VOYAGE

DANS

LES DÉPARTEMENS DU MIDI DE LA FRANCE.

TOME IV,

PREMIÈRE PARTIE.

Se trouve à Paris,

Chez Gabriel DUFOUR et compagnie, Libraires,
rue des Mathurins-Saint-Jacques, n.° 7.

VOYAGE

DANS

LES DÉPARTEMENS DU MIDI

DE LA FRANCE;

PAR AUBIN-LOUIS MILLIN,

Membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, Conservateur des médailles, des pierres gravées et des antiques de la Bibliothèque impériale, Professeur d'archæologie; Membre de la Société royale des sciences de Gœttingue, de l'Institut de Hollande, de l'Académie royale de Munich, de celle de Vilna, de l'Académie italienne, de celle de Turin, de celle des beaux-arts à Florence, de celle de Corfou, de celle des curieux de la nature à Erlang, des sciences physiques de Zurich, d'histoire naturelle et de minéralogie d'Iéna, de l'Académie royale de Dublin, de la Société linnéenne de Londres, impériale d'histoire naturelle de Moscou; de la commission des antiquités à Copenhague; des Sociétés d'histoire naturelle, philomathique, galvanique, celtique, médicale d'émulation, de l'Athénée des arts de Paris; des Académies de Lyon, Rouen, Abbeville, Boulogne, Poitiers, Niort, Nîmes, Marseille, Avignon, Alençon, Caen, Grenoble, Colmar, Nanci, Gap, Strasbourg, Mayence, Trèves, Francfort, Nantes, Soissons, Lille, Évreux.

TOME IV,

PREMIÈRE PARTIE.

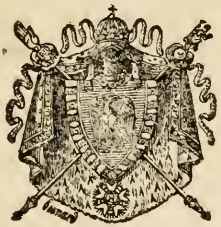

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M. DCCC. XI.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DU MIDI DE LA FRANCE.

CHAPITRE C.

TERRITOIRE d'Arles. — Trebon. — Montmajor. — Montagne de Cordes. — Trou des Fées. — Camp des Sarrasins. — FONTVIELLE. — Carrières. — Bas-relief. — Pont de bateaux. — CAMARGUE. — Chevaux. — Départ d'Arles. — Grand Rhône, petit Rhône. — Ménage de l'Eysselle. — Moissons. — Bœufs sauvages. — Ferrade.

L'HEUREUX territoire d'Arles a environ quarante-deux lieues carrées, et se divise en quatre parties. Celle que nous avons parcourue, depuis Tarascon, s'appelle le *Trebon* (1) : elle a pour limites, au nord,

(1) Les anciennes chartes, entre autres celle de 1202, l'appellent *Treboncius*, par corruption de *Ager triphoncius*, nom qu'il portoit dans les années 985, 1008, 1032 ; ou de *Ager trifoncius*, autre nom qu'on lui donnoit en 980 et 1009. Ce mot de *Triphoncius* n'a aucune étymologie connue, à moins qu'on ne le regarde comme une corruption du mot *triphonicus* [vent de nord-est] ; alors *Ager triphonicus* seroit la partie du territoire d'Arles qui se trouve au nord-est de la ville.

Tarascon; au nord-ouest, le Rhône; et au levant, de vastes marais, qu'il faudroit dessécher, parce qu'ils livrent quelquefois à la fièvre les habitans de cette délicieuse contrée (1).

Au milieu des marais du Trebon, s'élève la montagne de *Montmajor*, lieu qu'une riche et antique abbaye avoit rendu célèbre : elle est à présent détruite; on y voit cependant encore, dans l'ancien cloître, l'épitaphe de Geoffroy, comte de Provence. Auprès est la petite chapelle de Sainte-Croix, dans laquelle on lit une longue inscription, qui a été rapportée par plusieurs auteurs (2) ; elle faisoit mention de la prise d'Arles par Charlemagne sur les Sarrasins, et de leur fuite sur cette montagne. Il est aujourd'hui démontré que cette inscription a été fabriquée, dans le XVe siècle, par les moines de ce monastère, pour s'en faire un titre de fondation royale contre les religieux de Saint-Antoine de Viennois, avec lesquels ils avoient de violentes contestations (3).

A une portée de fusil au midi de l'abbaye, est

---

(1) *Recherches sur les vidanges et desséchement des marais de Trébon, Plan du Bourg, et des coustières de Crau, de la commune d'Arles ;* par M. TRUCHET, an X.

(2) SAXY, *Pontif. Arel.* 166; GUESNAY, *Annal. eccles. Massil.* 244; BOUCHE, *Histoire de Provence*, 719.

(3) M. Véran, notaire, a en original le titre de la fondation de la chapelle de Sainte-Croix, qui ne date que de l'an 1019; il possède aussi celui qui donne la date précise de la fabrication de l'inscription, en 1421.

la *montagne de Cordes;* les marais qui l'entourent, excepté du côté du levant, en font une espèce de presqu'île. Il y a dans les flancs de cette montagne une grotte, qu'on appelle *le Trou des Fées :* elle a été creusée à la même époque où les murs du camp retranché ont été bâtis. On voit encore sur cette montagne les restes de ce camp, qu'on croit avoir été fait par les Sarrasins dans le VIIIe siècle : M. Anibert pense que c'est de là que cette montagne a tiré son nom (1). Elle est, ainsi que celle de Montmajor, couverte de plantes, et les botanistes ne doivent pas manquer de les visiter toutes deux (2).

Plus loin est le village de *Fontvielle* (3), d'où l'on tire la pierre dont presque tous les édifices d'Arles ont été bâtis; elle est formée de débris coquilliers, parmi lesquels on trouve aussi des coquilles entières. La mort des oliviers a singulièrement diminué la richesse de ce pays. M. Véran a découvert, au quartier de Forges, les restes d'un bas-relief taillé

---

(1) Elle est appelée, dans les titres, *insula* ou *mons de Cordoa*. On reconnoît dans cette dénomination, dit M. ANIBERT, *Dissertation historique sur la montagne de Cordes*, p. 82, le nom vulgaire de la ville de *Cordoue*, dite *Cordoua* en espagnol.

(2) On y trouve *ANAGYRIS fœtida* [le bois puant], *XANTHIUM spinosum* [la lampourde épineuse], *STATICE echioïdes*, *ALYSSON maritimum*, *TAMARIX gallica*, &c.

(3) *Fons vetus*, vieille fontaine : on n'en connoît plus que la source, dont les eaux sont chaudes en hiver.

sur le roc même : on y voit un taureau paré de bandelettes; il est devant un autel, sur lequel il y a une grande coquille. L'inscription qui est sur la base est effacée; on y lit : M. L. APULEIVS *(pl. LXXI, fig. 1)*.

La Camargue (1) est une île placée entre les deux branches du Rhône : elle forme un triangle équilatéral, dont chaque côté a sept lieues de longueur; elle s'est successivement élevée par les attérissemens du fleuve. Tous les bords de cette île sont bien cultivés; on y récolte une grande quantité de blé, ainsi que de l'orge, de l'avoine et du vin. Le sol est une terre sablonneuse, mêlée avec des débris de coquilles, qui contient beaucoup de sel; le milieu étant plus bas que ses bords, les eaux y sont devenues stagnantes, et ont formé des étangs et des marais salés. *L'étang de Valcarés* est le plus considérable; il a au moins cinq lieues de circonférence, et il communique avec la mer lorsque les vents d'est et de sud soufflent sur la côte. Il y a dans la Camargue plusieurs salines, qui sont d'un produit important. Tout ce territoire est couvert de bestiaux, qui paissent jour et nuit en liberté. Il y a aussi de grands troupeaux de bêtes à laine.

---

(1) On lit, dans les titres, *insula Camarigas* en 925; *insula Camarca* en 1009; *Camarica* en 1048; *insula Camaricas* en 1061; et, en général, dans la basse latinité, *Camargia*.

Les chevaux de cette île sont d'une race particulière ; on pense que c'est une dégénération des chevaux arabes, et que ceux dont ils descendent ont été introduits par les Sarrasins, lorsqu'ils étoient les maîtres du pays : leur forme approche en effet de celle des chevaux arabes ; ils ont, en général, l'encolure droite, les hanches longues, la croupe du mulet, et presque tous le manteau blanc. Ces animaux ne sont pas beaux ; rien ne pourroit les faire rechercher par un amateur de chevaux fins et agréables : mais ils sont hardis, intrépides, pleins de feu, d'une légéreté et d'une vélocité peu communes ; leurs mouvemens ont de la force et de la grâce ; ils font la volte avec agilité et précision ; leur bouche est très-sensible. Ils galopent près de terre, comme les chevaux arabes ; comme eux, ils se nourrissent de peu, et supportent de grandes fatigues : ils font, pendant plusieurs jours de suite, quinze à dix-huit lieues par jour, et sont intelligens et faciles à dresser. Leur attachement pour le sol qui les a vus naître est si grand, que, si on les laisse échapper, ils y reviennent quelquefois de vingt lieues, en passant le Rhône à la nage. On les emploie principalement pour les *ferrades* et le foulage des grains, travail pénible dont il sera bientôt question. Cette race utile mérite l'attention des agriculteurs ; et le Gouvernement doit s'empresser de mettre en pratique les moyens que M. Truchet a proposés pour son

amélioration (1). C'est pour la favoriser qu'on a institué des courses et des prix, et qu'on vient d'établir un haras.

Après avoir vu Arles et ses environs, nous partîmes le 30 juillet, et nous nous rembarquâmes sur *le grand Rhône ;* on appelle ainsi la branche de ce fleuve qui passe entre la Camargue et la ville d'Arles : l'autre branche, qui coule entre la Camargue et Saint-Gilles, se nomme *le petit Rhône*. Le bateau de la douane, qu'on avoit eu la bonté de nous donner, nous conduisit jusqu'au poste de la Commanderie, où nous en prîmes un plus grand. En vain les six vigoureux rameurs qu'il avoit à bord voulurent nous faire descendre le fleuve ; le vent étoit tellement contraire, qu'il fallut revenir à terre, après avoir fait tout au plus une demi-lieue, avec le danger d'être à chaque moment submergés.

M. Pierre Véran, qui avoit voulu nous accompagner, nous conduisit à la *ferme de l'Eysselle :* nous n'eûmes point à regretter le retard que nous avions éprouvé ; car cette ferme est une des plus considérables du pays. Nous vîmes, avec un très-grand plaisir, sa culture et tout l'ordre qui règne dans cet établissement : malheureusement le *ménager* n'y étoit pas ; mais ses gens nous firent, en son nom, l'accueil le plus hospitalier.

(1) *Dissertation de M.* TRUCHET *sur les chevaux de la Camargue ;* voyez TEISSIER, *Annales d'agriculture*, t. XVIII, p. 88.

Ce *ménage*, c'est le nom *naïf* que l'on donne à ce que nous appelons une *ferme*, est le plus riche de la portion du territoire d'Arles qu'on nomme le *Plan du Bourg*, laquelle, avec le Trebon, est la partie la plus fertile de l'arrondissement. On fouloit encore le grain : ainsi, depuis notre arrivée dans la Provence, nous n'avions cessé de voir, dans chaque commune, les travaux de la moisson; et c'est ici l'occasion d'en donner une idée.

Dès que le printemps s'annonce, on n'entend parler, dans toutes les places, dans tous les marchés, que de la moisson; chaque moissonneur fait les préparatifs du départ : les plus expérimentés fixent l'époque précise, règlent la longueur du voyage et déterminent les séjours; les jeunes filles choisissent ceux qui leur plaisent le plus pour lier leurs gerbes.

Les villages depuis la côte de Grasse jusqu'à Digne, Riez, Draguignan, et tous ceux des montagnes sousalpines, deviennent presque déserts à cette époque. Les paysans, les ouvriers sans occupation, se réunissent de tous côtés. Aussitôt après avoir entendu la messe, la troupe s'assemble sur la grande place ou devant l'église; dès qu'elle est formée, le plus jeune frappe sans mesure et sans relâche sur un petit tambour semblable à ceux que l'on donne pour jouet aux enfans : chaque moissonneur a son léger paquet dans un sac, sa faucille suspendue au côté

près de sa gourde ; une très-longue canne sert à rendre sa marche plus facile. Ces hordes ambulantes vont se répandre au loin ; ceux qui les composent, entreprennent non-seulement les travaux de la moisson, mais aussi ceux de la vendange, de la récolte des olives, des glands et des châtaignes.

Les premiers moissonneurs commencent par les plaines de la Napoule ; ils viennent à Fréjus (1), Sainte-Maxime, Grimaud ; ils passent ensuite à Brignolles, Saint-Maximin ; puis ils montent à la Verdière, Rians, Greoux, Manosque ; enfin ils descendent aux plaines de Senas, arrivent à Tarascon, et finissent par Arles et la Camargue. C'est ainsi que ces hommes laborieux et utiles gagnent, pendant l'été, par des travaux pénibles, de quoi nourrir pendant l'hiver eux et leur famille. Dieu semble avoir donné par degrés la chaleur à la terre, pour qu'ils y trouvent successivement du travail. Si toutes les moissons mûrissoient à-la-fois, elles pourriroient sur le sol, faute de bras pour les recueillir ; et tous les moyens offerts à l'indigence laborieuse pour soulager sa misère, seroient entièrement épuisés dans un court espace de temps.

Lorsque la nuit rend le repos nécessaire, après avoir pris un repas très-léger pour réparer leurs forces, ils se jettent tumultueusement dans les

(1) Tome II, page 477.

granges, les étables, sur les places, et s'endorment les uns auprès des autres ; le repos, dont ils ont un si grand besoin, est leur seul desir. Les jours de fêtes ne sont pas même un temps de délassement pour les jeunes filles qui accompagnent les troupes de moissonneurs ; elles les emploient à laver leur linge et celui de leurs compagnons. Il est impossible qu'un pareil genre de vie n'ait pas quelquefois des inconvéniens pour les mœurs ; mais, en général, la bonne foi règne parmi ces pauvres gens, et la confiance des mères est rarement trompée.

Ces troupes de moissonneurs produisoient toujours sur moi la même impression : je ne pouvois les voir sans un plaisir réel, sans un intérêt toujours renaissant. Je ne cherchois point à remonter à la source de ce sentiment ; peut-être naît-il d'un véritable égoïsme, que ma vanité coloroit du beau nom d'humanité : cette bienveillance vient peut-être de ce que les sueurs de ces pauvres gens épargnent les miennes ; sans eux, ne serions-nous pas forcés de recueillir nous-mêmes les fruits que la terre fait naître pour notre nourriture ? ou bien il faudroit mourir de misère et de faim auprès de ses plus riches produits.

On est obligé de mettre le blé en meules aussitôt après qu'il a été récolté, pour donner le temps de faire l'opération du battage. Les pluies continuelles avoient pénétré jusque dans l'intérieur de plusieurs

de ces meules ; le blé avoit germé, et la perte étoit considérable.

L'aire sur laquelle on foule le blé, est quelquefois de gazon ; mais ce gazon n'offre pas assez de résistance, et le grain doit sortir plus difficilement. Il y a aussi des aires pavées en pierres ; mais les épis qui pénètrent entre les joints sont à l'abri des pieds des animaux, et ne doivent pas laisser échapper le grain qu'ils recèlent. Les aires en terre battue sont les plus communes, et me paroissent devoir être préférées.

On fait fouler le blé par des bœufs, des chevaux, des mulets, et même des ânes. La méthode du foulage étoit autrefois en usage dans tout l'Orient (1) ; c'étoit celle des Romains : il paroît cependant que le défaut de bras est ce qui l'a fait conserver. Le foulage réduit la paille en petits fragmens ; elle est, pour ainsi dire, moulue : elle sert, en cet état, de nourriture et de litière pour les animaux, et à faire du fumier. A la fin de chaque foulage, on emploie encore, dans quelques villages, le fléau pour ne pas laisser de grain dans la paille. Lorsque les gerbes sont bien foulées, on jette la paille en l'air, au moyen d'une pelle, dans un moment où il fait un peu de vent (2) ; le grain, par sa pesanteur, tombe

(1) SCHŒTTGEN, *Fullonicæ et triturœ antiquitates*, in-8.° Lips. 1763.

(2) C'est pourquoi l'on aime de préférence les aires sur un terrain un peu élevé.

à terre, et la paille menue et légère est emportée par le vent à une petite distance, où elle s'amoncèle : le grain, séparé ainsi grossièrement, est passé par un crible, qu'on suspend ordinairement, au moyen de quelques cordes, à une fourche composée de trois perches ; le blé est recueilli sur un grand drap, puis mis en sacs.

Dans les autres parties de la Provence, l'opération de fouler, de cribler et de mettre le blé en sac se fait en même temps ; mais la grande quantité de blé qu'on récolte dans l'arrondissement d'Arles, oblige de suivre un autre procédé. Il y a des haras qu'on loue pour fouler le blé ; et l'on termine cette opération avant de le cribler et de le nettoyer.

Le blé d'Arles est d'une excellente qualité : les boulangers de Marseille le mêlent avec celui que produit le territoire de cette ville, pour obtenir un pain plus beau et meilleur ; celui d'Arles est très-bon : on appelle les pains, *des fuseaux*, à cause de leur forme alongée.

Peu de temps avant notre passage, il y avoit eu à l'Eysselle une *ferrade :* je regrettai bien de n'avoir pas été témoin de cette fête pastorale ; j'essaierai d'en donner une idée, d'après les détails que j'ai recueillis.

On nourrit, dans la Camargue et dans le territoire appelé *Plan du Bourg*, une grande quantité de taureaux et de bœufs, qu'on laisse paître en liberté ;

chaque propriétaire ne peut reconnoître les siens qu'au moyen de la marque qu'il leur imprime. Mais on sent combien il est difficile de faire cette opération sur un taureau qui vit dans un état sauvage (1); il faut donc, pour y réussir, de l'adresse, de la bravoure et de la force : en voilà assez pour faire de cette opération un spectacle. Et en effet, on vient de très-loin pour être témoin de ces fêtes, auxquelles on se prépare long-temps d'avance.

Le taureau a été de tout temps l'emblème de la force : c'est pourquoi l'on a représenté les athlètes avec un cou énorme comme celui de cet animal, et les princes avec des cornes à la tête. L'homme, en luttant contre les taureaux et en les domptant, éprouve le plaisir de montrer la puissance qu'il exerce sur tous les animaux. Les Thessaliens, après avoir soumis le cheval au frein, s'en servirent pour joindre les taureaux à la course; ce qui les a fait appeler *hippocentaures :* ils les saisissoient ensuite, luttoient

(1) Les bois immenses et les terrains marécageux des bords de l'Orenoque et de la rivière de la Plata, dans l'Amérique méridionale, sont remplis de taureaux sauvages. On leur fait la chasse pour avoir leur peau, qui se vend à Buenos-Ayres, et qui est un des principaux articles du commerce des Portugais et des Espagnols. Ce sont les Abipons, nation sauvage, brave et belliqueuse, qui font cette chasse. On fait ordinairement usage de trappes, de fosses couvertes de gazon, et de différens piéges. BŒTTIGER, *Stierkampfe.* Voyez *Gothaischer hofkalender*, 1804, p. 40.

contre eux corps à corps jusqu'à ce qu'ils les eussent renversés. Le prince le plus renommé par sa force, Hercule, a dompté le taureau de Crète; et les Athéniens, ne voulant point que Thésée, leur héros chéri, cédât au prince thébain aucun avantage, ont répété dans leurs traditions qu'il avoit dompté le taureau de Marathon, et vaincu le terrible Minotaure. Les poëtes anciens nous représentent les athlètes luttant contre des taureaux (1). Si l'on en croit Athénée (2), Milon de Crotone saisit un bœuf de quatre ans et le porta sur ses épaules (3); il le tua ensuite d'un coup de poing (4), l'écorcha, et le mangea en entier dans l'espace d'un seul jour. Selon Pausanias, un berger d'Arcadie, après avoir terrassé un jeune taureau, le portoit sur ses épaules à l'autel du dieu auquel on devoit le sacrifier.

César est le premier qui ait donné aux Romains le spectacle de combats d'hommes contre des taureaux, à la manière des Thessaliens (5); ce qui a été imité par d'autres empereurs. L'usage de ces

(1) *Jacobi* BRUNCKII *Analecta*, II, p. 1, p. 190.

(2) X, p. 412.

(3) Plusieurs pierres gravées représentent un homme nu portant un bœuf sur ses épaules. TASSIE, *Catal.* n.os 5754-5769. — BEGER, *Thesaur. Brand.* I, 97.

(4) C'est ainsi qu'Entelle tue le bœuf qui lui est donné pour prix. VIRG. *Æn.* 5, 480. — Voyez la mosaïque de la maison commune d'Aix, dont j'ai donné l'explication, t. II, p. 239.

(5) PLIN. *Hist. nat.* VIII, 45.

combats s'est conservé en Europe; mais il a pris, selon les localités, des formes différentes.

En Espagne, les *corrida* ou *fiesta de tauros* n'ont rien qui rappelle l'audace et la force des anciens. On fait paroître des animaux petits, foibles et énervés; les *taureodores* sont tous à cheval, les *picadores* et les *matadores* sont armés de lances robustes et de larges épées: leurs exercices demandent plus d'adresse que de force; ils consistent plus à éviter habilement le taureau qu'à l'attaquer avec audace. C'est un triste spectacle de voir ces pauvres animaux, le corps baigné du sang qui ruisselle des blessures que leur ont faites les petits traits ornés de flammes ou de touffes de papier *[banderillos]* qu'on leur lance de toutes parts.

Les combats de taureaux ont été défendus à Paris. Il est vrai qu'ils ne servoient qu'à exciter la méchanceté des chiens de boucher, et à développer la force des chiens de basse-cour (1). Le spectacle d'un pauvre animal déchiré vivant par des chiens, a quelque chose d'affreux: c'est un plaisir barbare, puisqu'il n'offre aucun péril que l'on puisse partager.

Les ferrades d'Arles ont un caractère bien différent: l'homme y déploie toute sa force; il y montre toute son adresse, et fait preuve de ce noble

(1) Ces combats ont aussi été défendus en Angleterre par un décret du parlement, malgré le discours véhément de M. Windham, alors ministre de la guerre, pour en faire conserver l'usage.

courage qui lui soumet les plus fiers animaux. Le bouvier arlésien ne harcèle pas le taureau pour l'éviter ensuite ; il ne lui lance pas des traits, comme les *picadores* espagnols : mais, comme les vigoureux habitans de l'antique Thessalie, monté sur un cheval vif et rapide, il le poursuit avec son trident à travers les bois et les marais ; il le saisit ensuite corps à corps, fait courber à terre sa tête énorme, dont il tient les redoutables cornes, et le renverse aux acclamations des assistans ; il ne lui manque que de se présenter nu dans l'arène, d'y faire voir son corps musculeux et ses formes athlétiques, pour être comparé à ces héros de l'antiquité, dont le souvenir excite encore notre admiration.

Les bouviers, montés sur des chevaux de Camargue, se rendent chez celui qui donne la ferrade (1) ; ils sont tous armés de leur *trident* (2) : on leur sert un repas solide, et le bon vin de la Crau ranime leur vigueur et échauffe leur audace ; ils partent et arrivent aux herbages, où les animaux

(1) On l'appelle *le maître de la bouvaille.*

(2) Cette espèce de trident se nomme *ficheron.* La hampe, qui est faite de bois de châtaignier bien fort et bien droit, a quinze pieds pour les gens à cheval, et huit pour les gens à pied : le fer a trois pointes ; celle du milieu est plus courte que les deux autres ; de sorte que les bouviers peuvent piquer les taureaux sans leur faire des blessures trop profondes. Les *piqueurs* de taureaux thessaliens devoient avoir une arme à-peu-près semblable ; c'est ce qui les avoit fait nommer *taurocenta*, d'où est venu le mot *centaure.*

ont coutume de paître; alors ils les entourent, les forcent, par leurs cris et à coups de trident, à se réunir en troupe, et les poussent vers le lieu où ils doivent passer la nuit. Quelques bouviers restent pour les garder; les autres retournent à la cabane qui leur a été préparée, où, après avoir encore fait bonne chère, ils s'étendent et dorment sur la litière.

Pendant toute la nuit, on voit arriver des spectateurs : entre sept et huit heures du matin, ils sont tous rassemblés, et par-tout on trouve des gens groupés autour de la halte qu'ils ont apportée.

Vers huit heures, les bouviers vont chercher les bœufs; et en les entourant comme la veille, ils les conduisent près de la cabane préparée exprès, et qui est éloignée environ d'un quart de lieue du champ où l'on doit faire la ferrade.

Les voitures, les charrettes, les cavaliers armés de tridens ou tenant une petite verge à la main, se rassemblent sur cette place. Les voitures se placent à la file sur un ovale tracé exprès : chaque voiture a des drapeaux, des flammes, des banderoles, qui produisent un effet très-agréable. Les voitures tiennent lieu de bancs et de gradins, et les chevaux sont rangés derrière : l'arène de cette espèce d'amphithéâtre est couverte de piétons et d'hommes qui se disposent à exercer leur force contre les taureaux.

Au

Au fond de ce cercle est un énorme brasier où rougissent les fers destinés à la marque de ces animaux.

Lorsque tout est ainsi disposé, le maître donne le signal par trois coups de pistolet : les bouviers, les propriétaires et beaucoup de fermiers, partent du cercle, armés de tridens et montés sur des chevaux de la Camargue; ils se rendent auprès du troupeau; quelques-uns même ont la hardiesse d'y pénétrer, et forcent un des taureaux destinés à la marque à s'en détacher. L'animal quitte avec peine ses camarades, et sur-tout la vache qui l'a nourri; un penchant naturel le ramène toujours vers le lieu d'où il est parti, et il fait tous ses efforts pour y retourner: mais par-tout il trouve des obstacles, et il est toujours repoussé par les deux cavaliers qui l'escortent, suivent tous ses pas avec une justesse singulière, et esquivent le choc avec une adresse étonnante. Quelquefois, pour tromper ses conducteurs, il s'arrête; les chevaux qui sont près de lui en pleine course le dépassent, et il profite alors de cet heureux moment pour retourner vers son troupeau: mais les deux cavaliers reviennent sur leurs pas, l'atteignent, le poussent d'une manière plus vigoureuse, et le forcent à entrer dans le cercle où il doit être *ferré*, c'est-à-dire, *marqué*. Souvent de jeunes *ménagères* prennent part à ce vigoureux exercice, et chassent également des génisses pour les contraindre à venir recevoir la marque.

Au moment d'entrer dans le cercle, il arrive

quelquefois que le taureau se détourne à droite ou à gauche : alors tous les chevaux et les mulets effrayés hennissent et se défendent à coups de pied en lui tournant le dos ; mais les bouviers l'entourent bientôt, et le font entrer dans l'enceinte.

A l'entrée de ce cercle sont des hommes courageux qui attendent de pied ferme l'animal furieux; il s'élance sur l'un d'eux. Celui-ci le prend d'abord par les deux cornes; ensuite il en lâche une : l'animal, voulant user de ce moment de liberté, se retourne ; et son adversaire saisit sa queue. Il fait quelques pas avec lui ; il prend le moment où le taureau, dans sa course, a les jambes en l'air pour y passer une des siennes : aussitôt il le pousse, et le fait tomber si rudement, que la terre en retentit; alors il s'élance dessus. Mais ici il est obligé de céder la palme aux hippocentaures thessaliens ; il ne peut retenir seul, comme ceux-ci le faisoient, le vigoureux animal (1) : de nouveaux athlètes arrivent,

(1) C'est à-peu-près de la même manière qu'HÉLIODORE, auteur à qui l'on attribue le roman grec appelé *Théagènes et Chariclée*, décrit, chap. LX, §. 28-30, la victoire que Théagènes remporte sur un taureau. Ce jeune homme, Thessalien d'origine, et par conséquent bon *piqueur de bœufs*, doit être offert en sacrifice, et va recevoir le coup mortel; un taureau, destiné également au sacrifice, s'échappe : Théagènes prend un bâton dans le brasier de l'autel, saute sur un cheval blanc qu'on alloit égorger comme lui, et galope après l'animal, qu'il atteint et saisit par le cou; puis, se laissant glisser de dessus son cheval, il embrasse en

et saisissent ses cornes et ses jambes (1). Aussitôt on entend crier, *le fer! le fer!* Un des bouviers l'apporte : quelquefois il le présente à une des dames placées sur le chariot près duquel l'animal a été renversé ; elle descend, s'arme du fer ardent : les mugissemens de l'animal, la fumée qui s'élève de sa brûlure,

---

joignant les mains, sans le quitter, le taureau qui l'entraîne ; il lui passe adroitement une jambe entre celles de devant, et le force de s'incliner et de frapper le sol de sa tête ; enfin il l'abat et le renverse si fortement, que les cornes entrent dans la terre. L'animal se débat vainement avec les jambes : Théagènes le tient d'une main, et élève l'autre en signe de victoire. Un beau bas-relief, figuré parmi les marbres d'Arundel, *Marmora Oxoniensia*, p. II, pl. 8, 58, représente deux circonstances pareilles à celles de la lutte de Théagènes : on voit un Thessalien galopant à cheval auprès d'un taureau, qu'il saisit par les cornes ; plus loin, il le tient renversé sous lui ; la troisième scène est perdue avec la partie qui est brisée. Sur l'inscription, on lit, ΤΑΥΡΟΚΑΘΑΨΙΩΝ ΗΜΕΡΑ Β ; ce qui prouve que ce bas-relief a été fait pour représenter la lutte ou le renversement des taureaux, qui avoit lieu dans le second jour des fêtes appelées *Taurocatapsies*, ou *renversement des taureaux*, au souvenir desquelles ce monument est consacré. Ce qu'Héliodore raconte de Théagènes, est à-peu-près ce que faisoient habituellement les piqueurs de taureaux thessaliens, et ce que répètent souvent les bouviers de la Camargue et des environs d'Arles, à qui il ne manque que des poëtes et des romanciers pour célébrer leurs exploits.

(1) Un beau vase grec, publié par TISCHBEIN, t. II, pl. 3, représente aussi trois jeunes Thessaliens qui ont saisi un énorme taureau par une jambe, par la queue et par les cornes, et qui vont le renverser. Mais ils sont trois ; et dans la ferrade, un seul suffit pour jeter le taureau à terre, il en faut ensuite plusieurs pour l'y retenir.

annoncent que l'opération est faite, et la dame remonte promptement dans son char. Les mâles que l'on veut dompter, sont soumis encore à une plus douloureuse opération, celle de la castration. Les curieux qui s'étoient approchés indiscrètement, s'éloignent en grande hâte; l'animal, excité par la douleur, fait un mouvement plus fort, se relève, et menace de ses cornes tous ceux qui l'entourent: mais ceux-ci évitent sa colère, en s'élançant sur les voitures, en se glissant dessous, ou en se jetant à terre ; *car,* dit Quiqueran de Beaujeu, *ils n'assaillent et ne s'encruellissent sinon contre ceux qui leur font résistance* (1). Le taureau les franchit quelquefois sans les toucher; et comme il ne demande qu'à fuir un lieu si funeste, il court vers son troupeau ou vers les champs où il a coutume de paître: mais il sort rarement sans avoir reçu sur le museau quelques coups des spectateurs qui, plus courageux, n'ont pas quitté l'arène, et se défendent avec un seul petit bâton, dont ils frappent l'animal si juste et si à propos, qu'ils le forcent à s'écarter. Les génisses sont, en général, plus dangereuses que les taureaux, et plus terribles dans leurs attaques : la ruse et la méchanceté viennent au secours de leur foiblesse. La même chose se renouvelle autant de fois qu'il y a de taureaux à ferrer : on en ferre quelquefois cent.

Souvent on conduit dans le cercle un animal

(1) *La Provence louée*, 1614, in-8.°

qui a été *ferré* l'année précédente. Quand il est renversé, on crie, *la sounaille! la sounaille!* et aussitôt on apporte un énorme grelot attaché à un collier de bois; l'animal se relève étourdi; le bruit qu'il fait à chaque mouvement l'excite, ainsi que les cris *oh! oh!* qui se font entendre autour de lui : mais il s'échappe enfin comme l'animal *ferré.*

Pendant que la ferrade continue, ceux que le propriétaire n'a pas invités au grand repas qu'il donne ordinairement, tirent des paniers les provisions qu'ils ont eu le soin d'apporter; on étale sur les charrettes les bons saucissons d'Arles, les quartiers d'agneau, les dindes, les poulets et les pâtés froids; le vin de la Crau coule à grands flots. L'ardeur du soleil, les veilles, la fatigue causée par les courses du jour, les danses et les farandoules qui ont précédé la ferrade, causent une soif brûlante, que l'eau seule pourroit éteindre; mais souvent elle est rare, et se paye bien plus cher que le vin.

Quelquefois on termine la fête en faisant entrer tout le troupeau, composé de plus de cent bêtes qui ont été marquées dans les années précédentes; des hommes armés de tridens les accompagnent. Quand ce nombreux cortége a traversé l'arène, il sort; et les animaux regagnent sans escorte leurs pâturages ordinaires. Alors chaque spectateur reprend le chemin de son habitation.

Les combats de taureaux se font à-peu-près de la

même manière dans les villes voisines. Les taureaux sont amenés pendant la nuit par des hommes armés de tridens : l'arène est entourée de chariots ou de planches; elle est remplie de jeunes gens qui n'ont d'autre arme qu'une baguette, avec laquelle ils harcèlent le taureau, et un mouchoir rouge pour l'attirer à eux. Les taureaux les plus furieux ont des cocardes aux cornes; et les prix sont donnés à ceux qui ont la hardiesse de les en détacher : ces prix sont ordinairement des tasses d'argent (1). Ces combats pastoraux ont pour objet d'exercer les valets de ferme à se rendre maîtres de ces animaux pour les soumettre au joug et les dresser au labourage : les accidens sont fréquens, et l'arène est souvent ensanglantée (2).

La liberté dont ces animaux jouissent depuis leur

(1) Quelquefois les bouviers font seulement parade de leurs forces en luttant contre les taureaux, qu'ils saisissent par les cornes ou par le cou, et qu'ils contraignent à ployer les jambes de devant et à baisser la tête : ce vigoureux exercice est celui que les Grecs appelloient Κεραστοσις. HESYCH. II, 232. Un grand nombre de médailles des villes de la Thessalie, telles que Larissa, Pelinna, Perrhæbia, Pharcadon, Pheræ, Tricca, représentent un jeune homme luttant ainsi contre un taureau. Voyez *Catal. de M.* MIONNET, tome II.

(2) Charles IX, roi de France, étant venu à Arles en 1564, voulut faire combattre un lion qu'il menoit avec lui, contre une génisse de la Camargue : mais, quoique le lion exerçât toutes ses forces, il mourut dans le combat, au grand étonnement du roi et de toute sa cour. On donna un pareil spectacle, en 1622, à Louis XIII. Les comtes de Provence entretenoient autrefois dans Arles un lion exercé à ces sortes de combats, et le geolier de

naissance, les rend absolument sauvages : mais l'abondante nourriture qu'ils trouvent dans leurs gras pâturages, y contribue aussi beaucoup ; car ils perdent leur fierté aussitôt qu'on les fait passer dans les plaines arides de la Crau. La faim abat le plus vaillant courage ; mais cela n'a lieu que pour les bœufs : rien ne peut retenir les taureaux ; ils échappent à leurs gardiens, et passent, s'il le faut, le Rhône à la nage, dans les temps les plus orageux, pour rejoindre leur troupeau dans la Camargue : il y en a qui deviennent si furieux, qu'on est obligé de les tuer.

Pour dompter les bœufs et les mettre à la charrue, des bouviers à cheval, armés de tridens, et à pied, tenant de fortes cordes, entourent celui qui est destiné au travail : les gens à cheval le poussent à coups de trident vers la charrue et le forcent de s'y atteler ; alors les gens à pied l'attachent fortement par les cornes, et l'accolent ainsi avec un bœuf appelé *domptaire*, vieilli aux travaux du labourage, qui règle ses pas, et lui apprend à tracer un pénible sillon.

---

la cour royale en avoit soin. Il existe une quittance de 1453, pour l'entretien du lion par le geolier. Il y avoit aussi dans la même ville deux courses de chevaux ; l'une sur les boulevarts, la seconde fête de la Pentecôte ; et l'autre, qu'on appeloit *le satin*, avoit lieu, à la fin de juin, dans une plaine de la Camargue, à une lieue de la ville : on l'appeloit *satin*, parce qu'on donnoit anciennement, pour prix, une canne [6 pieds] d'étoffe de soie appelée *satin* ; ce qu'on a remplacé ensuite par une somme de 24 livres.

CHAPITRE CI.

BORDS du Rhône. — Kali. — Embouchures du fleuve. — Ensablement. — Baliseurs. — Étang du Galejon. — Canal d'Arles. — FOZ, *Fossæ Marianæ*. — MARTIGUES. — Étang de Caronte. — Tour de Bouc. — Cap Couronne. — Fontaine Saint-Jean. — Huile. — Construction de navires. — Pêcheries. — Bordigues. — Cèdes. — Muges. — Boutargue. — Climat. — Lèpre. — Bas-relief. — Saint-Julien. — Bas-relief. — Notre-Dame de la mer.

LA navigation n'étoit pas plus praticable le 1.er août que la surveille. On nous prêta complaisamment, dans la ferme, les chevaux qui nous étoient nécessaires, et nous partîmes pour nous rendre à la *Tour-Neuve;* on nous assura que nous pourrions aller par mer à Foz, ainsi que nous l'avions projeté.

Le chemin que nous suivîmes sur les bords du Rhône, à travers de grasses prairies et de petites plantations d'arbres, est très-agréable; mais souvent il falloit traverser des prés, que l'inondation du Rhône avoit rendus impraticables, et dont elle avoit fait de véritables marais, où nous enfoncions jusqu'au ventre des chevaux. Nous vîmes abondamment le *kali* ou *salicot*, qui a été apporté d'Espagne : il s'élève assez haut; mais il donne moins de soude que celui de cette contrée. L'incinération se fait dans de grands trous; on le jette successivement par

paquets, en remuant toujours la cendre avec une pelle de fer et de bois. On devroit apporter plus de soin à la culture de cette plante, qui pourroit devenir d'un grand produit (1).

Nous nous arrêtâmes quelque temps à la *Tour des Signaux*, qu'on appelle aussi *Tour de Saint-Louis;* nous y remarquâmes les progrès des attérissemens du fleuve. Cette tour a été bâtie en 1737, et elle étoit alors près de la rive : elle en est actuellement éloignée de plus d'une lieue (2). Nous montâmes sur sa plate-forme, pour voir les embouchures du Rhône, qui, à cause de la Camargue, ressemblent assez à celles du Nil ; car cette île forme aussi une espèce de *delta.*

La grande embouchure du Rhône présente trois ouvertures alternativement navigables : souvent on ne peut plus passer par celle que, la veille, on avoit trouvée praticable ; les sables que le fleuve entraîne, y forment des dépôts qui rendent la navigation extrêmement dangereuse ; les bâtimens sont quelquefois plusieurs jours sans pouvoir se désengraver, et quelques-uns périssent dans ces ensablemens. Nous

(1) On emploie à cet usage trois espèces : la soude vulgaire *[salsola soda]*, la soude épineuse *[salsola tragus]*, et la soude-kali *[salsola kali]* : c'est sur-tout la *salsola sativa* qu'il faudroit cultiver ; elle pourroit prospérer dans nos départemens méridionaux aussi bien qu'en Espagne.

(2) Elle en étoit à 1200 toises ; elle en est aujourd'hui à 3300.

vîmes encore au-dessus des eaux les mâts de deux bâtimens espagnols qui, peu de temps auparavant, y avoient fait naufrage ; les préposés des douanes nous racontèrent qu'ils entendoient les cris des malheureux naufragés, sans pouvoir aller à leur secours, à cause de la violence des eaux.

Pour prévenir les accidens, on fait indiquer les changemens qui arrivent dans le lit du fleuve par des *baliseurs*, qui se tiennent pendant le jour à l'extrémité de la grande bouche ; ils montrent aux matelots, par des signes convenus, l'ouverture qu'ils doivent prendre pour naviguer sans danger.

La mer étoit trop grosse pour nous y hasarder, et nous remontâmes à cheval pour nous rendre à Foz : cela nous procura le plaisir de passer dans des prés où paissent librement un grand nombre de bœufs et de chevaux sauvages. Il nous fallut traverser à gué plusieurs petits étangs ou golfes formés par la mer, et qui deviennent plus larges lorsque le vent vient des côtes. Nous arrivâmes au plus considérable de ces golfes, qu'on appelle *l'étang de Galejon ;* et nous le traversâmes dans une *bete* [une barque] pendant que nos chevaux le passoient plus haut à gué : il étoit si large, que cette traversée dura près d'une demi-heure. Mon fidèle Auguste, qui me sert depuis vingt-cinq ans, pendant lesquels il ne m'a quitté que pour se battre contre les ennemis de la patrie, tomba avec son cheval dans

la vase, et courut réellement le risque de se noyer: heureusement il étoit près du bord. Je le trouvai pâle et défait, et disant comme Ali : *Cela dégoûte des voyages.*

Le lieu où l'on a établi ce bateau pour le service de la douane, s'appelle le *poste des Bordigues.* Je parlerai bientôt de cette espèce de piége destiné à prendre les poissons.

Nous suivîmes les bords de la mer jusqu'au revers de la montagne de Bouc, où l'on a poussé les travaux du canal destiné à conduire les bâtimens du port de Bouc à Arles, sans qu'ils soient exposés aux périls de la navigation incertaine et dangereuse des bouches du Rhône. Le sol que l'on creuse à présent, est composé d'une espèce de poudingue qui résiste au pic, et qu'on ne peut enlever qu'avec la mine. Il s'est élevé de grandes difficultés sur ce canal, dont le plan n'est pas encore définitivement arrêté : on a nié la possibilité de son exécution. Je ne puis décider dans une question qui est absolument étrangère à mes connoissances : mais on ne sauroit nier que ce canal, si on l'achève, ne procure de grands avantages au département, et à la navigation en général; il facilitera le commerce des côtes de la Provence et de l'Italie avec l'intérieur de l'Empire. On en a déjà fait plus d'un sixième (1).

(1) Rapport du ministre de l'intérieur sur la situation de l'État, 5 mars 1806.

La mer a formé sur cette côte, dans la roche qui la compose, de grandes concavités qui ont été creusées par les flots. On prendroit les débris de rochers dont elles sont tapissées, pour des stalactites; les pêcheurs y viennent chercher des crabes, des lepas, des crevettes. Les collines voisines sont couvertes de cailloux roulés, et l'on n'y voit végéter que la petite fougère, le genêt épineux et le chêne-vert rampant.

Plutarque (1) nous apprend que Marius, pendant son expédition contre les Ambrons, fit creuser un canal pour recevoir les approvisionnemens, dont la difficulté de la navigation à l'embouchure du Rhône auroit pu entraver le transport. Le nom de *Foz*, village devant lequel nous passâmes, conserve encore la mémoire de ce célèbre canal, appelé *Fossæ Marianæ* [fosses de Marius]; c'est là qu'étoit, dit-on, son embouchure (2). On trouve encore auprès une grande et belle voie romaine, que nous suivîmes pendant quelque temps (3).

---

(1) *In Mario.*

(2) M. P. Véran l'établit à un rocher appelé *le moulin de la Roque* ou *le rocher d'Adon ;* mais son opinion n'est appuyée d'aucune autorité.

(3) On a trouvé à Trinquetaille, *suprà*, t. III, 645, dans le mois d'avril 1808, une tessère de plomb percée d'un trou, sur laquelle on voit en relief l'image de Neptune armé du trident, portant un dauphin, et ayant un pied sur une proue de navire *(planche LXXI, fig. 2, 3)*. On lit, dans le champ, *FOSSA.* C'étoit peut-

A l'extrémité du canal, nous devions trouver un bateau préparé; mais la mer étoit trop agitée pour nous en servir : nous renvoyâmes nos chevaux, et nous acceptâmes pour ce court trajet la modeste charrette qu'un des inspecteurs des travaux voulut bien nous offrir. Nous arrivâmes le soir à *Martigues* par un chemin bordé de vignes et d'oliviers.

La situation de cette ville *(pl. LXIII, fig. 1)*, placée entre l'étang de Berre et un canal qui communique à la mer, est très-singulière; c'est, pour ainsi dire, une réunion de trois petites villes qui paroissent au milieu des eaux, et c'est pourquoi on lui a donné le nom de *Venise provençale*. La partie principale est celle du milieu; ce n'étoit d'abord qu'une petite île où se réunirent quelques pêcheurs, qui y formèrent un établissement dans le XI.e siècle. Ces cabanes n'avoient point encore l'apparence d'une ville, lorsque Raymond-Bérenger la fit bâtir vers 1230, et lui donna le nom d'*île de Saint-Geniès :* on l'appelle aujourd'hui seulement *l'île*. On bâtit ensuite sur le bord de la terre-ferme et sur une langue de terre qui se prolonge dans la mer. Le lieu où étoient ces nouvelles habitations, se nomme *Ferrière ;* c'est celui par lequel on arrive de Foz, et il communique avec l'île par un pont-levis, destiné à laisser passer les

être une marque qu'on donnoit à ceux qui ont creusé le canal, ou plutôt à ceux qui étoient chargés de l'entretenir. Voyez *Magasin encyclopédique*, juin 1808.

tartanes qui vont dans l'étang de Berre. Enfin, de l'autre côté du canal, est *Jonquières*, qui est uni à l'île par un simple pont.

Le long canal qui coule entre l'île, Ferrière et Jonquières, est toujours couvert de bateaux : on l'appelle *l'étang de Caronte* (1). Cet étang a près d'une lieue de long. A son embouchure est le *port de Bouc*, dont l'entrée est défendue par une tour carrée, élevée sur la pointe d'une petite île séparée de la terre-ferme par un canal très-étroit : elle sert de phare. Les sables, entraînés dans la mer par les embouchures du Rhône, ont déjà comblé une partie de ce port, qui est pourtant très-utile, parce que les vaisseaux qui viennent d'Espagne y trouvent un abri contre la tempête.

Au côté opposé à la *Tour de Bouc*, sur la rive, à l'embouchure de l'étang de Caronte, est le *Cap Couronne*, où il n'y avoit, dans le siècle dernier, que quelques tailleurs de pierre. La population a augmenté, et l'on y compte aujourd'hui près de huit cents habitans, qui se livrent à cette industrie et à la pêche du corail. Près de là est la *Fontaine Saint-Jean*, dont les eaux, imprégnées de muriate de soude, sont réputées souveraines contre les maladies cutanées, qui sont si communes sur cette côte. Cette fontaine est regardée comme un don du ciel ; et

(1) D'autres écrivent *de Charonte*.

lorsqu'elle tarit, c'est par des processions et des prières qu'on cherche à faire cesser ce que l'on considère comme une calamité. La pierre calcaire dont ce cap est formé, contient une quantité considérable de coquilles fossiles, qu'un naturaliste devroit bien prendre la peine d'examiner : il y trouveroit sûrement un grand nombre d'espèces intéressantes (1).

La population de Martigues étoit autrefois bien plus considérable; elle a successivement diminué : on en attribue la cause au rigoureux hiver de 1709, qui fit périr les poissons de l'étang et les oliviers dont ses bords sont embellis, à la peste de 1720, et aux émigrations des matelots, qui ont porté ailleurs leur industrie.

L'huile des environs de Martigues est excellente; mais elle n'est pas en quantité suffisante pour devenir une branche de commerce. On récolte aussi assez de vin pour la consommation. On construit quelques barques de pêcheur : on y faisoit autrefois des bâtimens un peu plus considérables pour le

(1) M. Gorse a dans son cabinet une belle tête fossile, dont il a trouvé une très-grande partie sur la surface de la plage de Foz, où elle a été roulée par les eaux; les autres portions ont été trouvées dans un canal qu'on creusoit au même endroit. Il en a envoyé les dessins à MM. de la Cépède, Cuvier et Geoffroy. Ce curieux morceau vient des carrières qui bordent cette côte, et dont il est ici question.

commerce du Levant; mais depuis long-temps ce moyen d'existence a cessé.

La pêche est la principale occupation des habitans : ils réussissent principalement à celle qu'on appelle *pêche à la tartane*, et dont on leur attribue l'invention; elle exige de la bravoure et de l'adresse : les pêcheurs doivent, par un vent un peu fort, gagner la haute mer, et remorquer des filets garnis de larges poches qui se remplissent de poissons.

Aux deux extrémités de l'étang de Caronte, près des ports de Bouc et de Martigues, on trouve des pêcheries appelées *bordigues*, dont l'établissement remonte au moins au XIIe siècle. Les bordigues sont dans des canaux dont les francs-bords s'appellent *cèdes :* c'est sur ces cèdes que l'on dépose les matières provenant du curage des canaux. Ces cèdes, s'étant élargies par le dépôt successif de ces matières, ont formé des attérissemens, sur lesquels on sème du grain et où l'on fait aussi des salines : il y en a de considérables. Ces bordigues ou *bourdigues*, dont la *planche LXXI, n.° 4*, donne une idée, sont formées d'une longue galerie faite avec des cannes, le long des cèdes; les poissons, qui trouvent toutes les autres issues fermées, pénètrent par l'ouverture de cet étroit passage. A quelque distance, ils en rencontrent un autre encore plus étroit, par lequel ils peuvent bien entrer, mais qui ne leur permet plus de revenir; au bout de l'allée ils pénètrent

pénètrent enfin dans une espèce de labyrinthe, où ils sont enfermés, et ne peuvent pas aller plus loin : on les retire au moyen de petits filets à chaperon, fixés au bout de longues perches (1).

Pendant trois mois de l'année, on enlève toutes les bordigues pour laisser entrer le poisson de la mer dans l'étang de Berre, où il aime à frayer parce qu'il est tranquille : lorsque la saison du frai est passée, on rétablit les bordigues, et tout le poisson qui étoit dans l'étang de Berre se trouve pris ; un filet traverse le canal de Caronte, et on ne le baisse que pour le passage des bâtimens.

On prend dans ces bordigues plusieurs espèces de poissons, mais principalement des *muges (lou testud)* (2). On en fait à Martigues un mets excellent, qu'on appelle *boui-abaïsse* (3) : c'est une véritable soupe ; le pain se mêle avec le poisson, dans l'eau qui l'a fait cuire. On sale ou on fume les mugés que l'on ne peut manger frais ; mais on recherche surtout les femelles pour avoir leurs œufs : on en sépare adroitement les veines, remplies de sang, qui leur sont adhérentes ; on lave les œufs, on les sale, on les presse entre des planches chargées de pierres, et

(1) On les tire de Fréjus. *Voyez* t. II, p. 489.

(2) *Mugil cephalus.*

(3) C'est-à-dire, *il bout; descends la marmite :* ce qui signifie qu'on doit servir bien vîte le poisson, qui est cuit après quelques bouillons.

on obtient une masse compacte que l'on fait sécher au soleil. Cette espèce de caviar s'appelle *boutargue [poutarguo]* ; elle est recherchée dans plusieurs contrées de l'Italie et de la France méridionale : on la mange avec de l'huile et du vinaigre : on l'emploie aussi pour rehausser le goût des autres alimens. La boutargue la plus estimée est celle de Martigues : mais le commerce qu'on en fait n'est pas d'un grand produit ; dans les temps ordinaires, la livre ne se vend que deux à trois francs.

Quoique la loutre (1) ne cherche ordinairement que les eaux douces, l'abondance des poissons l'attire quelquefois dans les canaux de Martigues.

Je n'ai jamais vu, sur aucune côte de la Méditerranée, autant d'espèces de céphalopodes que dans les canaux de l'étang de Caronte. Ces mollusques viennent échouer sur les bords des cèdes, où on peut les observer avec une grande facilité. On y trouve la *seiche commune* (2), le *calmar commun* (3), le *calmar subulé* (4), la *sépiole*, vulgairement appelée le *sipion* (5), et le *poulpe commun* (6). Le peuple mange ces mollusques ; il les confond tous sous

(1) *Mustela lutra.*
(2) *Sepia officinalis*, le *sipiou* des Provençaux.
(3) *Loligo vulgaris.*
(4) *Loligo subulata.*
(5) *Loligo sepiola.*
(6) *Octopus vulgaris ;* le *pourpré* des Provençaux.

le nom de *maudué* (1), parce que l'humeur âcre et visqueuse dont ils sont toujours couverts, occasionne des maux d'yeux. Il n'y a que la sépiole dont la chair soit délicate.

Les habitans de Martigues, étant presque tous pêcheurs, doivent aimer les amusemens qui entretiennent la souplesse du corps et apprennent à affronter les dangers de la mer : aussi les joutes dont j'ai déjà parlé s'y célèbrent-elles avec une grande pompe, et elles attirent un concours prodigieux de spectateurs. Les pêcheurs aiment aussi une danse vive, qui leur est particulière, et qu'ils appellent *la martingale*.

Le climat de Martigues est très-sain ; cependant la lèpre y régnoit encore en 1731 : elle y étoit fort ancienne, puisqu'il y avoit autrefois un hôpital de lépreux, dont les fonds avoient été réunis à l'hôpital général (2). Ce fléau, qui, dans le siècle passé, étoit endémique sur les plages de la basse Provence, et notamment dans les lieux situés autour de l'étang de Martigues, est aujourd'hui presque entièrement éteint (3).

(1) *Maudue*, c'est-à-dire, *maux d'yeux*.

(2) VIDAL, *Dissertation sur la lèpre de Martigues ;* voyez *Société royale de médecine*, tome I.er

(3) A Vitrolles, petit village qui est près de Marignane, il y a très-souvent des lépreux. On a vu à l'hôtel-dieu de Marseille, pendant toute l'année 1807, une fille lépreuse de Vitrolles, qui a été guérie par les soins de M. Viel, médecin en chef de cet hospice.

La ville n'a point d'eau douce ; celle que l'on y boit vient de la *Fontaine de Toulon*, à environ un quart de lieue, par un aqueduc bâti sous la mer.

M. Gorse, jeune ingénieur chargé de la direction du canal, nous avoit offert sa maison, où nous passâmes tout le temps que nous demeurâmes à Martigues. L'agrément de son esprit, ses manières aimables, et ses profondes connoissances dans les sciences physiques, contribuèrent encore à augmenter le plaisir que nous trouvions dans ce pays pittoresque et singulier, et je n'oublierai jamais les témoignages d'amitié qu'il m'a donnés.

M. Couture, autrefois curé de Miramas, et actuellement notaire à Martigues, nous conduisit chez M. Turlier, greffier du tribunal de commerce, pour nous montrer un bas-relief singulier (*pl. LXXI, fig. 5*), qui étoit placé dans sa cour. M. Turlier l'a trouvé dans la démolition de la maison des Capucins à Jonquières. Il représente, disoit-on, Charon dans sa barque. Je reconnus aussitôt que ce bas-relief est de marbre de Paros et antique ; et depuis ce temps, M. Turlier en a fait présent au musée de Marseille. On a voulu voir depuis dans ce fragment Protis, fondateur de Marseille, recevant dans sa barque la prêtresse Aristarcha (1) : le rapport de ce fragment avec d'autres bas-reliefs (2) déjà connus pourroit

(1) *Journal du département des Bouches-du-Rhône*, 10 mai 1806.

(2) WINCKELMANN, *Monum. ined.* n.° 149.

plutôt faire penser qu'il appartenoit à un marbre qui représentoit Oreste dans la Tauride ; la femme que nous voyons seroit Iphigénie, qui, après la mort du cruel Thoas, emporte l'image de la déesse sur l'autel de laquelle elle a trop long-temps fait couler le sang humain. Une seule chose contredit ces explications ; c'est que la femme n'est pas voilée et ne peut être une prêtresse. Hélène suivant Pâris, qui l'enlève à son époux, est aussi représentée avec un voile. J'ignore le sujet de ce monument.

Nous allâmes voir à *Saint-Julien* un bas-relief très-dégradé qui décore, du côté du nord, la muraille d'une tour antique et presque ruinée *(pl. LXXI, fig. 6)*. On y distingue deux personnages assis ; autour d'eux il y en a plusieurs autres : l'un est debout, couvert d'une cuirasse ; un autre, à l'extrémité opposée, paroît tenir un cheval par la bride.

Nous montâmes un jour à la chapelle de *Notre-Dame de la mer.* A un certain jour de l'année, on y mène processionnellement une statue de la Vierge : il n'est pas permis à ceux qui la portent de se reposer en route ; ils doivent monter sans s'arrêter et en marchant toujours très-vîte. Les madones les plus révérées, celles dont les miracles sont plus nombreux, dont l'intercession paroît plus puissante, sont presque toutes placées sur des montagnes. Les hauts lieux ont, dans tous les temps, été plus propres que les plaines à la méditation et à

la prière : il est souvent question, dans l'Écriture, des sacrifices que les ennemis du vrai Dieu y offroient aux idoles. L'homme sur les hauteurs n'éprouve aucune distraction ; il voit comme un néant tout ce qui est dans la vallée profonde ; l'air lui semble d'une nature plus épurée ; il pense être plus près du ciel, qu'il regarde comme l'habitation de Dieu ; et il finit par se persuader que ses rapports avec les intelligences divines sont plus directs et plus faciles. Les efforts qu'il a faits pour arriver sur cette montagne, où il attend l'accomplissement de ses desirs, ajoutent encore à l'intérêt qu'elle lui inspire ; et en retournant à son humble habitation, il croit quitter un séjour presque céleste.

Notre-Dame de la mer est en grande vénération dans la contrée, et sa réputation s'étend à une distance considérable : les nombreux *ex-voto* suspendus devant elle annoncent les étonnans miracles qu'elle a faits. Toutes les parties du corps, modelées en cire, sont des monumens des guérisons qu'elle a opérées : on feroit un bûcher des béquilles offertes par les impotens qui ont recouvré l'usage de leurs jambes. Elle commande aux élémens les plus indomptables. Ici, un incendie s'arrête au moment où l'on croit qu'il va tout ravager : là, un malheureux artisan, précipité du haut d'un clocher dont il plaçoit la couverture, sent retarder sa chute ; il glisse dans l'air plutôt qu'il ne tombe, et arrive

à terre comme porté par des esprits aériens : un naufragé est soutenu sur les eaux sans avoir jamais appris à nager ; la faux de la Mort s'arrête, et les malades atteints des maux les plus incurables sont rendus à la vie.

Ceux même qui n'ont point une foi assez vive pour être convaincus de toutes ces merveilles, ne doivent pas manquer, en séjournant à Martigues de visiter Notre-Dame de la mer : on embrasse, d'un coup-d'œil l'étang de Berre couvert de tartanes et les villes riantes dont il est entouré ; Martigues, qui semble portée sur les eaux ; la plaine de Foz, l'étang de Caronte ; la montagne de Sainte-Victoire, où triompha Marius ; et la mer, qui borne au midi ce magnifique tableau.

CHAPITRE CII.

ÉTANG de Berre. — MARIGNANE. — Étang. — *Lou Caiou.* — BERRE. — Salins. — Embouchure de l'Arc. — Petite Crau. — CALLISSANE. — Pierres. — SAINT-MITRE. — ISTRES. — Étang. — Moules. — Rocher taillé en vaisseau. — Grotte. — Kermès. — SAINT-CHAMAS. — Pont Flavien. — Olives *à la picholine.*

LE golfe appelé *l'Étang* ou *Mer de Berre* forme, derrière la ville de Martigues, un vaste et bel amphithéâtre, dont les bords sont cultivés en vignes ou plantés d'amandiers et d'oliviers : il a environ quinze lieues de tour. Ses eaux, plus tranquilles que celles de la grande mer, déposent beaucoup de sel marin sur ses bords : pendant le calme, elles paroissent n'avoir aucun mouvement sensible ; mais, lorsque le vent est impétueux, elles se portent avec violence de l'étang dans la mer, ou de la mer dans l'étang. Il est couvert, pendant les belles nuits d'été, de ces mollusques phosphoriques (1) qui rendent la mer lumineuse.

La vue de cet étang est très-agréable : la scène est animée par les petites villes qui sont placées sur ses bords à-peu-près à des distances égales ; chacune

(1) *Nereis noctiluca.*

a un petit port, d'où elle expédie des tartanes ou des alléges, qui parcourent sans cesse cette espèce de mer. On y pêche une grande quantité de poisson, qui se vend dans les bourgs et les villages environnans, où il est très-recherché; on en retire de quoi saler tous les ans jusqu'à quatre cents quintaux d'anguilles, sans compter celles qu'on mange fraîches : on y pêche une si grande quantité de muges, qu'ils donnent près de quarante quintaux de boutargue.

Si l'on suit ses rives, en prenant à droite de Martigues, on arrive à *Marignane* par une plaine couverte de vignes et d'oliviers. Auprès est *l'étang de Marignane* ou *de Beaumont*, qui paroît avoir fait partie, dans des temps éloignés, de celui de Berre; on croit qu'il en a été séparé par la main des hommes: ce qui n'est nullement prouvé; et comme tout ce qui a été fait dans ce pays est attribué à Marius, on prétend qu'il fit construire cette espèce de jetée par ses soldats. Cette assertion n'est fondée sur aucun témoignage historique; on n'a d'autre autorité que le nom de *Marinianæ*, qu'on dérive de *Marius*, et celui du chemin même, qu'on appelle *lou Caiou*, mot que l'on prétend dériver de *Caius*, mais qui attesteroit seulement l'antiquité de cette tradition sans en établir la vérité (1).

(1) Il faut bien se donner de garde d'adopter, sans examen,

L'étang de Beaumont reçoit par un canal creusé exprès les poissons de l'étang de Berre, et l'on a établi des bordigues dans ce canal. On prend dans l'étang même une grande quantité de canards et surtout de macreuses. La terre des environs est très-fertile et bien cultivée, et le vin y est excellent.

Après Marignane, l'étang de Berre forme une espèce de golfe creusé dans la roche calcaire. Quand on l'a traversé, on trouve *Berre*, à l'extrémité d'un autre golfe beaucoup plus petit. Il falloit que cette ville fût autrefois la plus considérable de toutes celles

---

toutes les vieilles traditions que l'on entend raconter sur les monumens attribués à César; pour peu qu'il y ait une syllabe ou même une lettre de son nom ou de ses prénoms dans la dénomination d'un pont, d'une tour ou d'un mur, c'est lui qui les a fait bâtir et élever. A entendre quelques antiquaires, presque toutes les villes lui doivent leur fondation; il a campé dans tous les lieux où l'on remarque une fosse ou quelques restes de retranchement : il n'y a presque point de magister de village qui ne se croie en état de montrer la place où il s'est arrêté. Il en est de même relativement à Marius dans cette partie de la Provence : des hommes, d'ailleurs très-instruits, mais égarés par l'amour de leur pays, dont ils croient relever ainsi l'origine, consignent ces traditions dans leurs écrits; et leurs ouvrages sont ensuite copiés et cités, comme des autorités, par les écrivains qui leur succèdent. On ne doit cependant regarder, je ne dis pas seulement comme démontré, mais même comme probable, que ce qui est appuyé par les témoignages des auteurs ou des monumens de l'antiquité; ce sont là les seules autorités d'après lesquelles celui qui cherche la vérité doit former son jugement.

qui bordent l'étang, puisque c'est d'elle qu'il a reçu son nom. On a construit, à peu de distance, des salins, qui sont d'un grand produit; des alléges sont continuellement employées à transporter le sel sur l'étang. Ces salines et les marais rendent l'air malsain, et la fièvre enlève souvent beaucoup d'habitans.

Plus loin, avant d'arriver à Saint-Chamas, est l'embouchure de l'Arc (1). Cette rivière a inondé autrefois le territoire de Berre, et l'a couvert en partie d'une si grande quantité de pierres, qu'on lui a donné le nom de *petite Crau.* On pourroit tirer plus de parti de cette rivière, si l'on en dérivoit des canaux d'irrigation. En la remontant, on trouve un village appelé *Callissane*, où l'on a ouvert, dans le sol calcaire, des carrières très-productives : on en retire une pierre d'un grain très-fin et très-propre à la sculpture; mais les ouvrages qu'on en fait doivent être abrités du vent et de la pluie, qui altèrent leur surface et la rendent graveleuse.

On fait, dans les communes des environs de Berre, de l'huile d'une excellente qualité, et que l'on vend communément pour de l'huile d'Aix. On y récolte aussi de belles amandes appelées *coques fines* ou *amandes à la princesse ;* on les connoît dans

(1) Tome III, page 110.

le pays sous le nom d'*amandes pistaches :* c'est aussi de là qu'on tire ces excellentes figues que l'on vend pour des *figues marseilloises*, et qui ont la même saveur.

Si l'on prend à gauche de Martigues, après avoir traversé Ferrières, on trouve d'abord *Saint-Mitre*, dont le terroir est presque par-tout couvert d'oliviers, et coupé par des étangs qui fournissent du sel en abondance. En perçant une des montagnes qui séparent ces étangs, on a trouvé un canal souterrain en maçonnerie, qui avoit été pratiqué à une époque dont il n'existe plus aucun souvenir.

Il est probable qu'Istres, qui vient ensuite, est l'*Astromela* de Pline (1). Son sol est mélangé de sable et de débris de corps marins ; les campagnes sont riches et fertiles. On y trouve de riantes prairies, d'agréables jardins ; par-tout on voit prospérer, dans les champs, la vigne, le mûrier et l'olivier. L'étang de cette ville, qu'on appelle *Étang des Oliviers*, communique avec l'étang de Berre par un canal que la ville a fait construire dans l'avant-dernier siècle, et pour lequel il a fallu percer la montagne dans une étendue de cinquante pieds.

L'étang d'Istres offre une particularité très-singulière (2) ; ses bords et le fond sont tapissés d'une

(1) *Hist. natur.* III, 4.

(2) DARLUC, *Histoire naturelle de la Provence*, I, 375.

si prodigieuse quantité de moules adhérentes les unes aux autres par les fils qu'elles produisent, qu'il est impossible d'apercevoir nulle part le sol auquel elles tiennent. La salure de cet étang est plus douce ; c'est pourquoi elles acquièrent plus de délicatesse que les moules de l'étang de Berre. Quand les pluies ou d'autres causes rendent l'eau trop douce, elles périssent presque toutes ; mais elles sont si prolifiques, que celles qui survivent, quoiqu'en petit nombre, ont bientôt repeuplé l'étang. On les détache des rochers avec des mains de fer fixées à une perche : on prend celles du fond en traînant un filet en forme de sac, appelé *gangui ;* celles-ci sont moins bonnes que celles qui ont été détachées des bords, parce qu'elles sentent la vase d'où elles ont été tirées. Ces moules se tiennent toujours au niveau de l'eau; et dès qu'elle baisse, elles périssent sur la pierre, où elles forment une espèce de bande jaune, qui ressemble assez aux litres que l'on peint sur les murs des églises.

Les rues de cette petite ville sont propres et bien percées ; et une allée de mûriers à grandes feuilles présente aux habitans un abri contre l'ardeur du soleil. A très-peu de distance de ses murs, il y a une jolie maison de campagne qu'on appelle *Saint-Pierre,* et qui appartenoit à la famille de Suffren : le P. Roch de Régis, ex-jésuite, qui étoit de cette famille, y a fait tailler, en forme de vaisseau,

un rocher isolé, qu'on appelle *le Héros*, du nom de celui que montoit le bailli de Suffren dans sa mémorable campagne de 1782.

Ce P. Régis est le même qui a fait creuser, dans une partie du rocher, une grotte de trois cent quatre-vingts pieds, dans le milieu de laquelle il a fait pratiquer un escalier de soixante-douze pieds, de bas en haut, pour parvenir jusqu'au lieu où il présumoit qu'étoient rassemblées les eaux pluviales, avant d'arriver à la pierre coquillière; et il a ainsi obtenu une fontaine qui rend cette grotte délicieuse et fertilise tous les champs d'alentour.

C'est à Istres que se danse cette espèce de ballet qu'on appelle *la moresque*, dont j'ai déjà parlé (1).

On recueille à Istres, dans toute la Crau, et dans plusieurs autres lieux de la Provence, une production qui étoit autrefois très-recherchée pour nos manufactures, et qu'il ne seroit pas encore sans intérêt de rendre plus abondante : c'est le *kermès*. Les Grecs l'appeloient κόκκος βαφικὴ [*kokkos baphikê*] 2); et les Romains, *coccus infectorius* (3). Ils le tiroient de la Galatie, de l'Arménie, de l'Asie, de l'Afrique, et aussi de l'Espagne, du Portugal et de la Sardaigne (4). Les livres saints en font souvent

(1) Tome III, page 360.

(2) THEOPHRAST. III, 8; DIOSCORID. IV, 48.

(3) PLIN. *Hist. nat.* IX, 41.

(4) Les anciens ont confondu sous le même nom le *coccus*

mention (1) : il est appelé, dans la Vulgate, *vermis*, *vermiculus ;* et ce nom lui a été donné dans les livres du moyen âge (2). Les Arabes, qui connoissoient depuis long-temps cette substance dans leur pays, l'eurent bientôt reconnue (3) en Espagne, où elle étoit indigène : ils la nommèrent *kermès* (4), et cette dénomination est devenue générale (5).

L'arbre sur lequel on trouve cet insecte est appelé *prinos* par Théophraste (6). Cet arbre a été long-temps confondu avec l'*yeuse* (7) ou *chêne-vert ;* c'est pourquoi les premiers naturalistes ont donné au kermès le nom de *coccus ilicis :* il est cependant

---

qu'on a appelé dans la suite *coccus ilicis*, *coccus arborum*, parce qu'on le trouve sur un arbre du genre du chêne, et le *coccus* de Pologne, appelé *coccus radicum*, parce qu'on le trouve sur les racines de quelques plantes, telles que le *scleranthus annuus* ou l'*arbutus uva ursi*.

(1) BOCHART, *Hierozoïc.* II, IV, 37. — *Gervasii* TILBERIENSIS *Otia imperialia*, III, 55. Cet ouvrage a été composé en 1211.

(2) On nommoit aussi cet insecte *vermellum*, *vermelhum*, *vermeum*, d'où sont venus les mots *vermeil* et *vermillon*.

(3) TALBOT, *Travels through Spain*, letter III.

(4) Ce mot désigne en général la couleur rouge et l'animal qui la produit. C'est de là qu'est venu le mot italien *carmesi*, *cremesino*, en français *cramoisi*.

(5) Les Arabes donnent cependant le nom de *scarlach* à la couleur rouge produite par le kermès : c'est de là qu'est dérivé notre mot *écarlate*.

(6) *Hist. plant.* III, 8.

(7) *Quercus ilex.*

moins élevé ; ce n'est qu'un arbrisseau, qui n'a pas plus de deux ou trois pieds *(pl. LXXI, fig. 7)*, et c'est pour cela qu'on le nommoit *petit chêne vert.* Les botanistes lui ont donné depuis le nom de *quercus coccifera* [chêne à la cochenille], à cause de l'insecte qu'il produit.

Les anciens n'ont pas bien connu la nature du kermès (1) ; les modernes même n'ont pas été, pendant long-temps, plus avancés : les uns l'ont regardé comme un fruit ; d'autres, du nombre desquels sont Tournefort, Degeer et Réaumur, comme une galle produite par la piqûre d'un insecte. Émeric et sur-tout Garidel (2), médecins d'Aix, sont les premiers qui nous en aient donné des idées plus exactes : ils ont établi que le kermès n'est autre chose que le corps d'un insecte, qu'on observe dans différens états, selon ses divers degrés de transformation.

Le *kermès* ou *cochenille du chêne* est donc un insecte de la classe des hémiptères et de la famille des phytadelges (3), c'est-à dire, *suceurs de plantes.* Les insectes de cette famille restent ordinairement fixés sur les végétaux où ils ont été déposés par leur

(1) BECKMANN, *Beytraege zur geschichte der erfindungen*, band. III.

(2) *Histoire des plantes qui croissent aux environs d'Aix*, p. 253.

(3) DUMÉRIL, *Zoologie analytique*, page 268.

mère,

mère, sans pouvoir ni marcher, ni voler : les tumeurs qu'ils forment sur les plantes, ressemblent à des excroissances naturelles ; c'est pourquoi Réaumur, Degeer, Geoffroy et d'autres entomologistes célèbres, leur avoient donné le nom de *gallinsectes*. La femelle n'a pas d'ailes ; après avoir pris sa dernière croissance, elle se prépare à la ponte, en rapprochant du dos la partie inférieure de son ventre ; elle ressemble assez alors à un cloporte roulé : le vide formé par cette contraction est plein d'œufs. La mère, après avoir rempli les fonctions qui lui sont imposées par la nature, meurt ; son cadavre se dessèche, et son corps défiguré n'a plus l'air que d'une espèce de galle. Dès que les œufs éclosent, les petits abandonnent leur berceau, se répandent sur les feuilles de l'arbrisseau où ils viennent de naître, et se nourrissent de leur suc, qu'ils pompent avec leur trompe. Le mâle se fixe comme la femelle, se métamorphose en nymphe sous sa coque, la soulève, et en sort insecte parfait : alors il voltige autour des femelles, remplit le but de la nature, et cesse d'exister.

On trouve le kermès du chêne dans trois états différens. Au commencement du printemps, *lou vermilloun* n'est pas plus gros qu'un grain de millet ; il est d'un très-beau rouge, et entièrement enveloppé dans une espèce de duvet qui lui sert de nid ; il a la forme d'un bateau renversé : les Provençaux disent alors, *lou vermeou groue*, c'est-à-dire, le ver

couve. Lorsque l'insecte est dans son second état, le coton qui le couvroit s'est étendu sur son corps sous la forme d'une poussière grisâtre; on dit alors, *lou vermeou espelis* [le ver éclot] : il a plus de force; sa grosseur est celle d'un pois; sa coque est remplie d'une couleur rouge qui approche de celle du sang décoloré. Enfin, lorsque le kermès est parvenu à son troisième état, et qu'il a acquis toute sa croissance, ce qui arrive ordinairement au milieu ou à la fin du printemps de l'année suivante, c'est *lou freisset :* on trouve sous son ventre environ deux mille petits grains, une fois plus petits que la graine de pavot, et remplis d'une liqueur rougeâtre; ce sont les œufs destinés à multiplier l'espèce. L'insecte meurt; mais il rend à sa progéniture un dernier service, en la défendant de l'inclémence de l'air et de toute attaque extérieure.

Le kermès, dans son état de maturité, a l'air d'un grain de genièvre; c'est pourquoi Pline l'appelle *coccigranum :* nous le nommons aussi *graine d'écarlate* et *vermillon*. Sa couleur est d'un rouge brun, et il est légèrement couvert d'une poussière cendrée. Cet insecte aime les côtes méridionales ; il est cependant plus gros dans la Crau que vers les bords de la mer. On en fait la récolte au commencement de l'été. Les femmes qui doivent être employées à cette opération, laissent croître leurs ongles, qui servent à détacher le kermès des

branches où il est fixé. On arrose les grains destinés pour la teinture; on ôte la poudre rouge qu'ils contiennent; on les lave dans du vin; et après les avoir fait sécher au soleil, on les lustre en les frottant dans un sac : on les y enferme ensuite, en mêlant dix à douze livres de poudre par quintal.

Le kermès étoit autrefois une branche de commerce très-productive. Vers le milieu du XII.e siècle, l'archevêque d'Arles vendoit à des Juifs celui qu'on recueilloit à Saint-Chamas, et dans d'autres terres de sa dépendance (1). La découverte de l'Amérique, où l'on a trouvé la cochenille (2), a fait beaucoup tomber l'usage du kermès : cette récolte pourroit cependant devenir d'un plus grand produit, si l'on y apportoit plus d'attention.

En allant de Martigues à Saint-Chamas, on traverse l'étang dans sa plus grande longueur. Nous prîmes un bateau pêcheur, qui devoit nous y conduire en deux heures : mais, quand le vent est contraire, cette navigation est très-difficile; et nous

(1) PAPON, *Histoire de Provence*, II, 356. Au rapport de QUIQUERAN DE BEAUJEU, dans son *Éloge de la Provence*, et de GERMAIN DE TILBURY, maréchal du royaume d'Arles, déjà cité, la récolte du kermès a produit dans une seule année, aux Arlésiens, plus de 33,000 liv. Le comte de Provence percevoit un denier couronat sur chaque livre pesant de kermès : le roi René céda ce droit à la maison Darlatan, et le président de Lauris en a joui jusqu'à l'époque de la révolution.

(2) *Coccus cacti.*

fûmes plus de six heures avant d'entrer dans le port, qui est presque comblé, et qui a grand besoin d'un prompt curage : il sert à l'exportation d'une quantité assez considérable de bois de construction.

Saint-Chamas est partagé, pour ainsi dire, en deux villes : la partie située sur le bord de la mer de Berre est séparée de l'autre par une montagne, dont on a percé le pied pour faciliter la communication. On y trouve des glossopètres, des peignes et des vis pétrifiés.

L'intérieur de cette colline ressemble à une ruche occupée par des abeilles laborieuses ; des hommes industrieux y ont pratiqué des habitations, non-seulement pour se loger, mais encore pour établir des moulins à blé et à huile.

La petite rivière qui va se jeter dans la mer à Saint-Chamas, fait tourner aussi plusieurs moulins ; on a établi sur ses bords une poudrière. L'eau du canal de Crapone, qui fait mouvoir la plupart des machines, tombe d'une si grande élévation, que le même filet fait tourner cinq roues ; et comme il y a deux rangées de roues placées parallèlement devant deux canaux, il en résulte que dix roues se meuvent à-la-fois. Nous vîmes avec surprise qu'on n'avoit pas, comme dans les autres poudrières, le soin d'écarter tout ce qui pourroit occasionner une explosion. Au milieu du magasin, une grosse balance de fer est suspendue au plafond, et nous y

remarquâmes plusieurs autres instrumens du même métal. Enfin on ne prit à notre égard aucune de ces précautions dictées par la prudence, et qui pourtant ne devroient jamais être négligées.

Le pont que les Romains ont jeté sur la Touloubre, devoit sur-tout attirer notre curiosité : il traverse l'ancienne voie *Aurelia*, qui conduit encore d'Arles à Aix. Il est de pierre de Calissane, d'une seule arche *(pl. LXXII, fig. 2)* à plein cintre, et bâti entre deux rochers : il a onze toises de long et six de large. A chaque extrémité il y a un arc *(ibid. fig. 3)* de vingt-un pieds huit pouces de haut : chaque côté est décoré d'un pilastre cannelé (1) ; au-dessus du pilastre, il y a un lion ; la frise est ornée d'un enroulement. La sculpture de l'arc, du côté de Saint-Chamas, offre des aigles avec les ailes éployées : au-dessus de la corniche, il y a sur l'architrave une inscription ; les lettres en sont différemment disposées sur chaque arc *(fig. 3 et 4)* ; mais il n'y a d'ailleurs aucune autre différence. Cette inscription est ainsi conçue (2) :

C. L. DONNIVS. C. F. FLAVOS. FLAMEN. ROMAE. ET. AVGVSTI.
TESTAMENTO. FIEREI. IVSSIT. ARBITRATV.
C. DONNEI. VENAE. ET. C. ATTEI. RVFEI.

(1) Il y avoit autrefois quatre lions : trois ont été renversés par un seul coup de tonnerre et brisés ; ceux qu'on leur a substitués, sont d'une exécution détestable.

(2) GRUTER, CCCXX, 3 ; BOUCHE, *Chorogr. de Provence*, I,

Claudius Donnius Flavus (1), *fils de Claudius, flamine de Rome et d'Auguste* (2), *a ordonné par son testament de bâtir (ce pont et ces arcs) sous la direction de C. Donnius Vena et de C. Attius Rufus* (3).

Ce pont est très-maltraité. Pour mettre un si précieux monument à l'abri des ravages du temps, il faudroit employer d'autres moyens que ceux qui avoient été projetés lorsque je passai à Saint-Chamas. Les charrettes ont tracé des ornières profondes dans le rocher sur lequel le chemin est pratiqué : celui qui avoit la direction des travaux, proposoit d'aplanir le terrain en faisant jouer la mine; mais il ne pensoit pas qu'à la première explosion ce bel édifice seroit renversé. Le pont même a été tellement entamé par les roues, que les ornières pénètrent jusqu'à la voûte de l'arceau qui en est le soutien : il est facile de la réparer; mais les parapets sont très-bas, et le seront encore davantage après cette réparation. Le directeur des travaux vouloit y ajouter deux nouvelles

---

320; SMET. 151, 18; *Mém. de l'Acad. des inscript.* t. XII, 253; *Notiz. let. ottob.* t. I, 65; MÉNÉTRIER, *Hist. de Lyon*, 76; PAPON, *Histoire de Provence*, t. I, p. 331; *Voyage littéraire*, 138; DULAURE, *Description de la France*, I, 21; DUMONT, pl. XXXI.

(1) *FLAVOS* pour *Flavus*. Il y a des exemples fréquens de cette manière d'écrire. *Claudii Filius.*

(2) J'ai déjà parlé, *tome I.er, p. 494*, de ce sacerdoce et du culte de Rome et d'Auguste.

(3) *FIEREI, DONNEI, RUFEI, ATTEI*, pour *fieri, Donnii, Rufi, Attii.* Voyez *suprà*, tome III, p. 398.

assises ; mais cet exhaussement rompra l'harmonie et détruira la grâce du monument : il seroit mieux de mettre sur ce parapet une rampe de fer ; et mieux encore de réparer la voûte du pont, de couvrir les arcs avec des tuiles légères et vernissées pour empêcher l'eau de pénétrer, et de bâtir à quelque distance un autre pont pour l'usage public.

Ce monument est ordinairement appelé le *pont Flavian*, du surnom de *Flavus*, donné à celui qui l'a fait bâtir : il a depuis reçu très-mal-à-propos le nom de *Surian*, qui est celui d'une ancienne famille de Saint-Chamas, dont étoit Jean-Baptiste Surian, de l'Académie française et évêque de Vence ; c'est une justice de rendre à cet édifice le nom de celui à qui il est dû.

Les huiles de Saint-Chamas jouissent d'une grande réputation : c'est là qu'un certain Picholini, sans doute Italien d'origine, a inventé, pour saler les olives, une méthode qui a retenu son nom. On tient quelque temps les olives dans une espèce de lessive qui les rend douces et agréables, sans les dépouiller de leur couleur verte. Il faut que Picholini ait bien saisi les doses nécessaires pour la confection de cette saumure, puisqu'aucune autre préparation ne peut en approcher. On fait encore à Saint-Chamas des *olives farcies :* après les avoir préparées *à la Picholine*, on en extrait le noyau, qu'on remplace par un mélange de câpres et d'anchois ; on les garde

ensuite dans l'huile. Les olives farcies de Manosque jouissent aussi d'une grande réputation.

Auprès de Saint-Chamas, dans le territoire de Vernègues, il y a des ruines qu'on regarde comme celles d'un ancien temple. Cette tradition est uniquement fondée sur la découverte qu'on y a faite d'un autel carré *(pl. LXXI)*, qui a sur chaque face la figure d'une divinité : *8*, Jupiter ; *9*, Junon ; *10*, Mercure ; *11*, Hercule. Le culte de S. Symphorien a remplacé celui de ces idoles antiques : il attire un très-grand nombre de fidèles le jour de sa fête ; et les nombreux *ex-voto* suspendus dans sa chapelle attestent l'efficacité de son intercession : on promène solennellement des représentations d'hommes en fer-blanc, couchés sur le dos ; on régale les assistans de gâteaux faits avec un mélange de farine et de safran, et auxquels on donne la forme d'une poule. L'effigie du Saint est accompagnée d'un cantique dont la poésie n'est pas merveilleuse ; on y remarque ces deux vers, que ses desservans trouvent excellens :

Et vous ferez des offrandes
Très-grandes.

CHAPITRE CIII.

SALON. — Tombeau et portrait de Nostradamus. — Buste du Bailli de Suffren. — Adam de Crapone ; son canal. — Borne milliaire. — Paul Lamanon. — Le visionnaire Michel. — Situation. — Commerce. — Plantes. — La Crau. — Plaine couverte de cailloux : leur origine selon Eschyle, Aristote, Posidonius, Papon et Lamanon. — Température. — Mirage. — Puits. — Culture. — Troupeaux transhumans. — *Coussous.* — Vie des bergers. — Marque des troupeaux — Départ pour les montagnes. — Route. — Arrivée aux montagnes. — Marais. — PÉLISSANE. — Instrumens de musique.

NOUS partîmes de Saint-Chamas pour nous rendre à Salon, sans avoir pu trouver d'autre voiture qu'un *carretton :* le chemin est détestable; une partie sert en même temps à un canal d'arrosage. Le débordement du Rhône avoit obligé tous les marchands à faire un détour par Arles; l'auberge étoit tellement encombrée, que le maître fut obligé de me donner sa chambre.

La petite ville de Salon est dans une heureuse exposition, entourée de belles plantations, de riches campagnes. On diroit que cette ville est une fabrique construite pour l'agrément d'un vaste et riant jardin.

La mémoire du grand astrologue Nostradamus est

encore révérée dans Salon : il ne partage qu'avec Mathieu Langsberg et le *Messager boiteux*, le respect qu'inspirent au vulgaire des prophéties ambiguës. Encore le Messager boiteux ne prévoit-il que l'époque où il faut tondre les brebis, rogner les ongles et appliquer les ventouses; Mathieu Langsberg ne se mêle que de la pluie et du beau temps : mais le grand Nostradamus prédit l'élévation des princes, les défaites et les victoires, le bonheur et les calamités publiques, et les révolutions de la nature. Michel de Notre-Dame, connu sous le nom de *Nostradamus*, étoit né à Saint-Remi (1) en 1503 : après avoir été

(1) Son père, Jacques de Notre-Dame, étoit notaire, et d'une famille juive : il changea de religion; et parmi les néophytes de race judaïque taxés par les lettres patentes de Louis XII, du 21 décembre 1512, on trouve, sur le rôle des nouveaux chrétiens de la ville de Saint-Remy, *Jaume* [Jacques] de Notre-Dame, qui fut imposé à vingt-quatre florins. Il prétendoit descendre d'une famille juive de la tribu d'Issachar; c'est pourquoi Michel s'attribuoit ces paroles des Paralipomènes : *De filiis quoque Issachar viri eruditi qui noverant singula tempora.* Pendant son séjour à Salon, il se livra tout entier à l'astrologie; science ridicule, qui fut fort à la mode depuis le règne du superstitieux Louis XI jusqu'à celui du foible et crédule Louis XIII. Les règnes de Henri II et de Charles IX, sous lesquels Nostradamus publia ses *neuvième et dixième centuries*, furent très-favorables aux astrologues. Catherine de Médicis avoit une grande foi à leurs prédictions; on comptoit à Paris plus de trente mille de ces charlatans. Cependant, malgré la célébrité dont jouissoit Michel, quoique la cour eût voulu le voir, quoiqu'on l'eût fait venir à Blois pour tirer l'horoscope des princes, il trouva quelques incrédules. COULARD

reçu docteur en médecine à Montpellier, il parcourut la France, revint en Provence, obtint une pension de la ville d'Aix, qu'il avoit secourue pendant la contagion; il se fixa à Salon, s'y maria en secondes noces, et mourut en 1566. On y montroit sa tombe dans l'église des Cordeliers : l'épitaphe apprenoit que *sa plume avoit été jugée seule digne de*

---

fit imprimer, en 1560, *les Contredits de Nostradamus;* et JODELLE composa contre lui ce distique si connu :

Nostra damus cum falsa damus, nam fallere nostrum est;
Et cum falsa damus, nil nisi nostra damus.

RONSARD embrassa la défense de l'astrologue dans ce quatrain:

Tu te moques aussi des prophètes que Dieu
Choisit en tes enfans, et les fait au milieu
De ton sein apparoître, afin de te prédire
Ton malheur à venir; mais tu n'en fais que rire.

On pourroit bien rire aussi de cette chute du bon Ronsard et de sa naïve crédulité.

Malgré les oppositions, la réputation de Nostradamus s'accrut au point que des hommes de tout âge, de tous les rangs, de toutes les conditions, vinrent à Salon pour le consulter. Après sa mort, il parut un grand nombre d'éditions de ses *Centuries.* Ce qui accrut, sous le règne de Louis XIII, la réputation de cet ouvrage, qu'on regardoit comme le livre des destinées, ce fut la prédiction relative à la mort de Cinq-Mars :

Quand robe rouge aura passé fenêtre,
Fort malingreux, mais non pas de la toux,
A quarante onces on tranchera la tête,
Et de trop près le suivera de Thou.

Le cardinal de Richelieu, alors malade, étoit porté à la suite du roi dans un lit qu'on faisoit entrer dans les hôtelleries par

rapporter aux humains, selon les influences des astres, les événemens à venir par-dessus tout le rond de la terre. O posteres, disoit-elle en terminant, *ne touchez à ces cendres, et n'enviez pas le repos d'iceluy.* Malgré cette prière, un bataillon de Marseillois brisa le cercueil du prophète provençal : la mort de celui qui a osé le premier y porter une main profane, a été regardée comme une punition de son impiété (1).

---

les fenêtres ; et *quarante onces* font *cinq marcs*. Mais, par malheur pour la réputation du prophète, ce quatrain ne se trouve pas dans les éditions antérieures à cet événement, et il a été évidemment fabriqué depuis. Cependant la gloire de ce grand devin ne s'est pas éclipsée avec le temps : il a paru un grand nombre d'*explications*, de *clefs*, de ses prétendues prophéties ; la dernière est de 1789. On a prétendu ensuite qu'il avoit prédit les événemens de la révolution. Aujourd'hui il perd un peu de son crédit, parce qu'on ne croit plus à l'astrologie : mais quelques-uns des hommes *éclairés* qui refusent leur confiance à l'influence des astres, en accordent une entière à l'arrangement des cartes, des dés, aux signes que forme le plomb fondu ou le marc de café renversé. Jamais il n'y eut tant de diseurs de bonne aventure : la France est remplie de gens qui devinent les numéros qui doivent sortir à la loterie, et qui n'ont pas de quoi y mettre eux-mêmes ; d'autres rendent de burlesques oracles à l'aide d'un long cornet de fer-blanc, dont ils posent une extrémité dans leur bouche et l'autre dans l'oreille du consultant. Catherine Théos se repose : mais les galetas des tireuses de cartes sont assiégés ; et l'antichambre de la fameuse Lenormand est pleine de gens de bonne compagnie, qui attendent l'heureux moment où elle sera libre et voudra bien consulter pour eux le grand ou le petit jeu de tarots.

(1) Il a été fusillé quelques jours après, pour avoir volé l'argenterie de celui qui lui donnoit l'hospitalité.

L'image de Nostradamus a été sauvée, parce qu'on a pensé qu'il avoit prédit ce qu'on appeloit alors le *règne de la liberté*, ainsi que le prouve cette inscription qu'on lit au-dessus :

L'an troisième de la liberté, le tombeau de Nostradamus, qui honora Salon sa patrie, et dont le souvenir sera toujours cher aux patriotes français par ses prédictions du règne de la liberté, fut ouvert; les citoyens, empressés de conserver ses cendres précieuses, se les divisèrent (1); *à peine la municipalité put-elle en recueillir la partie que cette tombe renferme : elle en a fait don à la postérité, ainsi que du portrait de cet homme célèbre, et de celui de son fils l'historien, peint par lui-même.*

Oh ! combien seroit vraiment grande la gloire de cet astrologue, s'il avoit pu lire dans les cieux les exploits du héros qui gouverne aujourd'hui la France, les hautes destinées de sa famille et la splendeur de son empire ! Seroit-ce parce qu'il n'a pas prévu de si grands événemens qu'on doit regarder sa science comme chimérique et vaine ? Pouvoit-il prédire des faits qui paroissent presque incroyables à ceux même qui en ont été les témoins ? Comment l'astrologie auroit-elle dévoilé à nos ancêtres ce que l'histoire aura de la peine à rendre vraisemblable aux yeux de la postérité ?

Les deux portraits dont parle l'inscription, sont placés dans un enfoncement du mur, derrière un grillage en fil d'archal. Le portrait du père est à

(1) C'est-à-dire qu'un bataillon qui alloit à Marseille commit cet attentat.

la gauche du spectateur; c'est un buste dans un ovale, autour duquel on lit :

CLARISS. MICH. NOSTRADAMUS REGI⁹ CONSILIARI⁹ MEDIC⁹ ANNUM AGENS LVIII. CÆSARIS NOSTRAD. FILII PATRITII OPUS.

Aux deux angles supérieurs sont les armoiries de Nostradamus; dans chaque angle inférieur il y a une tête d'ange, et on y lit cette inscription ainsi disposée :

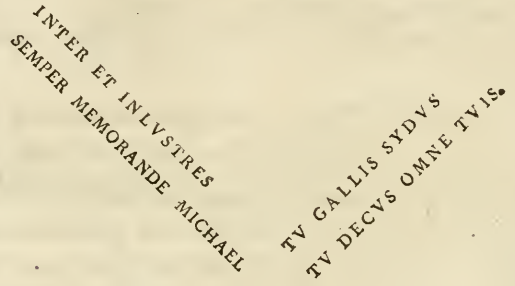

L'autre portrait ne porte ni inscription, ni armoiries. Le personnage y est représenté en pied, devant une table où il y a un livre ouvert, et contre laquelle est appuyée une mandoline; il a l'épée au côté. Au-dessus, on voit un petit tableau de famille, qui, dit-on, représente Michel Nostradamus, sa seconde femme et ses deux enfans (1).

(1) M. de Saint-Vincens a dans son cabinet, à Aix, deux petits tableaux peints sur cuivre, représentant Michel Nostradamus et César son fils. César les a peints tous deux, ainsi que le dit l'inscription qui est autour de son portrait : ils ressemblent parfaitement à ceux que l'on voit à Salon; mais l'un et l'autre ne sont

Pendant que le fanatisme révolutionnaire conservoit avec vénération l'image du prétendu prophète qui avoit prédit à la France sa *régénération* et sa *liberté*, on avoit été forcé de cacher dans une obscure cuisine le buste que la ville de Salon avoit consacré au vainqueur des Anglois dans l'Inde, à l'illustre bailli de Suffren : ce buste a été replacé dans la maison commune; voici l'inscription qui est sur la base (1) :

Pierre-André de Suffren Saint-Tropez, grand'croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, capitaine des vaisseaux du Roi, sort de Brest le 22 mars 1781, sauve le cap de Bonne-Espérance, livre plusieurs combats dans les mers de l'Inde; souvent vainqueur, jamais vaincu, même avec des forces inférieures, fait respecter les armes de la France, protége ses alliés, prend Trinquemale, délivre Gaudeleur; répare, approvisionne ses vaisseaux, sans autre ressource que son

---

figurés qu'à mi-corps. César Nostradamus est, à proprement parler, le premier historien de Provence. Avant lui, Raimond de Soliers et Clapiers-Vauvenargues n'avoient traité que des parties de cette histoire. Il a fait de grandes recherches sous la direction de M. de Peiresc, à qui, dans ses lettres, il donne le titre de *protecteur* et de *Mécène*. Cesar est néanmoins accusé avec raison de manquer de fidélité, sur-tout lorsqu'il s'agit de louer quelques individus dont les familles avoient de l'autorité et du crédit. Son style est très-mauvais; mais il faut en accuser le temps où il a vécu : c'étoit un homme instruit; ses vers avoient de la vogue, quoique nous les trouvions détestables. Louis XIII l'avoit nommé son gentilhomme et son chambellan. Il mourut de la peste en 1629.

(1) Cette inscription a été composée par l'Académie des belles-lettres, sur la demande des officiers municipaux de Salon. *Voyez* les Mémoires de cette Académie, *t. XLV, p. 69.*

génie; rappelé par la paix, arrive à Toulon le 15 mars 1784, reçoit de la nation de justes éloges, du Roi le grade de vice-amiral et le cordon de ses ordres.

La ville de Salon, berceau de ses ancêtres, lui a consacré ce monument.

On a ajouté depuis, sur la plinthe qui est placée entre le buste et la base, l'inscription suivante :

Relevé le 14 brumaire, an XII de la République, la 4.e année du consulat de NAPOLÉON BONAPARTE, *et de la mairie de J.-B.te Artaud, L.s Audran, P.re Moutet, adjoints, et Lieutard, secrétaire général.*

Sur la partie postérieure d'une des moulures, on lit :

FAIT PAR J. J. FOUCOU, SCULPTEUR DU ROI, MDCCLXXXIV.

Un portrait fixa aussi vivement notre attention; on lit au bas :

ADAM DE CRAPONE,
ÉCUYER, NATIF DE SALON,
L'UN DES PLUS GRANDS INGÉNIEURS DE SON SIÈCLE,
ET LE RESTAURATEUR DE SA PATRIE,
PAR LA CONSTRUCTION (EN 1554) DU CANAL
QUI PORTE SON NOM.

Adam de Crapone mérite à jamais l'amour de ses concitoyens et l'estime de la postérité; c'est lui qui le premier a donné à la France l'idée d'ouvrir des canaux : le canal d'irrigation qu'il a creusé en 1554 pour porter dans la Crau les eaux de la Durance, et qu'on appelle aujourd'hui *fosse Crapone*, est pour cette partie de la Provence une source de prospérité : aussi, lorsque

lorsque l'eau qu'il avoit dérivée du fleuve arriva à Salon, on l'y reçut en procession comme un bienfait de la Providence. Un homme actif et ingénieux, animé de l'amour du bien, n'est-il pas aussi une providence pour le pays qui a le bonheur de le posséder! On ne peut contempler sans un sentiment de respect l'image de ce bienfaiteur de l'agriculture et de l'humanité. Cet habile ingénieur n'a pas borné ses services à ce seul ouvrage : il a desséché des marais dans Fréjus, et exécuté à Nice plusieurs travaux; il conçut le premier le projet de la jonction des deux mers par le canal de Languedoc. Malheureusement la faveur de son souverain excita l'envie contre lui, et fut, dit-on, la cause de sa mort : Henri II avoit envoyé Adam de Crapone à Nantes pour démolir une citadelle bâtie sur de mauvais principes; on prétend qu'il fut empoisonné par les premiers entrepreneurs de cette construction (1).

La fosse Crapône prend son eau dans le territoire de la Roque-d'Antheron. Dans son cours, elle se divise en trois principales branches : la première porte ses eaux à Salon, Pélissane, Saint-Chamas, fait tourner le moulin à poudre, et se jette dans la mer; la deuxième va arroser Ayguières, Istres, et se

(1) Paul Lamanon avoit composé une notice sur Adam de Crapone : elle n'a pas été imprimée. L'académie de Marseille devroit proposer, pour sujets de prix, l'éloge de cet habile ingénieur et celui de Floquet.

perd encore dans l'étang d'Istres ; la troisième arrose le territoire d'Arles, traverse le bas-fond du pont de Crau sur un aqueduc de quatre-vingt-dix arches, et se perd dans le Rhône. Ces diverses branches font mouvoir un grand nombre de moulins à huile et à farine.

On voit dans la cour une colonne milliaire qui a été trouvée sur la voie Aurélienne, entre Salon et Moriez, et qu'on a transportée en 1784 dans l'hôtel-de-ville. L'inscription en est devenue illisible depuis qu'elle a été couverte d'une couche de blanc.

J'avois connu à Paris l'infortuné Robert-Paul de Lamanon, qui a péri victime de son ardeur pour les découvertes. Cet intrépide et infatigable naturaliste fut massacré par les sauvages dans l'île Maouna, de l'archipel des Navigateurs (1). Je ne saurois exprimer le plaisir que j'éprouvai à voir son estimable frère, ancien officier de la marine royale, qui, sans avoir le même goût pour les recherches, unit à une ame douce et sensible l'amour de la liberté individuelle, la bonté touchante et la pureté de mœurs de celui dont il pleure tous les jours la perte (2).

(1) *Voyage de* LA PÉROUSE, t. III, p. 247.

(2) *Voyez* sur Paul de Lamanon, son *Éloge*, par M. PONCE, *Magasin encyclopédique*, ann. III, t IV, p. 43 ; la note que j'y ai jointe, p. 51 ; et l'analyse que j'ai donnée, dans le même journal,

Les bustes de Paul de Lamanon, de son compagnon d'infortune J. A. Mongez, et de la Pérouse, leur malheureux capitaine, sont le seul ornement du cabinet modeste de M. de Lamanon : autour sont quelques livres d'agrément et d'utilité, presque tous incomplets ; ce qui prouve l'extrême facilité du propriétaire, qui ne sait rien avoir qu'il ne le partage, et ne peut rien refuser. Les portraits au crayon d'Adam de Crapone et du botaniste Aublet rappellent à la mémoire les services de ces célèbres Salonois. Nous vîmes aussi celui du maréchal-ferrant appelé *Michel*, à qui l'on fit jouer une farce si ridicule (1). Ce que M. de Lamanon possède de plus intéressant, c'est une collection de cailloux et l'herbier de la Crau, formés par son frère.

Le portail de l'église, dédiée à S. Michel, que nous vîmes ensuite, est assez pittoresque, à cause de ses ornemens : je l'ai fait dessiner *pl. LXXI, fig. 12.* Il y a au milieu l'agneau sans tache, avec une

---

du manuscrit de Lamanon, que l'on conserve à la Bibliothèque impériale.

(1) Le prétendu spectre de Nostradamus lui apparut, et lui ordonna d'aller trouver Louis XIV, promettant de lui apparoître encore à Versailles pour lui apprendre ce qu'il devoit dire au roi. L'intendant fit partir Michel, et le spectre tint parole à celui-ci. M. de Barbesieux introduisit secrètement ce visionnaire chez le roi, qui le renvoya avec une exemption de tailles et d'impositions. On n'a jamais pu savoir le secret de cette histoire.

croix au-dessus : c'est peut-être la forme de cette croix qui a fait attribuer la fondation de cette église aux Templiers.

M. de Lamanon nous fit remarquer une paysanne qui possède le talent de faire passablement des vers : elle en a composé plusieurs en l'honneur de notre auguste Empereur.

Salon est très-agréablement situé : le château est sur une colline; la ville est sur la pente et dans la plaine; plusieurs rues sont bordées d'arbres et traversées par une branche du canal de Crapone. Depuis le rigoureux hiver qui a emporté tant d'oliviers, on en a remplacé la culture par celle des mûriers, et le commerce de la soie y est devenu très-considérable. La douceur du climat est remarquable : aussi a-t-on réussi à y naturaliser plusieurs plantes étrangères. On y trouve dans les jardins le jasmin du Cap (1), celui des Açores (2), le tulipier de Virginie (3), le noyer de Ceylan (4), le catalpa (5), plusieurs belles bruyères, plusieurs espèces de sumach (6), et enfin la verveine d'Aublet (7) : le tournesol (8) y croît dans tous les champs incultes.

Nous montâmes sur la terrasse du château, d'où la

---

(1) *Jasminum odoratissimum.*
(2) *Jasminum Azoricum.*
(3) *Liriodendron tulipifera.*
(4) *Justicia adhatoda.*
(5) *Bignonia catalpa.*
(6) *Rhus sumach.*
(7) *Verbena Aublezii.*
(8) *Croton tinctorium.*

vue s'étend sur la Crau : l'étage supérieur étoit autrefois décoré des vues de toutes les villes des environs; ces tableaux sont presque entièrement effacés.

L'examen de la Crau fut l'objet d'une excursion particulière. On donne ce nom à une plaine triangulaire, dont la pointe est vers la mer, et dont la base s'étend de l'est à l'ouest; sa circonférence est d'environ quinze lieues, et son diamètre, d'Arles à Salon, de six lieues et demie. Les bords en sont assez bien cultivés; mais le centre n'est qu'un champ immense couvert de cailloux. Les premiers voyageurs grecs que le commerce attira à l'embouchure du Rhône, remarquèrent cette singularité, et la firent connoître à leurs compatriotes : on ne put penser qu'un pareil amas de cailloux eût été formé sans une cause surnaturelle; et, comme pour tout ce qu'on ne pouvoit expliquer, on eut recours à l'intervention des dieux : les poëtes eurent bientôt assigné une origine à ce phénomène; c'est Eschyle qui nous en a transmis l'antique tradition. Hercule, dit-il (1), après avoir emmené les bœufs de Géryon, s'arrêta sur les rives du Rhône; il y trouva un peuple brave, avec lequel il lui fallut combattre pour la conservation de son troupeau : lorsqu'il eut épuisé ses traits, il alloit être accablé par le nombre, si

(1) Fragment du *Prométhée délié*, rapporté par STRABON, *Geogr.* IV, et par PLINE, III, IV.

Jupiter ne lui eût fourni de nouvelles armes ; le maître des dieux fit pleuvoir autour d'Hercule une grêle de pierres, qui anéantit ses redoutables adversaires. Denys d'Halicarnasse (1) raconte le même fait. Pomponius Méla a enchéri encore sur ce récit, en donnant le nom des deux rois chefs des Liguriens, qu'il appelle *Albion* et *Bergion* (2). Selon Théon (3) et Hygin (4), la constellation nommée *Engonasis*, parce qu'elle figure un archer à genoux qui lance des traits, représente Hercule près d'être accablé dans ce terrible combat.

Cependant les anciens ont aussi cherché une explication physique de ce phénomène. Aristote croyoit que ces pierres provenoient d'une éruption causée par un tremblement de terre, et qu'elles s'étoient réunies dans un endroit creux. Selon Posidonius, elles avoient été rassemblées par les fluctuations d'un lac qui avoit tari subitement (5). Les modernes ont fait aussi de nouvelles conjectures :

---

(1) *Hist.* I, 27. Voici comment BACHAUMONT décrit la Crau :

> La vaste et pierreuse campagne,
> Couverte encor de ces cailloux
> Qu'un prince, revenant d'Espagne,
> Y fit pleuvoir dans son courroux.

(2) POMPONIUS MELA, II, 5.

(3) THEON *in ARATI Phænomena*, V, 75.

(4) HYGIN, *Astronomicon*, II, 6.

(5) STRAB. *loc. citato*.

plusieurs naturalistes, tels que Darluc (1), ont regardé ces cailloux comme un délaissement de la mer: Papon (2) pense qu'ils ont été apportés et rassemblés par la Durance, dont les eaux, après avoir pénétré par le territoire de Lamanon, en suivant la direction du canal de Crapone, ont erré long-temps dans cette plaine; que des secousses, des attérissemens, et d'autres révolutions physiques, ont ensuite détourné la rivière de son cours, et l'ont fixée dans le lit où elle est aujourd'hui. L'inspection des cailloux de la Crau justifie cette opinion : leur forme ronde et polie annonce qu'ils ont été long-temps roulés par les flots; leur poids varie depuis quelques grains jusqu'à cent livres; presque tous sont d'une nature tout-à-fait différente de celle des pierres qu'on trouve dans les montagnes voisines. On y remarque plusieurs espèces de granits, des jaspes rouges et verts, des schorls, des pierres de corne, des serpentines, des pétrosilex, des marbres de toute couleur, et sur-tout beaucoup de variolites semblables à celles que la Durance entraîne dans ses flots (3). L'infatigable Lamanon a mis la chose hors de doute, par l'obstination de ses recherches;

(1) *Histoire naturelle de Provence*, t. I, p. 289.

(2) *Voyage de Provence*, p. 124.

(3) Les Provençaux l'appellent *peiro de la rougno*. M. DE LA TOURRETTE a donné, dans le *Journal de physique*, octobre 1774, une *Dissertation sur la variolite*.

il a remonté jusqu'à la source de toutes les rivières qui se jettent dans la Durance, et a trouvé les carrières de toutes les pierres qu'elle roule avec elle depuis les hautes Alpes jusqu'à son embouchure : ce sont les mêmes que celles qui couvrent la Crau (1).

Les pluies sont plus rares dans la Crau que dans le reste de la Provence. Dans quelques hivers, la neige y tombe en abondance et engloutit les cabanes et les troupeaux; le mistral y souffle souvent avec une telle furie, qu'il renverse les voitures et les chevaux de ceux qui osent alors la traverser (2). La réverbération des rayons du soleil, produite par ces cailloux qui semblent s'imprégner de tous ses feux, y rend les chaleurs de l'été insupportables. En 1773, le thermomètre s'y éleva à deux degrés seulement au-dessous de celui auquel il monte au Sénégal. C'est alors qu'on y remarque un phénomène qui a été observé en Égypte dans les plaines du Nil (3), sur la mer auprès de Palerme (4), et dans d'autres lieux. M. le sénateur Monge lui a donné le nom de *mirage*. Par une illusion d'optique

(1) *Voyez* le manuscrit autographe de ses notes, qui est conservé à la Bibliothèque impériale.

(2) *Voyez* dans le *Journal des Bouches-du-Rhône*, ann. 1806, n.os 47 et 48, un excellent article *sur la Crau*, par M. GÉRARD, secrétaire de la préfecture du département.

(3) MONGE, *Mémoire sur le mirage*; HUMBOLDT, *Ansichten der Natur*. t. I, p. 31, et note 34.

(4) C'est ce qu'on appelle *la fata Morgagna*.

très-curieuse à observer, et que M. Gorse a décrite d'une manière intéressante (1), en avançant vers cette plaine, on croit être près d'un lac ou d'un étang; les arbres, les hauteurs qui l'environnent, y projettent leur ombre; et l'image de ces objets se peint aux yeux trompés de l'observateur, mais avec des formes plus prolongées.

On remarque, dans les parties les plus rapprochées de l'atmosphère, un mouvement très-sensible d'ondulation de vapeurs aériformes, absolument semblable à celui qu'on aperçoit au-dessus d'un réchaud rempli de charbons allumés. Ce mouvement paroît se prolonger jusqu'à une distance d'environ cent cinquante mètres; mais cette apparence dépend de la position où l'on se trouve, de la hauteur du soleil, et de l'étendue de l'horizon. L'œil n'aperçoit, au-delà, qu'une surface blanche ou bleuâtre, qui a, comme l'élément dont elle offre l'aspect, la propriété de mirer ou de réfléchir l'image des objets qui l'entourent. L'illusion est complète : le voyageur altéré qui ne connoîtroit pas les lieux, attiré par ce prestige, dirigeroit ses pas vers cet étang magique; mais ces eaux trompeuses fuiroient devant lui, et, comme Tantale, il les poursuivroit en vain.

Un effet très-singulier, c'est celui que l'on aperçoit lorsqu'on approche de quelque bas-fond occupé

(1) *Mémoires de l'académie de Marseille.*

par un de ces étangs factices. On le voit se rétrécir à mesure qu'on avance ; les eaux semblent s'abaisser. Bientôt la sommité des plantes se montre au-dessus de leur surface ; ce que l'on avoit pris pour un étang, n'offre plus que l'aspect d'un marécage, qui ne paroît enfin se dessécher tout-à-fait que lorsqu'on est parvenu à une cinquantaine de mètres de ses bords.

L'agriculture, dit M. Gérard (1), fait toutes les années des conquêtes sur la partie stérile de la Crau. Le canal de Crapone, qui la traverse de l'est au sud-ouest, dépose sur ses bords un limon précieux. Les eaux qui s'y jettent, couvrent insensiblement ses lisières d'une terre végétale et productive. A mesure que de nouveaux terrains se forment, les habitans s'en emparent, et bientôt la culture les fertilise. Une partie de la Crau a déjà disparu sous une belle végétation. Ses bords présentent le plus riche aspect : ce sont des bois de haute-futaie, des vignobles, de vastes prairies, des arbres à fruit de toutes les espèces, qui terminent et embellissent l'horizon de tous les côtés, et qui rompent l'uniformité de la plaine. Ainsi il ne seroit pas impossible de rendre à l'agriculture cette plaine pierreuse, en y conduisant les eaux de la Durance pour engraisser le sol du limon qu'elle charie, et y former des attérissemens.

(1) *Journal du département des Bouches-du-Rhône*, ann. 1806, n.° 47.

Pour se procurer de l'eau, il faut creuser des puits, qui sont plus ou moins profonds selon qu'ils approchent plus ou moins de la montagne. Au milieu de la plaine, on trouve un petit village appelé *Saint-Martin de Crau*, qui est entouré d'arbres et de champs cultivés : c'est une *oasis*, une espèce d'île dans cet océan de pierres.

Les parties cultivées de la Crau sont propres à faire croître le mûrier, la vigne et l'olivier; le chêne vert du kermès (1) vient dans les parties boisées (2). La terre végétale n'a pourtant guère qu'un pied de profondeur; elle repose sur un lit de poudingue, qui se prolonge sur tout cet arrondissement : les lieux qui paroissent les moins propres à la culture, cachent sous leurs cailloux mouvans des plantes qui font les délices des troupeaux, et qui forment leur nourriture pendant six mois de l'année. Du temps même de Pline, on y conduisoit déjà des troupeaux de lieux très-éloignés, pour leur faire brouter ces herbes

(1) *Ilex coccifera.* Suprà, p. 48.

(2) DARLUC, *Histoire naturelle de la Provence*, I, 360, a donné une Flore de la Crau. Les plantes les plus remarquables sont la soude-salicor *[kali]*, le jasmin jaune *[jasminum fruticans]*, le romarin *[lou roumariou]*, la petite thymelée des Alpes *[daphne cneorum]*, le narcisse de mer *[pancratium maritimum]*, l'asphodèle jaune *[asphodelus fistulosus]*, le ciste la difère de Montpellier *[cistus Monspeliensis]*, la crapaudine *[sideritis Romana]*, le jonthlaspi *[clypeola maritima]*, l'alysse à calyce persistant *[alyssum calycinum]*. Les chasseurs y trouvent en grande quantité une espèce de gélinotte appelée *grandoule* dans le pays.

savoureuses, auxquelles il donne le nom de *thym* (1). Plus de trois cent mille bêtes à laine descendent, aux approches de l'hiver, des montagnes des départemens des Hautes et Basses Alpes, de la Drôme et de l'Isère, pour y chercher une température plus douce, et y paître cette herbe qui rend leur toison plus fine et leur chair plus délicate (2).

La plaine est divisée en plusieurs propriétés, appelées *coussous*, dont les limites sont indiquées par quelques monceaux de cailloux. On construit, dans chaque *coussou*, une cabane de roseaux pour abriter les bergers, et une étable, couverte de même, pour renfermer les ânes qui sont destinés à suivre chaque troupeau.

Un berger arrive des Alpes vers la fin de septembre, conduisant, avec le secours d'un gardien, une troupe d'ânes nommée *la poutrayou*, qui sert à porter tout le bagage : il fait aussitôt la provision de bois, raccommode les claies et met tout en ordre

(1) *Thymis quidem etiam lapideos campos in provincia Narbonensi refertos scimus; hoc penè solo reditu, è longinquis regionibus pecudum millibus convenientibus, ut vescantur.* XXI, 10. Ce thym est celui qu'on appelle en Provence *le farigoule [thymus capitatus]*; il donne un excellent goût à la chair des moutons.

(2) Tout ce que je dirai sur les troupeaux *transhumans* d'Arles, est extrait d'un excellent mémoire de M. CAPEAU, inséré par DARLUC dans son *Histoire naturelle de Provence*, I, 319, et répété par M. LASTEYRIE, *Traité des bêtes à laine d'Espagne*, chap. XII, p. 205.

pour recevoir le troupeau ; les *anongés*, c'est-à-dire, les agneaux d'un an, les moutons et les chèvres, arrivent au commencement de novembre, et les brebis à la fin du mois.

Quand le troupeau est entièrement réuni au *coussou*, on forme trois divisions des bêtes qui doivent être vendues. On fait parquer le troupeau pendant la nuit dans des enceintes formées de claies, et tous les deux jours on change cette clôture ambulante. Les bergers mènent une vie rude et solitaire, n'ayant d'autre abri qu'une claie garnie de roseaux, couchant dans une espèce de panier couvert d'une peau de mouton, et enveloppés d'un cadis par-dessus lequel ils mettent une chape encore plus épaisse. Ils quittent leur cabane pour préparer une soupe qui n'est autre chose que du pain bis trempé dans de l'eau bouillante avec de l'huile et du sel ; ils garnissent leur panetière du pain qui leur est nécessaire jusqu'au souper, remplissent leur flacon d'un vin vert et grossier mêlé avec de l'eau, et retournent au parc, où, dès la pointe du jour, ils s'occupent à soigner les bêtes malades et à faire téter les agneaux que les mères ont abandonnés pendant la nuit. Au lever du soleil, chacun conduit dans le *coussou* qui lui est assigné la portion du troupeau confiée à sa garde, sans communiquer, jusqu'au soir, avec les autres bergers ; au soleil couchant, ils ramènent les troupeaux au parc, passent à la cabane, où ils trouvent

de nouveaux travaux et un souper aussi frugal qu'a été leur dîner; et ils retournent ensuite se coucher au parc. Les chiens, qui sont d'une race originaire des montagnes, ne quittent point le troupeau, et ne doivent jamais entrer dans les cabanes.

Au mois de mars, toujours un vendredi, et surtout le vendredi saint s'il arrive dans ce mois, on cisaille les oreilles des agneaux d'une manière convenue pour chaque propriétaire, et après la tonte on leur applique sur le côté droit un signe particulier avec de la poix fondue, ou, ce qui vaut beaucoup mieux, on les marque sur le nez avec un fer rouge : on coupe la queue aux femelles au-dessus du jarret, parce qu'autrement elle traîneroit dans les ordures et s'imbiberoit d'urine. On se dispose ensuite au voyage des Alpes.

Lorsque plusieurs particuliers mêlent ensemble leurs troupeaux, ces associations s'appellent *compagnes;* on réunit ainsi quelquefois depuis vingt jusqu'à quarante mille bêtes. Les *bailes* ou bergers en chef de chaque troupeau élisent un *baile* général, appelé aussi *baile comptable*, qui est chargé de la dépense; son second, appelé *l'escrivan*, tient les livres : tous les *bailes* se rassemblent en conseil général pour donner des avis dans les cas importans.

Chaque troupeau particulier, appelé *escabouet*, est composé de deux mille brebis, qui sont conduites par six hommes et deux chiens. Tous les

troupeaux ne suivent pas le même chemin, afin de trouver plus facilement de quoi subsister ; ou s'ils doivent faire route ensemble, ils marchent à une grande distance les uns des autres : les chemins tracés pour eux en Provence s'appellent *drayes* ou *carraires* (1). Les *menouns*, c'est ainsi qu'on appelle les boucs, marchent fièrement à la tête, ayant au cou de grosses sonnettes ; les chèvres suivent ; les moutons et les beliers s'acheminent après. La prudence des boucs préserve le reste du troupeau des dangers que pourroit avoir sa pétulance : s'il faut franchir un ravin, traverser un ruisseau, passer une riviere à gué, ils s'arrêtent jusqu'à ce que le berger ait donné un nouveau commandement ; mais aussitôt ils avancent avec ardeur, et sont bientôt suivis par les timides animaux, que le courage de leurs guides ranime et entraîne. Le *baile* général et ses compagnons conduisent les ânes, qui marchent, au nombre de plusieurs centaines, au milieu des *escabouets*. Le quartier-général se nomme *la robbe :* c'est de là qu'émanent les ordres pour régler la marche, les haltes, les campemens et les séjours ; c'est là que se rassemblent les provisions ; c'est là qu'on distribue la nourriture que chaque berger doit porter avec soi. Si le baile

(1) Il seroit à desirer que le Gouvernement fît remettre en vigueur le réglement du parlement de Provence, du 21 juillet 1783, sur la largeur des *carraires ;* il éviteroit bien des contestations.

général ne se croit pas assez instruit par ses lieutenans, il se porte lui-même sur les lieux où il juge sa présence nécessaire : il veille à tout, et fait observer une exacte discipline.

Pendant vingt à trente jours que dure cette marche, les bergers ne s'arrêtent nulle part. La nuit on resserre le troupeau ; les chiens sont placés dans les endroits les plus nécessaires pour le défendre des loups ; les bergers font la ronde pour s'assurer qu'il n'y a rien à craindre.

Il y a, sur la route, des *relarguiers* ou petits cantons dans lesquels on peut, pour un prix convenu, faire paître les troupeaux. Lorsqu'on est obligé de s'arrêter, le baile général doit s'occuper de les obtenir, prévenir les dégâts que le bétail peut occasionner, et dédommager les propriétaires de ceux qu'il a causés.

Arrivés à la montagne, les bailes s'établissent dans une cabane ; chaque berger s'arrête dans le quartier qu'il doit occuper. Les communications sont souvent si difficiles, que les bergers d'une même campagne ne se voient pas pendant tout un été. Le pain et le lait de chèvre sont leur unique nourriture ; on ne leur donne pas de vin tant qu'ils sont aux montagnes. Pendant qu'ils font paître leur troupeau, ils se placent sur une éminence d'où ils peuvent tout observer, et s'occupent de quelque ouvrage manuel, ou bien ils s'amusent à tirer des sons perçans d'un

aigre

aigre sifflet. Les bailes font, avec le lait des brebis, des fromages qu'ils vendent; et ils passent ainsi le temps jusqu'à l'époque du départ, qui s'exécute toujours de même.

Cette manière de vivre est bien différente de celle des bergers de Fontenelle, et même des bergers de Virgile et de Théocrite. Ceux-ci chantoient des vers bucoliques sur une flûte harmonieuse, se livroient des combats de poésie et de musique, dont les prix étoient des vases d'un ouvrage délicat; l'amour mêloit ses plaisirs aux charmes que procure la vie champêtre sous un ciel délicieux: les bergers de la Crau et de la Camargue voient s'écouler la moitié de leurs jours dans de vastes déserts ou sur les montagnes, au milieu de leurs troupeaux, bravant la rigueur des frimas et affrontant les orages; uniquement occupés de leurs travaux, ils méprisent notre luxe et nos frivolités; la nature les récompense par l'exemption des maladies qui sont la suite de la mollesse et du libertinage. Le genre de vie qu'ils mènent, et qui nous paroît si rigoureux, les attache tellement, qu'ils ne peuvent plus le quitter: le riant aspect des pays qu'ils traversent deux fois dans l'année, un climat tempéré, des fruits délicieux, ne sauroient les tenter; il leur tarde d'arriver dans leurs âpres déserts pour y vivre avec leurs troupeaux. Ces hommes de la nature méritent l'estime qui est due à l'utilité des services, à la simplicité des mœurs, et à la constance du caractère.

La Crau, le Trebon, et le Plan du Bourg, ont, comme nous l'avons vu, des marais, dont le desséchement avoit été entrepris, en 1645, avec un grand succès, par un Hollandois appelé *Jean Van-Enz*. Il y fit de profondes coupures, et dériva les eaux dans un large canal qu'on appelle *la Roubine;* les marais disparurent insensiblement. Mais la révocation de l'édit de Nantes chassa les Hollandois d'Arles, et de nouvelles inondations ont reproduit les mêmes maux; la grande roubine et les canaux ont été comblés, et les marais sont devenus plus fangeux, plus infects et plus meurtriers qu'ils ne l'étoient auparavant : ces maux se sont encore accrus depuis la révolution, et pourront devenir sans remède, si l'on ne se hâte de faire les travaux qu'ils ont rendus nécessaires.

A peu de distance de Salon, est Pélissane, qu'on a voulu, sans autorité, regarder comme l'ancienne *Pissavis*. C'est un gros bourg, entouré de belles campagnes, où le canal de Crapone porte la fertilité : il est le berceau de la famille de Forbin, et MM. Jaubert et Esmenard y ont pris naissance. A peine un étranger arrive-t-il dans ce lieu, que son oreille est agréablement frappée par le bruit d'un concert exécuté avec des instrumens d'un genre particulier : ce sont deux petits tambours, d'une forme agréable, accordés à la tierce mineure, que l'on frappe avec des baguettes; ils rendent un

son doux et légèrement retentissant, qui forme un accompagnement continu aux airs joués par un fifre : le tout est soutenu par un jeu de petites cymbales, avec lesquelles on marque la mesure (1). Trois hommes et un enfant concourent à cette champêtre symphonie ; ils donnent des aubades et des sérénades, et vont jouer, à la fin des repas, dans les maisons où il y a des noces ou quelque autre sujet de fête (2).

On fait usage à Pélissane de ces instrumens depuis un temps immémorial, et il y a une famille de laboureurs qui de père en fils est en possession de former ce petit chœur de musique. On trouve aussi de pareils instrumens à Berre, à Marignane, à Pertuis, quelquefois à Marseille et à Aix, dans le temps de la fameuse procession.

---

(1) Ces instrumens sont réunis en trophée de musique *pl. LXXI, fig. 13.*

(2) On préfère toujours, pour la danse, la vivacité du tambourin, qui accompagne le galoubet.

CHAPITRE CIV.

EYGUIÈRES. — CAVAILLON. — Arc. — Ingilran. — Cabassole. — Jardins. — Utriculaires. — L'ISLE. — Hôtel de Laure et de Pétrarque. — Route de Vaucluse. — La Sorgue. — SAUMANE. — VAUCLUSE. — Jardin de Pétrarque. — *Nobilis Orge.* — Ruines appelées *le château de Pétrarque.* — Chemin de la source. — Cascades. — La Fontaine. — Inscriptions. — Productions naturelles. — Retour à l'Isle.

NOUS ne pûmes encore trouver, pour nous rendre de Salon à Orgon, qu'un *carretton :* nous suivîmes les bords de la partie cultivée de la Crau ; et nous traversâmes *Eyguières* (1), patrie de la maison de Sade, dont étoit Hugues, mari de la belle Laure. C'est la contrée la plus pauvre du département ; son territoire, jadis couvert d'oliviers, a été ruiné par la gelée, qui les a fait périr. Heureusement le canal des Alpines et celui de Crapone le traversent, et y favorisent la culture des légumes et des fruits d'été : le mûrier y est assez abondant.

Nous quittâmes avec regret, à Orgon, M. Pierre Véran, qui nous avoit donné tant de témoignages de zèle et d'amitié dans cette excursion : il retourna

(1) *Castrum de Aigueria.* Voyez tome III, page 521.

à Marseille, et je louai à la poste un cabriolet pour nous conduire à Carpentras.

Nous repassâmes la Durance (1) et rentrâmes dans le département de Vaucluse. Bientôt nous eûmes gagné *Cavaillon* (2), ancienne ville latine et colonie romaine, dans le territoire des *Cavares*. On en conserve des médailles, qui ont été frappées pour les triumvirs Lépide et Antoine (3), et on y a trouvé des pavés de marbre, des fragmens de statues, et différens monumens. Nous nous hâtâmes d'aller voir les restes de l'arc dont Montfaucon a donné la gravure (4), et qui prouve que les Romains avoient décoré cette ville d'édifices importans. L'évêché, auquel il appartenoit, a été détruit; mais l'arc *(pl. LXXI, fig. 14)* subsiste à l'entrée d'une cave, dans une cour, dont le terrain a été tellement embarrassé, qu'on ne voit plus que le sommet de la voûte. Les Victoires qui décorent les deux côtés du cintre, sont encore bien conservées; elles tiennent une palme dans une main et une couronne dans l'autre. Une vigne et des figuiers couvroient les ornemens qui sont au-dessus, et nous empêchèrent de les bien distinguer : mais nous nous gardâmes de nous en plaindre; leur ombre protectrice, en les dérobant à la vue, les

(1) Tome II, page 183.
(2) *Cabellio.* PLIN. *Hist. natur.* III, 4.
(3) *Catalogue de* MIONNET, 67.
(4) D'après le dessin de MIGNARD.

a peut-être préservés de la destruction. Le plus beau côté de cet arc est dans la maison du curé; l'autre, dans la partie du terrain de l'évêché qui a été achetée par M. Jouve (1). Il seroit téméraire de vouloir déterminer l'époque à laquelle il a été élevé. Menard (2) pense que ce fut en l'honneur de Constantin, pendant son séjour à Arles. Cette conjecture n'est pas plus probable que les autres; cependant, d'après le style des ornemens qui décorent l'attique, on peut présumer que ce monument est postérieur au règne des Antonins.

L'église, dédiée à S. Véran, est fort ancienne. Ingilran, un de ses plus anciens évêques, avoit deux enfans de sa femme Adalgrède (3). Étienne de

(1) Le maire de Cavaillon, à qui nous nous adressâmes, et qui eut la bonté de nous conduire, connoissoit à peine l'existence de cet arc, et croyoit qu'il avoit été acquis par le nouveau propriétaire de l'évêché : il fut surpris d'apprendre que les monumens antiques ne peuvent être aliénés, et que les magistrats des villes doivent, dans le cas de vente d'un édifice qui renferme des monumens, commencer par en faire la réserve et en instruire le ministre. Heureusement la plus belle façade de cet arc appartient à la maison curiale, et il sera conservé. Ceci prouve cependant qu'il seroit nécessaire de rappeler aux maires des différentes communes les devoirs qu'ils ont à remplir pour la conservation des précieux restes de l'antiquité.

(2) *Mémoires de l'Académie des belles-lettres*, t. XXXII, p. 757.

(3) Ingilran, évêque de Cavaillon, et sa femme Adalgrède *(fidelis sua)*, donnèrent au monastère de Saint-Victor, en 1015, l'église de Sainte-Perpétue. Cet évêque avoit des enfans, nommés

Cabassole, ami de Pétrarque, a été aussi un des bienfaiteurs des lettres : il fonda la bibliothèque du chapitre (1).

La ville est mal bâtie ; les rues en sont étroites, sales et infectées par les émanations du fumier dont

---

episcopales, qui disputèrent la succession de leur père au monastère de Saint-Victor, et lui en firent eux-mêmes des donations : ces donations sont souscrites par leur mère Adalgrède; elles portent sur des biens sis à Brignolles. Elles ont été faites vers 1015. *Voyez* Cartulaire de M. DE SAINT-VINCENS, n.° 45.

(1) Donation faite par le savant Cabassole, évêque de Cavaillon, en 1367, confirmée en 1369, et enregistrée, après sa mort, à la demande du chapitre de Cavaillon, par un notaire. Ce prélat donne à son église un grand nombre de livres, parmi lesquels on voit ses sermons, ses ouvrages, ceux de S. Grégoire, de S. Thomas, de S. Augustin, de S. Cyprien, pour occuper les chanoines et les clercs dans les intervalles des offices. Il prend des mesures pour l'entretien de la bibliothèque et du bibliothécaire, et veut que tous les livres soient enchaînés pour qu'on ne les transporte pas. Il donne encore une grande quantité d'ornemens de toute sorte d'étoffes, et des tapis, à la cathédrale et à diverses chapelles, où il fonde des chapelains, moyennant 500 florins d'or fin de Florence; il prend des précautions pour que ces ornemens ne servent qu'aux usages qu'il indique, veut que tous les jours on prie Dieu pour lui, que l'on dise les oraisons de S. Martin et de S. Véran, et donne les formules des collectes et des postcommunions. *Voyez* Cartulaire de M. DE SAINT-VINCENS, n.° 111.

Testament du même, fait à Pérouse en 1372. Il lègue ses livres et ornemens à ses parens, veut être enterré à Bonpas, &c. *Ibid.* n.° 112.

Ce cartulaire, qui m'a été confié par M. de Saint-Vincens, contient beaucoup d'autres actes très-curieux.

elles sont couvertes; il y a un très-grand nombre de familles juives, dont la manière de vivre ne contribue pas à ramener la propreté : mais les dehors sont extrêmement agréables; la campagne est riche de culture; l'industrie des habitans y fait croître des légumes de toute espèce, qui jouissent, dans les villes voisines, d'une grande réputation. Les melons y sont délicieux : plusieurs végétaux utiles dans les arts, tels que le sumac (1), la garance (2), le safran (3) et le chardon à bonnetier (4), y sont d'un excellent produit. Les fabriques de soie sont nombreuses, et le commerce de cet arrondissement est très-considérable. Le *canal d'Oppède*, qui est dérivé de la Durance, arrose les campagnes et fait tourner les moulins. Ce territoire, abrité des vents d'ouest par une haute montagne, seroit trop favorisé de la nature, s'il n'avoit toujours à redouter le dangereux voisinage de la Durance, qui ravage souvent en un moment les plus beaux jardins et les champs les mieux cultivés. Cavaillon possédoit autrefois un port qui n'existe plus, un collége d'utriculaires, c'est-à-dire, de bateliers qui construisoient des barques ou des ponts avec des peaux d'animaux enflées, et, pour un prix convenu, faisoient passer la Durance, et

(1) *Rhus sumach.*
(2) *Rubia tinctorum sativa.*
(3) *Crocus sativus.*
(4) *Dipsacus fullonum.*

facilitoient ainsi la communication entre les Marseillois et les Cavares. M. de Calvet a donné au cabinet de la Bibliothèque impériale un monument très-ancien : c'est une espèce de tessère ou de médaille de bronze, comme en portent aujourd'hui, à leur boutonnière, les charbonniers et les colporteurs de Paris. On y voit, d'un côté, une outre ; et, de l'autre, cette inscription :

COLLEG*ium* UTRI*clariorum* CAB*elli*
censium L*ucius* VALER*ius* SUCCES*sus.*

Collége des utriculaires de Cavaillon, L. Valérius Successus.

C'est le nom de l'utriculaire qui portoit cette tessère (1).

Le chemin qui conduit de Cavaillon à l'Isle, est bordé de mûriers et de fossés pleins d'une eau courante qui rafraîchit l'air; les voyageurs y sont presque toujours à l'ombre. Les eaux vives et pures de la Sorgue (2), qui entourent la ville et les belles allées d'arbres plantées sur les bords de cette rivière, forment un coup-d'œil vraiment ravissant : la porte gothique de

(1) CALVET, *Dissertation sur un monument singulier des utriculaires de Cavaillon*, 1766, in-8.°

(2) STRABON, IV, I, 1, la nomme *Sulga*. Après avoir animé plusieurs fabriques et porté la fertilité dans la campagne, elle se jette dans le Rhône auprès d'un village qui en a reçu son nom.

la ville ajoute encore à l'effet pittoresque de ce lieu, qui semble être un de ceux dont on lit la description dans les contes de fées et les romans de chevalerie. Mais que l'ame qui s'abandonne à une douce rêverie, est bientôt tristement détrompée ! Dès que l'on a franchi cette porte, à peine ose-t-on pénétrer dans la principale rue; on est repoussé par l'odeur fétide qui s'en exhale; et personne ne veut s'engager dans ce dégoûtant labyrinthe, qui paroît être le séjour du dieu Sterculius : aussi les voyageurs n'entrent-ils jamais dans ce cloaque infect (1); ils s'arrêtent, en dehors, dans une auberge propre et élégante, appelée l'*hôtel de Laure et de Pétrarque.*

L'aubergiste ne pouvoit mieux faire que de mettre sa maison sous la protection de ces deux noms si chers aux belles, aux amans et aux poëtes. Il n'est personne dans les environs qui ne fasse, au moins une fois dans sa vie, le pélerinage de Vaucluse; et aucun étranger ne peut séjourner à Avignon ou à Carpentras, sans aller inscrire son nom sur les rochers qui environnent la fontaine. Voltaire n'oublie point

(1) Cette ville si sale et si maussade est assez peuplée; se dehors enchanteurs et le voisinage de la Sorgue en rendent le séjour commode et même agréable. Il y a beaucoup de fabriques de soie. Les Juifs composent plus du tiers de sa population. L'église est un grand édifice, surchargé intérieurement d'ornemens et de dorure. On y remarque le tableau des *quatre docteurs*, peint par MIGNARD.

ce lieu si renommé, dans l'énumération de ceux qu'il fait parcourir à l'Amour et à son aimable cortége, lorsque ce dieu, quittant les bords fortunés de l'antique Idalie, dirige son vol vers les campagnes d'Ivry :

> Dans les champs de Provence, il vole vers Vaucluse,
> Asile encor plus doux, lieux où, dans ses beaux jours,
> Pétrarque soupira ses vers et ses amours (1).

L'agrément de la promenade engage beaucoup de personnes d'Avignon à répéter souvent cette partie de plaisir : le chemin n'est que de quatre heures; il passe par une plaine riante, arrosée par une multitude de rigoles dérivées de la Sorgue, et bordées de peupliers, de trembles et de cyprès. Aussitôt après avoir passé la Durance, on se trouve à Cavaillon. La route est par-tout facile et agréable : aussi il n'y a pas de jour que l'auberge de Laure et de Pétrarque ne réunisse plusieurs compagnies. Les portraits des deux amans, copiés d'après d'anciennes peintures, sont sur l'enseigne ; et leurs bustes, placés dans chaque chambre, préparent l'ame aux impressions qu'elle doit recevoir. Dès la petite pointe du jour, nous étions en route, pleins d'impatience de voir un lieu qui a été tant de fois décrit et célébré (2).

(1) VOLTAIRE, *Henriade*, IX.

(2) Paul LAMANON a donné, en 1784, le *prospectus* d'une *Histoire naturelle de la fontaine de Vaucluse;* mais cet ouvrage n'a pas été publié. Outre les divers Voyages en Provence, on peut consulter : *Brief des Herrn* GIRTANNER *an Herrn Professor* FISCHER

Une heure après notre départ, nous nous retrouvâmes près de la Sorgue, qui serpente entre deux collines que des arbres d'un beau vert décorent et que la vigne enrichit : cette rivière y roule ses eaux bleuâtres entre des saules et des peupliers, et à travers de riantes prairies. On aperçoit le château de *Saumane*, qui appartenoit à la famille de Sade. Le chemin tourne subitement dans la vallée où il est tracé : on voit à droite le village de Vaucluse, et un pont qui y conduit : quelques cascades, et un moulin à papier, dont le bruit se mêle au murmure des eaux, ajoutent à l'effet de cet agréable paysage.

---

in Gœttingen, welcher die Quelle von Vaucluse beschreibt, in der Berliner Monatsschrift, November 1788; — *Zweyter Brief in eben derselben Monatsschrift*, 1789; — *Vies de Pétrarque et de Laure*, et *Description de la fontaine de Vaucluse*, Paris, 1803, avec une détestable gravure; — *Description de la fontaine de Vaucluse*, par M. GUÉRIN; Avignon, 1804, in-12; — *Pétrarque à Vaucluse*, par M. l'abbé ARNAVON; Paris, 1804, in-8.°; — *Retour de la fontaine de Vaucluse*, par le même; Avignon, 1805, in-8.° — *Les Soupers de Vaucluse*, 3 vol. in-8.°, sont un roman dialogué, qui n'a de commun avec la fontaine que le nom. M. DE FAUJAS prépare un grand ouvrage, où il rassemblera les vues des différens sites de Vaucluse, les portraits de Pétrarque et de Laure, et les divers monumens qui leur ont été consacrés : le nom de son savant auteur doit faire attendre cette nouvelle production avec impatience.

M.me DESHOULIÈRES, VOLTAIRE, LE FRANC DE POMPIGNAN, ROUCHER, M.me VERDIER, M. DELILLE, ont consacré des vers à la fontaine de Vaucluse; la description de LE FRANC est la plus exacte.

On entre dans le village par une voûte obscure taillée dans le roc : ce n'est qu'un chétif hameau, composé tout au plus de vingt à trente maisons, parmi lesquelles la papeterie est la seule qui ait quelque apparence (1). Les environs en sont aussi tristes que les bords de la Sorgue sont rians et animés. On remarque, dans la maçonnerie de l'église, des têtes d'animaux et de monstres, qui font voir que ces matériaux ont appartenu à quelque édifice plus ancien, et probablement du Xe au XVe siècle.

Dès qu'on arrive, les enfans du village offrent de conduire les voyageurs à la fontaine, et se battent pour obtenir une préférence qui est presque toujours le prix du vainqueur.

Il y a à gauche de cette fontaine, dans le rocher, une grotte naturelle, dont on a profité pour faire un cellier : on présume que c'est ce réduit impénétrable au soleil dont Pétrarque parle avec enthousiasme. On voit, dans les champs qui l'avoisinent, quelques lauriers, que l'on prétend avoir succédé à ceux que le poëte y avoit plantés; et ce lieu pittoresque est encore connu des habitans de Vaucluse sous le nom

(1) Les eaux de la Sorgue contribuent beaucoup à la blancheur du papier. Cette manufacture donne de l'occupation à tous les enfans, aux femmes du village, et aux hommes qui ne peuvent travailler aux champs. La couleur brillante des taffetas d'Avignon est due aux eaux de la Sorgue, dont un bras traverse cette ville.

de *Jardin de Pétrarque.* On sait que ce poëte en avoit deux : l'un, sur les bords de la Sorgue, et qu'il appeloit *le Parnasse transalpin*, parce qu'il étoit propre à l'étude et consacré à Apollon ; c'est le terrain qu'il choisit, après avoir vainement défendu contre les Nymphes de la Sorgue celui qu'il occupoit d'abord (1), et qui est probablement le même dont il est ici question : l'autre étoit près de sa maison, entre le village et le château ; cette maison n'étoit d'abord qu'un manoir de paysan, qu'il fit rebâtir pour la rendre plus agréable. Les habitans de Vaucluse n'ont pas su respecter ce temple des Muses, qui seroit devenu pour eux celui de Plutus, par les offrandes qu'on y auroit portées ; il n'en reste plus la moindre trace.

Presque tous les poëtes qui ont chanté Vaucluse, nous ont représenté Laure et Pétrarque n'y vivant que pour eux, et embrasés de tous les feux de l'amour : mais Pétrarque ne s'y retira que pour éteindre la passion qui le consumoit, et il n'y vit jamais Laure. Il n'y alloit d'abord que pour se distraire, et il y fixa son séjour en 1337. Un paysan, sa rustique compagne, et un chien, étoient les seuls êtres dont il fût entouré ; il n'avoit d'autre société que ses livres, d'autres consolateurs que les Muses ;

(1) Il raconte lui-même, *Epist. I, III*, ce qu'il appelle sa *guerre contre les Naïades.*

il vivoit des poissons qu'il aimoit à pêcher ; les figues, les noix et les amandes faisoient les délices de sa table; il étoit vêtu comme un berger; il ne prenoit, au bas de ses lettres, d'autre titre que celui de *l'Hermite des bords de la Sorgue.* La méditation et la solitude échauffèrent son génie; ce fut là qu'il composa son *Livre de l'une et l'autre fortune,* les *Fastes de Rome,* le *poëme sur Scipion,* l'*Éloge de la vie solitaire,* et son *Traité de la vie monastique.* Toutes les lettres qu'il écrivit alors, sont pleines de descriptions des charmes qu'il goûtoit dans sa retraite, qu'il préféroit au séjour des grandes villes (1). Il pressentoit que la fontaine de Vaucluse, déjà célèbre parmi les beautés de la nature (2), le deviendroit encore davantage après lui avoir offert un abri contre le mal qui le poursuivoit; et ce noble pressentiment a été justifié par les hommages de la postérité (3).

Sur la pointe du rocher qui est le plus près du village, on voit quelques ruines, que l'on montre aux étrangers comme le *château de Pétrarque;* mais on

(1) *En naturæ meæ locus aptissimus, quem, si dabitur, magnis urbibus prælaturus sum.*

(2) *Qui per se olim notus, meo longo postmodum incolatu meisque carminibus notior.* PETRARCH. *Epist.* III, 1.

(3) Il est certain que le site de la fontaine de Vaucluse a dû être remarqué et célébré depuis long-temps : c'est pourquoi Pétrarque dit qu'il est *per se olim notus.* M. GUÉRIN veut que ce soit la fontaine de la Narbonnoise que Pline appelle *Nobilis Orge;* ce n'est qu'une conjecture, qui a cependant quelque probabilité.

croit que ce château étoit celui des évêques de Cavaillon, seigneurs de Vaucluse : un des plus célèbres, le cardinal Philippe de Cabassole, si cher à Pétrarque, venoit y jouir de la conversation d'un ami qu'il aimoit tendrement.

Il ne faut qu'un quart d'heure pour arriver du village à la source. Dès qu'on a passé le pont, la vallée devient si étroite, que le lit de la Sorgue l'occupe presque toute entière ; trois personnes peuvent à peine passer de front dans le sentier étroit et sinueux qu'on a pratiqué entre cette rivière et les rochers escarpés et sauvages qui la bordent. La vigne, l'olivier et la belle végétation disparoissent. On voit, à travers les eaux rapides et transparentes, le rubanier rameux (1), l'épi d'eau (2), la berle ou ache d'eau (3), la fontinale d'un vert obscur (4), et l'hedwige aquatique (5). Dans les lieux où la chute et la vîtesse du courant empêchent de distinguer les plantes aquatiques, on croiroit que la Sorgue roule sur un lit d'émeraudes (6). Plus on approche de la source, plus la riviere devient rapide et bruyante : les eaux,

(1) *Sparganium erectum.*

(2) *Potamogeton augustifolium.*

(3) *Sium latifolium*, et aussi l'*augustifolium* et le *nodosum.*

(4) *Fontinalis antipyretica minor.*

(5) *Hedwigia aquatica.*

(6) *Sorgia surgit ibi, querulis placidissimus undis*
Alveus, ut viridis vitreo tegit amne smaragdos
Hic mihi..... PETRARCH. III, 1.

brisées

brisées contre les rochers, jaillissent en une écume si blanche, qu'elles paroissent couvertes de neige; mais bientôt elles reprennent la pureté du cristal. Lorsque la fontaine est entièrement pleine, l'onde retombe avec fracas, et forme plusieurs cascades d'un très-bel effet; mais, quand les eaux sont basses, elles ne dérobent plus à l'œil ces roches noirâtres, et le site a moins d'intérêt. Plusieurs sources traversent le sentier, et vont joindre leurs eaux à celles de la rivière.

En s'enfonçant plus loin, la gorge devient encore plus étroite, et se ferme enfin en demi-cercle autour de la fontaine : les rochers paroissent très-rapides sur la gauche, inaccessibles vers la droite, et s'élèvent dans le fond en un mur vertical qui a plus de cent toises de hauteur (1). Il paroît impossible de sortir de ce lieu sans revenir sur ses pas, et c'est ce qui lui a fait donner le nom de *Vaucluse* (2). Les cascades écumeuses et bruyantes, les blocs énormes qui semblent suspendus, et dont les débris ont roulé jusque dans le lit de la Sorgue, les aiguilles, les

(1) Selon M. Guérin, cette hauteur est de 116 toises. Le 29 avril 1804, trois jeunes gens ont gravi ce mur, et sont descendus par le revers de la montagne, en se suspendant par des mouchoirs noués et s'accrochant aux rochers, au risque de se tuer en tombant, ou de rouler dans les sources de la fontaine, et d'y être engloutis pour toujours.

(2) *Vallis clausa*, *Val chiusa*; c'est-à-dire, *vallon fermé*.

espèces de tours, le vieux château, forment un ensemble tout-à-fait singulier et pittoresque.

Le rocher perpendiculaire qui entoure le bassin de Vaucluse, est tout entier de pierres calcaires communes. On trouve à son sommet la *silicalce* et une espèce de grès combiné avec le calcaire.

La source sort d'un bassin conique creusé par la nature, au pied même du rocher : quand les eaux sont basses, elles paroissent s'échapper du fond du réservoir par des ouvertures souterraines, et elles se répandent au dehors, à des distances inégales, sur des roches couvertes de mousses. On peut descendre dans l'intérieur de ce réservoir ; mais il faut beaucoup d'adresse et de précaution, parce que les pierres sont toujours rendues glissantes par l'humidité. On pénètre dans une grotte latérale, dont l'entrée est tapissée d'un *byssus* rougeâtre (1), qui y répand une douce odeur de violette : on y trouve des cristaux de spath calcaire et des stalactites tubéreuses (2). On pourroit croire que cette grotte est le séjour de la Nymphe de la fontaine; mais on supposeroit plutôt que cette Nymphe habite l'antre frais, tapissé de lierre, de mousses et de fougères aquatiques, qui a aussi été creusé par la nature à la base du rocher : c'est là que Pétrarque alloit s'enfoncer

(1) *Byssus jolithus.* L.

(2) GUÉRIN, *Description de Vaucluse*, 12.

pendant la nuit, pour tâcher d'y calmer l'inquiétude de son ame. Quand les eaux sont hautes, elles remplissent entièrement cet antre, et nous pûmes à peine en distinguer l'entrée. Des fentes du rocher où il est creusé, sortent les tiges incanes du *verbascum*, des giroflées jaunes, des guèdes dorées et des valérianes rouges. Auprès, végète un vieux figuier que deux siècles et demi ont déjà respecté; les eaux viennent en baigner le pied dans les plus grandes crues. On lit sur le rocher, cette inscription, en grands caractères bien tracés :

SVPER INGENTEM SOLITVS FONS CRESCERE CONCHAM
OCTOGINTA OCTO PALMAS DECRESCERE VISVS
XXIII MART. ANI MDCLXXXIII
FRANCISCVS NICOLINVS AVEN. CVI CVRA GVBERNI EST
DECREMENTVM INTVS VENTVRA IN SÆCLA NOTAVIT.
PET. ANT. ARNALDVS CECINIT.

Ces vers ont été gravés par les ordres du vice-légat Nicolini, qui a voulu marquer l'époque à laquelle les eaux de la fontaine s'abaissèrent beaucoup : leur surface n'avoit que trois toises quatre pieds et demi de diamètre. On grava dans le bassin même, au-dessus de cette surface, cette autre inscription :

M. DC. LXXXIII DIE XXIII MART.
ABBATE NICOLINO PROLEGAT. AVEN.
QVATVOR PALMIS INFERIVS DESCENDIT.

L'eau de la fontaine est limpide, sans saveur particulière, et d'une excellente qualité : sa température moyenne est de 10,65 au thermomètre de Réaumur ; sa variation annuelle est de 0,60 : c'est dans le mois d'avril que sa température baisse le plus, et dans le mois de septembre qu'elle s'élève davantage.

Les rochers sont couverts des noms des personnes qui ont visité ce lieu célèbre ; nous nous amusâmes à prendre ceux qui nous étoient connus. Je voulois rapporter des plantes cueillies à la fontaine de Vaucluse : mais les espèces qu'on peut mettre dans un *herbier sentimental*, y sont très-peu nombreuses ; je n'ai pu recueillir que quelques tiges d'*asplenium*, quelques *geranium* et quelque linaires, pour les distribuer à mes amis (1).

---

(1) Je ne parle que des plantes qu'on peut prendre dans les rochers nus et calcaires qui environnent la fontaine ; car, dans une étendue de cinq cents toises, sans s'écarter des bords de la Sorgue, on peut faire une herborisation très-agréable. M. Guérin a donné cette Flore complète. Je n'indiquerai que les plantes qui ne sont pas communes dans les autres parties de la France, et que je n'ai pas citées ailleurs : *Alyssum montanum ; Antirrhinum Alpinum, — supinum ; Astragalus Monspelieusis ; Bromus Madritensis, — squarrosus ; Carduus Monspeliensis ; Centaurea cuprina ; Cheiranthus Alpinus ; Cistus thymifolius ; Cnicus acarna ; Convolvulus Cantabrica ; Conyza sordida ; Cotyledon umbilicus ; Crucianella Monspeliensis ; Cynosurus durus ; Dicranum scoparium, — purpureum ; Echium Italicum ; Ficus communis ; Fissidens sciuroïdes ; Geranium Pyrenaïcum ; Grimmia pulvinata ; Gymnostomum pyriforme, — trunculatum ; Clypeola jonthlaspi ; Leskea*

Vaucluse, heureux séjour que sans enchantement
Ne peut voir nul poëte, et sur-tout nul amant,

a dit notre Virgile français (1). En effet, les jeunes gens qui vont à Vaucluse, se figurent aisément qu'ils y sont conduits par l'amour ou inspirés par le dieu des vers. La plupart, regardant cette intéressante excursion comme un pélerinage amoureux, se repaissent l'imagination d'idées galantes, qui réveillent dans leur cœur tous les sentimens tendres. Les uns sont pleins des vers de Pétrarque et de tout ce qu'on en a écrit ; les autres n'occupent leur pensée que de la beauté de Laure, de la tendresse fidèle et délicate de Pétrarque, toujours cité comme le modèle des vrais amans : tous se créent une manière de juger fantastique et passionnée, qui les rend insensibles aux beautés de la nature. Le naturaliste, au contraire, fait froidement un inventaire de toutes les productions du sol; il en rassemble les plantes, et fait souffrir aux malheureux insectes, dont il remplit ses boîtes, d'horribles tortures, dans un séjour où tout ce qui respire devroit librement vivre et aimer; il ne regarde la source que pour y plonger ses thermomètres, les rocs escarpés

complanata, — *lutescens*; *Linum Narbonense*; *Nekera sericea*; *Pistachia terebinthus*; *Polypodium Petrarchæ* (GUÉRIN, *Description de Vaucluse*, p. 124); *Plantago cynops*; *Reseda phyteuma*; *Salvia Æthiops*; *Satureia montana*; *Senecio doria*; *Silene Italica*; *Tortula muralis*, — *subulata*.

(1) *Poëme des Jardins*, III, à la fin.

que pour en mesurer la hauteur, en compter les courbes et observer leur inclinaison. L'habitant des montagnes, accoutumé à contempler leurs cimes majestueuses, s'étonne qu'on puisse tant admirer une si petite élévation. Pour l'homme qui est né dans les plaines, un rocher de cent seize toises est un Saint-Gothard; celui qui n'a jamais vu que les cascades de Versailles ou de Saint-Cloud, croit celle de Vaucluse comparable à la chute du Rhin; tandis que le voyageur qui a joui de l'aspect de Schaffouse, ne peut plus trouver de beauté qu'aux cataractes du Nil ou du Niagara. Mais, pour éprouver plus de charmes à Vaucluse, il faut savoir s'y pénétrer des sentimens divers que ce lieu inspire; il faut y nourrir son imagination, élever son ame, en se rappelant dans la mémoire les beaux vers du chantre célèbre qui l'a illustré, s'attendrir au souvenir de sa constance et de sa passion malheureuse; il faut y méditer sur les révolutions physiques qui ont creusé cette gorge singulière, s'étonner des effets produits par l'action d'une simple fontaine, contempler les admirables travaux de la nature, aidée de la puissance du temps, qui manque toujours à l'homme, comme pour lui faire connoître son néant, et qui ne permet point au génie le plus inventif et le plus audacieux d'exécuter ce qu'il fait faire à la nature avec de foibles moyens. L'artiste saisira ses crayons, et dessinera cette prairie riante,

coupée par des eaux délicieuses, qui contraste si heureusement avec une gorge étroite, creusée, sillonnée par les eaux, où tout est âpre et sauvage, et a un caractère qui lui est propre.

Il est étonnant que personne n'ait eu l'idée d'établir, sur les bords de la Sorgue, une auberge pour recevoir ceux qui font le pélerinage de la fontaine: s'il y avoit une maison bien tenue, bâtie dans un site avantageux, d'où l'on pût voir à-la-fois le village de Vaucluse, la riante vallée qui borde la Sorgue, la gorge sauvage et dépouillée à travers laquelle la source roule ses flots écumeux, le vieux château et tous les lieux enfin qui rappellent le nom de Pétrarque, combien l'on aimeroit à s'y arrêter! Mais il faut retourner à l'Isle, si l'on veut trouver un gîte commode et un bon dîner.

Là, de nouvelles sensations attendent le voyageur; mais elles sont peu propres à entretenir cette douce rêverie à laquelle il aimeroit tant à se livrer. On lui sert un repas uniquement composé de truites, d'anguilles, d'ombres et d'écrevisses de la Sorgue: distrait par le voyage et par la faim, il doit encore décider lequel de ces mets mérite la préférence. Tous sont d'un goût exquis: mais que ces poissons paroîtroient bien plus délicats, si on les servoit au lieu où Pétrarque se plaisoit à les prendre, et si l'on y joignoit les figues, les amandes, les fruits dont il aimoit à se nourrir!

Les murs de toutes les chambres sont couverts de noms, de devises, de vers, dans lesquels les voyageurs ont voulu exprimer les sentimens qu'ils ont éprouvés, ou laisser un souvenir de leur passage à Vaucluse; il y en a dans toutes les langues et de toutes les façons (1) : plusieurs sont réellement dignes, par le sens, l'écriture et l'orthographe, de barbouiller les murs d'un cabaret; et Faret cependant n'eût osé lui-même les avouer.

---

(1) Voici un quatrain qui ne brille pas par l'élégance de la poésie, mais qui a au moins de l'originalité :

Je suis amoureux fou d'une épouse chérie;
Elle embellit mes jours, elle charme mes nuits.
Quoi séduiroit mon cœur loin de ma tendre amie!
Vaucluse, tu n'as pu suspendre mes ennuis.

Les inscriptions suivantes ne sont remarquables que par leur naïveté :

Carié, sa femme, sa fille âgée de dix mois, Imbert son parrain, Sophie sa bonne, ont été à Vaucluse et dîné ici le 12 avril 1797.

Mussard est venu ici le 10 août 1785, avec son domestique.

Ces vers italiens avoient été écrits dans notre chambre, la veille de notre arrivée :

Accorri ognun a riverir il loco
Che il poeta Aretin celebrò tanto!
Ivi, amico stranier, contempla un poco
Le disgrazie d' un uom degno di vanto.
Perfido amor accese in lui quel foco
Che Laura per virtude, o pur incanto,
Reprimer seppe. O stulta che opinione!
Petrarca valeva ben messer Ugone.

EUGENIO D. M. *2 agosto 1804.*

CHAPITRE CV.

PERNES. — *Memini.* — *Carpentoracte ;* histoire. — CARPENTRAS. — Bibliothèque. — Manuscrits de Peiresc. — Inscriptions phéniciennes, latines. — Bas-reliefs égyptiens.

NOUS avions l'esprit encore rempli du vallon de Vaucluse lorsque nous nous remîmes en route. La petite ville de *Pernes* obtint, en passant, un souvenir : c'est la patrie de *Fléchier.* Nous arrivâmes, vers quatre heures, à *Carpentras,* où l'on ne peut entrer sans admirer le noble monument que la piété d'un prélat vertueux a élevé à l'humanité.

Les remparts sont aussi élégans, aussi bien conservés que ceux d'Avignon, et ont été bâtis dans le même temps (1). Les beaux arbres qui les entourent en font une charmante promenade, d'où la vue s'étend sur une magnifique campagne, brillante de culture et richement variée, et s'arrête sur le magnifique aqueduc qui alimente les fontaines.

Carpentoracte étoit autrefois une des principales villes des *Memini* (2). Il paroît qu'elle reçut des

(1) *Suprà*, t. II, p. 161.

(2) *Carpentoracte Meminorum.* PLIN. III, 4; XVIII, 3.

Romains le nom de *Forum Neronis* (1). Pline la met au nombre des villes latines. Ceux qui ont prétendu qu'elle avoit aussi le titre de colonie, ont mal compris une inscription de la ville d'Orange (2), qui leur sert d'autorité.

On ne connoît pas d'évêque de Carpentras avant le VIe siècle : ce pays étoit alors sous la domination des Ostrogoths ; depuis, il passa sous celle des rois mérovingiens ; il a suivi ensuite le sort du comtat d'Avignon, quoiqu'il formât une petite souveraineté séparée.

La forme de la ville est triangulaire : les rues en sont très-étroites ; il y a cependant un quartier où elles sont plus grandes et où l'on voit d'assez beaux hôtels. Les portes de la ville répondent aux quatre points cardinaux : la tour de la *porte d'Orange* est remarquable par sa hauteur et par la beauté des pierres dont elle est bâtie.

Mon principal objet étoit d'examiner dans la bibliothèque de Carpentras les manuscrits précieux qu'elle renferme. Cette bibliothèque est un des bienfaits de Malachie d'Inguimbert, évêque de cette ville. Après avoir pourvu au soulagement des maux physiques, en édifiant et dotant un magnifique hôpital, il voulut procurer à son diocèse, qui

(1) PTOLEM. II, 1.

(2) *Suprà*, t. II, p. 155.

étoit aussi le lieu de sa naissance, *la médecine de l'ame.* Il apprit que Thomassin de Mazaugues, président au parlement d'Aix, venoit de mourir victime de sa passion pour l'étude, et qu'il laissoit une précieuse bibliothèque : sur-le-champ il va lui-même voir l'héritier, paye comptant ce qu'on lui demande, et envoie des chariots, qui avoient déjà repassé la Durance avant que les États de Provence et le parlement d'Aix eussent eu le temps de prendre un arrêté pour conserver ce trésor à leur ville. Le libéral Inguimbert ne s'est pas contenté de donner les livres ; il a fait présent à la ville du plus bel hôtel pour l'y établir ; il a fait les fonds de la place de bibliothécaire : ce vertueux prélat demanda seulement que son neveu, M. l'abbé de Saint-Véran, digne de cet emploi par son esprit et son érudition, fût mis à la tête de ce riche dépôt. M. l'abbé de Saint-Véran l'a conservé pendant quarante années. Enfin, au 18 fructidor, on trouva de ridicules et odieux prétextes pour lui ravir une place qu'il avoit si longtemps et si honorablement exercée ; il fut jeté dans les prisons : le neveu de celui dont les bienfaits nourrissoient, soulageoient encore les pauvres longtemps après sa mort, fut réduit aux horreurs de l'indigence. Vainement j'ai réclamé bien des fois pour le redressement de cette injustice : enfin elle a été réparée ; et ce respectable ecclésiastique, qui, presque octogénaire, conserve encore toute la

vigueur de sa mémoire et de son esprit, a été réintégré dans son emploi (1).

Les manuscrits de la bibliothèque de Carpentras sont au nombre de plus de sept cents, parmi lesquels il y en a plusieurs qui sont intéressans (2). Ceux de Peiresc attirèrent sur-tout mon attention : aidé de mon ami M. Winckler, j'employai deux semaines

---

(1) Quoique M. de Saint-Véran n'eût pas encore été rétabli alors dans sa place, et qu'il lui fût pénible de rentrer sans fonctions dans un lieu où il avoit passé sa vie, et qu'il pouvoit regarder comme son domaine, il ne voulut plus me quitter. Nous avons passé ensemble tout le temps que j'ai séjourné à Carpentras.

(2) On y remarque un *Pentateuque* hébreu, sur des rouleaux de parchemin; — un *livre d'Évangiles* grec, en majuscules, qui paroît être du VII.e ou VIII.e siècle; — la *Vie de S. Louis*, par JOINVILLE; — un *Traité d'equitation* de VÉGÈCE, traduit en français par *Jean* DE MEUN; — des *sonnets* et des *vers* de PÉTRARQUE, dont l'écriture paroît être de son temps; — deux volumes de *poésies des Troubadours*, qui paroissent d'un temps plus ancien (M. DE ROCHEGUDE, qui est très-versé dans ce genre de littérature, n'y a rien trouvé qui ne fût connu); — un *Traité de géométrie*, en langue provençale, par ARNAUD DE VILLENEUVE; — une copie de la *Chronique de* FROISSARD, qui est du temps de son auteur; — l'*Histoire de Provence*, par NOSTRADAMUS; — les *Antiquités d'Arles*, par le chevalier DE ROMIEU; — l'*Histoire de la ville de Pernes;* — le *Journal des Gaules contre les Huguenots*, par M. DE PÉRUSSIS, 2 vol. in-folio; — l'*Histoire du roi Artus*, celle *des chevaliers de la table ronde*, romans ornés de belles vignettes; — plusieurs *Mémoires sur l'histoire de France*, et tous les manuscrits de COTELIER, de Nîmes, *sur les SS. Pères;* — *Additions au Dictionnaire de* MORÉRI; — *Poésies de* CHARLES D'ORLÉANS, &c.

entières d'un travail continu à en faire le dépouillement : nous demeurions dans la bibliothèque depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit. Les notes que j'ai recueillies ont formé un mémoire très étendu (1), dont je ne puis donner ici qu'un aperçu.

La tombe de cet homme extraordinaire, rétablie par M. de Saint-Vincens, attire, comme nous l'avons vu (2), les regards de ceux qui vont visiter à Aix l'église Saint-Sauveur. Tous les amis des sciences et de l'humanité doivent honorer d'un souvenir sensible et respectueux l'homme qui n'a vécu, pensé, agi, que pour être utile à ses semblables, répandre la lumière des lettres, acclimater des animaux utiles ou des végétaux précieux, et rendre sa patrie propriétaire des plus riches trésors de l'érudition. Qu'ils s'inclinent devant le mausolée que lui a consacré un vertueux magistrat, son admirateur et son émule, et qu'ils viennent à Carpentras voir un monument plus glorieux encore, que le grand Peiresc s'est élevé lui-même, la précieuse collection de ses manuscrits !

Ces manuscrits sont au nombre de cent quatre-vingt : il en est qui renferment un grand nombre de pièces sur l'histoire d'Italie, d'Angleterre, et

(1) On le trouvera tout entier dans le *Magasin encyclopédique*, année 1808.

(2) Tome II, p. 271.

principalement sur celle de France ; sur la physique, le commerce, la navigation et les voyages : beaucoup d'autres recueils sont particulièrement consacrés à ce qui concerne la Provence. Les pièces sur les antiquités françaises sont en grand nombre ; on en voit sur la chevalerie, sur les cérémonies, les grands procès, les conclaves, les duels et combats à outrance, les parlemens, &c.

Il y a sur-tout une partie de ces manuscrits dont toute l'Europe littéraire verroit avec plaisir la publication ; c'est celle de la correspondance que Peiresc entretenoit avec les savans (1). Son activité lui faisoit embrasser tous les sujets, tous les temps, tous les lieux : les savans et les gens de lettres de tous les pays croyoient devoir lui soumettre leurs idées, lui exposer le sujet de leurs travaux, lui communiquer leurs découvertes, pour en obtenir des conseils ou s'autoriser de son approbation. Ses réponses annoncent une érudition vaste et un esprit solide ; les sujets sont ordinairement curieux, les discussions sont intéressantes (2). J'ai pris les noms de toutes les

(1) Le *Magasin encyclopédique* a plus d'une fois appelé l'attention sur ce recueil précieux. *Voyez* ann. II [1796], I, 375, IV, 246, V, 104; ann. III [1797], II, 503.

(2) On peut juger de l'intérêt de ces lettres par celles qui ont été publiées par M. FAURIS DE SAINT-VINCENS, dans le *Magasin encyclopédique*, ann. II [1796], II, 365; et ann. 1806, t. V, p. 109.

personnes à qui les lettres de Peiresc ont été adressées; le nombre est de plus de deux cents. Celui des savans qui ont écrit à Peiresc, n'est pas moins considérable : j'en ai recueilli la liste; c'est celle de tous les hommes célèbres du temps.

Cette correspondance (1) a toujours été regardée comme un véritable trésor littéraire. On a recherché les lettres de Peiresc dans toutes les bibliothèques; aussi en trouve-t-on encore à la Bibliothèque impériale, dans celle de Nîmes, à Rome, en Angleterre et chez plusieurs particuliers. Le président Thomassin de Mazaugues s'étoit procuré un extrait de cette correspondance, et M. Séguier de Nîmes en possédoit un autre qu'il a légué à l'académie de cette ville (2).

Les Anglois se sont montrés passionnés pour tout ce qui reste de Peiresc. Pendant que le tombeau élevé dans la ville d'Aix à ce grand homme par le président de Saint-Vincens, tomboit sous le marteau révolutionnaire, le lord Buchan lui en érigeoit un en Écosse. Ce seigneur, qui se proposoit de donner au public un recueil des lettres des grands

(1) On peut lire dans le *Menagiana* comment la plus grande partie de cette correspondance a péri. Une nièce de ce grand homme trouva, dans une galerie, les porte-feuilles qui contenoient ces lettres, et s'en servit pendant six mois pour allumer son feu et pour se faire des papillotes.

(2) J'en parlerai à l'article de la bibliothèque de Nîmes.

hommes, encore manuscrites, éparses dans divers cabinets de l'Europe, avoit fait copier en Italie toutes les lettres de Peiresc : il comptoit y réunir celles de Carpentras, et il n'a rien épargné pour cela; mais la difficulté de l'entreprise, sur-tout pendant la révolution, l'a empêché jusqu'ici de l'exécuter. Pourquoi la France en abandonneroit-elle la gloire à un étranger? Le lord Buchan comptoit aussi sur un manuscrit qu'avoit possédé M. de Mazaugues, et qu'on disoit contenir l'analyse de ces lettres. M. de Saint-Vincens, toujours zélé pour la gloire de son pays, apprend que ce manuscrit, long-temps caché, est entre les mains d'un particulier, et que peut-être il passera dans celles du lord écossais, qui déjà en a largement payé la simple communication; il s'empresse de l'acheter. M. de Saint-Vincens m'avoit confié ce manuscrit; je l'avois avec moi quand je visitai la bibliothèque de Carpentras : il est très-intéressant; mais il ne contient pas l'analyse de toute la correspondance que possède cette bibliothèque. On n'y trouve qu'un très-petit nombre de lettres de Peiresc; et les savans qui lui en ont adressé, ne sont pas les mêmes que ceux dont j'ai pris les noms, ainsi qu'on peut s'en convaincre par le relevé que j'ai fait de cette double nomenclature. Je présume que ces lettres ont été copiées dans différentes bibliothèques par M. de Mazaugues, afin de les joindre à la correspondance originale qu'il possédoit. Ce recueil n'en

est

est que plus précieux, puisque les originaux en sont dispersés et ignorés.

La collection des ouvrages imprimés n'est guère plus considérable qu'elle ne devoit l'être au temps de M. de Mazaugues. Les ouvrages qui ont été publiés après sa mort, n'y sont pas nombreux. On y remarque quelques tableaux (1) et quelques estampes. Le vertueux Inguimbert avoit consacré, dans ce temple des Muses, une petite chapelle à la reconnoissance; une salle est décorée des portraits des cardinaux Corsini, Spinola, Aldrovandi, Polignac et Tencin, qui ont été ses bienfaiteurs.

La bibliothèque possède aussi quelques monumens antiques, tels qu'une belle lampe en bronze à deux becs, avec le monogramme du Christ; des urnes de verre, des figurines peu remarquables; un médaillier, dans lequel on trouve quelques médailles grecques et une jolie suite de consulaires, une autre de monnoies de France, des monnoies obsidionales, des médailles modernes et des sceaux.

Malachie d'Inguimbert avoit vu les bibliothèques d'Italie; il voulut imiter l'usage qui y a été adopté d'y déposer les inscriptions antiques : toutes celles qu'il a pu recueillir dans la contrée, ou qu'il avoit acquises avec la collection de M. de Mazaugues,

(1) Quatre marines de VERNET; la tête d'un moine grec, par *Félix* MALTESE; quelques bonnes copies de différens maîtres.

ont été encastrées dans les murs du vestibule et de l'escalier. Nous lûmes d'abord celle-ci, qui est placée dans le vestibule; elle a été trouvée dans la cour de l'évêché de Vaison (1) :

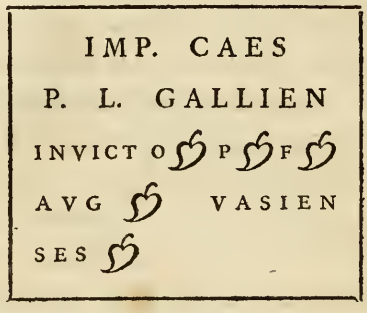

A l'empereur César Publius Licinius Gallienus (2), *invaincu, pieux, heureux, auguste* (3), *les habitans de Vaison.*

A côté de la première salle de la bibliothèque, on a incrusté un fragment en terre cuite, sur lequel on lit le nom de CLARIANVS : c'étoit celui d'un potier; on a trouvé plusieurs vases semblables avec ces mots : CLARIANVS FECIT (4).

---

(1) SPON, *Misc.* 201; MURATORI, CCLIV, 2; MXCI, 2; DON. 126; BANDURI, *Numism. imper.* t. I, 163; *Voyage littér.* t. I, p. 292; BOUQUET, *Script. rer. Gallic.* t. I, *in Exc. Gr.* 137.

(2) *IMPeratori CAESari Publio Licinio GALLIENo.*

(3) *Pio Felici AVGusto.*

(4) CLARIANVS *(in tesseris)*, GRUTER. CLXXXIV, 9; REIN. Cl. II, LII; JOH. A BOSCO, *Bibl. Flor.*

Les autres inscriptions sont numérotées dans l'ordre suivant (1) :

I.

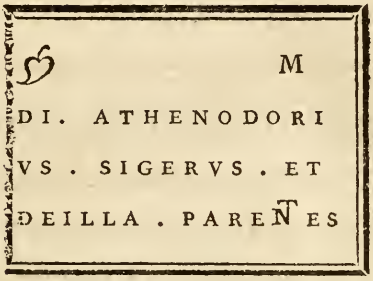

C'est un fragment d'une pierre consacrée à . . . Athénodore par . . . Sigerus et . . . Deilla, ses parens.

II.

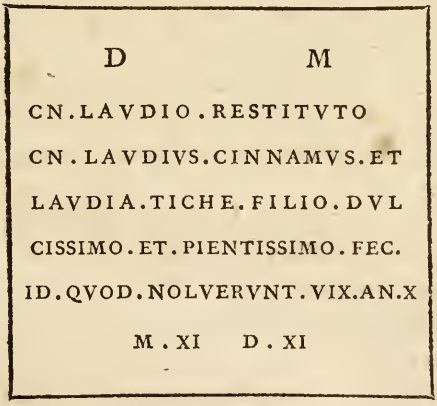

(2)

(1) Les numéros de ces inscriptions sont les mêmes que ceux qu'on lit sur le mur au-dessus de chacune.

(2) Selon MURATORI, MCLXXXII, 9, cette inscription est à

Aux mânes et à Cneius Laudius Restitutus : Cneius Laudius Cinnamus et Laudia Tiche ont rempli un devoir pénible (1) *envers leur fils très-chéri et très-tendre. Il a vécu dix ans onze mois et onze jours.*

III.

Θ MALCHIO . AMPHIONIS
INFP.IS. AGRIP. LIBER. SER. INAGPIS
NICE CONSERVO. SVO. LOCVMEMIT. L. A.
ANTIOCHO. CONSERVO. ET. IVCVNDO F HSCXX

A défunt (2) *Malchius, esclave d'Amphion Agrippa, affranchi* (3); *Nice a acheté cet emplacement, case A* (4), *cent vingt sesterces* (5), *pour Antiochus, son compagnon de servitude, et Jucundus son fils* (6). *Au front, un pied et demi; et dans le champ, un pied et demi* (7).

Rome, dans le musée Kircher, d'où la copie lui en a été envoyée par le P. Scavanagli, Bénédictin : nous voyons cependant qu'elle est à Carpentras.

(1) *FECerunt ID QVOD NOLVERVNT*, ont fait ce qu'ils n'auroient pas voulu faire.

(2) Θανόντι, *defuncto.*

(3) *AGRIPpæ LIBERti SERvo.*

(4) *Loculo A.*

(5) C'est ainsi que je crois devoir interpréter ces sigles *HSCXX.*

(6) *JVCVNDO Filio.*

(7) Ces mots sont tracés en plus petits caractères aux côtés de l'inscription. La place est très-petite, parce qu'on n'y mettoit que les cendres dans des urnes.

IV.

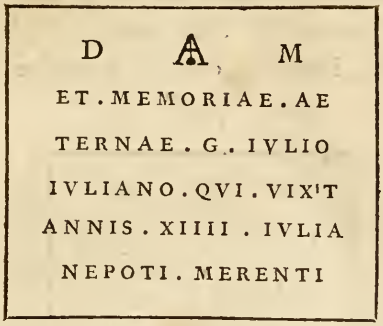

(1)

Aux mânes et à la mémoire éternelle de G. Julius Julianus (2), *qui a vécu quatorze ans ; Julia à son petit-fils très-méritant.*

V.

(3)

VI.

(4)

VII.

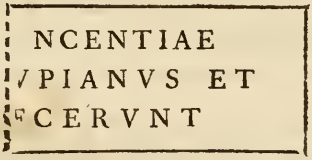

(1) MURATORI, MCCCCLXXIII, 1. Elle étoit à Aix, et a été achetée avec la bibliothèque de M. de Mazaugues. Le niveau indique que Julius Julianus étoit architecte ou maçon.

(2) Nous avons déjà vu des exemples de ces changemens de cas; ils sont communs dans les inscriptions.

(3) Suivant MURATORI, MDCLXXV, 16, elle étoit à Aix chez M. de Mazaugues ; et MDCCLXXXV, 34, il la donne comme étant à Rome.

(4) *FELIX ANNORVM IIII MEnsium... MORITVR.*

A la suite de cette première rangée d'inscriptions, on trouve encore une terre cuite, avec le nom de CLARIANVS, incrustée dans le même mur.

VIII.

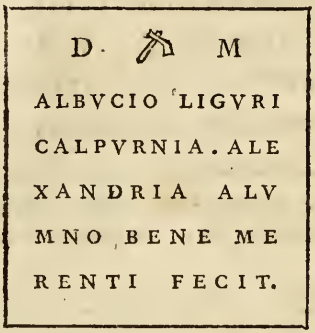

(1)

Aux mânes et à Albucius Ligurius, Calpurnia Alexandria à son nourrisson bien méritant.

L'inscription suivante est en anciennes lettres françaises dites *gothiques :*

IX.

† En lan que si contava M et CCCXXXII
et XXIX iours de jul. Paibei guibe
rt mori e laisset que aquesta cappella
an son dernier testement per salut de sar
ma si feis delcal sarma aia bono
Repaus. A M E N.

En l'an qui se compte MCCCXXXII, le 29 de juillet, Pierre

(1) MURATORI, MCDXXXIII, 1. Cette inscription est *sub ascia.* Voyez *suprà*, I, p. 442.

Guibert est mort, et a laissé cette chapelle, par son dernier testament, pour le salut de son ame. Que son ame ait bon repos. Amen (1).

X.

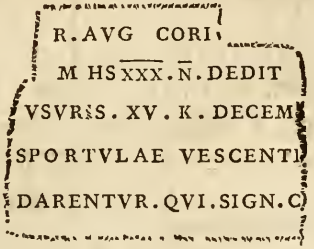

Ce fragment appartient à une inscription d'un sévir augustal (2), qui a donné à la corporation des..... (3) trente mille sesterces (4), pour que, des intérêts (5), on distribuât à chacun de ses membres, le 15 avant les calendes de décembre (6) de chaque année, une sportule pour en faire un repas (7); il a aussi consacré la statue (8).

---

(1) Cette inscription est encore un mélange des langues romance et provençale, dans lequel on retrouve aussi des mots de la langue italienne.

(2) *seviR AVGustalis.*

(3) *CORpori*; peut-être *tignariorum* ou *utriclariorum.*

(4) *Sestertiorum triginta millia nummorum.*

(5) *ut ex cujus VSVRIS.*

(6) Le 13 novembre, jour anniversaire de sa naissance ou de la dédicace du tombeau.

(7) *VESCENTIbus.* Ce terme est mis là pour distinguer cette espèce de sportule d'avec celles qui avoient été converties en une distribution d'argent.

(8) *QVI SIGnum Consecravit.* Ce sévir augustal avoit probablement aussi consacré une statue de quelque divinité.

XI.

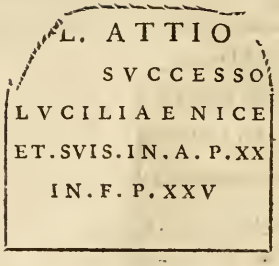

XII.

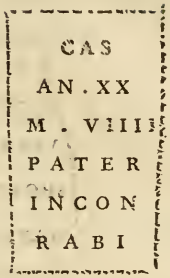

(1)

A Lucius Attius Successus, à Lucilia Nice et aux siens; dans le champ, vingt pieds; au front, vingt-cinq (2).

XIII.

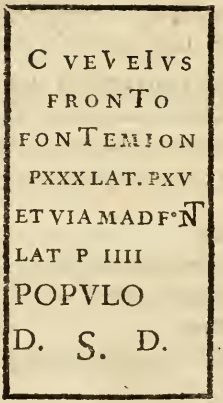

(1) *PATER filio INCONpaRABILI.* Il y a auprès une inscription grecque, qui malheureusement a été repiquée.

(2) *IN Agro Pedes XX, IN Fronte Pedes XXV.*

C. Veveius Fronto a donné au peuple, de ses deniers (1), *cette fontaine, avec le terrain, long de trente pieds et large de quinze, et le chemin pour aller à la fontaine, large de quatre pieds.*

XIV.

(2)

Aurelia Lucretia, fille d'Aurelius Euticius, a posé cette pierre à son père très-tendre, et l'a dédiée sous la hachette (3).

---

(1) *De Suo Donavit.*

(2) LAMI, *Nov.* 1741, 272; MURATORI, MMLXIV, 6. Ils ont lu *pientessemo* et *dedecavit;* cependant ces mots sont correctement écrits.

(3) Cette inscription et celle n.° VIII viennent probablement de la Gaule Lugdunoise; nous avons rarement rencontré cette formule dans les autres inscriptions de la Gaule Narbonnoise que nous avons vues jusqu'ici.

Sur le troisième et le quatrième palier du grand escalier de la bibliothèque, sont incrustés différens cippes :

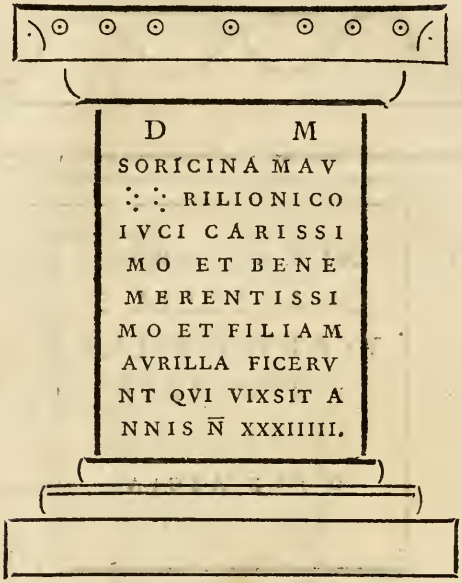

Aux mânes, Soricina à Maurilion (1), *son époux très-cher et très-méritant, et sa fille Maurilla, ont fait faire ce monument* (2). *Il a vécu* (3) *trente-cinq ans* (4).

---

(1) *MAURILIONI CONJUGI.* Les points marquent une place qui étoit trop dure pour recevoir les caractères. *C* est mis pour *G*.

(2) *FICERUNT* pour *fecerunt*. Il y a beaucoup d'exemples d'*I* pris pour *E*, dans les inscriptions.

(3) *VIXSIT*. Voyez t. Ier, p. 510.

(4) N̄ signifie seulement *numero*.

A M. Hirtuleius Albanus, fils de Marcus, de la tribu Voltinia(2), *soldat d'une cohorte prétorienne.*

Au-dessus de la porte d'entrée du cabinet des manuscrits, il y a un petit monument funéraire, avec cette inscription (3), dont les lettres sont en relief:

P TITIVS
FINITVS
V F SIB ET
IVCVNDAE. CIVIS
FIL CON
AN XL

(1) MURATORI, DCCCXIX, 5.

(2) *Suprà*, t. III, p. 89.

(3) GRUTER, DCCCXXXIV, 6; APIAN. 402, 463; LIPS. *Auct.* 46; LAZ. *Com.* 1160; POC. *Ins. ant.* CIX, 45. Cette inscription a été apportée de Vienne en Dauphiné. *Voyez* SCHŒPFLIN, *Alsatia illustrata*, I, 607.

P. Titius Finitus a fait poser cette pierre de son vivant, pour lui (1) *et pour Jucunda, fille de Civis, son épouse, âgée de quarante ans* (2).

On voit sur ce monument Publius Titius Finitus, son épouse Titia, et leur fille entre eux deux : sur la plinthe de la tombe, il y a quatre chiens, dont deux paroissent combattre entre eux, et les deux autres sont en course. Le tout est supporté par des colonnes torses.

Il y a encore sur le même palier deux autres cippes très-frustes, et deux inscriptions tumulaires modernes, l'une en caractères gothiques, l'autre en caractères un peu moins anciens.

On voit dans le mur de l'escalier deux terres cuites rondes. La première offre au milieu une figure de femme, qui tient dans la main droite une palme, et dans la gauche une corne d'abondance : autour sont deux lignes circulaires ; et au-dessous de la figure il y a une élévation ronde avec ces lettres $\frac{\text{DE}}{\text{LIC}}$, à l'endroit où commencent et finissent les lignes circulaires. Voici la ligne extérieure :

OPUS DOLDEPRAEDAVGGNNEX.

La ligne enclavée par la précédente est écrite en plus petits caractères :

FIGL VET CAECILAMANDA.

(1) *Vivus Fecit SIBI.*

(2) *CIVIS FILiæ CONjugi ANnis XL.*

On doit entendre (1) :

Brique (2) *du domaine de nos empereurs, de l'ancienne briqueterie de Cæcilia Amanda* (3); *tuile de gouttière* (4).

Sur la seconde tuile, on lit :

OPVS DOLIARE PRIMITIV DOM LVCILLAE.

C'est-à-dire :

Tuile de la briqueterie de Primitivus, esclave de Domitia Lucilla (5).

Le monument le plus curieux est celui qui est connu sous le nom de *bas-relief de Carpentras :* c'est une pierre carrée d'un pied et quelques pouces, sur laquelle on voit une offrande présentée par une femme au dieu Osiris, qui est assis près d'une espèce de buffet, sur lequel sont des vases et des portions de fruits, des gâteaux, des oiseaux, un animal dépouillé, &c.; derrière le dieu est une autre femme; plus bas, dans un champ séparé par un listel, on voit un corps étendu, pour être embaumé, sur

(1) C'est du moins ainsi qu'on peut traduire les lignes remplies par BIMARD DE LA BASTIE, *Académie des belles-lettres*, XV, 432 : *OPUS DOliare DE PRÆDiis AUGustorum nostrorum EX FIGLina VETere CÆCILiæ AMANDæ. deliciaris.*

(2) On appeloit *doliarius* tout ouvrier en poterie.

(3) Cette Cæcilia Amanda faisoit donc valoir une ancienne tuilerie qui étoit dans le domaine de la maison impériale.

(4) BIMARD pense que par *tegula deliciaris* on doit entendre une tuile de gouttière.

(5) *OPUS DOLIARE PRIMITIVI DOMItiæ LUCILLÆ*, sous-entendu *servi*. BIMARD, *ibid.* 436.

une table qui a la forme d'un lion; les *taricheutes* ou embaumeurs sont près de lui, avec la tête couverte d'un masque d'épervier, et il y a aux côtés deux figures agenouillées et en adoration, comme on en voit beaucoup sur les monumens égyptiens. Au-dessous est une inscription phénicienne, dont le savant abbé Barthélemy donne ainsi (1) l'explication :

Bénie soit Thébé, fille de Thelhuï, chargée des offrandes pour le dieu Osiris, qui n'a point murmuré contre son mari (ou bien, *qui ne s'est jamais plainte de personne*)! *elle fut pure et sans tache aux yeux d'Osiris; elle fut bénie par Osiris.*

D'après cette explication, on verroit donc ici Thébé présentant à Osiris les dons qu'elle étoit chargée de lui offrir. Mais peut-on compter sur la fidélité de cette version? Les savans les plus versés dans ce genre d'érudition, donnent chacun une interprétation différente de quelques mots qui sont conservés sur les médailles phéniciennes : comment se persuader que le savant abbé Barthélemy ait été plus heureux pour l'interprétation de cette longue inscription!

De chaque côté de ce bas-relief il y a une mosaïque.

(1) *Académie des belles-lettres*, XXXII, 725.

CHAPITRE CVI.

ÉVÊCHÉ. — Arc de triomphe. — Destruction des monumens. — Aqueduc. — Hôpital. — Malachie d'Inguimbert. — Commerce. — Illustres. — VÉNASQUE. — Temple de Diane. — Inscriptions. — Comté Venaissin. — Histoire. — VAISON. — Pont. — Amphithéâtre. — Temple. — Quais. — Égouts. — Canaux antiques. — Cathédrale. — Cloître. — Monumens divers. — Mosaïques. — Inscriptions. — Histoire.

MESSIEURS Véran, Vatton et Olivier, eurent la bonté de nous accompagner dans les différentes parties de la ville qui pouvoient mériter notre attention. Nous allâmes d'abord à l'évêché, où l'on voit encore des restes d'un ancien arc de triomphe, que le cardinal Bichi, évêque de cette ville, a fait mutiler en 1640, pour ne point déranger le plan qui lui avoit été proposé par l'architecte qui a bâti son palais. Cet arc est actuellement enclavé dans la cuisine, dont il forme un des murs. On y voit deux colonnes et quatre pilastres cannelés et rudentés; sur l'autre face du même mur, qui donne dans la cour, il y a deux captifs attachés à un trophée *(pl. LXXI, fig. 15)*. Abandonnons les conjectures frivoles des savans, qui ont voulu désigner le général pour qui cet arc a été fait; elles ne pourroient rien

nous apprendre (1) ; on peut croire seulement que les arcs d'Orange, de Cavaillon et de Carpentras, la porte de Saint-Chamas et les monumens de Saint-Remy, doivent être à-peu-près du même temps.

Cet arc étoit autrefois, sans doute, sur un lieu élevé, et il faut aujourd'hui descendre quelques marches pour arriver dans la cuisine où il est placé. On gémit quand on pense que la fureur des barbares avoit épargné ce curieux monument, et qu'un prélat qui devoit être plein de l'étude des auteurs classiques et des précieux souvenirs de l'antiquité, l'a mutilé, dégradé et avili (2).

On parle chaque jour des peuples qui montrent peu de goût pour les monumens des arts; on témoigne sur-tout son horreur pour ceux qui les mutilent; on les appelle des *barbares :* mais les peuples qui se disent civilisés, parce qu'ils sont lettrés et chrétiens, ne donnent-ils pas quelquefois des témoignages aussi réels de barbarie! Les Turcs détruisent, il est vrai, les monumens des arts; mais leur religion leur inspire de l'horreur pour toutes les images. Les habitans de l'Europe civilisée montrent-ils plus de raison

(1) MÉNARD, *Académie des belles-lettres*, t. XXXII, p. 752, veut qu'il ait servi à consacrer la victoire de Septime Sévère sur Albinus ; mais il ne peut établir son opinion sur aucune preuve.

(2) M. MAXIME PAZZI a fait un mémoire pour que l'arc fût dégagé des bâtimens qui l'entourent; mais j'ai bien peur que, malgré ses réclamations, la cuisine ne soit pas abattue.

et

et de goût, lorsqu'ils anéantissent ces mêmes monumens, parce qu'ils appartiennent au paganisme ? Les Turcs ont converti l'église de Sainte-Sophie en mosquée ; et pour cela ils en ont détruit les mosaïques, les images, tout ce qui retraçoit des usages chrétiens. Les chrétiens n'ont-ils pas converti en églises plusieurs temples ? Le temple d'Auguste à Vienne (1), la maison carrée à Nîmes (2), ne sont-ils pas devenus des couvens de religieuses ? n'a-t-on pas fait, de la magnifique mosquée de Cordoue, une cathédrale ? Pour appliquer ces édifices à des usages pieux, n'a-t-il pas fallu mutiler et détruire leurs superbes ornemens ? Si quelques monumens existent encore, il faut en rendre grâces à une ignorance de la religion qu'on ne peut reprocher aux musulmans : quelques sarcophages profanes ont été conservés comme des devants d'autel, comme des tombeaux de saints personnages, parce que l'on prenoit pour des sujets pieux les bas-reliefs mythologiques dont ils sont ornés. Les Turcs scient les colonnes pour en faire des meules ; les chrétiens mutilent les sarcophages, et en font des auges, des *bachats*, des *buires*, pour y conserver l'huile (3), y couler la lessive (4), y fabriquer le

(1) *Suprà*, tome II, p. 52.

(2) *Infrà*, à l'article de Nîmes.

(3) Tel qu'un sarcophage chez les Capucins à Nice, *t. II, p. 537.*

(4) Le beau bas-relief de Mlles de la Balmondière, à Lyon, *t. Ier, p. 535.*

salpêtre (1). On emploie des pierres enrichies d'inscriptions antiques, pour en faire des impostes, des marches d'escalier : les maçons, dans les pays même où la pierre est abondante, préfèrent celles-là, parce qu'elles sont plus anciennes, plus dures, mieux taillées ; et ils ont coutume de tourner en dedans le côté écrit, afin que la pierre soit plus lisse et ne retienne pas la pluie. J'en ai trouvé un grand nombre ainsi retournées, dans la haute Provence.

J'ai vu des orfévres (2) aimer mieux fondre une quantité considérable de médailles, que de les vendre à un prix raisonnable au-dessus de la valeur du poids. Dès qu'un de ces hommes a rencontré une médaille, il en demande un prix énorme, qu'on ne lui accorde pas; peu de temps après, il a besoin de matière, fond ses médailles, et n'en retire pas même la moitié du prix qu'en eût donné l'amateur. Les marbriers placés auprès des villes où il y a des monumens antiques, sont des destructeurs toujours en permanence (3). Quelques personnes détruisent des monumens placés près de leur habitation, parce que les curieux qui viennent les visiter les importunent (4). Enfin la méchanceté, le besoin de

(1) Le tombeau de Memorius, à Marseille, *t. III, p. 151*; celui de Tyrrania, à Arles, *ibid.* p. 633.

(2) Entre autres, un orfévre à Apt.

(3) Celui d'Arles a plus détruit de monumens que les Visigoths, les Sarrasins et l'armée révolutionnaire.

(4) Un particulier à Sainte-Colombe a détruit une mosaïque

nuire, de détruire, que l'homme laisse d'autant plus apercevoir qu'il s'éloigne moins de son état naturel, fait que les paysans dégradent, mutilent les monumens, seulement pour avoir le plaisir de briser ce que d'autres admirent. Quelquefois, comme le théâtre et l'arc d'Orange, les monumens servent aux hommes faits, de but dans les exercices de l'arc et de l'arquebuse; et c'est aussi contre eux de préférence que les enfans prennent plaisir à lancer des pierres. Cherchons à préserver ces précieux débris, dépositaires de souvenirs si nobles et si attachans, des dangers qui les menacent; et cessons de reprocher aux Arabes et aux Turcs un esprit d'ignorance et de destruction que nous montrons nous-mêmes chaque jour.

Le portail du palais épiscopal est d'une belle ordonnance. L'édifice sert aujourd'hui de siége aux tribunaux de Carpentras et à la mairie. Dans la grande salle d'audience, il y a une espèce de frise en peinture : on devroit en faire disparoître des signes qui rappellent des temps désastreux.

Le siége de cette ville a été rempli par des prélats distingués par leur piété et par leur rang dans l'église. Le nom du cardinal Sadolet, si célèbre par

---

(voyez t. II, p. 15) pour ne plus être importuné par les curieux. C'est pour la même raison que le prétendu temple de Janus, à Autun *(t. I.er, p. 313)*, et les monumens rassemblés dans l'ancien couvent des Annonciades, à Arles, n'existeront bientôt plus.

la finesse et l'élégance de son esprit, suffiroit pour l'illustrer; mais la reconnoissance répétera sur-tout celui du vertueux d'Inguimbert (1).

---

(1) Malachie d'Inguimbert étoit né à Carpentras en 1683, et y avoit fait profession dans l'ordre des Dominicains. Ses progrès dans la théologie lui firent obtenir, pendant un voyage qu'il faisoit en Italie, une chaire dans l'université de Pise. La mort d'un de ses amis lui fit une telle impression, qu'il quitta l'habit des Dominicains pour entrer dans l'ordre de Cîteaux. Il passa ensuite six ans à Rome près du cardinal Albani, pour travailler à la Vie du pape Clément XI, oncle de ce prélat. Il fut fait archevêque de Théodosie, et, en 1735, évêque de Carpentras, ville où il passa les vingt-sept dernières années de sa vie, et qu'il combla de ses bienfaits. Il conserva toujours la sobriété et la sévérité de l'ordre dans lequel il étoit entré. Il traitoit les étrangers avec dignité, les recevoit avec magnificence, et ne prenoit d'autre nourriture que celle d'un Trappiste. Sa gaieté étoit vive, son affabilité communicative et touchante; il avoit beaucoup de savoir et d'esprit, et il écrivoit en latin avec une grande élégance, ainsi que l'attestent les écrits théologiques qu'il a laissés, et sur-tout la Vie du pape Clément XI, qui mériteroit d'être publiée.

D'Inguimbert avoit une manière d'obliger qui doubloit le prix du bienfait; il y mêloit toujours quelques paroles douces et affectueuses. Un homme de robe, qui se disoit président d'une cour des monnoies de Rouen, parut un jour devant lui avec un habit usé et un peu rapiéceté : d'Inguimbert lui demanda poliment pourquoi il n'en portoit pas un meilleur. C'est, lui répondit celui-ci, que les pensions que j'ai sur l'hôtel-de-ville de Paris sont peu exactement payées. Eh bien ! lui dit-il, en attendant que les trésoriers soient plus exacts, je vous prie d'accepter ces vingt-cinq louis.

La construction de l'hôpital faillit coûter la vie à ce respectable prélat et à un grand nombre d'habitans de Carpentras :

Je desirois sur-tout de voir l'hôpital que ce prélat a fait construire (1). On dira vainement qu'il est trop magnifique pour une si petite ville : quel beau luxe que celui de la bienfaisance et de la charité ! D'ailleurs ce superbe édifice sert à-la-fois à l'utilité des citoyens et à l'embellissement de la ville ; et Malachie d'Inguimbert voulut la décorer, l'instruire, et soulager les maux de ses habitans. La façade de cet hôpital est imposante (2) ; le grand escalier est noble et beau ; les salles (3) destinées aux malades sont vastes ; il y a soixante lits, dont vingt-trois étoient occupés ; le service est fait par des femmes ; la pharmacie nous parut belle et bien tenue ; la chapelle est ornée de marbres, de dorures et de sculptures : tout y annonce le bon goût, le bon ordre, et le véritable esprit de charité. On voit dans la salle d'administration les portraits des

---

une voûte mal faite s'écroula avant que l'édifice fût entièrement terminé. Lorsqu'on en porta la nouvelle à l'évêque, il répondit : « Les pauvres auront cela de moins. »

Il vécut dans l'intimité de Clément XII, et jouit à sa cour d'un grand crédit ; il étoit alors consulté dans toutes les affaires, et recherché par toutes les cours. Sa vie a été récemment écrite avec élégance par M. MAXIME DE PAZZI.

(1) Il a été achevé en 1761.

(2) On n'auroit pas dû laisser bâtir, dans le voisinage, des bicoques qui offusquent désagréablement la vue.

(3) Depuis quelques années, on y a réuni une maison de charité.

principaux bienfaiteurs de ce bel établissement : il y a aussi un portrait de grandeur naturelle de l'abbé de Rancé, peint par Rigaud pour M. de Saint-Simon (1).

Le bel aqueduc que l'on voit du rempart, est un des principaux ornemens de la ville : il est composé de quarante-huit arches d'une élégante proportion, et produit un très-bel effet. Il a été construit, en 1737, sur le dessin de M. Dallemand. Le plomb en a été arraché pendant les troubles de la révolution, pour servir de moyens d'attaque et de défense; l'eau filtre entre les pierres, et il est urgent de le réparer.

La distillation de l'eau-de-vie et la filature du coton sont les principales branches d'industrie de Carpentras. On y fabrique aussi quelques draps grossiers pour la consommation des habitans de la campagne. La filature du coton se fait à l'aide de machines et à la main : il n'y a presque point de maisons à Carpentras où les femmes et les enfans ne soient occupés

(1) L'abbé de Rancé avoit constamment refusé de se laisser peindre. Pendant un dîner, auquel on avoit fait inviter Rigaud, on persuada à l'abbé que ce jeune homme avoit une infirmité qui le forçoit de quitter la table de temps en temps pour prendre l'air. Sous ce prétexte, à mesure que Rigaud s'étoit bien imprimé un trait de la physionomie de l'abbé, il alloit dans le cabinet où sa toile étoit tendue, et fixoit ce trait par la couleur. M. de Rancé, désabusé, dit : « Ordinairement on aime la trahison, » et l'on n'aime pas le traître; mais moi j'aime le traître, et je » n'aime point sa trahison. »

à ce travail. On y teint aussi le coton filé; mais, au lieu de l'employer dans le pays à faire des étoffes, on l'exporte en Suisse.

Le marché qui se tient à Carpentras tous les vendredis, est très-important pour cette ville; il est sans contredit un des plus fréquentés des environs : peut-être doit-il son origine au *Forum Neronis*. On y vend les productions de tout le midi, et même des denrées coloniales, du sucre, du café. Cependant, avant la révolution, les habitans de Carpentras ne savoient point tirer de ce marché tous les avantages qu'il peut leur offrir : on n'y trouvoit ni commissionnaires, ni négocians qui fissent des affaires de banque. Depuis que la révolution a obligé plusieurs jeunes gens à voyager et à s'expatrier, l'esprit de commerce s'y est beaucoup étendu.

Le quartier des Juifs est extrêmement sale et dégoûtant; leur synagogue est assez jolie. Il faut que les lettres aient été cultivées à Carpentras dans un temps où elles étoient ailleurs presque dans l'oubli, puisque c'est dans cette ville que Pétrarque fit en partie ses études. Elle a donné naissance à plusieurs hommes distingués, tels que Philippe d'Aquin, professeur d'hébreu; Sifren Duplessis, bon peintre de portraits; Étienne Bertrand, ancien jurisconsulte; Lamotte, évêque d'Amiens; et le baron de Bimard, dont j'aurai bientôt occasion de parler en visitant la Bastie Mont-Saléon.

M. Hyacinthe Olivier conserve, dans sa maison de campagne, un sarcophage chrétien qui a une extrême ressemblance avec ceux que j'ai décrits en parlant de l'église des Minimes (1) à Arles : on y voit l'aveugle de Jéricho (2), la résurrection de Lazare (3), Susanne entre les vieillards (4), la multiplication des pains (5), Moïse faisant sortir l'eau du rocher (6). Les groupes sont aussi sous des arcades formées par des arbres ; on voit parmi les branches, des oiseaux et leurs petits, et un serpent qui rampe pour les dévorer dans leur nid (7).

M. Bourdon, préfet de Vaucluse, dont j'avois reçu beaucoup de témoignages d'intérêt, faisoit alors une tournée dans son département : nous le suivîmes à *Venasque*, où notre principal objet étoit de voir un reste d'édifice qu'on prétend avoir été un temple de Diane. Cette petite ville est à deux lieues sud-est de Carpentras ; elle est bâtie sur la cime d'un rocher très-escarpé. Nous allâmes, aussitôt après notre arrivée, au lieu où l'on dit que ce temple existoit : l'opinion commune est qu'il a été consacré à Diane. Ménard (8) regarde ce sentiment

(1) Tome III, pl. LXV, fig. 5 ; *voyez* aussi pl. LVIII, fig. 4.

(2) *Suprà*, III, 525.

(3) *Ibid.* 551.

(4) *Ibid.* 527.

(5) *Suprà*, III, 522.

(6) *Ibid.* 537.

(7) *Ibid.* 181.

(8) *Académie des belles-lettres*, t. XXXII, p. 761.

comme un préjugé vulgaire ; et en torturant le nom de *Vénasque* pour y trouver celui de *Vénus*, il conclut que c'étoit un temple de cette déesse.

Ce prétendu temple de Diane ou de Vénus ne paroît être qu'une église des premiers temps du christianisme. L'édifice est en forme de croix grecque : dans chacun des demi-cercles qui forment les croisillons, il y a de petites colonnes d'environ six à sept pieds de hauteur, et dont les chapiteaux diffèrent tous l'un de l'autre, ainsi qu'on le remarque dans les plus anciennes églises. Les colonnes plus élevées, placées aux quatre coins où les demi-cercles se rencontrent, et leurs chapiteaux, sont d'un ordre qui ressemble au corinthien.

M. Buisson, maire de Vénasque, nous fit voir dans son jardin un très-petit cippe, avec l'inscription suivante :

S V L M
C O L I A
M A X V M
A

Colia Maxuma a accompli ce vœu librement (1).

(1) *Solvit Votum Lubens Merito.*

Dans le même jardin on voit, le fragment d'inscription suivant :

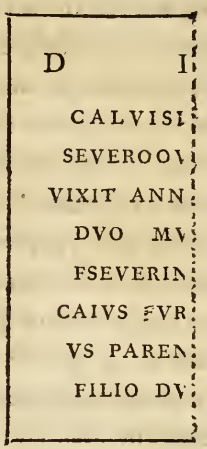

A Calvisius Severus, qui a vécu deux ans et cinq mois (1) : *F.* (2) *Sévérina et Caius Furius* (3) *à leur fils très-chéri* (4).

Il possède de plus quelques monumens et des médailles qui ont été trouvés ensemble dans une de ses terres, près de Vénasque. Parmi les premiers, je distinguai une figure panthée en argent, un petit Mercure en bronze, et cinq cuillers antiques en argent.

Le nom de *Vénasque* appartient probablement à la langue celtique, et l'on en chercheroit

(1) *Qui VIXIT ANNos DUO Menses V.*
(2) Peut-être *Fecerunt.*
(3) *FVRiVS.*
(4) *PARENtes FILIO DVlcissimo.*

vainement l'étymologie. Cette ville a été d'abord sous la domination des Ostrogoths, puis sous celle des rois Mérovingiens : elle n'a commencé à être connue que vers le VIe siècle, au milieu duquel les évêques de Carpentras y transportèrent leur siége. Ce pays avoit été possédé, depuis le XIe siècle, par les comtes de Toulouse ; il fut conquis et confisqué dans le XIIIe siècle sur le comte Raymond-le-Vieux, pendant la guerre contre les malheureux Albigeois : depuis ce temps, il a été sous la domination des papes, jusqu'à l'époque de la révolution de France.

La *Nasque*, petite rivière qui prend sa source aux *Amergues*, coule au pied du rocher, qui est tapissé de vignes. Entre Vénasque et Carpentras, on cultive l'arachide (1), et elle y réussit très-bien.

La ville la plus célèbre du Comtat par l'importance de ses monumens antiques, est Vaison, ancienne capitale des *Vocontii ;* mais des anciens édifices qui la décoroient, il ne reste plus que des ruines.

Le pont qu'on voit encore aujourd'hui sur la rivière d'*Ouvèse* est d'une seule arche, très-solide, et assez large pour que trois voitures puissent y passer de front (2). Les trous dont les pierres sont percées, et leur grosseur énorme, font voir qu'il est

(1) *Arachis hypogœa.*

(2) Elle a quatre toises et demie de large dans œuvre.

de construction romaine. Il servoit autrefois de communication aux deux quartiers de la ville, que traversoit la rivière. La nature semble avoir indiqué la position de ce pont, en rapprochant en cet endroit deux rochers qui sont par-tout ailleurs fort éloignés. Ce monument est le seul qui soit bien conservé; les étrangers le voient avec plaisir, parce qu'il porte l'empreinte de la grandeur romaine.

Si l'on monte sur la colline qu'on appelle *Puymin*, on trouve deux arcs bien conservés, qu'on regarde comme les restes d'un amphithéâtre. Les pierres sont de grosses masses assez semblables à celles du colisée de Rome. L'arène étoit au nord; les siéges des spectateurs alentour. On voit encore, du côté du midi, l'ouverture d'un vomitoire taillé dans le roc : sa longueur étoit d'environ seize toises de long sur une de large. C'étoit un débouché commode pour faciliter l'entrée et la sortie des spectateurs, ainsi que celles des bêtes, dont les loges, ou *carceres*, étoient peu éloignées : on voit encore les restes des voûtes sous lesquelles on les enfermoit.

La *chapelle de Saint-Quenin*, située au-delà de la rivière, présente dans sa partie supérieure les restes d'un temple dont l'architecture paroît être d'ordre corinthien. On croit qu'il étoit dédié à Diane, mais seulement à cause de quelques figures de sanglier qu'on y remarque. Les colonnes qui servent à décorer le dehors, sont formées de plusieurs pierres de taille,

dont une partie est cannelée et l'autre rudentée ; elles sont ornées, dans leurs contours, de feuilles d'acanthe qui sont sculptées avec beaucoup d'élégance. Les figures, qui représentent un cultraire et un victimaire avec un belier à trois rangs de cornes, ne sont pas, à beaucoup près, du même style ; elles sont mal dessinées. Il y a sur la frise des danses et des divertissemens bachiques. C'est dommage que les figures soient presque entièrement effacées : on voit seulement sur les côtés quelques têtes assez bien conservées ; mais, comme elles sont sans aucun attribut, on ne sauroit en rien dire. Deux ou trois figures sont vêtues du *sagùm* militaire, et portent à la main des piques et des bâtons.

Quant à l'intérieur de la partie antique de ce temple, il est encore beaucoup mieux conservé que le dehors ; les petites ouvertures qui servent à lui donner du jour, sont ornées de piliers très-bien travaillés ; la voûte est à plein cintre. On remarque, sur la pierre qui sert de clef, un animal qui paroît être un loup ou un sanglier ; il est d'un très-beau travail, et si bien conservé, qu'on croiroit qu'il ne fait que de sortir des mains de l'artiste. Enfin le corps de cet édifice est en très-bon état, malgré sa vétusté et les insultes des barbares.

La pierre qui couvre l'autel de cette église, est d'albâtre ; elle a environ six pieds de long sur trois de large, et l'on y voit des raisins et des épis de blé

sculptés très-proprement. On croit qu'elle a appartenu au tombeau de S. Quenin, patron de cette chapelle.

Les murs de la métairie de *Maraudi*, ancien domaine de la maison des Blegiers, sont incrustés en partie d'anciens bas-reliefs, où sont représentés un triomphe, un sacrifice et plusieurs animaux. La frise est ornée, du côté du levant, des travaux d'Hercule : le belier et la salamandre qui servent d'ornement à deux portes de ce domaine, sont d'un bon travail.

Il ne reste du quai qu'avoient construit les Romains sur la rivière d'Ouvèse, qu'un mur d'environ cent pas de longueur. Cet ouvrage, qui avoit résisté pendant plusieurs siècles à l'impétuosité du torrent, fut presque entièrement détruit, en 1616, par une inondation extraordinaire. On voit encore, dans les blocs de muraille qui en restent, un échantillon de la solidité de l'architecture romaine. Ce quai étoit percé en divers endroits pour dix ou douze égouts, qui servoient à décharger dans la rivière les eaux de la ville : un homme peut entrer commodément dans chacun de ces égouts; mais une charrette chargée passeroit sans peine dans celui qui traverse l'enclos des ci-devant Dominicains.

Vaison avoit des fontaines décorées de portiques magnifiques : l'inscription de Sappius, qui est à Avignon chez M. Calvet, savant antiquaire, ne

laisse aucun lieu d'en douter. Ils avoient pratiqué à cet effet un canal souterrain pour conduire les eaux du Groseau, de Malaucène dans cette ville. On voit, par les vestiges de ce canal qui subsistent encore aujourd'hui, qu'il avoit deux pieds de haut sur un de large, et qu'il étoit incrusté d'une couche de ciment épaisse d'environ deux pouces. Après la chute de la grande muraille du quai, on trouva des tuyaux de plomb larges comme un canon de 24: M. Forneri, auteur de l'*Histoire du Comtat*, qui vint à Vaison avec le baron de Bimard, en 1725, pour en examiner les antiquités, assure lui-même les avoir vus. On ne sauroit douter, après cela, que les eaux du Groseau ne passassent à travers la rivière, et que ce ne soit à tort que quelques auteurs ont prétendu que le canal dont nous parlons fut destiné à les conduire à Orange, et non pas à Vaison.

L'ancienne cathédrale, bâtie en 910 par l'évêque Humbert, est un beau monument de structure gothique, qui subsiste encore en entier: elle a trois nefs soutenues par des piliers très-solides, dont les arceaux sont terminés en pointe; la frise, tant en dedans qu'en dehors, est fort variée et chargée d'ornemens qui paroissent d'un goût moins mauvais que celui du Xe siècle. Cet édifice a résisté à l'incendie, mais non pas au pillage; il ne lui reste de ses anciennes décorations que quelques piliers de marbre, dont deux paroissent être de vert antique,

un devant d'autel et la pièce qui sert à le couvrir, également de marbre, et une conque ou cuve de pierre de taille assez grande, qui servoit à baptiser par immersion. On trouve aussi ces inscriptions :

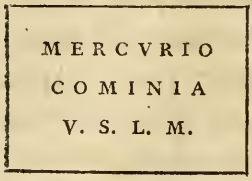

(1)

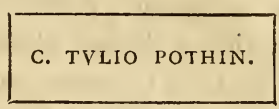

(2)

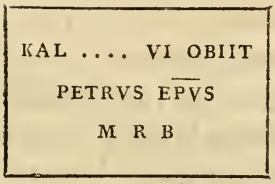

(3)

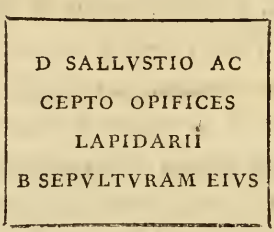

(4)

A D. Sallustius Acceptus, les ouvriers lapidaires (5), *pour sa sépulture.*

---

(1) Sur une pierre de l'ancienne sacristie. *Votum Solvit Lubens Merito.*

(2) Sur la muraille de l'allée de tilleuls près de l'évêché.

(3) Au bas de la muraille qui est située au nord.

(4) SPON, *Misc.* CCXXIII; MURATORI, DCCCCLXXV, 9; PITISC. *Lex.* t. II, 12; *Voyage littéraire*, t. I, 294; BONAVENT. *Hist. d'Orange*, 202. *B* est peut-être mis pour *V*, *Vivo;* mais je crois qu'il faut lire *oB.*

(5) *LAPIDARII.* On appeloit *latomi*, *lapidicæsores*, *lapidarii*, &c. les ouvriers employés à l'extraction, à la taille ou a la pose des pierres pour les constructions. On ne doit pas entendre par *lapidarii* les ouvriers qui tailloient les pierres précieuses, *gemmarii*, *gemmarum scalptores*, que nous nommons aujourd'hui *lapidaires.*

L. LICINIVS.

L. LICINIVS. A. F. S. E. (1)

P ATILIO INGENVO
FIL PIENTISSIMO
IVLIA INGENVA
MATER
ET Q IVLIVS MARCELLINVS (2)

A P. Atilius Ingenuus, fils très-tendre, Julia Ingenua, sa mère, et Q. Julius Marcellinus.

On trouve à côté de la cathédrale un cloître assez grand, construit à la manière de ce temps-là, entouré de petits piliers de marbre surmontés de chapiteaux travaillés avec élégance. Il y avoit au milieu une fontaine, dont il ne reste que les vestiges ; et au-dessous du comble, un larmier en pierre de taille, qui subsiste encore aujourd'hui, pour mettre les murailles à couvert de la pluie (3).

(1) Peut-être *Auli Filius Sibi Et suis*, ou plutôt *Sibi Emit.*

(2) Vers le milieu du clocher. GRUTER, MCXX, 9 ; MURATORI, MCXXXV, 10. La copie de Gruter porte mal-à-propos *ET C IVL MARCELLINVS L. APIVS MARTIVS POSVERVNT.* Ma copie est exacte, ainsi que celle de Muratori.

(3) Il y avoit aussi, avant la révolution, deux chapiteaux d'une grande beauté : ils servoient de piédestal à deux croix, dont l'une étoit devant la maison des Dominicains, l'autre devant

Il n'est pas rare de trouver, dans la campagne, des pavés en mosaïque : les fermiers de M. Taulignan en découvrirent un dans son domaine de Puymin, qu'il céda au président de Vérone ; celui-ci en fit paver la chapelle du château dont il portoit le nom. Il y en a un autre, dit-on, dans une terre que M. Liotaud possède près de la chapelle de Saint-Quenin. Tout cela reste enseveli et comme perdu pour les amateurs de l'antiquité, faute de moyens nécessaires pour faire travailler à ces découvertes (1).

Il y a chez M. *Giraudi* quelques autres monumens antiques, qu'il a récueillis lors de la destruction du palais de l'évêque ; savoir, une tête ou buste qui

---

la porte de la ville : le dernier existe encore. Le comte de Caylus, sur le rapport qui lui en fut fait, pria M. Calvet de lui en envoyer le dessin. M. Peru, peintre d'Avignon, m'a assuré qu'il avoit fait cette commission, et que son travail avoit été envoyé de suite à M. de Caylus, Il est fâcheux que la mort de ce savant antiquaire ne lui ait pas permis de le faire graver. J'ai appris depuis qu'on avoit découvert trente bases de colonnes énormes au haut de la terre de M. de la Vilasse, dite *des Enfers*, qui est au-dessus de la rivière. Il seroit assurément utile de les extraire ; mais personne n'est en état, dans ce pays, de faire les frais d'un pareil travail. *Note de M.* DE SAINT-VÉRAN, *qui m'a procuré tous les renseignemens que j'ai recueillis sur Vaison.*

(1) Si le Gouvernement donnoit annuellement une somme pour faire des fouilles, on pourroit découvrir à Vaison beaucoup de monumens, et l'on procureroit du travail aux journaliers. Les pierres de taille qu'on extrait de ces fouilles serviroient à dédommager d'une partie de la dépense, et peut-être même y trouveroit-on du profit.

paroît appartenir à un Apollon, une statue de femme à laquelle il manque la tête et les jambes (la draperie est très-belle, ce qui fait regretter qu'elle soit ainsi mutilée), une tête de femme coiffée à la grecque, deux autres têtes d'hommes inconnus, une tête de marbre avec une couronne. On voit, chez le même, des urnes, des patères, des tuiles avec les noms des ouvriers; celui de *Clarianus* y est souvent répété (1).

C'est à-peu-près tout ce qui reste de l'ancienne capitale des Voconces, qui tenoit un des premiers rangs parmi les villes principales de la Gaule narbonnoise. Pomponius Méla la nomme en effet la première, et Pline lui donne le titre d'alliée de Rome; ce qui n'étoit pas un privilége dont les autres pussent se glorifier. Elle s'étoit relevée après avoir été saccagée trois ou quatre fois par les barbares. Raymond VI, comte de Toulouse, mécontent de l'évêque et des habitans, qui, égarés par les maximes de Grégoire VII, lui avoient refusé le serment de fidélité, la détruisit, en 1183, par le fer et par le feu; et elle ne s'est plus relevée depuis. Il n'en reste presque pas de vestiges.

La nouvelle ville renfermoit autrefois un très-grand nombre d'inscriptions: presque toutes ont été brisées lorsqu'on a élevé l'arbre de la liberté; il n'en existe plus qu'une vingtaine chez différens particuliers.

(1) *Suprà*, p. 114.

M. Giraudi en a conservé quelques-unes :

I.

FLORENTIOLE
PAX TECVM.

II.

MARTI
TAGILEIVS Q F RVFVS
SEX AGILEIVS Q F PEDO
V. S. L. M. (1)

III.

D. M.
Q. FILIAE
Q. H. VERATIANVS
VXORI K. R. S. M. F.
S. A. D. (2)

IV.

MARTI
E CEIONI
V. S. L. M. (3)

(1) *A Mars, T. Agileius Rufus, fils de Quintus, et Sextus Agileius Pedo, fils de Quintus, ont accompli ce vœu de leur libre volonté.* MURAT. XLII, 6; *Voyage littéraire*, I, 293; FABR. 602, n.° 23; HAGENB. *Epist. epigr. ad Blaurer.* 21. Il y avoit encore à Vaison trois autres inscriptions votives consacrées au dieu Mars; une d'elles faisoit mention du dieu *Vasio*, qui étoit le génie de la ville. *Voyez* MURATORI, CCXCIII.

(2) *UXORI KARISSIMÆ FECIT, SUB ASCIA DEDICAVIT.—Aux mânes de..... Quinta Filia; Quintus H.... Vératianus a fait ce monument pour une épouse très-chère, et l'a dédié sous la hachette.* Ici *Filia* est un nom propre grec, dérivé du mot φιλία [amitié].

(3) *A Mars, E... Ceionius a offert ce vœu librement.*

V.

D. M.
CATILIANI
ANNORVM XXII
ANRIA PVPA A
VIA NEPOTI CARISSIMO (1)

VI.

IN FRONT.
SECVND
VEAM PVB.
P. XVIII. (2)

VII.

S. S.
SIBI ET SVIS DETERM
INAVIT IN AGRO
P. LXX
F. XXX.

VIII.

I F
CRAX HON
IN FRONT
P XXXX
IN AGRO
P CXXXX (3)

---

(1) *Aux mânes de Catilianus, âgé de vingt-deux ans : Anria Pupa son aïeule, à un petit-fils très-chéri.*

(2) *IN FRONTe SECVNDum VEAM* (pour *viam*) *PVBlicam Pedes XVIII.*

(3) Les n.os VII et VIII paroissent être des fragmens d'épitaphes, dont le commencement est perdu.

IX.

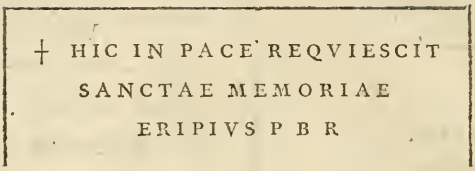

(1)

La fin de cette inscription a été séparée ; la voici :

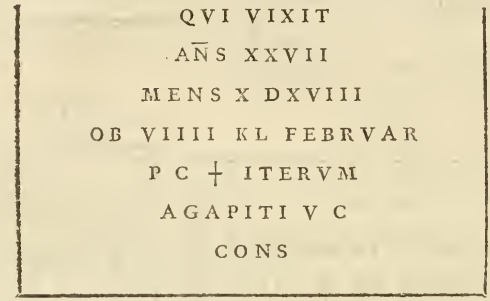

Ici repose en paix Eripius, prêtre de sainte mémoire, qui a vécu vingt-sept ans (2) *dix mois et dix-huit jours ; il est mort* (3) *le neuf avant les calendes de février, la seconde année après le consulat d'Agapitus, personnage clarissime, consul* (4)

---

(1) *EuRIPIVS PresByteR.* MUR. CCCCXVIII, 4 ; RELAND. *Fast. cons.* 708 ; JO. *COLUMB. de gestis Vasion. episc.* lib. IV, 368 ; CASTRUC. *Histoire d'Avignon*, t. II, 347 ; FANTONI, *Hist. Aven.* III, 347.

(2) *ANnoS XXVII.*

(3) *OBiit.*

(4) *Viro Clarissimo CONSule. Post Consulatum ITERVM* est ici la même chose que *iterum post consulatum.* On ignoroit le nom du consul actuel, et l'on continuoit à marquer les années par le consulat qu'on connoissoit. Agapitus a été consul l'an de Rome 1270, 518 après Jésus-Christ, et n'a pas été *consul iterum.*

X.

NER LICIA
PAX TECVM
CASTA
CARISSIMA (1)

XI.

STA FILI
PAX TECVM
IN DEO
AVE VALE (2)

On doit aussi à M. de Saint-Véran la conservation de quelques inscriptions; voici celles qui sont dans son jardin :

I.

D M
MARCELLINAE
MATERNI F FILIVS
MARCIANVS
MATRI OPTVMAE. (3)

II.

D M
I VLIAE
RVFINAE
IVLIA
PRIMVLLA
LIBERTE
OPTVMAE (4)

(1) *Néria Licia, chaste et très-chère, la paix soit avec toi!* Voyage littéraire, *I*, 292.

(2) *Stafilis, la paix soit avec toi en Dieu! Bonjour, adieu.*

(3) *Aux mânes de Marcellina, fille de Maternus: Marcianus son fils à une mère excellente.*

(4) *Aux mânes de Julia Ruffina: Julia Primulla à une affranchie excellente.*

III.

T. MARCIANO PR. VAS. (1)

On trouve encore quelques inscriptions dans les maisons de campagne des environs.

I.

D M
CAT PAT
ERNE DEF
AN V. M
II DIE XIX
SEX CAT (2)

II.

D M
C MARCIANO
CAE PITINIAS
COLIBERT (3)

(1) Marcianus étoit *PRætor* ou *PRocurator* à Vaison.

(2) Chez M. de Mazes. *Aux mânes de Catula Paterna, morte âgée de cinq ans deux mois et dix-neuf jours, Sextus Catulus.* MURATORI, MDCLIII, 9.

(3) Chez M. de Vérone. *Aux mânes de C. Marcianus : Cælia Pitinias à son coaffranchi.*

III.

FRONTONI
HILARI PRIM
VLAE ET SVORVM
POSTERORVM (1)

IV.

D M
C IVCVNDIO
SEVERO DE
FVNCTO ANNOR
XXIII M VIII DIE
IIII C IVCVND
SEVERIANVS
FIL PIENTISSIMO (2)

V.

D MANIBVS
IVLIAE CVPITAE
MATRIS ET IVLII
MATERNI FRATRIS
M IVLIVS NATVS (3)

VI.

VI XVRI
CADIENSES
V S L M (4)

(1) *Aux mânes de Fronto Hilaris, de Primula et de ses descendans.*

(2) *Aux mânes de C. Jucundus, mort âgé de vingt-trois ans huit mois et quatre jours : Jucundus Sévérianus à un fils très-tendre.* Chez M. Poxol, dans la maison de campagne appelée *le Roux-Villier*, cette inscription sert à la décoration d'une fontaine.

(3) Cippe sur le chemin qui va de Mirabeau à Vailadie. *Aux mânes de Julia Cupita sa mère, et de Julius Maternus son frère, M. Julius Natus.*

(4) *A Jupiter Axur, les habitans du territoire de Cadi ont offert ce vœu librement.* Au terrain de Mirebel, près de la chapelle de Notre-Dame de Beaulieu. Voyez, *tome I.er, p. 170*, ce que nous avons dit sur *Jupiter Axur* ou *sans barbe*, dont le culte paroît avoir

Au domaine de M. de Saint-Romain, cette pierre sert de bassin à la fontaine :

NAMVTA MINVTAE FIL MARITO
SVO F. H. M.

Namuta, fille de Minuta, a consacré ce monument (1) *à son mari.*

ELLICAE FIAMINICAE
DIVAE AVGVSTAE PROV

La première ligne de cette inscription est sur un puits de la campagne de M. Boulard, l'autre chez M. de Vérone. On voit que Bellica étoit prêtresse d'une impératrice déifiée, et cela dans la Narbonnoise ou la Lugdunoise; le nom de la province manque.

été admis par les Gaulois soumis à la domination romaine. J'ignore ce qu'on doit entendre par *Cadienses*; car ce ne sont sûrement pas les habitans de Cadi, ville de Phrygie. Ce mot désigne peut-être un canton, aujourd'hui inconnu, dans le pays des *Vocontii*.

(1) *Fecit Hoc Monumentum.*

CHAPITRE CVII.

MAZAN. — Inscription. — MOURMOIRON. — BEDOUIN. — Le mont Ventoux. — ABEILLE. — Col des Abeilles. — Bohémiens. — Noël des Bohémiens. — SAULT. — AIGALAY. — ORPIERRE.

LE ministre de l'intérieur m'avoit chargé d'aller à Gap, pour que je lui rendisse compte des découvertes qu'on avoit faites dans les fouilles du mont *Seleucus.* Nous partîmes le soir de Carpentras, vers cinq heures, espérant que nous pourrions aller coucher à Sault.

Nous copiâmes, en passant sur la route, l'inscription suivante :

L. CAELIO.
VERNONI
IN FR P XX
IN AG P XV
T . PRMIGENIVS
LIB.

A Lucius Cælius Vernon. Au front XX pieds, dans le champ XV pieds. T. Primigenius, affranchi.

A peine fûmes-nous à *Mazan* que des nuages se rassemblèrent ; et en un quart d'heure la pluie tomba si fort, que nous avions des torrens autour de nous. La chaux sulfatée se trouve dans ce territoire sous la forme de gypse strié, spéculaire; elle est cristallisée, en rognons ou en stalactites. Le bourg contient plusieurs maisons de campagne agréables et des jardins bien cultivés. En général, le comtat Vénaissin offre par-tout des campagnes charmantes, où la vigne et l'olivier sont distribués avec ordre et symétrie. On y voit une grande quantité d'arbres à fruit. Le safran et la garance sont les principales productions du sol. Les villages sont entourés de beaux murs, qui leur donnent l'apparence de petites villes; tout y respire l'aisance et le contentement.

Le ciel paroissoit se nettoyer : nous en profitâmes pour aller jusqu'à *Mourmoiron.* Cette ville, qui est au pied des montagnes, est assez singulière ; on y entre, du côté de Carpentras, par une porte sous laquelle il y a un escalier : les rues sont extrêmement étroites et noires; aussi les principales habitations sont-elles en dehors. Les campagnes environnantes sont très-agréables. C'est dans un château voisin qu'est né le respectable et savant écrivain qui a si bien jugé les historiens de l'antiquité, et si bien éclairci les faits de la vie d'Alexandre.

On cultive principalement la vigne à Mourmoi-

ron ; mais l'*œnologie* est encore très-peu avancée dans le département de Vaucluse (1).

Le temps menaçoit encore, et nous aurions dû suivre le conseil qu'on nous donnoit de rester à Mourmoiron; mais l'exemple d'un marchand qui se mettoit en marche nous séduisit, et nous reprîmes notre route. A peine étions-nous à un quart de lieue que le ciel se couvrit de toutes parts ; et bientôt, enveloppés d'épaisses ténèbres, nous ne pouvions plus diriger notre marche : enfin, après avoir été traversés par la pluie, nous fûmes conduits par une foible lueur à la cabane d'un paysan ; chacun de nous s'estima heureux de pouvoir y sécher ses habits, et passer quelques heures sur la paille.

Dès la pointe du jour, nous remontâmes à cheval ; le temps s'étoit éclairci : nous avions à notre gauche le *mont Ventoux*, dont la cime étoit encore couverte d'épais brouillards, qui sembloient menacer de venir fondre sur nous. Ce mont, appelé ainsi à cause du souffle impétueux des vents auxquels il est exposé, est très-célèbre dans toute la

(1) Il faut lire, sur l'agriculture du département de Vaucluse, l'*Annuaire statistique de ce département, an XII*, par M. WATON, médecin et maire de Carpentras ; cet ouvrage est plein de vues utiles, exprimées avec élégance. Nous regrettons que la statistique du département, composée par M. MAXIME DE PAZZI, n'ait pas encore paru ; elle nous auroit certainement été très-utile, et elle ne devra pas être négligée par les voyageurs.

contrée qui s'étend de Vienne jusqu'à Carpentras. Les voyageurs qui descendent le Rhône, le voient continuellement devant eux (1) : son élévation est de mille quatorze toises au-dessus du niveau de la mer; sa cime s'abaisse successivement par l'éboulement des pierres et par le sillonnement des torrens. Les coteaux attenans sont couverts de taillis. La partie de la montagne qui regarde le nord, est aussi boisée : celle qui est exposée aux feux du midi, se montre entièrement nue; on voit seulement, dans les vallées qui se sont formées par la chute des eaux, des hêtres et des chênes verts ; il y végète quelques plantes subalpines. Ce qui attire les curieux sur ce mont dépouillé, c'est la magnifique vue dont on y jouit, dès qu'on est arrivé à la petite chapelle qui a été bâtie à son sommet : on part, pour cela, dans une belle nuit, afin d'arriver sur la montagne au point du jour, parce que c'est alors que ce superbe tableau paroît dans toute sa magnificence. De là on distingue le sommet des hautes Alpes, couvertes de neige, les rivages de la mer depuis Arles jusqu'au cap Couronne, les champs fertiles de la Camargue, les plaines caillouteuses de la Crau, et les villes arrosées par le Rhône et par la Sorgue.

Au pied du mont Ventoux, au midi, est le village de *Bedouin*, entouré de mûriers et de vignes qui

(1) *Voyez* tome II, p. 80.

en rendent l'abord agréable. On y élève des vers à soie et des abeilles : les plantes aromatiques dont le sol est couvert, leur sont très-favorables.

La partie de la montagne que nous traversâmes, est très-pittoresque et bien boisée ; on la nomme le *Col des Abeilles*, et le village voisin se nomme aussi *Abeille*, sans doute parce que depuis long-temps on s'y adonne à l'éducation des précieux insectes qui produisent le miel : mais là, comme à Bedouin, on ignore malheureusement encore les nouvelles méthodes, et les noms de Schirac, d'Huber et de Baunier, y sont aussi inconnus que les utiles procédés dont ils sont les inventeurs. On recueille aussi dans ce territoire la *grainette* ou *graine d'Avignon* (1), qui donne à la teinture et aux arts une couleur jaune qu'on emploie sur-tout pour teindre la soie. Ici, comme ailleurs (2), la grande quantité de bois dévastée et brûlée que l'on remarque sur la route, attriste l'ame, et l'on gémit sur la destruction prochaine de nos forêts.

Nous rencontrâmes une troupe de six à sept misérables, hideux et à demi nus, qui se rendoient en Italie : ils avoient une petite stature, le teint jaune, le nez et la lèvre supérieure larges, de petits yeux vifs, de belles dents, et des cheveux d'un noir

(1) C'est le fruit d'une espèce de nerprun, *rhamnus infectorius*.
(2) Tome II, p. 499.

d'ébène. Parmi eux, il y avoit trois femmes, dont chacune avoit un enfant sur son dos, tandis que les hommes portoient les provisions. Ils parurent d'abord assez embarrassés ; mais enfin ils s'accoutumèrent avec nous, et nous proposèrent de nous dire la bonne aventure.

« Les comtes de Provence, selon M. *de Haitze* (1), » ont fait de longs et inutiles efforts pour chasser » certains Juifs ou Hussites venus d'Allemagne, qui » courent les villes, les villages et les campagnes, » pour tromper le peuple : ces gens n'ont pas de » demeure fixe, ne logent ni dans les cabarets ni » dans les maisons; ils campent sous des tentes à la » campagne près des villes. Ils sont toujours prêts » à voler et enlever les fruits, les poules, même » les chats et les chiens, pour s'en nourrir; à sé- » duire les petits enfans et les jeunes filles, pour les » emmener avec eux. Ils voyagent par petites troupes » de sept ou huit ; savoir, un homme, quelques » femmes et des enfans. Il n'y a pas entre eux de » mariages légitimes; ils ne vont pas à l'église. Ils » parlent un langage presque inconnu, c'est-à-dire, » un baragouin allemand ou italien; mais, en s'as- » sociant quelqu'un du pays, ils en savent assez » pour tromper le pauvre peuple. Ils disent tout » ce qui doit arriver un jour à ceux qui ont la

(1) *Histoire manuscrite de la ville d'Aix.*

» sottise

» sottise de les consulter; ils prétendent deviner » l'avenir par le moyen des lignes qui sont dans » les mains : ils y voient toujours une grande M; » les lignes qui sont autour de cette M, marquent » si l'on sera heureux dans le mariage, si l'on mourra » tôt ou tard, si l'on sera heureux ou malheureux » en amour. L'opinion la plus commune parmi le » peuple, c'est que ces devins viennent de Bohème; » le peuple les appelle *Baumians*, c'est-à-dire, nés » en Bohème : mais, au fait, ils sont un composé » de toutes les nations. »

Cette espèce de devins existoit en Provence, il y a cinquante ans, comme au temps dont parle M. de Haitze. Il n'y a pas trente ans qu'une de leurs troupes, passant par la Provence, le Comtat et le Dauphiné, s'arrêta à Montelimart, où un jeune homme, né de parens honnêtes et riches de cette ville, mais fort libertin, disparut de la maison paternelle pour se mettre à la suite de deux ou trois jeunes Bohémiennes : cette troupe parloit un langage mêlé d'allemand et de mauvais français. Le jeune homme fut atteint à Condrieux par ses parens, qui le ramenèrent.

Avant la révolution, les Bohémiens s'étoient adonnés à un genre de commerce singulier : ils alloient aux foires vendre des ânons, qu'ils achetoient, ou voloient peut-être, en divers pays, et prétendoient tirés des meilleures races. Ils ont fait ce commerce

pendant long-temps; et il paroît que le Gouvernement les laissoit aller sans trop les surveiller : ils ne faisoient que passer par les villes et les villages; ils couchoient dehors, sous des tentes; mais les habitans voisins des lieux où ils campoient, n'étoient pas sans inquiétude pour leurs fruits et pour leurs volailles. Les prétendus devins qui parcourent aujourd'hui la Provence, sont des gens de toutes les nations; le plus grand nombre parle un mauvais provençal, mêlé de génois ou de piémontais, et de quelques mots allemands; ils donnent la bonne aventure aux passans, demandent l'aumône, ne volent pas sur les chemins, mais prennent les fruits, les poules et les chats; ils ne logent pas dans les villes : leurs troupes sont moins nombreuses qu'autrefois, et leurs apparitions moins fréquentes. Ils voyagent quelquefois seuls, quelquefois par petites troupes de trois ou quatre; on en voit souvent à Aix qui portent aux marchands pelletiers les peaux des chats qu'ils ont volés et mangés : ils sont souvent porteurs de passeports de quelque village de la frontière. Ils s'annoncent comme voyageant d'un pays à l'autre, ou comme mendians. La police les fait souvent arrêter et reconduire aux frontières; mais ils lui échappent en se divisant. Ils viennent même encore aux foires y vendre des ânons, et font donner la bonne aventure par les femmes qui les suivent. Telle étoit la petite troupe que je rencontrai au col des Abeilles.

Je joins ici un noël composé en 1680 par un bénéficier de la cathédrale d'Aix, qui peint bien les mœurs des Bohémiens, et la manière dont ils donnoient et donnent encore la bonne aventure. Cette chanson est singulière et fort gaie : l'auteur introduit à la crèche du Sauveur trois Bohémiens, qui cherchent à deviner dans les mains de l'enfant Jésus, de Marie et de Joseph, ce qu'ils sont et ce qui leur arrivera.

NOËL DES BOHÉMIENS.

NAOUTRÉS sian trés Booumians,
Dévinan la boueno fortuno ;
Naoutrés sian trés Booumians,
Qu'arrapan per-tout d'ounté sian ;
Enfant eimablé et tant doux,
Bouto, bouto aqui la croux,
Qué cadun ti dira
Tout cé qué t'arribara.
Coumenço, Janan,
Cependant
Dé li veiré la man.

1. « Nous sommes trois » Bohémiens qui devinons la » bonne aventure ; nous sommes » trois Bohémiens qui dérobons » par-tout où nous sommes : » enfant aimable et tant doux, » mets, mets ici la croix (c'est- » à-dire une pièce de monnoie ; » on connoît le jeu *à croix ou* » *pile*), et chacun te dira ce » qui t'arrivera. Commence, » Janan (peut-être *Jean*), à lui » regarder dans la main.

Tu siés, à cé qué vieou,
Egaou à Dieou,
Et siés soun fieou
Tout adourablé ;
Tu siés, à cé qué vieou,
Egaou à Dieou,
Neissu per yeou
Din lou néant ;
L'amour t'a fach enfant,

2. » Tu es, à ce que je vois, » égal à Dieu, et tu es son fils » tout adorable ; tu es, à ce que » je vois, égal à Dieu, né pour » moi dans le néant ; l'amour » t'a fait enfant pour tout le » genre humain : une vierge est » ta mère ; tu es né sans père, » à ce qui paroît dans ta main.

Per tout lou genre human :
Uno vierge es ta mayré ;
Siés nat senso gés de payré,
Aquo parei din ta man.

L'y a encaro un grand sécret
Qué Janan n'a pas vougu diré ;
L'y a encaro un grand sécret
Qué fara ben leou soun effet :
Vèné, vèné, beou Messie ;
Metté, metté, metté eici
La péço blanco,
Per nous fayré réjoui ;
Janan parlara,
Beou meina ;
Bouto aqui per dina.

3. » Il y a encore un grand » secret que Janan n'a pas voulu » dire ; il y a encore un grand » secret qui fera bientôt son » effet : viens, viens, beau » Messie ; mets, mets ici la » pièce blanche pour nous faire » réjouir ; Janan parlera, beau » mignon ; mets ici pour dîner.

Souto tant dé mouyen,
L'y a quoouquaren,
Per nouestré ben,
Dé fouar sinistré ;
Souto tant dé mouyen,
L'y a quoouquaren,
Per nouestré ben,
Dé rigouroux :
Sé l'y vés uno croux,
Per lou salut dé tous ;
Et, sé ti l'aougi diré,
La caouso dé toun martyré,
Es qué siés troou amouroux.

4. » Parmi tant de moyens, » il y a quelque chose de bien » fâcheux à faire pour notre » bien ; parmi tant de moyens, » il y a quelque chose de rigou- » reux à faire pour notre bien : » on y voit une croix pour le » salut de tous ; et si j'ose te le » dire, la cause de ton martyre » est que tu es trop aimant.

L'y a encaro quoouquaren
Oou bout dé la ligno vitalo ;
L'y a encaro quoouquaren
Qué ti voou diré, ma jaçen ;
Vèné, vèné, bel enfant,

5. » Il y a encore quelque » chose au bout de la ligne » vitale ; il y a encore quelque » chose que je te veux dire ; » mais taisons-nous : viens,

Douno, douno eici la man,
Et ti dévinaray
Quoouquaren dé plus charman;
May vengué d'argen,
Ooutramen
Senso aquo si fa ren.

» viens, bel enfant, donne ici la
» main, et je te devinerai quel-
» que chose de plus agréable;
» mais qu'il y ait de l'argent,
» car sans cela l'on ne fait rien.

Tu siés Dieou et mourtaou,
Et, coumo taou,
Vieouras ben paou
Dessus la terro;
Tu siés Dieou et mourtaou,
Et, coumo taou,
Vieouras ben paou
Din nouestr' état:
May ta divinita
Es per l'éternita;
Siés l'ooutour dé la vido,
Et toun essenço infinido
N'a ren qué sié limita.

6. » Tu es Dieu et mortel,
» et, comme tel, tu vivras peu
» de temps sur la terre; tu es
» Dieu et mortel, et, comme
» tel, tu vivras peu de temps
» dans notre condition (c'est-à-
» dire sous la forme humaine):
» mais ta divinité est pour
» l'éternité; tu es l'auteur de
» la vie, et ton essence infinie
» n'a rien qui soit borné.

Voues-ti pas qué diguen
Quoouquaren à ta santo mayré!
Voues-ti pas qué li fen,
Per lou men, nouestré coumplimen!
Bello damo, vén' eissa;
Naoutrei couneissen déja
Qué din ta bello man
L'y a un mystéri ben grand.
Tu qué sié poli,
Diguo-li
Quoouquaren de jouli.

7. » Ne veux-tu pas que
» nous disions quelque chose à
» ta sainte mère! ne veux-tu
» pas que nous lui fassions au
» moins notre compliment!
» Belle dame, venez ici; nous
» connoissons déjà que dans
» votre belle main il y a un
» bien grand mystère. Toi, qui
» es si poli, dis-lui quelque
» chose de joli.

Tu siés doou sang rouyaou,
Et toun houstaou
Es lou plus haout
D'aquestou moundé;

8. » Vous êtes d'un sang
» royal, et votre maison est la
» plus élevée de ce monde;
» vous êtes d'un sang royal, et

Tu siés doou sang rouyaou,
Et toun houstaou
Es lou plus haout,
A cé qué vieou :
Toun Signour es toun fieou,
Et soun payré es toun Dieou ;
Qué pouedés-tu may estré,
Qué la fillo dé toun mestré
Et la mayré dé toun Dieou !

» votre maison est la plus
» haute, à ce que je vois : votre
» Seigneur est votre fils, et son
» père est votre Dieu ; que
» pourriez-vous être de mieux
» que la fille de votre maître
» et la mère de votre Dieu !

Et tu, bouen Signé-grand,
Qué siés oou cantoun dé la grupi,
Et tu, bouen Signé-grand,
Voues-tu pas qué véguen ta man !
Diguo, tu creigniés bessay
Qué noun roouben auquel ay
Qu'es aqui destaca !
Rooubarian puleou lou ga.
Bouto aqui dessus,
Beou moussu,
Aven pas enca bégu.

9. » Et toi, bon vieillard,
» qui es là au coin de la crèche,
» et toi, bon vieillard, ne veux-
» tu pas que nous voyions dans
» ta main ! dis, tu crains peut-
» être que nous ne dérobions
» cet âne qui est là détaché ;
» nous déroberions plutôt l'en-
» fant lui-même. Mets là-dessus,
» beau monsieur, nous n'avons
» pas encore bu.

Yeou vési din ta man
Qué siés ben grand,
Qué siés ben san,
Qué siés ben justé ;
Yeou vési din ta man
Qué siés ben grand,
Qué siés ben san
Et ben eima :
Ay ! divin marida !
As toujour counserva
Uno sante abstinenci :
Tu gardés la prouvidenci ;
N'en siés-tu pas ben garda !

10. » Je vois dans ta main
» que tu es bien grand, que tu
» es bien saint, que tu es bien
» juste ; je vois dans ta main
» que tu es bien grand, bien
» juste et bien aimé : ah ! divin
» mari, tu as toujours observé
» une sainte abstinence : tu
» gardes la providence ; ne te
» garde-t-elle pas bien !

Aro counoueissen ben
Qué tu siés vengu din lou moundé,
Aro counoueissen ben
Qué tu siés vengu senso argent:
Bel enfant, n'en parlen plus,
Car tu siés vengu tout nus;
Creigniés, à cé qué vian,
Lou rescontré dei Boumians;
Qué creigniés, beou ficou!
Tu siés Dicou.
Escouto nouestr' adieou.

11. » A présent nous connoissons bien que tu es venu » dans le monde, à présent » nous connoissons bien que tu » es venu sans argent: bel en» fant, n'en parlons plus, car » tu es venu tout nu; tu crai» gnois, à ce que nous voyons, » la rencontre des Bohémiens. » Qu'as-tu à craindre, bel en» fant! tu es Dieu. Écoute » notre adieu.

Si troou dé liberta
Nous a pourta
A dévina
Toun avanturo,
Si troou dé liberta
Nous a pourta
A ti parla
Troou libramen,
Ti prégan humblamen
Dé fayré égalamen
Nouestro boueno fourtuno,
Et qué nous en dounés uno
Qué duré éternellamen.

12. » Si trop de liberté nous » a portés à te dire ton aven» ture, si trop de liberté nous » a portés à te parler trop » librement, nous te prions » humblement de faire égale» ment notre bonne aventure, » et de nous en donner une qui » dure éternellement. »

Sault, *Saltus*, où nous fîmes une halte, et où nous prîmes d'autres chevaux, est le chef-lieu de l'ancien comté. L'élévation du sol ne permet pas d'y cultiver l'olivier, mais les chemins sont bordés de mûriers; on élève beaucoup de vers à soie. La culture des céréales y est bien entendue, et la vue s'étend sur des vignobles et des pâturages. Les

coteaux sont couverts de genevriers, de chênes verts et de pins. Le thym, la lavande, le basilic, parfument les hauteurs, et sont portés aux ateliers de distillation établis à Sault et à Bedouin. Là est la limite de l'ancien comtat Vénaissin.

Le chemin passe continuellement sur des montagnes arides et coupées de torrens ; nous en traversâmes plusieurs à gué, quoique la pluie les eût beaucoup enflés. Les fonds forment de petites plaines assez fertiles. On marche souvent par des sentiers très-étroits, ayant des précipices d'un côté et la montagne de l'autre. Nous nous arrêtâmes dans le petit village d'*Aigalay*, qui est composé d'une douzaine de maisons extrêmement sales ; nous aimâmes mieux rester exposés à une petite pluie que d'entrer dans aucune. M. Winckler, assis sous un hangar, déploya notre carte de Provence. Des paysans nous regardoient avec attention, et ne pouvoient concevoir comment on avoit réduit ainsi, sur une seule feuille de papier, tout le territoire qu'ils habitent, et qu'avec une carte de Cassini on pût si bien désigner les maisons, les montagnes, les ruisseaux qui sont autour d'eux.

Nous arrivâmes vers cinq heures à *Orpierre*, petite ville du département des Hautes-Alpes : elle est située au pied de hautes montagnes sur les bords d'un *buech* ou torrent appelé *le Céant*. Il n'y a qu'une rue longue, et si étroite, qu'on n'y voit point le

soleil à midi. Les croisées de la meilleure auberge, où nous logeâmes, n'ont d'autres vitres que du papier déchiré. Enfin l'on croiroit que ce lieu noir et maussade vient d'être la proie de quelque incendie. Dès la pointe du jour, notre conducteur nous fit passer le Céant à gué ; puis, dans un bac, un autre *buech* plus grand qui se jette dans la Durance. Nous suivîmes la grande route qui va à Sisteron ; nous la quittâmes bientôt pour prendre des chemins de traverse, suivre le lit de quelques torrens, grimper sur des montagnes tristes et arides ; et nous arrivâmes ainsi à Gap, où le bon accueil de M. de la Doucette nous fit oublier les fatigues que nous venions d'éprouver.

CHAPITRE CVIII.

GAP, *Vapincum.* — Établissemens. — Musée. — Société littéraire. — Jardin botanique. — Préfecture. — Inscriptions. — Monumens trouvés dans les fouilles de la Bastie de Mont-Saléon. — Groupe Mithriaque. — Figurines. — Instrumens civils, religieux, de ménage et d'agriculture. — Inscriptions. — Prisons. — Mari promené sur un âne. — Site. — Mont Genèvre. — Obélisque. — Hospice. — CHORGES. — EMBRUN. — BRIANÇON.

GAP est situé dans les montagnes ; on ne l'aperçoit qu'au moment d'y arriver. Cette ville étoit autrefois la capitale du *Gapençois ;* elle est aujourd'hui le chef-lieu du département des Hautes-Alpes. L'ancien peuple qui habitoit ce pays, s'appeloit *Caturiges*, et sa capitale *Vapincum*, d'où s'est formé le nom de *Gap*, quoique la nouvelle ville n'occupe probablement pas tout-à-fait le même emplacement. Le Gapinçois a successivement appartenu aux rois Mérovingiens et Carlovingiens, aux rois de Bourgogne, aux comtes de Toulouse, aux comtes de Provence, et enfin a été réuni avec cette dernière province à la couronne.

La difficulté des communications, causée par les neiges et les mauvais chemins, isoloit cette ville

pendant plusieurs mois de l'année, et n'avoit pas permis d'y introduire beaucoup de pratiques utiles pour l'économie domestique et l'agriculture. Quoique l'esprit des habitans soit vif et pénétrant, l'instruction parmi eux étoit un peu retardée. L'activité du jeune préfet à qui l'on a confié l'administration de ce département, a tout vivifié; et l'on ne peut faire un pas dans Gap et dans les villes environnantes sans voir des établissemens publics qu'il a créés : il y consacre une partie de sa propre fortune; il épuise sa santé délicate par une continuelle activité, et ne trouve de délassement que dans des études qui répandent le goût des lettres et des arts agréables. Que la reconnoissance de ses administrés et l'estime des gens de bien soient sa juste récompense !

Grâce à ses soins vigilans, Gap ne manque plus d'aucun établissement utile ; il y a aussi un musée et une société littéraire. Le musée (1) a été fondé en 1801, pour y recueillir tous les objets d'histoire naturelle que présente le département, riche surtout en minéralogie, pour y classer les produits de l'industrie de ses habitans, et les monumens qui peuvent concourir à constater les événemens de son

(1) On peut voir, dans mon Recueil des médailles frappées sous le règne de l'Empereur Napoléon, le médaillon que M. de la Doucette a fait placer dans les fondations de cet édifice.

histoire. L'édifice forme un carré long. La salle d'exposition est très-belle; auprès sont d'autres salles destinées aux séances de la *société d'émulation*, et aux classes de l'école secondaire : le jardin sera à-la-fois consacré à l'agrément de la promenade et à l'étude de la botanique.

La société d'émulation justifie pleinement son titre par son activité. Elle propose des prix pour des inventions utiles; elle publie un journal intéressant qui contribue à répandre dans les campagnes de nouveaux procédés d'agriculture, et dans les ateliers, des pratiques ingénieuses et nouvelles (1) : elle fait paroître des Mémoires qui prouvent la facilité de ses membres à traiter divers genres de littérature (2), et enfin des Annuaires (3) qui offrent chaque année le résumé de ce que ces divers écrits contiennent de plus intéressant, et dont la réunion forme une statistique bien faite de ce département. Hommage soit rendu à ces dignes citoyens, toujours animés de l'amour du bien public! Quoique je ne puisse

(1) *Journal d'agriculture et des arts*, dont le principal rédacteur est M. ROLLAND.

(2) *Mélanges littéraires*, ou *Pièces en prose et en vers lues dans les séances de la Société d'émulation des Hautes-Alpes*; Gap, 1807, in-8.°

(3) *Annuaires du département des Hautes-Alpes*, ann. 1805 - 1808. Ils ont été rédigés par M. FARNAUD, secrétaire général de la préfecture, et MM. HORY et MICHEL, tous trois membres de la société d'émulation.

coopérer à leurs travaux, je me fais gloire de voir mon nom placé sur la liste honorable de la société qu'ils composent.

Les monumens destinés à être recueillis dans le musée étoient encore à l'hôtel de la préfecture. Nous vîmes dans la cour un cippe de marbre apporté d'Embrun avec l'inscription suivante :

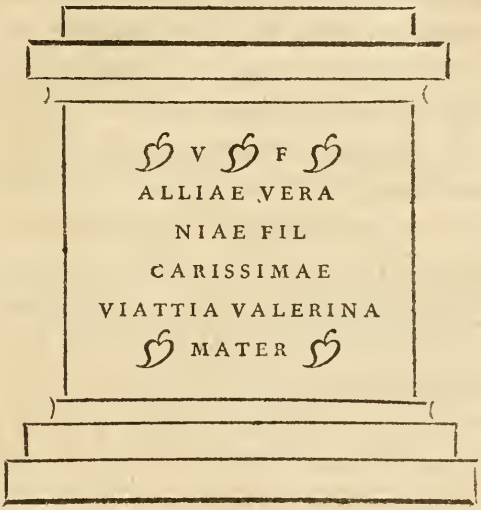

A Allia Verania : Viattia Valerina, sa mère, a offert ce vœu (1) *à une fille très-chérie.*

M. de la Doucette avoit réuni différens objets d'antiquité trouvés dans les fouilles de *la Bastie*

(1) *Votum Fecit.*

Mont-Saléon. Un des morceaux les plus curieux est un groupe mithriaque en ronde bosse et en marbre blanc *(pl. LXXI, fig. 16)*. Malheureusement la partie supérieure des figures est mutilée. On y voit, comme à l'ordinaire, le taureau immolé par le jeune ministre du dieu; le serpent, le chien, et à la droite la figure d'un jeune homme ayant les jambes croisées, et tenant un flambeau renversé. Sur la base de ce petit monument on lit l'inscription suivante :

VICTO. M. IVL. MATERNA
S. EX. VOTO.

Au Soleil invincible (1), *M. Julia Materna a offert ce groupe d'après un vœu* (2).

On voit encore un joli Mercure en bronze, assis sur un rocher, ce qui convient au surnom d'*Epactius*, ou protecteur des promontoires, qui lui a été donné par les anciens; Esculape assis sur un rocher, et élevant de la main gauche un jeune enfant; Arion ou Taras assis sur un dauphin *(pl. LXXII,*

---

(1) *Suprà*, t. II, p. 117.

(2) Parmi les nombreux vases en terre rouge, il y en a deux, sur l'un desquels on lit ces mots griffonnés avec une pointe :

AVDENTIVS DEO INVICTO

et sur un autre :

PORIVS DEO IN

sans doute *INvicto*, ce qui prouve que le culte de Mithras *(voyez t. III, p. 503)* étoit très-répandu dans cette contrée.

fig. 2); un squelette d'un mauvais travail, mais très-singulier; un disque en bronze qui représente un Satyre armé du *pedum*, qui arrête par son voile une Nymphe presque nue. Parmi les pierres gravées, on distingue une belle pâte de verre, représentant Persée qui va couper la tête de Méduse, en la regardant dans un bouclier qui en réfléchit l'image, afin de ne pas être pétrifié par son aspect *(pl. LXXII, n.° 3)* (1); une tête d'Apollon sur une jolie médaille; une trirème sur une calcédoine; deux anneaux ayant pour chaton, le premier des serpens *(n.° 4)*, le second deux poissons entrelacés.

Une petite plaque de bronze (2) en forme de tablette fixa aussi notre attention; on y lit l'inscription suivante :

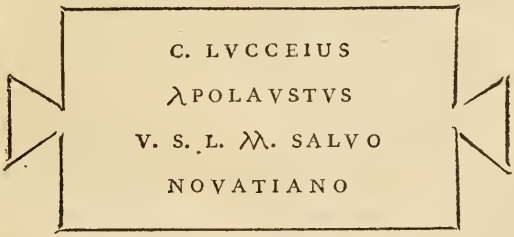

(1) M. Visconti, qui en a trouvé l'explication, en a fait le sujet d'une curieuse dissertation qui sera imprimée dans les Mémoires de l'Institut.

(2) L'ouvrier qui a trouvé cette jolie plaque, porte depuis, parmi ses camarades, le nom d'*Apolaustus*.

C. Lucceius Apolaustus a accompli ce vœu librement (1) *en reconnoissance du rétablissement de la santé de Novatianus.*

On y a encore recueilli deux vases entiers en verre ; des fragmens de beau verre travaillé ; différens flacons connus sous le nom de *lacrymatoires*, et ornés de feuilles ; quatre grands strigiles en bronze, et sans manches, qui paroissent avoir servi à l'usage des gens du peuple ; une base élégante en bronze, avec des moulures enfoncées et travaillées au marteau ; plusieurs animaux, tels qu'un taureau, une louve, une panthère en bronze doré ou piédouche ; deux chimères ; un reste de cadre travaillé, en plomb ; un couteau avec un manche en ivoire ; plusieurs fragmens de tuyaux de flûte ; beaucoup de sonnettes ; un petit candélabre ; plusieurs vases en bronze et en terre cuite (2) ; plusieurs faulx et faucilles ; une amphore ; plusieurs petits autels votifs ; beaucoup d'instrumens en fer ; deux paires de ciseaux de tondeur de drap, l'une d'un pied, l'autre de quatre à cinq pouces de long ; plusieurs haches ; une grande et une petite tenaille ; deux pelles ; un instrument dont on se sert encore dans les affineries d'argent pour enlever les scories ; deux

(1) *Votum Solvit Lubens Merito.*

(2) Sur un de ces derniers vases on lit LHOSCRI ; deux autres portent le nom de FORTIS, nom que l'on trouve aussi sur quelques lampes du cabinet de M. Calvet, à Avignon.

strigiles

strigiles en fer avec le manche ; un levier en pied de biche ; beaucoup de plomb fondu ; du charbon provenant des fouilles, et qui s'y trouve en si grande quantité, que pendant plusieurs mois M. Duvivier, inspecteur des travaux, en a brûlé pour son usage ; des fers de lance ; des sécespites ; une grande cuiller ; des fragmens de mosaïque ; des vases de cette terre rouge, si commune dans les Gaules ; une meule d'un moulin à bras, d'environ dix-huit pouces de diamètre, en lave poreuse ; enfin divers fragmens d'inscriptions, dont voici les plus considérables :

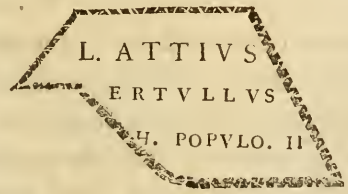

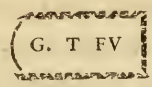

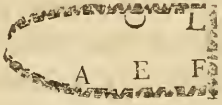

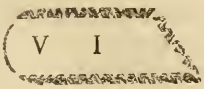

et celles-ci en très-beaux caractères :

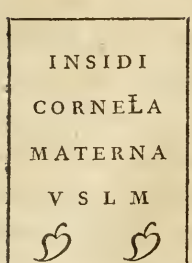

(1)

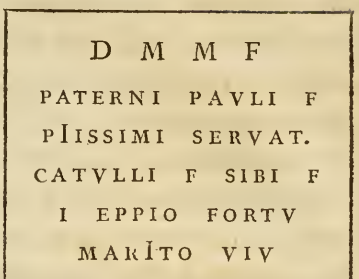

Aux mânes et à la mémoire éternelle (2) *de Paternus Paulus, fils très-tendre; Servata, fille de Catullus, a ordonné de faire ce monument pour elle* (3) *et pour Eppius Fortunatus, son époux, de leur vivant* (4).

M. de la Doucette nous conduisit à l'ancienne cathédrale. On a placé dans la sacristie le mausolée que le duc de Lesdiguières se fit faire de son vivant. La statue couchée et armée du duc, de grandeur naturelle, est en albâtre gypseux du pays; le trophée qui est au-dessus, et ses armoiries, avec la devise *non sine numine*, qui ornent la base, sont de la même matière, ainsi que les quatre bas-reliefs qui décorent le soubassement du mausolée, et qui portent les inscriptions suivantes : 1. *Prinse de*

(1) *A Isis : Cornélia Materna a accompli ce vœu volontiers. INSIDI* a été mis par ignorance pour *ISIDI.*

(2) *Diis Manibus et Memoriæ Felici.*

(3) *CATULLI Filia SIBI Et.*

(4) *Viventibus.*

Grenoble, 1590. — 2. *Deffaitte de Pontcharra, 1591.* — 3. *Rencontre des Moulettes, 1597.* — 4. *Prinse du fort de Barraulx, 1598.* Les parties exécutées en albâtre gypseux sont placées sur un fond de marbre noir du pays.

Près du monument, sont les armes qui rendirent le duc si terrible pendant la guerre de religion dont cette contrée a été le théâtre : sa lourde cuirasse ; son casque, où l'on voit l'empreinte d'une balle ; ses gantelets, couverts de lames de cuivre, et sa lance.

L'administration centrale a fait placer au-dessus l'inscription suivante :

François de Bonne, duc de Lesdiguières, mort en 1626. — Liberté, égalité. — Ce monument, accordé par la citoyenne Maugiron-Veynes, propriétaire, a été transporté de la chapelle du ci-devant château de Lesdiguières à Gap, par les soins de l'administration centrale du département des Hautes-Alpes, en exécution de ses arrêtés des 27 thermidor et 9 fructidor, an 6 de la République française.

On voit aussi, dans la même sacristie, l'épitaphe de *Berengaria*, épouse du duc.

L'hôtel de la préfecture, l'hôtel-de-ville, le palais de justice, la cathédrale, les casernes et le séminaire, sont les seuls édifices de Gap qu'on puisse citer ; encore aucun d'eux n'est-il remarquable.

Des ris grossiers, des cris et des huées attirèrent notre attention ; nous courûmes sur la place, où la

foule se portoit : là nous vîmes un homme couvert d'un ample manteau, assis sur un âne, la face tournée vers la croupe, et tenant à la main la queue de sa monture ; deux écuyers, bardés de colliers de mulet chargés de grelots, formoient son escorte, et un cornet à bouquin annonçoit son passage : ce malheureux étoit un bon homme qui s'étoit laissé battre par sa femme. Il eût été plus juste de faire comme à Saint-Julien en Champsaur, où l'on promène ainsi la femme qui a battu son mari, en lui essuyant les lèvres avec la queue de l'âne.

La position de la ville est agréable : les collines qui l'environnent forment une espèce d'amphithéâtre ; au-delà s'élèvent, par gradins, de hautes montagnes qui cachent dans les nues leurs cimes couvertes de neige. Près de la ville, on va voir la *tour ronde :* ce bâtiment paroît avoir été destiné pour des signaux ; on trouve ailleurs des ruines de tours sur lesquelles il en existoit d'autres qui y correspondoient.

Les hautes Alpes étoient autrefois une barrière qu'on ne pouvoit franchir qu'avec beaucoup d'obstacles ; aujourd'hui une route qui conduit d'Espagne en Italie, traverse le département dans toute sa longueur : le mont Genèvre, qui sembloit impraticable, a été taillé en larges et magnifiques rampes que l'on peut monter et descendre au galop. On a jeté des ponts sur les torrens ; des cascades formées par la nature, et dirigées avec art, concourent

encore à l'agrément du site ; on a placé des bancs pour inviter le voyageur à s'y reposer, et planté des arbres pour le rafraîchir.

Afin de consacrer la mémoire de cette grande entreprise, le département a fait construire, sur le col du mont Genèvre, à près de six mille pieds au-dessus du niveau de la mer, un obélisque sur lequel on a gravé une inscription (1) en latin, en français, en italien et en espagnol. La médaille *(pl. LXXII, fig. 5)* qui a été frappée à cette occasion fait voir la forme de ce monument, dont la hauteur est de soixante pieds, et la construction très belle. La place sur laquelle il est érigé, a cent cinquante mètres de circonférence. On doit y construire un

(1) Voici cette inscription en latin et en français. L'inscription latine a été composée par le célèbre antiquaire M. VISCONTI :

NEAPOLIONI Imp. aug. Italorum Regi, quòd Galliis virtute suâ restitutis earumque finibus propagatis, ut Imperii accessum viatoribus tutiorem, commerciis faciliorem redderet, viam per montes Tricoriorum et Alpes Cottias aperuerit, muniverit, straverit, ordo et populus provinciæ Alpinæ superioris providentissimo Principi. A. 1807, curante J. C. F. la Doucette præfecto.

« NAPOLÉON-LE-GRAND, Empereur et Roi, restaurateur de la » France, a fait ouvrir cette route au travers du mont Genèvre, » pendant qu'il triomphoit de ses ennemis sur la Vistule et sur » l'Oder. J. C. F. la Doucette, préfet, et le conseil général du » département, ont consacré ce témoignage de leur reconnois- » sance. 1807. »

monastère hospitalier, qui sera desservi par des pères de la Trappe, et offrira un asile aux voyageurs (1).

On ne peut aller voir l'obélisque sans visiter Chorges et Embrun. Chorges est un bourg assez peuplé ; on remarque au portail de la paroisse plusieurs bas-reliefs qui appartiennent au culte de Diane.

Quelques débris de colonnes gisent devant les maisons, et y servent de bancs ; c'est tout ce qui reste de l'ancienne capitale des *Caturiges*, dont cette ville rappelle le nom. *Embrun* (2) a été, sous Constantin, la métropole de la province des Alpes maritimes. On y remarque le palais archiépiscopal, et la cathédrale, que l'on croit devoir à la piété de Charlemagne. La maison de détention est vaste et bien ordonnée. Cela me fit d'autant plus de plaisir, que, dans les petites villes des départemens, les prisons ne sont pas toujours aussi bien tenues. Il y en a dont les fenêtres donnent immédiatement sur la rue; un hideux chapeau, placé au-dessous, est destiné à recevoir les aumônes des passans, tandis que les cris rauques et lugubres des malheureux qui habitent ce séjour du crime, attristent l'ame bien

(1) Voici l'inscription qui a été composée pour cet hospice: *NEAPOLIONIS aug. providentia, hospitio Genevrensi condito, caritatis erga peregrinantes officia Trappensibus exercenda restituit anno 1807.* Ces inscriptions ont été composées par l'Institut.

(2) *Ebrodunum.*

plus encore qu'ils n'excitent la commisération. On devroit abolir par-tout l'usage d'offrir aux yeux ce déplorable spectacle : on ne peut entendre sans effroi les cris de ces hommes, dont quelques-uns, souillés du sang de leurs semblables, sont destinés à un honteux supplice. Le Gouvernement, qui nourrit les prisonniers, ne doit pas souffrir qu'ils mendient ; c'est mettre l'homme compatissant dans le cas d'accorder peut-être au crime le tribut que la charité ne doit qu'au malheur.

Briançon étoit autrefois un des boulevarts de la Provence et du Dauphiné.

A une lieue d'Embrun est le beau village de *Chateauroux*, que dominent des montagnes schisteuses, d'où l'on tire de belles ardoises, et que les prairies, les vergers et les vignes qui l'entourent, rendent très-agréable. Il ne reste du vieux château de *Saint-Clément*, qu'une tour carrée. Après avoir passé le *Guil* sur un pont de bois, on voit d'une haute élévation la ville de *Mont-Lion*, appelée autrefois *Mont-Dauphin*. Le plateau de poudding sur lequel elle est assise, s'étend jusqu'à Embrun ; ses rues sont alignées ; elle est toute bâtie en marbre. Plus loin est le village de *la Roche ;* on voit en face le château de Rome, dans lequel les dauphins faisoient battre monnoie avec le métal sorti des mines de plomb argentifère qui dépendent d'une commune voisine appelée *l'Argentière.*

Je ne citerai pas l'inscription de la base de l'arc qui est au milieu de la place publique, et qui a été répétée par tant d'auteurs ; je me contenterai de donner la suivante, qui a été déterrée il y a peu de temps, et qui est inédite :

V. ℔ F.

T PARRIDIVS PARRIOSNIS
FIL QVIR GRATVS QVAEST
IIĪ VIR. MVNIC. BRIGANTIEN
SIBI ET PARRIONI EX CINGL. F. PATRI
VENNAE NEMATE VI. F. MATRI
SOLITAE SORORI. V. ADNEMAE. SOROR
V. TITTONIAE. TITTONIS. F. TERTIAE VXOR
V. T. PARRIDIO. INGENVO NI FILIO
V. PARRIDIAE. GRATAE FILIAE

A fait ce vœu de son vivant (1), *Titus Parridius Gratus, fils de Parrion* (2), *de la tribu Quirina* (3), *questeur, duumvir du municipe de Brigantium* (4), *pour lui et Parrion, fils d'Excingius, son père; Venna, fille de Nématévus, sa mère; Solita, sa sœur vivante; Adnema, sa sœur vivante; Tittonia Tertia, fille de Titton, son épouse vivante; Titus Parridius Ingenuus, son fils vivant, et Parridia Grata, sa fille.*

(1) *Vivens.*
(2) *PARRIOSNIS* (sic) *FILius.*
(3) *QUIRinâ tribu.*
(4) De Briançon.

Entre les deux lettres V F, il y a un chien et un lièvre. J'ai déjà parlé de la signification des allégories relatives à la chasse qu'on a sculptées sur les tombeaux (1).

On a aussi trouvé un marbre qui représente une famille romaine; on y voit le père, la mère et leurs deux enfans.

---

(1) *Suprà*, t. Ier, p. 535.

CHAPITRE CIX.

ASPRES-LÈS-VEYNES. — LA BASTIE MONT-SALÉON, *Mons-Seleucus*, ville antique. — Fouilles. — Passage d'une mariée. — SERRES. — ROSANS. — Usages singuliers. — Bacchu-Ber. — Langage. — LE BUIS. — Cigales. — MALAUCÈNE.

NOUS partîmes de Gap à cheval, le 7 août. Le sol des environs de la ville est argilo-calcaire et mêlé de schiste noir marneux. Une belle route nous conduisit à Aspres-lès-Veynes, où nous trouvâmes M. de la Doucette, M. de Romand, général de brigade, et M. Janson, ingénieur des ponts et chaussées, réunis chez M. Lachau, conseiller de préfecture, dont l'excellent accueil et la franche gaieté nous préparèrent convenablement à cette agréable promenade. Notre cavalcade reprit sa route, et nous arrivâmes à la Bastie Mont-Saléon, où M. Héricart de Thury, ingénieur des mines, jeune homme plein de talent et de mérite, qui s'est beaucoup occupé des fouilles qu'on y a faites, s'étoit rendu la veille. Depuis mon retour, les résultats que ces travaux ont produits ont été communiqués à l'Institut et rendus publics (1).

(1) *Rapport fait à l'Institut sur les antiquités de* Mons-Seleucus, par M. DE LA DOUCETTE (voyez *Magasin encycl.* ann. 1805,

La Bastie Mont-Saléon est une petite commune du canton de Serres, située dans une plaine fertile. C'est là que M. de la Doucette, d'après quelques indications, fit fouiller à ses frais : on a découvert un édifice, dont l'enceinte a cent quatre-vingt-quatorze mètres de long sur vingt-deux de large (1). On distingue clairement les colonnes dont il étoit orné : elles sont d'une pierre coquillière grenue ; leurs proportions annoncent une élévation d'environ dix mètres (2). Quatre colonnes principales paroissent indiquer l'entrée ; leurs bases sont encore en place : seize autres plus petites sont distribuées de chaque côté. Les gros murs sont bien conservés ; quelques-uns sont recouverts d'un glacis rouge ou bleu, aussi poli que le marbre (3). Le nombre des salles étoit considérable. Au nord, en face du péristyle, il y a une avenue qui conduit à une place. A l'est de ce

---

t. II, p. 18); *Rapport de l'Institut*, à la suite de celui-ci; *Archæologie de* Mons-Seleucus; Gap, 1806, in-4.°

(1) M. Janson, ingenieur des ponts et chaussées, en a levé le plan.

(2) J'ai aussi remarqué des disques de pierres composés de quatre ou cinq pièces, comme j'en avois trouvé à *Tauroentum*. Voyez *tome III, page 374*.

(3) Peut-être étoit-ce la *curia* de la ville : on y reconnoîtroit alors le vestibule *[atrium]*; la cour *[impluvium]*, au milieu de laquelle étoit l'autel; le temple *[basilica* ou *Augusteum Cæsareum]*, où l'on rendoit les honneurs divins aux empereurs déifiés. On y voit la place de l'autel, et l'on a trouvé auprès une *secespita* ou couteau de sacrificateur.

premier édifice, on en a trouvé un autre presque aussi considérable, qui renferme une usine, et où l'on remarque un bassin semi-circulaire, bien construit à chaux et à ciment; ce bassin a quatre mètres de profondeur : autour sont des fours, des cuves maçonnées et revêtues de plusieurs couches d'un ciment très-fin; des canaux, des aqueducs, des logemens destinés sans doute au chef de la fabrique et à ses ouvriers : au-devant, il y a des rues qui aboutissent à la grande place et à l'avenue de l'édifice principal. On y a trouvé des tuyaux en plomb et en maçonnerie, qui conduisoient les eaux dans les fontaines publiques et particulières. On reconnoît aisément les cours à un pavé placé sur le sol, recouvert d'un glacis général qui porte un second pavé. La couleur de la terre, à une certaine profondeur, indique les parties qui étoient en jardin (1).

A une certaine distance de ces murs, on trouve un *ustrinum*, c'est-à-dire, un lieu dans lequel on brûloit les morts. On y découvre, dans une espèce d'alignement, et peu distantes les unes des autres, des places rondes, d'environ trois pieds de diamètre, qui renferment du charbon, des vases à

(1) Le rocher sur lequel est la Bastie Mont-Saléon, est un poudding de gros galets agglutinés, sur lequel est appuyé un schiste argilo-calcaire tendre et facile à se décomposer. Les matériaux dont on a construit ces édifices, ont été extraits au loin dans les montagnes.

parfum vulgairement appelés *lacrymatoires* (1), des clous, des anneaux d'argent, des médailles, &c. &c. et toujours une couche de terre noire brûlée.

Nous avons déjà donné le catalogue des nombreux objets qui sont sortis de ces fouilles (2). Outre les instrumens de culture, de ménage, de décoration, les bijoux, les figurines, &c. que j'ai indiqués, on trouva des objets d'histoire naturelle, dans une maison qui en étoit peut-être le magasin : ce sont des minéraux divers, des coquilles marines de parages éloignés, des dépouilles d'animaux terrestres, sur-tout du genre *felis;* beaucoup de dents de lion, et un très-grand nombre de médailles celtiques et romaines.

Les ruines sont étendues et variées; l'ensemble des dispositions est vaste; les alignemens paroissent être ceux de rues et de places régulières. Le plan général a quelque ressemblance avec ce qui reste de Spalatro : le style de l'architecture et l'espacement des colonnes, ainsi que presque tous les objets d'art et d'antiquité qui sont sortis de ces fouilles, indiquent un temps postérieur à Septime Sévère.

---

(1) M. de Thury a observé que les lacrymatoires qui sortent de cette couche de terre noire, sont toujours aplatis et tordus, pour avoir été exposés à l'action du feu, qui les a ramollis quelquefois jusqu'à un degré approchant de la fusion.

(2) *Suprà*, p. 176.

Cette ville est probablement celle qui étoit appelée *Mansio mons Seleucus*, et que les itinéraires (1) placent à la jonction des voies de Milan et d'Arles à Vienne: il n'en est fait mention qu'une seule fois dans l'histoire. L'empereur Julien nous apprend que Magnence y fut vaincu, dans une grande bataille (2), par les généraux de Constance, l'an 353.

Il y a encore, dans cette plaine, des champs dont les noms semblent rappeler les circonstances de cette sanglante journée : un d'eux est appelé *le Batailler*, peut-être parce que quelques corps y combattirent avec acharnement; auprès est un lieu nommé *Campi-Puri*, parce que les troupes qui rentrèrent dans leur devoir et abandonnèrent le rebelle Magnence pour jurer fidélité à l'empereur, y reçurent peut-être leur pardon ; au-dessus est *le Champ de grâce*, où un autel fut probablement élevé pour remercier le ciel de la victoire. Le lieu appelé *Impeiris* est peut-être celui où campoient les généraux de l'empereur. Ce ne furent cependant pas les malheurs de la guerre qui forcèrent les habitans de *Mons-Seleucus* à abandonner leur ville. Les observations curieuses que M. Héricart de Thury a faites sur ce territoire, ont suppléé au silence que l'histoire garde sur ce point. Il pense que la plaine et ses environs peuvent

(1) *Itinerar. Ant.* pag. 357.
(2) JULIAN. *Paneg. ad Constant.*

avoir été couverts par les eaux d'un lac qu'auroient formé les deux *buechs* ou torrens voisins, fortuitement arrêtés dans leur cours par des éboulemens de rochers qui leur auroient opposé une espèce de digue. Les dépôts et les alluvions qui couvrent les ruines de la ville, prouvent qu'elle a été submergée. On trouve, dans plusieurs autres endroits du département, des traces de la formation de lacs semblables, et de leur écoulement rapide lorsque les torrens se sont ouvert un passage.

La beauté et la forme des caractères des inscriptions trouvées à Mont-Saléon, principalement de celle d'Attius Tertullus, le nom de la tribu Voltinia, les indices du culte de Mithras, font voir que cette ville existoit plus de deux siècles avant la défaite de Magnence. M. de la Doucette a donc de justes titres à la reconnoissance des amis des arts, pour le noble désintéressement (1) qui l'a porté à faire ces fouilles, et le zèle qu'il y a mis. Nous avions déjà exprimé le vœu que le Gouvernement voulût bien les faire continuer; l'Institut s'est également prononcé à cet égard. Si l'on y fait un jour quelque découverte précieuse, je suis sûr que ce sera, pour M. de la Doucette, une des plus douces récompenses de l'ardeur et du zèle qu'il met dans l'exercice de ses fonctions.

(1) Il y a consacré quatre mille francs de ses deniers.

Après avoir visité les fouilles, nous allâmes chez M. Roustan, maire de la Bastie Mont-Saléon, qui a obtenu une écharpe pour l'activité et l'intelligence avec lesquelles il dirige et surveille les travaux : nous y vîmes encore différens petits objets qu'on avoit trouvés ; entre autres, une lampe avec le nom PETAPVS.

Le nom de la Bastie Mont-Saléon rappelle celui d'un de nos plus laborieux écrivains : Bimard, baron de la Bastie (1), le savant ami, l'habile coopérateur de de Boze, de Maffei et de Muratori, a vécu près de cette ville antique, dont il portoit le nom, sans savoir qu'il en existoit des ruines, et qu'elles recéloient peut-être de précieux restes d'antiquité (2).

Nous passâmes devant un hameau où tous les jeunes gens étoient sous les armes; ils attendoient le passage d'une jeune fille qui alloit se marier près de Veynes. C'est un cérémonial consacré par l'usage

(1) Ce lieu, dans les anciens titres, est appelé *Bastida Montis-Seleuci*, et ensuite *Montis-Solei*, d'où l'on a fait *la Bastie Mont-Saléon*. Bimard prenoit, dans ses ouvrages latins, le titre de *baro Montis-Seleuci*.

(2) Aucun de nos dictionnaires ne fait mention de BIMARD DE LA BASTIE, qui a tant coopéré au grand *Trésor des inscriptions* de MURATORI, qui a accompagné de savantes remarques l'ouvrage très-futile du P. JOBERT *sur les médailles*, et composé des mémoires intéressans insérés parmi ceux de l'*Académie des belles-lettres*. Les étrangers ont été plus justes à son égard, et il a un article dans l'excellent *Supplément* d'ADELUNG au *Gelehrte-Lexicon* de JOCHER.

dans

dans ce département. Les gens de la noce ne traversent jamais un village sans faire halte : le futur conduit au cabaret ceux qui lui ont rendu des honneurs, et paye la dépense.

Après avoir passé la barque, nous arrivâmes à *Serres.* Cette ville singulière est bâtie sur le penchant d'un roc escarpé : les rues, extrêmement étroites, y sont en terrasse les unes au-dessus des autres; et les maisons n'ont un beau jour que du côté du précipice, sur lequel elles paroissent comme suspendues. Au pied roule le Buech, qui tantôt entraîne avec fracas d'énormes quartiers de rocher, tantôt est presque à sec. Ce Buech a scié le roc en cet endroit; car la montagne s'élève comme un mur sur l'autre rive, et semble placée exprès pour dérober aux habitans la vue d'un paysage qui pourroit les récréer. Nous n'eûmes cependant point à regretter le séjour que nous fîmes dans ce lieu si maussade : rien n'égale l'excellent accueil que nous y reçûmes dans la maison de M. Barillon, à qui une grande fortune, les plaisirs de la capitale, et l'estime dont il jouit, n'ont pu faire oublier le séjour aride et sauvage où il a reçu la naissance.

Le lendemain, nous quittâmes M. de la Doucette, le brave général et les estimables fonctionnaires de Gap qui nous avoient accompagnés. Nous suivîmes les travaux de la route d'Espagne : nous passâmes à *l'Épine,* où est une fontaine dans laquelle les habitans

font baigner la fille qu'ils croient la plus sage, quand ils ont besoin de pluie; et nous nous arrêtâmes à Rosans, village si chétif, que nous n'aurions pas trouvé à nous y loger, si M. Montlahuc, qui est à-la-fois maire du lieu et notaire de l'arrondissement, ne nous eût donné l'hospitalité (1). Nous trouvâmes dans sa maison les soins d'un excellent hôte, et dans sa conversation tous les agrémens de l'esprit. A deux heures du matin nous remontâmes à cheval : le pays que nous traversâmes est si peu fréquenté, qu'il n'y a pas même de chemins frayés ; il seroit impossible d'y voyager sans guide (2).

Enfin, parvenus à la limite du département des Hautes-Alpes, nous allâmes dîner au *Buis*.

Le département que nous venions de parcourir a un aspect vraiment sauvage, et les sites y sont par-tout nouveaux et variés. Chaque vallée, arrosée au moins par un torrent qui lui donne son nom, offre un terrain boisé et couvert de prairies. La terre végétale forme, sur la pente de la colline,

(1) Ce village a tellement changé de face, qu'il a aujourd'hui une place publique et une fontaine.

(2) La chasse doit être pénible dans ces montagnes. On y trouve la bartavelle *[tetrao rufus]*; le lagopède *[tetrao lagopus]*, qu'il faut distinguer des perdrix qui deviennent blanches dans les neiges ; le grand coq de bruyère *[tetrao urogallus]*, que les Provençaux appellent *lou feisan;* et le petit coq de bruyère *[tetrao tetrix]*, *lou pichou feisan*. La gelinotte *[tetrao bonasia]* et le francolin *[tetrao francolinus]* sont assez rares.

des champs d'une petite étendue; mais cette terre n'y étant pas retenue par des terrasses, comme dans le département du Var, les pluies l'entraînent avec l'espoir du cultivateur. Il y a des parties où, comme à Serres, l'aridité des plateaux supérieurs et le bruit des pierres et du gravier que roulent les torrens, portent dans l'ame une sorte d'horreur. Nulle part la géologie ne présente à l'observateur d'aussi nombreux phénomènes. Là des parties de montagne qui glissent sur des couches d'argile, ailleurs des rochers qui se détachent, entraînent dans leur chute les maisons et leurs fondemens, et renversent tout ce qu'ils rencontrent. La coupe variée des montagnes, les glaciers qui les dominent, les cascades qui s'épandent de toutes parts, causent à ceux qui en sont les témoins des émotions qui diffèrent selon l'esprit dont ils sont animés. La malpropreté, le défaut de circulation de l'air dans les maisons, la mauvaise nourriture, un travail toujours pénible et forcé, détruisent chez la classe indigente le principe de la santé; les hommes et les animaux ont, le plus souvent, une habitation commune. Les maisons, bâties sur le penchant des collines, deviennent humides par l'infiltration des eaux. Les mœurs des habitans sont douces et hospitalières: dans les temps de persécution, la vertu proscrite a souvent trouvé un asile sous leurs toits rustiques. Leur langue ne diffère guère du provençal que par

la prononciation (1). Les usages religieux y sont observés avec régularité. Les crimes sont peu fréquens. Les fêtes champêtres offrent beaucoup d'intérêt. Le jeu de paume à la main est un des principaux amusemens. Les danses sont présidées, comme

(1) Pour en donner une idée, je citerai un morceau écrit dans ce langage, qui fait connoître aussi un usage singulier:

Lou Retourt dau Souleou.

« Dins la communa de Guillaume-Peyrouze, cantou de Sant-» Firmi, se trouba un village, situa proche la ribiera de la Seve-» raissa, qu'appelloun *lous Andrious :* lous paures habitans que » l'y fan lour demura, sount privas durant cent jours dou souleou, » et nes que lou dex de fevrier qu'aquel astre bienfasent ven lour » rendre sa lumiere; tamben aqueou jourt meme, celebroun soun » retourt per de rejouissances, et veici couma se passe aquella » hurousa journa.

» D'abort que la nuach a dispareissu, et que l'auba vermeilla se » repende sur lou soummet des mountagnias, quatre bergiers de » l'hameou announçoun aquella festa au soun dous fifres et de » lours troumpettas; après aver parcouru lou village, se rendoun » vés lou plus âgea daus habitans, que présida a la céremounia, et » que pouarta dins aquella circounstança lou nou de *vénérable;* » prenoun sous ordres, et récoummençoun lour fanfara, en pré-» venent touts lous habitants de préparar una aumeletta.

» Adoune chascu s'empressa d'exécutar lous ordres dau véné-» rable. A dex houras, pourtant touts una aumeletta, se rendoun » sur la place, et una députation, précéda dous bergiers, que fan » encara entendre lours instruments champestres, se rende vés lou » vénérable, per l'y announçar que tout es prest per coumençar » la feste, et l'accoumpagnar dins lou luac de la réuniou, là » ount es recebu per de noumbrousas acclamations de touts lous » assemblas.

» Lou vénérable se plaça au miei d'ellous, et après lour aver

celles de la Provence, par *l'abbé de la Jeunesse*, qui a les cheveux poudrés et relevés en rond, la veste, le chapeau et la canne ornés de rubans. Une des danses les plus singulières est celle qui se nomme *bacchu-ber.* Cette danse armée s'est conservée au

---

» announça lou moutif de la festa, fan una chaîna et exécutoun » autourt de veau una farandola, lour plat d'aumeletta à la ma.

» Lou vénérable douna pieis lou signau dau départ; lous ber- » giers que précedoun countinuen à far entendre lours instru- » ments, et l'on se en marcha dins un ordre admirable, per se » rendre sur un pouant de piera que se trouba à l'intra dau village.

» Arribas acqui, chascu pausa soun aumeletta sur lous parapets » dau pouant, et l'on se rend dins lou pra vesi, ount de faran- » dolas an luac de quia que lou souleou siaye ariba.

» D'abort qu'aqueou flambeau coummença à lous esclairar, las » dansas finissoun, et chasque ven reprendre soun aumeletta, » qu'offre à l'astre dau jourt.

» Aussi leau que sous rayous sous respendus sur tout lou village, » lou vénérable announça lous despart, et l'on s'en touarna dins » lou meme ordre. Accoumpagnoun lou vénérable dins sa meisou, » et chascu tourna dins sa familla, ount mangeoun l'aumeletta.

» La festa dura tout lou jourt, et se proulongea meme dins la » nuach : l'on se rassembla encara vers lou sera, et plusiurs fa- » millias se réunissoun pieis per festinar.

» Es coummaco que fenis acquella festa, là ount presida la gaita » et lous amusaments lous plus purs, et que fai lou bouanur daus » habitants daquel endrech, pieis que reveyoun l'autour de la » lumiero que fertlisa lours champs, versa de touta parts la joya » et l'espérança, et qu'en un mot embellis lou mounde. »

Toutes les communes parlent au fond le même patois, avec de légères différences sur quelques pronoms, prépositions, et dans la prononciation de quelques mots.

Pont-de-Servières ; elle s'exécute le jour de la fête patronale et dans les grandes solennités. Des femmes placent au milieu d'elles la plus âgée ; et toutes, sans reprendre haleine, répètent le chant qui est noté *(pl. IV, fig. 8)*. Le bacchu-ber se danse à neuf, onze ou treize personnes armées d'épées ; il s'y fait douze sortes de figures (1).

---

(1) 1. Les danseurs se disposent en cercle ; de la main droite ils tiennent la large poignée de leur épée, et, de la gauche, la pointe de l'épée de leur voisin.

2. Chacun place son épée par terre, de manière que la pointe soit au centre du cercle dont elle fait un rayon.

3. Chacun salue à droite, en commençant par le chorége.

4. Chacun reprend de la main droite son épée, et tient la pointe de celle du voisin à la main gauche, comme dans la figure première.

5. Les danseurs tournent en cercle en partant du pied gauche.

6. Chacun fait un à gauche sur le talon gauche, ensuite un mouvement des bras, en tenant toujours son épée et celle du voisin, de manière à avoir le poignet droit sous le coude gauche, et le poignet gauche en avant de sa hanche ; on va au pas de deux sur la gauche.

7. Les onze danseurs se replacent spontanément comme dans la figure première.

8. Les danseurs, ayant en tête le voisin de gauche du chorége, vont passer sous l'épée de ce chorége ; ils défilent et se trouvent les bras croisés sans lâcher pointe et poignée : le chorége, pour se trouver dans la position des autres, fait un mouvement sur soi-même et de ses bras.

9. Tous font un mouvement des talons, et ils élèvent la main gauche par-dessus la tête, afin de porter l'épée du voisin sur l'épaule gauche.

10. Revenant à la position précédente, le chorége passe au

Un peu avant d'arriver au *Buis*, on quitte le département des Hautes-Alpes, et l'on sort de l'ancien territoire *Gapençois* pour entrer sur celui qu'on appeloit *les Baronies*, et qui fait partie du département de la Drôme. Le paysage devient moins âpre, et l'on trouve au moins des sentiers pour les chevaux et les mulets. Le Buis étoit autrefois la capitale de

---

centre, tenant toujours pointe et poignée ; il porte ses mains à la hauteur de sa tête ; chacun se presse autour de lui en levant de même les épées. Le chorége passe les deux épées qu'il tient par-dessus ses épaules, sur lesquelles tous les autres reposent leurs armes, qui se trouvent ainsi croisées autour du cou du chorége dans une position horizontale ; ensuite les danseurs, groupés autour du chorége, font plusieurs tours ou mouvemens à gauche et plusieurs sauts en cadence. Le chorége ramène ses deux épées devant lui, et se retrouve, bras croisés, ayant toujours poignée et pointe en main. Les autres l'imitent, et reprennent leurs positions de la figure huitième.

11. Cinq passent à la figure première ; trois, y compris le chorége, font un cadre carré de leurs lames ; un trio, vis-à-vis, fait la même figure, et les lames se balancent en carré. On défait ensuite ces deux cadres. On prend la position de la figure première. Six, partagés en trios parallèles, font un triangle de leurs lames, se présentent et se balancent. Un troisième trio se forme et se balance en se portant tour-à-tour sur les deux autres ; il est dans la position de la figure première.

12. Tous passent à la figure première par l'élévation des bras au-dessus de la tête en pirouettant sur le talon gauche ; et tous aussi, continuant à tenir la poignée de leur épée et la pointe de celle de leur voisin gauche, terminent par un salut cette pyrrhique, pendant laquelle ils ont toujours conservé un sérieux solennel.

la baronie de Mevoillon : c'est une petite ville assez bien bâtie et située dans un vallon. On y tient des marchés assez fréquentés ; la plus grande rue est bordée d'une rangée d'arcades, et ornée d'arbres et d'une fontaine.

La route devient ensuite très-agréable. La vue des oliviers annonce que l'on a franchi les montagnes alpines ; et le cri assourdissant des cigales (1) en est encore un signe certain. Comment Homère (2), Anacréon (3), Théocrite (4), Virgile (5), Horace et tant d'autres auteurs, ont-ils pu s'accorder à décorer du nom de *chant* le bruit insupportable que les cigales font entendre dans les jours les plus chauds, et vanter sa mélodie ? On les a regardées comme consacrées à Apollon et aux Muses, à qui elles doivent la douceur de leur chant. On a composé des épigrammes en leur honneur (6), et de jeunes femmes (7) leur ont élevé des tombeaux, et ont exprimé, dans des vers agréables, des regrets sur leur perte (8). Cependant ce cri n'est pas un son

(1) *Cicada tettigonia.*
(2) *Iliad.* III, 51.
(3) *Carm.* XLIII.
(4) *Idyll.* XVI, 94.
(5) *Georg.* III, 328.
(6) *Hexapl.* VI, 22.
(7) BRUNCKII *Anthol.* II, 32, CXII ; 192, X.
(8) *Ibid.* I, 192, X, XI ; 200, XIV ; 237, LXV ; 257, II ; 273, XXIX.

mélodieux qu'elles laissent échapper de leur gosier sonore, ainsi que le dit S. Ambroise; mais il est produit par le frottement de deux membranes qui sont placées sous le ventre : c'est un bruit continuel, semblable à celui de la crécelle dont on se sert pour appeler aux offices pendant le temps de la semaine sainte; ce bruit est si importun, que souvent il est impossible de causer à l'ombre des mûriers, où ces insectes s'établissent ordinairement. C'est un genre de musique que le nord de la France ne peut envier au midi.

Nous passâmes devant Pierrelongue, château appuyé contre un long rocher isolé au milieu du vallon. Nous traversâmes *Molans*, et nous arrivâmes à *Malaucène*. Pendant que nos chevaux se reposoient, nous entendîmes des chants joyeux qui nous attirèrent vers un grand hangar, où nous vîmes les travaux d'une *tirade*. Le soir nous étions à Carpentras, d'où nous partîmes le lendemain pour Avignon. La route qui y conduit passe par un pays fertile, bien cultivé, où il y a des maisons de campagne délicieuses. Le lieu le plus important est *Entraigues*, petite ville où il y a un vieux château.

CHAPITRE CX.

PASSAGE du Rhône. — Ile BARTHELASSE. — Ancien pont. — S. Benezet. — Frères pontifes. — VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON. — CHÂTEAU-SAINT-ANDRÉ. — Languedoc. — Département du Gard. — REMOULINS. — Aqueduc et pont du Gard.

LE 20 août, nous quittâmes Avignon. Le passage du Rhône est pénible et difficile; il faut le traverser dans deux bacs, à cause de l'île *Barthelasse*, qui occupe le milieu du fleuve : cette île a des plantations et des jardins assez agréables, mais que les propriétaires ont souvent le chagrin de voir couverts par les eaux.

Il y avoit autrefois un beau pont qui traversoit l'île et formoit la communication entre Avignon et Villeneuve. La forme ogive de ses arches annonce qu'il avoit été fait dans ces temps de superstition et d'ignorance où le génie des lettres et le goût des arts d'imitation étoient presque entièrement éteints, mais où l'on vit s'élever cependant des édifices qui nous étonnent encore par la grandeur de leur plan et la hardiesse de leur construction. Les Romains eux-mêmes n'avoient point songé à jeter un pont sur le Rhône : peut-être cela leur avoit-il paru impraticable ; car ce pont eût été bien utile pour

établir la communication entre les provinces narbonnoises et les villes qui bordoient le fleuve. Il étoit réservé à un jeune pâtre de provoquer une si belle entreprise et d'en diriger l'exécution. Ce berger s'appeloit *Benezet*, c'est-à-dire, *Benoît*. On prétend qu'un jour, en gardant son troupeau (1), il eut une vision et reçut l'ordre d'exciter les Avignonnois à construire cet édifice : l'évêque ne voulut croire à l'authenticité de sa mission que quand il l'auroit prouvée par des miracles; et Benezet accepta l'épreuve. L'évêque lui ordonna de porter sur son dos, en sa présence et devant le peuple assemblé, un roc énorme, et de le poser à la place où il pourroit servir de première pierre (2). Peut-être Benezet s'étoit-il seulement engagé à faire couler une caisse remplie de pierres au lieu où l'on devoit établir la première arche. Quoi qu'il en soit, le peuple, étant bien convaincu que ce jeune pâtre annonçoit la volonté de Dieu, s'empressa de contribuer pour les sommes nécessaires à la construction du pont. Il fut achevé en onze années. Il avoit sept cent

(1) BOLLAND. 14 avril; HÉLYOT, *Ordres rel.* II, 42; *Hist. de S. Benezet*, par MAGNE-AGRICOL *[Joseph HAITZE]*, Aix, in-12, 1708; la même, par DESPRÉAUX, Avignon, 1673, in-12; par DISAMBEC [c'est-à-dire, *DE CAMBIS*], 1670, in-12; BOUCHE, *Histoire de Provence*, II, 163.

(2) Il y a un village voisin qu'on appelle *Saint-Benoît-du-Queyrou*, c'est-à-dire, *du quartier de pierre*, en mémoire de cette action.

quatre-vingts pieds de long, et il étoit porté par dix-neuf arches, dont la première touchoit aux murs d'Avignon, et la dernière à ceux de Villeneuve; il étoit si étroit, qu'il ne pouvoit servir que pour les gens de pied ou les hommes à cheval. Nous avons déjà vu à quoi tenoit ce genre de construction (1). Ce pont subsista jusqu'en 1662. Une arche s'écroula : le mal n'ayant pas été réparé, cette chute fut suivie de celle de trois autres ; et enfin ce grand édifice fut presque entièrement ruiné; il n'en reste plus que quelques piles, qui gênent aujourd'hui la navigation. Vues de la ville, elles font un effet assez pittoresque : elles rappellent sans cesse aux Avignonnois la reconnoissance que leurs ancêtres durent à Benezet. L'Église le mit au nombre de ses saints; Avignon doit le regarder comme un de ses plus grands bienfaiteurs.

S. Benezet ne se contenta pas d'avoir rendu aux habitans de la Provence et du Languedoc ce signalé service ; il devint le fondateur d'un ordre dont le nom doit être à jamais respecté. Le prétexte qui avoit porté à construire ce pont, étoit de faciliter le passage des pélerins qui alloient visiter Rome et les saints lieux : les Avignonnois bâtirent, de leur côté, un monastère dont S. Benezet eut la direction. La règle de ses religieux étoit de recevoir les

(1) Tome II, page 127.

pélerins et les voyageurs, et d'entretenir le pont d'Avignon : mais leur expansive charité ne se bornoit pas au lieu qu'ils habitoient; ils devoient faciliter, autant qu'ils le pouvoient, le passage des rivières, en établissant des bacs et en bâtissant des ponts. Ils contribuèrent à la construction de celui du Saint-Esprit (1) ; ils en avoient commencé un à Bonpas, sur la Durance (2) : c'est pourquoi on les appeloit *Fratres pontifices*, ou *les Freres pontifes*, *les Frères du pont*. Leur zèle se soutint pendant quelque temps : mais enfin il se relâcha, leur ordre fut détruit ; et leur souvenir a tellement disparu, qu'on ne peut indiquer aujourd'hui le lieu où étoit leur monastère. Mais les piles du pont d'Avignon attestent encore les bienfaits de leur fondateur ; et le nom de S. Benezet doit être honoré par tous les voyageurs (3).

---

(1) *Suprà*, t. II, p. 125.

(2) On a fait le projet de rebâtir le pont d'Avignon, et l'on a déjà frappé, en 1803, une médaille pour consacrer cette entreprise : je l'ai publiée dans mon *Recueil des médailles de l'empereur Napoléon*. Cependant la construction n'a pas encore été commencée.

(3) Dans le moyen âge, où les ecclésiastiques cultivoient presque seuls les sciences et les lettres, il y en a qui ont été d'habiles architectes : plusieurs abbés ont dirigé eux-mêmes la bâtisse de leur église et en ont dressé les plans. *Voyez* la traduction française de l'ouvrage de M. DALLAWAY, intitulé *les Arts en Angleterre*, t. I, p. 25 et 26.

Après avoir gravi le roc calcaire qui forme le bord de l'autre côté du fleuve, je jetai encore un regard sur les riches et belles plaines du Comtat et sur les rives fortunées du Rhône : ma pensée s'étendit jusqu'aux extrémités de cette aimable Provence, où j'avois reçu tant de témoignages d'intérêt, et d'où j'emportois des souvenirs si chers.

Villeneuve-lès-Avignon forme aussi une agréable perspective, dont l'effet est relevé par le château de Saint-André, que Louis VIII, en 1226, fit bâtir sur le sommet du rocher en face de la ville, et qui devoit être imprenable avant l'invention de l'artillerie. Ce château étoit alors un des boulevarts du Languedoc. La célèbre Chartreuse a été détruite. Les mausolées des papes et des cardinaux qu'elle renfermoit, ont disparu ; sa riche bibliothèque a été dispersée ; la plupart des tableaux des deux Mignard, dont elle étoit décorée, sont perdus ; quelques-uns ornent les églises d'Avignon et de Villeneuve.

Rien ne pouvoit nous retenir à Villeneuve. Je m'y arrêtai seulement pour voir M. l'abbé Malosse, qui possède un petit cabinet d'antiques trouvées dans le pays. Je vis chez lui une belle urne de marbre. Je remarquai sur-tout un bas-relief très-singulier : il représente une prêtresse égyptienne conduisant avec une bandelette un *phallus* ailé et à triple tête. Ce monument seroit très-important s'il étoit antique ; mais on sait qu'il a été fait par un

artiste italien qui a séjourné long-temps à Nîmes.

A Villeneuve commencent l'ancien Languedoc et le département du Gard. La route, jusqu'à Remoulins, est tracée sur un sol aride et inculte : on voit seulement quelques arbustes qui se sont fait jour à travers les pierres. Le calcaire y est presque à nu; il y a par-ci par-là quelques places un peu moins dégarnies, où l'on a semé du blé ou planté des vignes et quelques chétifs oliviers.

A *Remoulins*, il faut avertir qu'on desire voir l'aqueduc du Gard; et en payant une demi-poste de plus, on obtient de faire ce détour, qui est tout au plus d'un quart de lieue.

Cet édifice, qu'on admire à cause de sa masse, de sa hardiesse et de sa légèreté, a été examiné et décrit tant de fois, qu'il seroit inutile d'en parler, s'il ne falloit compléter cette relation : la figure que j'ai fait graver *(pl. LXXII, n.° 6)* suffira pour en donner l'idée (1). Il est à trois lieues de Nîmes, sur une rivière appelée *le Gardon*, et autrefois *le Gard*, qui prend sa source dans les Cévennes (2),

(1) Il a été gravé un grand nombre de fois. *Voyez* MONTFAUCON, *Antiquité expliquée*, t. IV, pl. CXVI; MÉNARD, *Histoire de Nîmes*, t. VII, p. 129; *Voyage pittoresque de la France*, t. II, n.os 69 et 70, où il est figuré du côté opposé au pont; CLÉRISSEAU et LE GRAND, *Antiquités de la France*, LIX. C'est la planche que j'ai fait réduire pour mon atlas, parce que c'est la plus fidèle.

(2) Il se jette dans le Rhône au-dessous de Valbrègue.

et coule du couchant au levant dans un vallon entre le château de Saint-Privas et le village de Remoulins. On n'aperçoit ce curieux édifice que lorsqu'on est auprès, et la surprise en est d'autant plus grande.

L'excellence des eaux des fontaines d'*Airan* (1) et d'*Eure* (2), attestée par des inscriptions antiques (3), est sans doute ce qui a engagé à leur donner la préférence sur des eaux plus voisines : il falloit que celles d'Airan traversassent le Gardon, qui a des rives très-escarpées. Pour élever l'aqueduc jusqu'à leur sommet, on a construit deux étages de grands arcs; et un troisième rang de petites arcades, qui les couronne, supporte le canal. Le premier rang est composé de six arcs ; c'est sous l'avant-dernier que passe ordinairement le courant de la rivière, qui ne s'étend sous les autres que dans les crues extraordinaires : sa longueur est de quatre-vingt-trois toises, et sa hauteur est de dix toises deux pieds. Le second étage est composé de onze arcs, dont les pleins et les vides répondent à ceux du rang inférieur : sa hauteur est la même ; mais sa

(1) Près du village de Saint-Quentin, à une demi-lieue d'Uzès.

(2) A un quart de lieue de cette ville. On trouve encore plusieurs vestiges de leurs conduits. *Voyez* CLÉRISSEAU, *Antiquités de la France*, 130.

(3) MÉNARD, *Histoire de Nîmes*, VIII, p. 133.

longueur

longueur est de cent trente-trois toises deux pieds. Le troisième rang est composé de trente-cinq arcades bien plus petites, puisqu'il y en a quatre dans l'étendue d'un seul des arcs inférieurs: ce rang n'a que quatre toises de hauteur; sa longueur est de cent trente-six toises trois pieds (1).

Le canal n'a que quatre pieds de largeur sur cinq de hauteur dans œuvre. Il est revêtu intérieurement d'une couche de ciment de trois pouces d'épaisseur, et d'un enduit très-fin de bol rouge: le fond est un blocage de petites pierres, de chaux et de gravier, formant une couche d'excellent mortier de huit pouces d'épaisseur, et il est aussi entier que si l'on venoit de l'appliquer. Toutes les pierres sont posées à joints secs: les blocs ont été tirés des carrières voisines; ils ont des bossages à leur parement et une ciselure à leur joint, et sont alternativement composés de carreaux et de boutisses pour opérer une meilleure liaison. On trouve sur un des voussoirs du troisième arc du second rang, du côté de l'orient, un *phallus* sculpté en bas-relief; il a une sonnette au cou (2), et se termine par trois autres *phallus* plus petits. On ne peut y chercher ni un symbole ni une allégorie :

(1) La hauteur de l'édifice est donc de cent quarante-quatre pieds, et sa plus grande longueur de huit cent dix-neuf.

(2) Parmi les monumens d'Herculanum, *Bronzi*, II, pl. XCVI et suiv. on voit aussi des *phallus* avec des sonnettes.

c'est probablement un amusement du tailleur de pierre, qui avoit quelque idée de sculpture (1).

On a attribué la construction de cet aqueduc à un architecte appelé *Veranius*, dont on prétend que le nom étoit gravé sur une pile en lettres onciales (2); mais Guillard, Guiran, Ménard et M. Clérisseau, ont fait de vains efforts pour le trouver, et notre recherche a également été vaine : il faut donc se résoudre à ignorer le nom de celui qui en a dirigé les travaux. La fausseté de l'inscription, qui faisoit croire que cet aqueduc avoit été construit par les ordres d'Antonin Pie, a été démontrée (3). Il seroit plus probable de l'attribuer à Agrippa, à qui Nîmes devoit quatre grands chemins, et qui eut dans la suite l'intendance générale des eaux (4).

Le Gardon éprouve des crues subites, qui en rendent souvent le passage impraticable, même dans un bac. On voulut, au commencement du XVII.e siècle, établir un pont sur le premier rang d'arcs, et pour cela on échancra les piles du second rang : mais cette opération, suggérée par l'ignorance,

(1) On ne voit aucune trace d'un autre *phallus* dont parle HOZEL, *Histoire de Nîmes*, 27, ni de la prétendue tête d'Isis, et des lettres AEA, dont le même auteur fait mention dans ses *Antiquités de Castres*.

(2) *Histoire du Languedoc*.

(3) MÉNARD, *Histoire de Nîmes*, VII, p. 133 et suiv.

(4) *Curator perpetuus aquarum*.

auroit occasionné bientôt le renversement de l'édifice, sans M. de Lamoignon de Bâville, intendant de la province, qui, en 1699, fit renforcer les piles dégradées; et on ne laissa plus qu'un étroit passage pour les gens de pied et les chevaux. Comme cela ne suffisoit point aux besoins publics, les états de Languedoc firent adosser un pont à la face orientale de l'aqueduc. Cet ouvrage fut commencé en 1743, et conduit par l'abbé Laurens et par d'Aviler, auteur du *Dictionnaire d'architecture*.

Nous ne quittâmes le pont du Gard qu'après l'avoir examiné avec tout le soin possible. Le sol nous parut moins aride sur la route qui nous restoit à parcourir de là jusqu'à Nîmes. Il étoit nuit depuis long-temps lorsque nous arrivâmes dans cette ville.

CHAPITRE CXI.

NÎMES. — Maison carrée; inscription. — Amphithéâtre; description; histoire. — Fontaine. — Temple de la Fontaine. — Bassin. — Tour Magne. — Cours. — Porte antique. — Inscriptions diverses. — Histoire de Nîmes.

MON impatience de voir les célèbres édifices de Nîmes étoit extrême : aussi il faisoit à peine jour que nous étions déjà devant la maison carrée. Nous la vîmes éclairée des premiers rayons du soleil, et cette circonstance sembloit donner à ce chef-d'œuvre d'architecture un air plus religieux.

Ce temple est du nombre de ceux que Vitruve appelle *pseudo-périptères* (1), c'est-à-dire, *faux périptères (pl. LXXIII, n.° 1)*. Il a six colonnes de face et onze sur le côté, en comptant deux fois celles des angles. Huit de ces colonnes sont engagées dans les murs de la *cella :* les trois autres, entièrement isolées, et dont les trois entre-colonnemens sont à jour, ainsi que ceux de la façade, forment au-devant du temple un portique ouvert de trois côtés, dont l'effet est

(1) De ψεῦδος, *faux*, περὶ, *autour*, et πτερὸν, *aile*. Ce mot signifie un temple entouré de colonnes, dont les files en retour sont comme les ailes du bâtiment, dont la *cella* fait le corps. Tels sont à Rome le temple de la Concorde et celui de la Fortune virile.

très-agréable. Le but de cette disposition est d'agrandir l'intérieur, qui seroit trop rétréci s'il y avoit un espace entre les colonnes et le mur; et c'est ce qui constitue le *pseudo-périptère.* On admire l'accord qui règne dans cette belle façade, entre la masse et les détails, entre les vides et les points d'appui, et dans la distribution des ornemens.

Les colonnes, en tout au nombre de trente, dont dix sont libres et vingt sont engagées, sont d'ordre corinthien. Leur hauteur est de vingt-sept pieds trois pouces trois lignes, et leur diamètre de deux pieds neuf pouces. Elles sont espacées de moins de deux diamètres, et l'entre-colonnement du milieu est un peu plus large. Les chapiteaux, décorés de feuilles d'olivier, sont d'une très-grande beauté (1), ainsi que les ornemens de l'entablement. Les profils sont parfaits. Les modillons sont placés dans la corniche d'une manière particulière, mais agréable; ils se retrouvent aussi dans la corniche du fronton, et cette corniche forme autour un cadre très-riche. Le soubassement antique n'est pas en évidence; il a été découvert en 1778 par les soins de M. Séguier (2).

La longueur de l'édifice est de soixante-douze pieds, et sa largeur de trente-six. Quoiqu'on lui donne le nom de *maison carrée,* on voit que c'est un

(1) CLÉRISSEAU, pl. VIII.

(2) *Ibid.* pl. VII.

parallélogramme. Il a en longueur deux fois sa hauteur. Les détails en sont aussi très-riches. Un rinceau d'un fini précieux (1) orne la frise dans toute sa longueur. Le mur du temple, où les colonnes sont engagées à moitié, est garni de refends légers; il oppose un fond tranquille à la délicatesse des cannelures. Ce mur est lié à la décoration de l'ordre par les moulures de sa base, par l'astragale du chapiteau, et par une petite corniche qui coupe la colonne au tiers inférieur de sa hauteur. Cette corniche a été détruite lors de la restauration (2), et l'on n'en voit plus que la trace sur quelques-unes des colonnes.

Les colonnes du fronton, au nombre de dix, forment un *pronaos* ou portique, auquel on arrive par un escalier de vingt marches. L'extrémité opposée est décorée comme les faces latérales.

Sous le portique est la porte, qui étoit la seule entrée de ce temple, et l'unique passage pour la lumière : peut-être cependant avoit-il une ouverture au toit. Les proportions de cette porte et la richesse de ses accessoires répondent au reste de la décoration (3). La corniche est enrichie de tous les ornemens que la multiplicité de ses membres peut comporter : aux deux extrémités de la traverse du chambranle sont placées deux consoles que les

(1) CLÉRISSEAU, pl. V.
(2) *Ibid.* pl. IX.
(3) *Ibid.* pl. IX.

Grecs appellent *prothyrides* (1); des rosaces mâles et saillantes occupent dans le profil le milieu des enroulemens, et ajoutent à leur galbe.

A côté de ces consoles sont deux espèces d'encorbellemens en pierre, placés au-dessus, et attenant à la corniche de la porte; ils sont percés d'un trou carré (2), et étoient destinés probablement à recevoir quelques pièces de charpente qui se plaçoient et s'enlevoient à volonté, afin de contenir la foule au-dehors du temple, dans les grandes cérémonies.

Enfin, dans tout, la richesse a été portée aussi loin qu'il a été possible de le faire sans confusion. L'élégance des chapiteaux, leur exécution soignée, le caractère des profils et des ornemens dans l'entablement, ont fait penser à des juges éclairés (3) que ce charmant édifice a été fait par des artistes grecs. Quels qu'aient été ces artistes, le savoir, le bon goût et un sentiment fin et délicat, ont conduit leur crayon et leur ciseau.

Les murs n'étoient pas assez épais pour soutenir la poussée d'une voûte : ainsi l'édifice étoit probablement couvert en charpente. L'inscription qu'on lisoit sur la porte, étoit moderne. Vers le XIe ou le XIIe siècle, on fit de ce temple un hôtel-de-ville; et pour cette destination, on y plaça une cheminée,

(1) Ce qui veut dire *avant-porte*, de προ, *avant*, et θύρα, *porte*.

(2) CLÉRISSEAU, pl. III.

(3) LEGRAND et CLÉRISSEAU, *Monumens de Nîmes*, p. 67.

on y ouvrit des croisées, on mura le vestibule, on abattit le perron. Un particulier l'obtint par échange, et y adossa une petite maison. Cet édifice passa ensuite à une famille qui en fit une écurie. En 1670, il échut aux Augustins, qui obtinrent de Colbert des fonds pour en faire une église, à condition que le monument antique seroit rebâti soigneusement et rendu à sa première forme; cependant ils bâtirent dans l'intérieur une église, qui, heureusement, étoit isolée. Colbert auroit exécuté le projet de faire transporter cet édifice à Paris, si les artistes qu'il envoya avoient jugé que cela pût s'exécuter sans compromettre l'existence du bâtiment.

On a beaucoup disserté sur l'ancien usage de cet édifice. On a voulu y voir un capitole (1), un prétoire, une basilique; mais il a tous les caractères d'un temple. Sa figure, qui est celle d'un carré long, son portique ouvert, se retrouvent dans la plupart des petits temples, et, entre autres, dans ceux de Minerve et de Thésée à Athènes. L'inscription auroit pu éclaircir le fait; mais les lettres de métal avoient été enlevées : Peiresc, Ménard, Lorenzi, ont, sans succès, cherché à la déchiffrer, à l'aide des trous qui avoient servi à fixer ces lettres. Séguier ne fut point découragé par leur exemple : il obtint la

(1) PODO D'ALBENAS, *Antiquités de Nîmes*, 74; DEYRON, *Antiquités de Nîmes*, 95; CATEL, *Mémoires de l'histoire de Languedoc*, 286; COLONIA, *Histoire de Lyon*, 178.

permission de faire établir un échafaud ; et voici, selon lui, quelle étoit cette inscription (1) :

C. CÆSARI AVGVSTI F. COS. L. CÆSARI AVGUSTI F. COS. DESIGNATO

PRINCIPIBVS JVVENTVTIS.

A Caïus César, fils d'Auguste, consul ; à Lucius César, fils d'Auguste, consul désigné, princes de la jeunesse.

Ce temple auroit donc été consacré et dédié aux deux fils adoptifs d'Auguste, Caïus César et Lucius César, l'an de Rome 754 et premier de l'ère vulgaire, puisque c'est celle où Lucius César fut nommé consul. Depuis que Séguier a publié son ouvrage, cela passe pour constant, et l'on croit être sûr de la destination de ce beau temple : les magistrats de Nîmes ont même voulu rétablir ainsi l'inscription. Mais on doit le dire, et cette observation n'a point échappé à des critiques judicieux (2), il s'en faut

(1) *Dissertation sur l'ancienne inscription de la maison carrée de Nîmes ;* Paris, Tilliard, 1759, in-8.°

(2) M. SWINBURNE, *Travels*, croit que le luxe des ornemens du temple de Nîmes doit en faire reculer la construction au temps d'Hadrien ; mais les plus habiles artistes s'accordent à le regarder comme appartenant à l'époque la plus brillante de l'art sous les Romains. M. DE SAINTE-CROIX, membre de l'Institut, a fait, contre l'authenticité de l'inscription, des remarques beaucoup plus fortes. « On ne trouve pas d'exemple, dit-il, d'un » temple consacré aux fils ou aux petits-fils des empereurs, pen- » dant le règne de ceux-ci, dont il falloit nécessairement avoir la » permission ; et je doute qu'ils l'eussent voulu donner. Quoique

beaucoup que cette explication soit aussi certaine qu'elle est ingénieuse. J'ai déjà fait voir (1), au sujet de l'inscription du temple de Vienne, que Séguier avoit expliquée par les mêmes moyens, combien peu l'on pouvoit y avoir confiance : il suffit de jeter les yeux sur la planche publiée par Séguier, pour s'assurer que la même lettre est souvent différemment attachée, et qu'il y a un grand nombre de trous dont il n'a pu trouver l'emploi. La critique littéraire est ici d'une plus grande autorité que le sens conjectural et arbitraire qu'on peut donner à la position des trous.

Quelques années avant la révolution, le Gouvernement donna une somme pour la restauration de la maison carrée. On voit encore les réparations

---

» la ville de Pise n'oubliât rien pour honorer la mémoire de Lucius » et de Caïus, dont le premier étoit son patron, elle ne leur » éleva point de temple, mais un simple cénotaphe avec un autel » pour y faire des libations, des offrandes et des sacrifices fu- » nèbres. Parmi les monumens qu'Auguste et Livie consacrèrent » à la mémoire de leurs petits-fils, le principal que nous remar- » quons est un bois d'arbres toujours verts, appelé *Nemus Cæsa-* » *rum*. (Voyez NORIS, *Cenotaph. Pis.* c. XVIII.) Nulle part on ne » voit que des temples leur eussent été dédiés, ni pendant leur vie, » ni après leur mort. Les vifs regrets que la perte de Germanicus » causa dans tout l'empire, dont il étoit la gloire et le soutien, » ne firent pas imaginer de pareilles consécrations, uniquement » réservées aux empereurs et aux impératrices. » *Magasin encyclopédique*, ann. I, t. II, p. 338.

(1) *Suprà*, t. II, p. 51.

qui furent faites aux colonnes et aux chapiteaux. On a tort de vouloir restaurer ainsi les édifices antiques; la marque que leur imprime le temps par ses outrages plaît à l'imagination, et l'on ne doit pas l'effacer : mais il faut tout faire pour empêcher leur dégradation et leur ruine; et il est impossible de s'imaginer comment on peut laisser de pareils chefs-d'œuvre exposés aux insultes de la barbarie et de l'ignorance. La maison carrée devroit être entourée d'une grille de fer, placée à un espace un peu éloigné, et qui ne s'ouvriroit que pour les curieux; des amendes, des punitions sévères, devroient être infligées à ceux qui en mutilent les ornemens. Au lieu de cela, la partie opposée à la façade est si couverte d'ordures, qu'on croiroit que ce temple a été consacré à la déesse des cloaques; une nuée d'enfans inonde le portique et les côtés; la pointe acérée de la toupie perce de mille trous les belles dalles de pierre; le sabot y trace une infinité de cercles : des polissons grimpent sur les colonnes pour avoir des nids; d'autres assiégent leurs magnifiques chapiteaux à coups de pierre, pour en faire partir les oiseaux, ou pour atteindre quelque ornement qu'ils ont désigné comme le but où vise leur adresse. Avec quel plaisir je me serois armé d'un fouet pour chasser cette canaille dévastatrice! Mais d'autres bandes auroient succédé à celles-ci; et cette attaque n'eût fait qu'exciter leur rage contre un chef-d'œuvre que

le temps semble vouloir respecter, malgré tout ce que les hommes font chaque jour pour le détruire.

Les arènes sont auprès de la maison carrée : elles furent le second objet de notre attention (1).

L'ellipse de cet amphithéâtre *(pl. LXXIII, n.° 2)* est un ovale parfait (2). Le grand diamètre, de l'orient à l'occident, est de soixante-sept toises trois pieds, y compris l'épaisseur de la façade; le petit diamètre, du midi au septentrion, est de cinquante-deux toises cinq pieds : la hauteur du rez-de-chaussée à l'attique est de dix toises cinq pieds onze pouces. La façade est composée d'un rez-de-chaussée, d'un étage au-dessus et d'un attique. Le portique est ouvert par soixante arcades, à égale distance les unes des autres; elles sont très-élevées, ornées d'un pilastre de deux pieds de front et d'épaisseur : à deux pieds de l'architrave, les pilastres sont coupés et abaissés de deux pouces. Il n'y a point de chiffres sur l'architrave des arcades,

(1) POLDO D'ALBENAS est le premier qui, en 1560, ait publié des vues de l'amphithéâtre; *Juste* LIPSE, en 1605, a puisé dans son ouvrage une partie de ses figures. GAUTHIER est venu après; ses dessins ont été insérés dans *l'Antiquité expliquée* de MONTFAUCON, t. III, pl. CLI, et dans l'*Histoire générale du Languedoc*. MÉNARD, dans son *Histoire de la ville de Nîmes*, 1758, t. VII, p. 1 et suiv., en a donné des détails très-intéressans. Mais rien ne peut mieux satisfaire la curiosité à cet égard que les superbes planches de M. CLÉRISSEAU, dans l'ouvrage déjà cité; elles sont au nombre de treize.

(2) *Voyez* le plan gravé d'après les dessins de CLÉRISSEAU, pl. XIII.

comme on en voit à l'amphitheâtre de Vérone, où ces chiffres répondoient à ceux des différens quartiers de la ville : peut-être n'avoient-ils été mis qu'au pinceau sur celui de Nîmes, et qu'ils se sont effacés. On en a trouvé quelques-uns qui avoient été gravés intérieurement dans deux ou trois endroits; mais ils étoient peut-être destinés à guider les ouvriers, et ils ne peuvent avoir servi au premier usage. L'étage a un pareil nombre de portiques (1) avec un parapet : ces portiques sont ornés de colonnes d'ordre toscan, qui est, de tous les ordres d'architecture, le plus simple et le moins usité, excepté pour de très-grands édifices, tels qu'un amphithéâtre. Comme le dessus des chapiteaux a quelques ornemens, des personnes l'ont dit dorique : il y a, en effet, beaucoup d'affinité entre le toscan et le dorique.

Les colonnes ont dix-huit pieds de haut, en y comprenant la base et le chapiteau, et près de six pieds trois pouces de grosseur : leur hauteur est d'environ sept diamètres ; ce qui est la proportion de l'ordre toscan, selon Vitruve et Pline. Ces colonnes n'ont d'ailleurs aucune des marques qui caractérisent le dorique : la gorge des chapiteaux est nue et sans roses; il n'y a point de clochette sous les triglyphes de la frise ; l'abaque n'a aucun listel ni aucun ove.

(1) Clérisseau, pl. xv.

Les moulures de l'architecture ne sont taillées que du côté du couchant : par-tout ailleurs la pierre est seulement dégrossie et taillée en chanfrein; ce qui prouve que les anciens ne faisoient ces moulures que sur place. On ne peut distinguer les joints. Les pierres sont aussi mieux taillées dans l'intérieur qu'à l'extérieur.

L'attique est une espèce d'étage avec peu d'ornemens : on peut y marcher sans danger. On remarque cent vingt consoles, placées deux à deux entre deux colonnes, à égale distance; elles ont dix-huit pouces de saillie, et sont percées d'un trou rond qui se continue sur la corniche : on y plaçoit des poteaux retenus par des étriers de fer scellés en plomb, pour supporter les tentes appelées *velaria* (1), qui couvroient seulement l'aire des spectateurs, et non le milieu de l'arène. Cet usage fut introduit à Rome par Q. Catulus, et devint ensuite général. Cet attique est encore bien conservé, excepté vers l'orient et vers la ville. Il y manque la longueur de sept arcades, dont les pierres ont été emportées : là se trouvent deux tours carrées et un pan de mur ouvert en arc pour y placer une cloche; c'est l'ouvrage des Visigoths.

On remarque, sur quelques arcades, des Priapes

(1) Nous en avons vu de pareils au théâtre d'Orange, *t. II, p. 150.*

figurés d'une manière très-singulière : il y en a un dont le corps, soutenu par des pieds de biche, semble avoir trois têtes ; à l'une pend une sonnette, et des oiseaux becquètent les deux autres (1) : un second, dont la forme est à-peu-près semblable à celle du précédent, est conduit en laisse par une femme (2) : un troisième n'a qu'une double tête. Ces figures, ainsi que je l'ai déjà dit, ont un grand rapport avec les images phalliques qui, à Pompéi, servoient d'enseigne à un cabaret *[caupona]* ou lieu de débauche. Maffei a cru que celles-ci étoient dues au caprice de l'architecte ; mais on sait que, dans les cirques et dans les théâtres et amphithéâtres des Romains, on réservoit des arcades pour servir de lieu de prostitution (3). Il est très-probable que les arcades des arènes de Nîmes, distinguées par des images phalliques, étoient destinées à cet usage (4). On vient de retrouver au colisée de Rome, des voûtes qui ont eu la même destination (5).

---

(1) MÉNARD, p. 18, n.° 5.

(2) *Ibid.* n.° 6.

(3) *Idem verò theatrum, idem et prostibulum, eò quòd, post ludos exactos, meretrices ibi prosternerentur.* ISIDOR. XVIII, 42 ; LAMPRID. *in Elagab.* 26 et 32. Il y avoit de même des lieux de prostitution dans les bains.

(4) C'est de là que dérive le mot *fornicare* et *fornicatio* [fornication], parce que *fornix* signifie une *arcade.*

(5) Voyez *Magasin encyclopédique*, ann. 1808, I, 148.

Aux quatre points cardinaux du monde, à distance égale, il y a quinze arcades. Celles du septentrion sont plus ornées que les autres : l'arcade supérieure a un fronton triangulaire ; la porte et l'arcade sont décorées de deux figures de taureaux qui ont les genoux pliés (1). On y voit une entaille qui paroît avoir eu pour objet d'attacher des colonnes de bronze. L'arcade inférieure a seulement deux pierres saillantes. Cette porte étoit la plus fréquentée ; c'étoit celle qui faisoit face à la ville. Les autres portes ne sont pas décorées : elles ne servoient qu'à l'entrée des gladiateurs ou des cages d'animaux.

On arrivoit dans l'intérieur du rez-de-chaussée par les soixante arcades. Les quatre portes conduisoient jusqu'à l'arène par une voûte rampante ; et sur le passage de la porte du midi, il y avoit un

---

(1) CLÉRISSEAU, pl. XVI. On les voit mieux dans la figure de MÉNARD. GUIRAN a pensé que ces taureaux étoient consacrés à Hercule ; MÉNARD, qu'ils indiquoient une colonie romaine. Il est bien plus probable de penser qu'ils ont rapport aux *taurocatapsies*, ou combats de taureaux, qui avoient lieu dans l'arène. *Voyez* ce que j'ai dit de ces combats, *page 11*.

On voit ailleurs la louve qui allaite Rémus et Romulus ; ce qui peut indiquer une colonie romaine. On voit aussi deux gladiateurs nus, ayant le casque, l'épée courte et le bouclier ; l'un, à genoux, attend son ennemi. MÉNARD, pl. VIII, 2. Le même, 3, donne, d'après GAUTHIER, d'autres figures de gladiateurs ou soldats romains qui ne subsistent plus.

magasin.

magasin. Au bas, on voit une suite de caveaux, dont les uns ont une fenêtre sur l'arène, et servent à éclairer cette partie du portique; les autres sont entièrement fermés, et n'ont été faits que pour épargner la maçonnerie. Le canal n'a servi qu'à l'écoulement des eaux pluviales. Ces loges n'étoient pas pour les bêtes; on les portoit alors dans des cages de fer.

Il y a, dans les pieds-droits des voûtes, des tuyaux en pierre qui vont se perdre sous l'arène : c'étoit pour l'écoulement des urines. Au bout de l'arène ou *cavea* est le *podium :* il avoit trente-deux marches; il n'en reste aujourd'hui que dix-sept : il y a des endroits où l'on n'en compte que douze; dans d'autres il n'y en a que six. Les autres siéges sont détruits, ou perdus dans les murs des maisons. Les siéges ont dix-huit à vingt pouces de large. Il n'y a point de degrés cassés. Peut-être l'amphithéâtre n'a-t-il pas été achevé.

Les spectateurs arrivoient par les *vomitoria*, placés sur trois rangs; il y en avoit trente sur chaque rang. On y montoit par des escaliers à deux rampes et des galeries intérieures. Un escalier particulier conduisoit à l'attique ceux qui avoient le soin des voiles. Cet édifice pouvoit contenir dix-sept mille personnes; et comme il n'y avoit que la quatrième partie des citoyens qui allât à ces jeux, on évalue la population à soixante-dix mille habitans.

La bâtisse est solide et superbe. Tout est construit en pierres sèches, qui étoient attachées par des crampons de bronze. Ces crampons ont été l'objet de la cupidité des barbares: Théodoric fut obligé de rendre une ordonnance pour défendre de les enlever. Il y a des pierres de dix-huit pieds de long : elles ont été tirées des carrières de Nîmes. Il paroît que l'on a pris le Colisée de Rome pour modèle, en proportionnant l'édifice à la population de la ville.

Maffei (1), qui ne le connoissoit que d'après la description de Poldo d'Albenas, doutoit que ce fût un amphithéâtre, parce qu'il n'a que deux étages, et qu'il n'a point de chiffres, point de croisées au-dessus des arcades supérieures. Depuis, l'ayant visité lui-même, ses doutes furent entièrement dissipés. La destination n'en est nullement incertaine. Il y a dans le milieu un puits : c'est un ouvrage gothique. Il n'y a point d'aqueduc; et rien n'annonce que cet amphithéâtre ait servi pour des naumachies (2).

Ménard croit que cet édifice est du temps d'Antonin Pie, parce que ce prince, qui accorda des fonds aux villes de l'Empire pour réparer les anciens édifices et en construire de nouveaux, n'a pas dû oublier la patrie d'Aurélius Fulvius, son père. Cette

(1) *Verona illustrata*, IV, p. 64.

(2) Le prétendu souterrain qui communique à l'amphithéâtre d'Arles, n'est qu'une pure supposition.

conjecture est frivole, et l'on ignore encore sous quel empereur il a été bâti. Il servit long-temps à des combats de gladiateurs et d'animaux. Cet usage ayant cessé sous les Visigoths, l'édifice changea de destination : ils en firent une forteresse contre Clovis (1), et élevèrent les tours carrées qu'on voit près de la porte orientale; ils bâtirent des maisons sur l'arène; les portiques servoient à loger les soldats; l'intérieur fut défiguré; enfin ils l'entourèrent d'un fossé. On l'appela alors *Castrum Arenarum* [le fort, le château des arènes], nom qu'il a conservé. Le duc Paul s'y cantonna, en 673, contre le roi Wamba. Les tours sont bâties dans le goût des Romains; les Visigoths avoient appris de ceux-ci leur manière de construire. En 720, le pays passa sous la domination des Sarrasins : l'amphithéâtre leur servit de forteresse. Charles Martel y fit mettre le feu en 737; on aperçoit encore des traces des flammes. L'édifice se soutint en cet état sous les comtes de Nîmes. Les chevaliers qui le gardoient, s'appeloient *milites castri Arenarum;* ils y logeoient. On y avoit construit une église paroissiale dédiée à S. Martin.

Ces chevaliers le cédèrent, en 1226, au roi Louis VIII, qui y mit une garnison. Philippe-le-

(1) *Voyez*, dans l'ouvrage de l'abbé DUBOS sur l'*Établissement des Francs dans les Gaules*, la permission que les enfans de Clovis demandèrent aux empereurs d'Orient, pour faire donner des jeux dans les amphithéâtres d'Arles et de Nîmes.

Hardi fit combler le fossé. En 1391, sous Charles VI, on reconnut que cette place étoit de peu de défense; on bâtit un châte au fort, près de la porte des Carmes. Les maisons anciennes passèrent en d'autres mains, qui ne ménagèrent pas plus l'édifice. François Ier, étant venu à Nîmes en 1533, visita les antiquités romaines, et ordonna la démolition des masures : on exécuta en partie ses ordres, en abattant les maisons qui entouroient l'amphithéâtre; mais l'intérieur de l'édifice demeura tel qu'il est aujourd'hui. Avant la révolution, on vouloit faire une place au milieu, et y mettre la statue du Roi. Il y a eu, depuis, un décret pour débarrasser les arènes de Nîmes : mais rien n'a été exécuté. Heureux le magistrat qui attachera son nom à une si belle entreprise !

La *fontaine* devint ensuite l'objet de notre attention. Quel plaisir c'eût été de visiter ces précieux restes de bains antiques, où l'on a trouvé une si grande quantité de monumens (1) ! Mais aujourd'hui ce qu'on appelle la fontaine n'est qu'un canal

(1) Il est inutile de donner une description de ces bains; elle ne pourroit être utile qu'aux architectes; et ils trouveront tous les détails qu'ils pourront desirer dans les ouvrages de MÉNARD et de CLÉRISSEAU. Le premier en a fait graver les plans dans son *Histoire de Nîmes*, VII, pl. I et II, p. 54, et les détails, pl. III et IV; et le second, pl. XLVIII-LV. LEGRAND les a fait figurer, restaurés d'après ses idées, pl. LVI.

revêtu de pierres de taille, bordé de balustres, et qui ressemble plutôt au fossé d'une citadelle qu'à un lieu destiné à donner un libre cours aux eaux pures qui s'échappent de l'urne d'une aimable Nymphe. Cette construction a coûté deux millions ; et jamais argent n'a été plus mal employé. L'eau que ce canal rassemble, n'a pas une pente assez rapide ; et il y a des temps où il s'en élève des vapeurs qui portent la fièvre dans les maisons environnantes. A l'endroit où ce canal fait un coude, on lui a fait entourer un parterre couvert de broderies en buis (1). Au lieu de cette promenade triste et maussade, combien il eût été préférable de faire serpenter l'eau de cette source; d'ombrager ses rives de bosquets de lauriers, chers à Apollon, et d'oliviers, chers à Minerve; d'y placer çà et là, parmi de jolis groupes d'arbres, les inscriptions et les fragmens antiques qui ont été découverts dans ce lieu ! Avec quelle douce rêverie on arriveroit alors à l'élégant édifice qu'on appelle le *temple de Diane* ou le *temple de la Fontaine* (2) !

(1) MÉNARD en a donné le plan, planche VIII, et la vue, planche VII.

(2) POLDO D'ALBENAS en a le premier dressé un plan fautif, qui a été copié par PALLADIO ; MÉNARD en a donné des vues très-infidèles. Le plan de M. CLÉRISSEAU est très-correct ; dans une suite de vingt-sept planches, il a figuré, avec une richesse et une exactitude extrêmes, tous les détails de ce bel édifice.

L'extérieur de cet édifice n'annonce pas la destination qu'on lui suppose : ce sont des arcades qui ont été murées dans un temps plus moderne, et dont une seule sert d'entrée ; on voit au-dessus une autre rangée d'arcades en ruines (1) : l'intérieur présente une grande et belle salle voûtée, ornée de seize colonnes portant une corniche dentelée (2), sur laquelle pose la voûte (3), et de douze niches carrées (4) destinées à recevoir des statues. Le tout étoit entouré d'une galerie (5). La couverture étoit en dos-d'âne, et faite en pierres parfaitement jointes avec un mortier très-dur; les murs sont bâtis en pierres énormes, sans ciment, et liées avec des crampons. Les chapiteaux sont composites, de la plus grande richesse, et tous d'un dessin différent (6). Les plafonds sont dessinés avec élégance (7).

Après avoir décidé que cet édifice étoit un temple, chacun a voulu indiquer le dieu qu'on y avoit adoré. Poldo d'Albenas l'a attribué à Vesta ; Palladio, aux dieux infernaux ; Jean Deiron, à Isis et Osiris :

(1) CLÉRISSEAU, pl. XXVI.

(2) *Ibid.* pl. XXVII.

(3) *Ibid.* pl. XXX-XXXII.

(4) *Ibid.* pl. XXV, XXX, XXXI, XLIV, XLV, XLVI.

(5) *Ibid.* pl. XXV, XXVI.

(6) *Ibid.* pl. XXXVI, XXXVII, XLII.

(7) *Ibid.* pl. XXXVIII, XXXIX, XLI. PALLADIO en a donné une idée très-imparfaite. *Voyez* son dessin, que CLÉRISSEAU a reproduit pl. XL.

Ménard a pensé que c'étoit un panthéon, et que le dieu *Nemausus* en occupoit le fond. L'opinion qu'il avoit été consacré à Diane, a prévalu. Cependant on doit préférer le sentiment de M. Clérisseau (1), qui regarde cet édifice, non comme un temple, mais comme des thermes qui, sous les Romains, étoient destinés aux bains, aux délassemens et aux exercices gymnastiques.

Le bon style des ornemens, la précision et la beauté de l'appareil, peuvent faire penser que cet édifice a été bâti dans le siècle d'Auguste : vers le moyen âge, il a été converti en église, comme beaucoup d'autres édifices antiques ; il fut donné, en 991, à des religieuses de l'ordre de Saint-Benoît. Il étoit encore assez bien conservé vers le milieu du XVIe siècle, et n'avoit subi d'autres dégradations que celles que sa nouvelle destination avoit rendues nécessaires. Les religieuses l'abandonnèrent en 1552 : un fermier s'en empara, et le fit servir, en 1576, de grange et de chantier : un voisin envieux mit le feu au bois qu'il renfermoit ; la violence de l'incendie fit éclater une grande partie des pierres, et ruina sur-tout la partie antérieure du bâtiment. Le maréchal de Bellegarde étant venu bloquer Nîmes en 1577, les habitans, pour l'empêcher de se retrancher dans cet édifice, en abattirent le

(1) *Antiquités de la France*, p. 103.

devant. De nouveaux troubles survinrent en 1662, et l'on enleva les pierres pour réparer les fortifications. Enfin, en 1750, on déblaya le sol, et on s'est occupé depuis de sa conservation. On pourroit cependant y apporter plus de soin. La clef est confiée au portier de la promenade, ou au cafetier qui s'est établi auprès : celui-ci emploie la galerie dont la couverture subsiste encore, à faire une espèce de cuisine ou de laboratoire ; les murs en sont noircis par la fumée de ses fourneaux, et le feu peut encore être mis une seconde fois par le bois qu'on y amasse pour les allumer.

Rien n'est plus agréable et plus pittoresque que l'intérieur de ces thermes, du côté de la porte d'entrée : le sol est couvert de fragmens de corniches, de frises, de riches chapiteaux, d'inscriptions, de torses (1) de toute espèce. M. Clérisseau les a habilement rassemblés dans la vue qu'il a donnée de cet intérieur (2). Nous nous occupâmes à lire toutes les inscriptions : je ne les reproduirai pas ici, et je ne citerai que ce fragment, qui n'a point été publié :

(1) J'ai fait graver *(pl. LXXII, fig. 7)* un beau torse d'une statue cuirassée, qui est inédit.

(2) Planche XLIV. J'ai donné dans mon atlas *(pl. LXXIII, fig. 3)* une réduction de cette planche, pour faire connoître l'ensemble de l'édifice. J'ai fait aussi graver sur la même planche *(n.° 5)* le dessin d'un beau torse cuirassé que j'y ai remarqué.

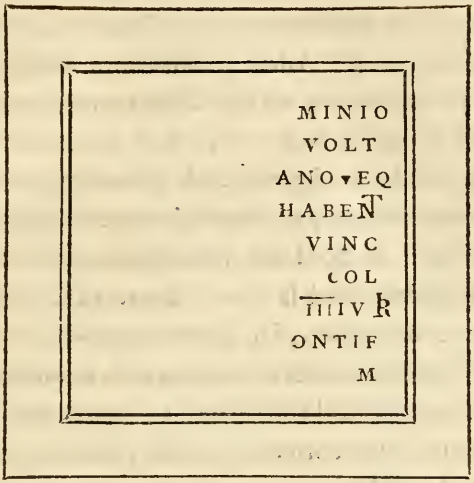

Derrière le temple de la Fontaine est une hauteur sur laquelle on remarque une ruine, qu'on appelle *la Tour Magne* ou *la Grande Tour (pl. LXXIII, fig. 4)*. Son élévation est de dix-neuf toises et demie (1): le soubassement avoit huit pans réguliers; il formoit une terrasse sur laquelle étoit la tour, également à pans réguliers; au-dessus, il y avoit un ordre de pilastres très-serrés avec des chapiteaux toscans; quatre pilastres garnissoient un des pans de l'octogone; le tout portoit un ordre de colonnes à jour, probablement couronné par une petite coupole.

(1) L'élévation apparente n'est guère que de treize toises; le reste est enterré par les décombres.

Les sentimens ont été très-partagés sur la destination de ce monument (1). Deiron l'a regardé comme un phare ; Astruc, comme un temple gaulois (2) : d'autres ont dit que c'étoit un trésor public ; Ménard a pensé que c'étoit une tour destinée à l'établissement de signaux : M. Clérisseau croit que c'étoit un tombeau ; et l'analogie de cet édifice avec le mausolée de S. Remy (3) et avec la tour d'Aix qu'on appeloit aussi la *Tour Magne* (4), doit faire adopter son opinion. La petite coupole étoit sans doute destinée à recevoir la figure ou le sarcophage. Tout le corps de l'édifice est en moellons bruts ; les pilastres, les corniches et les plinthes, sont en pierres de taille.

Il paroît que la première dégradation de ce monument date du temps de Charles Martel, en 737 : il aura voulu le détruire pour ôter aux Sarrasins les moyens de s'y fortifier. Il a été restauré par les Français, qui en ont fait un fort : il fut remis en cette qualité, par Bernard Athon, vicomte de Nîmes, à

(1) MÉNARD, *Histoire de Nîmes*, VI, p. 99. CLÉRISSEAU, pl. LVII, donne une idée très-exacte de ce monument ; et il en a figuré, pl. LVIII, la restauration.

(2) D'après le préjugé que les temples gaulois avoient une forme octogone ; mais aucun des édifices octogones qui ont été décrits comme gaulois, ne doit être regardé comme tel, ainsi que je le prouverai à l'occasion du temple de Montmorillon.

(3) *Tome III, pl. LXIII.*

(4) *Notice sur Fauris Saint-Vincens*, pl. I.

Alphonse, roi d'Arragon, qui le lui rendit à titre de fief en 1179. Cette tour a servi de défense contre les Anglois, sous Charles V et Charles VI; c'étoit une espèce de beffroi où l'on plaçoit des sentinelles pour avertir de l'approche des ennemis. Le duc de Rohan en fit un point de fortification, en y ajoutant quelques ouvrages qui ont été démolis en 1629. Tout ce qu'on peut faire aujourd'hui, c'est de conserver ce monument dans l'état où il est, et d'empêcher qu'il ne s'écroule.

Après avoir examiné attentivement ces édifices, nous revînmes dans l'intérieur de la ville par le cours, qui règne entre elle et le parterre de la fontaine : il est planté de quatre rangées d'arbres, qui forment trois belles allées couvertes.

Il restoit encore à voir un monument très-important, parce qu'il fixe l'époque à laquelle les autres peuvent avoir été construits : c'est une ancienne porte qui a été trouvée dans la démolition des remparts élevés en 1194, sous Raymond V, comte de Toulouse : elle est figurée *planche LXXIV, fig. 1.* On y lit une inscription très-bien marquée par les rainures destinées à recevoir les lettres de bronze qui en ont été détachées (1). Cette inscription nous

(1) Quant aux trous des clous, j'en ai pris le dessin, et je puis assurer que plusieurs lettres étoient souvent attachées d'une manière différente. J'ai fait figurer exprès cette inscription avec la marque des trous, pour que l'on pût s'en convaincre.

apprend que les portes et les murs de la colonie de Nîmes sont un don fait par l'empereur Auguste, pendant son onzième consulat, et dans la huitième année de sa puissance tribunitienne, c'est-à-dire, dans les six derniers mois de l'an 738, ou dans les six premiers de l'année suivante (1); et d'après cela, on doit présumer que les beaux édifices de Nîmes qui étoient tous dans cette enceinte, ont été faits sous son règne.

Les monumens que nous venons d'examiner, les titres des différens magistrats dont il est fait mention dans les inscriptions qui y ont été découvertes, prouvent combien, sous les Romains, Nîmes étoit riche et florissante. Le pays que nous avons parcouru après avoir passé le Rhône, appartenoit autrefois aux *Volcæ Arecomici : Nemausus* étoit leur capitale; ses médailles prouvent qu'elle portoit ce nom avant d'être colonie romaine; on en ignore l'origine. Elle avoit sous sa dépendance vingt-quatre bourgs; elle étoit enfin presque l'égale de Narbonne. Elle commença à souffrir pendant le siége qu'elle osa soutenir pour défendre le rebelle

(1) M. DE SAINTE-CROIX a publié le premier cette inscription dans le *Magasin encyclopédique*, ann. I, t. II, p. 534. *Voyez* encore ann. III, t. II, p. 415. Cette porte est aussi figurée et décrite dans la *Topographie de Nîmes*, fig. 8; et dans l'ouvrage de M. l'abbé MALOSSE *sur deux monumens antiques de la ville de Nîmes, &c.* 1803, in-8.°

comte Paul, contre Wamba, roi des Visigoths. Les Sarrasins s'en emparèrent : Charles Martel les en chassa; mais il ruina Nîmes pour leur ôter l'envie d'y revenir. Les Visigoths la rétablirent. Pepin conquit tout le pays, qui fut ensuite gouverné par des comtes, sous l'autorité des ducs de Septimanie. Après des guerres cruelles, les vicomtes de Nîmes s'en rendirent propriétaires dans le X.e siècle, et prirent quelquefois le titre de comtes. Nîmes et le *Nemosez* furent réunis à la couronne en 1258, sous le règne de S. Louis. Cette ville a été pendant long-temps un des remparts du calvinisme. Les habitans s'étoient rendus indépendans : elle fut le théâtre de guerres sanglantes. Enfin elle se soumit à Louis XIII, qui fit démanteler ses fortifications, et y publia, en 1629, son édit de grâce et de pacification.

Après avoir vu les grands édifices de Nîmes, je me mis à relire les inscriptions qui existent encore, et celles qui pouvoient avoir échappé à la recherche d'autres antiquaires (1). J'avois fait un relevé de toutes les maisons dans lesquelles

(1) On sera bien aise de connoître les auteurs que l'on peut consulter sur les antiquités de Nîmes. *Jean* ROBERT est le premier qui ait traité cette matière; mais il n'existe plus d'exemplaires de son ouvrage. *Jean* POLDO D'ALBENAS fit imprimer, en 1557, un ouvrage de 226 pages, intitulé *Discours historical de l'antique et illustre cité de Nismes.* Cet ouvrage contient beaucoup d'érudition mal digérée : les gravures en bois dont il est accompagné semblent bien faites; mais elles fourmillent de fautes dans

Ménard indique des inscriptions antiques. M. Meunier, qui a bâti la salle de spectacle de Nîmes, et qui a dessiné beaucoup de monumens du midi,

---

les détails; et ces fautes ont été copiées par PALLADIO, dans son ouvrage intitulé *Quattro libri dell' Architettura*, Venet. 1570, et réimprimé en 1769. *Jacques* GRASSER, de Bâle, publia en 1619 une petite dissertation latine, sous le titre, *de Antiquitatibus Nemausensibus dissertatio :* elle n'étoit pas mal faite; mais elle étoit trop courte pour donner une connoissance suffisante des antiquités de Nîmes. *Anne* RULMANN, avocat de Nîmes, composa plusieurs volumes in-folio, portant ce singulier titre, *Inventaire des affaires et antiquités de Nismes :* c'est un recueil d'une foule de choses mal digérées et assemblées sans ordre, sans goût et sans précision. Cet ouvrage fut annoncé en 1630, mais il n'a jamais paru : le manuscrit est actuellement à Paris parmi ceux de la Bibliothèque impériale. *Gaillard* GUIRAN, conseiller du parlement, natif d'Orange, écrivit, en 1657, une dissertation sur deux médailles de Nîmes, intitulée *Explicatio duorum vetustorum numismatum Nemausensium ex ære :* il promit en même temps un grand ouvrage sur les antiquités de cette ville; mais il n'a pas été publié. *Jacques* DEIRON donna, en 1655, une misérable production *des anciens bâtimens de Nismes*, in-4.° de 88 pages : elle trouva cependant assez de débit pour avoir une seconde édition. *Henri* GAUTHIER, architecte, écrivit, en 1724, une *Histoire de la ville de Nîmes et de ses antiquités*, in-8.° de 76 pages : c'est plutôt un catalogue sec qu'une description raisonnée; et les gravures sont insignifiantes. Le marquis MAFFEI recueillit, pendant son voyage en France, un grand nombre d'observations, qui furent imprimées à Paris, en 1733, in-4.°, sous le titre, *Galliæ antiquitates quædam detectæ, atque in plures epistolas distributæ :* elles contiennent sur Nîmes tout ce qu'un voyageur curieux peut y recueillir en quelques jours. MÉNARD, le savant historien de sa ville natale, consacra aux antiquités tout le septième volume de son *Histoire de Nîmes*, in-4.°:

voulut bien être mon guide. Il nous conduisit d'abord près de la fontaine, dans la maison de M. Troupenas : nous n'y trouvâmes que quelques inscriptions

---

il les décrivit en véritable connoisseur, avec tant d'exactitude et si complétement, que maintenant il ne reste plus à faire que de légères additions dans des choses qui ont échappé à la pénétration de l'auteur. L'ouvrage de Ménard parut à Paris dans les années 1750 à 1758; les gravures sont très-fidèles et supérieurement bien exécutées. Cependant l'ouvrage le plus beau et le plus splendide sur les antiquités de Nîmes, est celui de CLÉRISSEAU, célèbre architecte, qui s'occupa pendant trente ans à étudier les monumens de l'architecture des anciens, et à prendre les dimensions les plus exactes de tous ceux qui existent en France et en Italie. Il commença par les monumens romains qui se trouvent en France, et publia en 1778, à Paris, le premier volume in-folio de ses *Antiquités de la France*, contenant les édifices antiques de la ville de Nîmes. Cet ouvrage, unique en son espèce sous le rapport de la beauté et de la perfection du burin, renferme quarante-une planches, gravées par M. POULLEAU, élève de M. CLÉRISSEAU. Il cherche sur-tout à corriger PALLADIO; et c'est pour cette raison que l'on trouve dans son ouvrage quelques-uns des dessins de ce dernier. Ce bel ouvrage a été réimprimé chez les frères Piranesi, sous le titre d'*Antiquités de la France*. Le premier volume ne contient aussi que les monumens de Nîmes. Le nombre des planches a été augmenté et porté à LXIII. Elles sont accompagnées d'un volume de texte, rédigé par LE GRAND, architecte et gendre de M. Clérisseau, dans lequel il décrit habilement tous les édifices de Nîmes. Les détails dans lesquels il est entré sont si justes et si précis, que je n'ai pu mieux faire que d'en donner un extrait. On trouve, dans le *Voyage pittoresque de la France*, quelques planches des antiquités de Nîmes : elles ont été copiées par M. LA MÉSANGÈRE, dans son recueil des *Petits Voyages en France*. L'*Histoire abrégée de Nîmes et de ses antiquités*, par M. DE

déjà publiées par Ménard (1) ; nous vîmes également d'autres inscriptions déjà connues, dans la maison de M. Rey, rue Saint-Véran (2). Nous y copiâmes celle-ci, que je crois inédite :

D. M.
FI TVLIA
SVCCSSI
FVIVASIB
POSVIT

MAUCOMBLE, Amsterd. 1767, contient beaucoup de choses inutiles; les *Éclaircissemens sur les antiquités de la ville de Nîmes*, par M. C. CH. [*Charles* CHAUMETTE], avocat, 1788, in-8.°, ne valent guère mieux. J'ai déjà cité la *Dissertation de* SÉGUIER *sur l'inscription de la maison carrée*, 1759 et 1776, in-8.° On a publié aussi un abrégé de l'ouvrage de MÉNARD, sous le titre d'*Histoire des antiquités de Nîmes*, 1803, in-8.° M. *Jean-César* SAINT-VINCENS, dans sa *Topographie de Nîmes*, 1802, in-4.°, a indiqué les monumens et les inscriptions qui ont été découverts depuis la publication de l'ouvrage de Ménard. On peut consulter aussi les *Recherches sur deux monumens antiques de la colonie de Nîmes*, par *Paulin* MALOSSE, 1803, in-8.°; les *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1808, in-8.°, et quelques petits écrits que j'aurai encore occasion de citer.

(1) *Histoire de Nîmes*, VII, p. 327, XX; 420, XLI; 335, XLVII; 343, LXXIX.

(2) MÉNARD, *Hist.* VII, 335, XLVI; 382, V, où il faut lire HELVI au lieu d'HELVII; 390, XXXIX, où il faut DECCII, et non DECII.

Aux

Aux mânes; Fi (1) *Tulia, fille de Successus, s'est consacré cette pierre de son vivant.*

Les inscriptions de la maison de M. Pintard (2), de la chapelle du Lycée (3), de la porte Couronne (4), de la maison de M. Massive, près des Quatre-Jambes (5), ont été publiées.

L'inscription suivante a été rapportée d'une manière incorrecte par Ménard (6) :

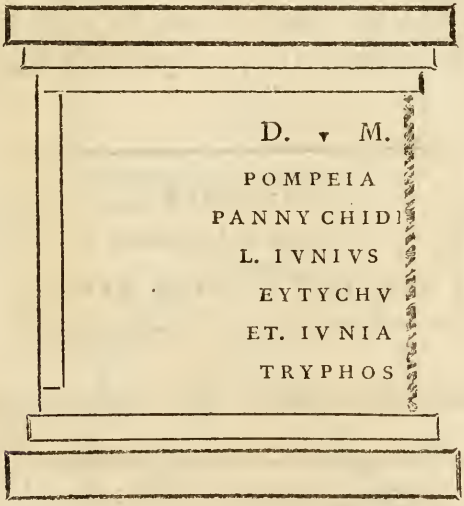

(1) Peut-être *FIrmia :* les noms *Firmius* et *Firmia* se trouvent dans d'autres inscriptions de Nîmes. Peut-être aussi *FLavia :* l'L et l'I sont souvent mis l'un pour l'autre.

(2) MÉNARD, 256, LVI; 369, LXVI.

(3) *Topographie de Nîmes*, 574, XXV.

(4) MÉNARD, 255, LIV.

(5) *Ibid.* 253, XLI; 276, XIV; 325, XV; 328, XXI; 332, XXVIII; 349, CIV; 371, LXXVI; 381, IV; 391, XLIII; 409, VIII.

(6) *Ibid.* 292, XLV.

Aux mânes de Pompeïa Pannychis ; Lucius Junius Eutychus et Junia Tryphosa.

On en trouve encore d'autres dans la maison Marvejols, rue du Moulin-Raspal (1) ; dans le jardin potager de M. Lanne (2) ; dans la maison de M. Jonquières (3) ; dans celle de M. Meymer, rue des Barquettes (4) ; dans le jardin de M. Aubanel (5), où nous lûmes les deux suivantes, qui ont été découvertes en 1803 et 1804, et qui sont inédites :

MANIBVS
APICII MARCELLI
APICIVS. PRIMVLVS. NEPOS.

Au mânes d'Apicius Marcellus, Apicius Primulus, son petit-fils.

(1) *Topographie*, 576, LVIII.

(2) 578, LXXIV ; 583, CXXXV.

(3) MÉNARD, 370, LXVIII.

(4) MÉNARD, 279, XX. Il y a auprès un bas-relief chrétien qui représente le passage de la mer Rouge, comme ceux que j'ai déjà fait figurer *planches L et LXVII ;* et un autre sur lequel il y a divers miracles de Jésus-Christ, représentés dans des arcades, entre autres l'aveugle de Jéricho.

(5) *Topographie*, 577, LXX ; 582, CXXVII ; 583, CXXXVII.

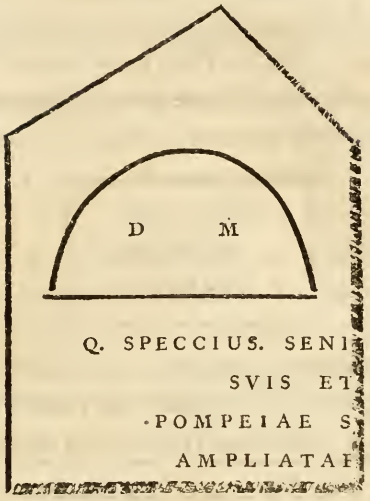

Nous trouvâmes dans la maison Chambaud, quartier de la Boucarie, l'inscription suivante :

C. Licinius Kapitinus, de la tribu Voltinia.

Devant la maison n.° 63, au Cheval-blanc, rue Notre-Dame, près de l'hôtel du Louvre, où nous logions, nous lûmes cette inscription sur un cippe servant de borne :

D. M.
Q. CAPITONI
MESSORIS

On démolissoit alors l'église de Sainte-Perpétue, et l'on étoit occupé à extraire les pierres des fondations; nous y trouvâmes l'inscription suivante :

D M
IIIIII VIRI AVGVST.
Q. MARII ZOZIMI
ET POMPEIAE AGERONIAE
VXORIS
ET FALIAE ELPIDIS
EPITYNCHANVS LIB. ET HERES.

Aux mânes de Q. Marius Zozimus, sévir d'Auguste (1), *et de Pompéia Ageronia, son épouse, et de Falia Elpis, Epitynchanus, affranchi et héritier* (2) *de Zozimus.*

On en a extrait depuis d'autres inscriptions, dont

(1) *SEVIRI AVGVSTalis.*
(2) *LIBertus, ET HERES.*

M. d'Aubanel l'aîné a eu la bonté de m'envoyer la copie :

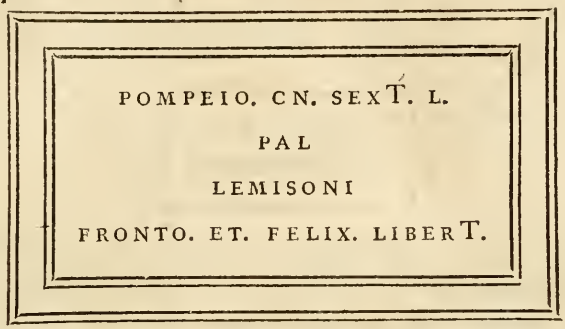

A Pompéius Lemison (1), *affranchi de Cneius et de Sextus Pompée* (2), *et de la tribu Palatina ; Fronto et Felix, affranchis.*

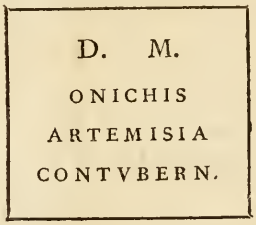

(3)

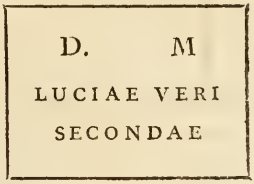

(4)

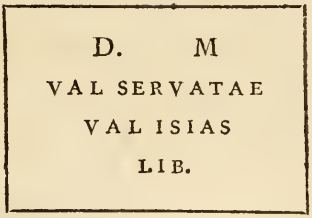

(5)

(1) Peut-être y a-t-il *TEMISSONI, PALatinâ tribu.*

(2) Les deux frères Cneius et Sextus, fils du grand Pompée.

(3) *Aux mânes d'Onyx, Artémisia, sa compagne de servitude.*

(4) *Aux mânes de Lucia Seconda, fille de Verus.*

(5) *Aux mânes de Valéria Servata, Valéria Isias, affranchie.*

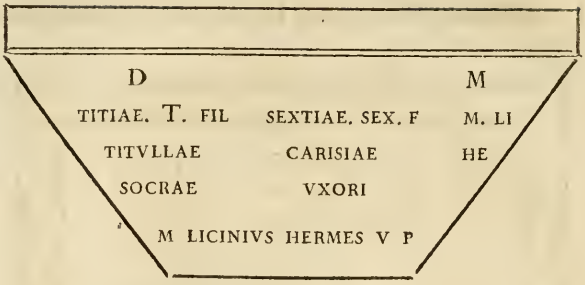

Aux mânes de Titia Titulla, sa belle-mère (1), *fille de T.; de Sextia Carisia, fille de Sextius, son épouse; de M. Licinius Hermès : M. Licinius Hermès a consacré ce monument de son vivant* (2).

---

(1) *SOCRAE* pour *socrui.*

(2) *Vivens posuit.*

CHAPITRE CXII.

JARDIN de Ménard ; Inscriptions. — Jardin de Séguier ; Inscriptions.

NOUS pouvions croire que le jardin du savant historien de Nîmes devoit renfermer beaucoup d'inscriptions antiques. Nous nous y transportâmes ; et malgré l'odeur infecte que répand la manufacture d'amidon qu'on y a établie, nous nous mîmes à vérifier les inscriptions : elles sont en petit nombre, et il les a toutes fidèlement rapportées (1).

J'avois un grand desir de visiter aussi l'habitation du célèbre Séguier. Le devant de la maison annonce déjà la demeure d'un antiquaire : on y remarque plusieurs inscriptions, qui cependant auroient dû être enlevées et placées à la bibliothèque publique. Nous y vîmes un beau cippe, déjà rapporté par Ménard (2). Je remarquai ce beau fragment inédit, dont je donne la copie :

(1) MÉNARD, 232, XXVI; 369, LXIV; 420, L.

(2) *Histoire de Nîmes*, 367, VII; une autre, *ibid.* 276, XIII; une autre, 368, V. La pierre milliaire, 245, II, a été apportée de Redessan par les soins de M. Séguier.

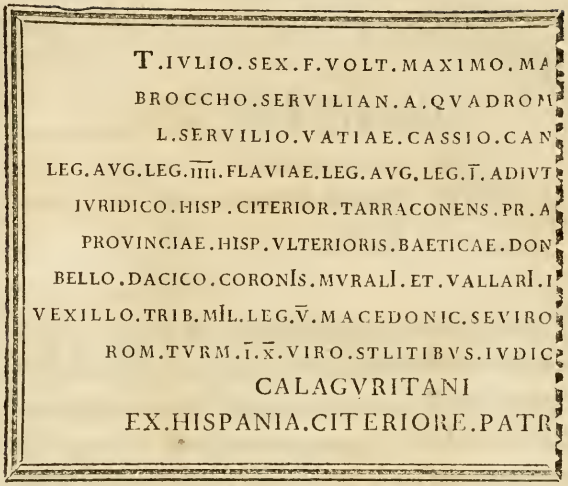
T.IVLIO.SEX.F.VOLT.MAXIMO.MA
BROCCHO.SERVILIAN.A.QVADROM
L.SERVILIO.VATIAE.CASSIO.CAN
LEG.AVG.LEG.IIII.FLAVIAE.LEG.AVG.LEG.I.ADIVT
IVRIDICO.HISP.CITERIOR.TARRACONENS.PR.A
PROVINCIAE.HISP.VLTERIORIS.BAETICAE.DON
BELLO.DACICO.CORONIS.MVRALI.ET.VALLARI.I
VEXILLO.TRIB.MIL.LEG.V.MACEDONIC.SEVIRO
ROM.TVRM.I.X.VIRO.STLITIBVS.IVDIC
CALAGVRITANI
EX.HISPANIA.CITERIORE.PATR

A Titus (1) *Julius, fils de Sextus, de la tribu Voltinia* (2), *Maximus Ma...* (3) *Brocchus* (4) *Servilianus A. Quadrus, M.... L. Servilius Vatia Cassius..... Can..... légat d'Auguste de la*

---

(1) *Tito.* (2) *SEXti Filio VOLTiniâ tribu.*

(3) Peut-être *MAternus.*

(4) C'est la première fois que je trouve ce nom dans les inscriptions, ainsi que ceux de *Quadrus* et de *Vatia.*

Tous ces noms appartiennent au même personnage. Cette inscription est encore un bel exemple de la polyonymie, ou multiplicité de noms, qui a été en usage parmi les grands, depuis la fin du Ier siècle de l'ère chrétienne. Une partie étoit due aux héritages ou aux adoptions par testament. Une inscription qu'on lit dans le *Trésor de* POLENI, IV, p. 1026, contient un nombre de noms bien plus considérable encore que la nôtre : on trouve aussi un exemple remarquable de cet usage dans SPON, *Miscell.* 189. M. MARINI, *Iscriz. arv.* I, 150, a parlé de cet usage, qui a aussi été remarqué par M. VISCONTI dans son savant ouvrage sur les *Monumens trouvés à Gabie*, p. 205.

légion quatrième flavienne (1); *légat d'Auguste de la légion première secourable* (2); *juge* (3) *de la Tarraconoise, dans l'Espagne citérieure* (4); *procureur d'Auguste* (5) *dans la Bœtique, province de l'Espagne ultérieure; ayant reçu* (6), *dans la guerre des Daces* (7), *la couronne murale et la couronne vallaire* (8) *et un étendard* (9); *tribun militaire de la cinquième légion macédonienne; sévir d'Auguste; chevalier romain* (10) *du premier escadron* (11) *attaché à la légion; décemvir pour le jugement des procès* (12). *Les habitans de Calaguris dans l'Espagne citérieure à leur patron.*

Cette inscription tumulaire est également inédite :

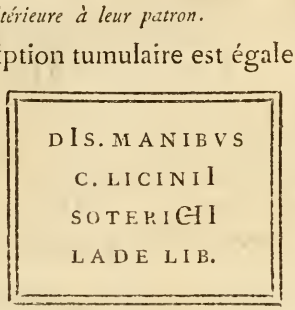

Aux mânes de C. Licinius Soterichus, Lade, affranchie.

(1) *LEGato AUGusti LEGionis IV.*

(2) *ADIVTricis.* C'est un titre d'honneur.

(3) *IVRIDICO.* Les *juridici* étoient envoyés par les empereurs pour rendre la justice dans les provinces.

(4) *HISPaniæ CITERIORis TARRACONENSis.*

(5) *PRocuratori Augusti.* (6) *DONato.*

(7) Ces mots fixent à-peu-près l'époque de cette inscription.

(8) On sait que ces couronnes se donnoient à ceux qui avoient forcé un retranchement ou escaladé une muraille.

(9) Sans doute un étendard pris sur les Daces, comme on en voit sur la colonne Trajane.

(10) *TRIBuno MILitari LEGionis V MACEDONICæ, SEVIRO augustali, equiti ROMano.*

(11) *TVRMæ.* On appeloit *turma* une troupe de trois cents cavaliers, qui étoit jointe à la légion.

(12) *STLITIBVS* pour *litibus IVDICandis.*

Cette autre inscription a été rapportée par un grand nombre d'auteurs : mais chacun a copié ses devanciers; et tous l'ont tellement défigurée, qu'elle n'est pas reconnoissable. La voici telle que je l'ai lue, après l'avoir fait débarrasser d'un mortier très-dur qui en rendoit les caractères indéchiffrables (1) :

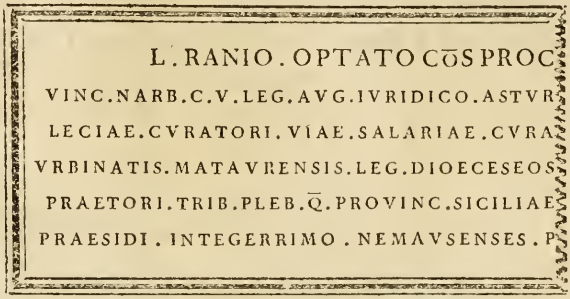
L. RANIO. OPTATO CŌS PROC
VINC. NARB. C. V. LEG. AVG. IVRIDICO. ASTVR
LECIAE. CVRATORI. VIAE. SALARIAE. CVRA
VRBINATIS. MATAVRENSIS. LEG. DIOECESEOS
PRAETORI. TRIB. PLEB. Q. PROVINC. SICILIAE
PRAESIDI. INTEGERRIMO. NEMAVSENSES. P

A L. Ranius Optatus, consul, intendant de la province Narbonnoise, personnage clarissime (2), *légat d'Auguste* (3) *pour l'administration de la justice dans Asturica Augusta* (4) *et la*

(1) GRUTER, 463, 4, de la manière la plus inexacte; MERULA, p. II, t. 2, c. 17, inexacte, et t. IV, c. 23; MANUT. *in schol. in Cæs.* 124; SILV. *Ant. Ins. in CALOG.* t. V, 418; MURATORI, 1057, 3; BERGIER, Grands Chemins, 11 et 432; ARINGHI, *Roma ant.* p. II, 193; BOS. *Roma sott.* 443; SMET. 66, 11; PANVINI, *Urb. Rom.* 84; GUALTH. 67; FABRIC. *Antiq. mon.* 84; BOISS. *Pont.* 2, 104; BERT. *Posth.* 56; LAUREMBERG, *Antiq.* 475; RELAND. *Fast. consul.* 335.

(2) *Clarissimo Viro.* (3) *LEGato AVGusti.*

(4) *ASTVRicæ aug.* Dans les différentes éditions, qui toutes ont été faites d'après la copie infidèle de PANVINI, on lit *ASTYRIAE*; cependant l'inscription ne porte que le mot *ASTVR.* La capitale des *Astures* se nommoit *Asturica Augusta.* Dans les

Gallécie (1), *inspecteur de la voie Salaria* (2), *intendant* (3) *d'Urbinum Metaurense* (4), *légat de la province, préteur, tribun du peuple, questeur de la province de Sicile, gouverneur très-intègre. Les habitans de Nîmes à leur patron.*

Cette inscription étoit à Rome, d'où il paroît qu'elle avoit été envoyée à M. Séguier depuis la publication de l'*Histoire de Nîmes;* c'est pourquoi Ménard n'en a pas fait mention.

Dans les murs du vestibule de la maison, on a encastré plusieurs inscriptions que Ménard a rapportées (5). Les suivantes sont inédites.

A gauche en entrant, on trouve une pierre tumulaire dont on peut voir la forme *pl. LXXIV, fig. 2.*

---

anciens auteurs, cette contrée n'a jamais été désignée par le mot *Astyria :* c'est dans le moyen âge que ce nom a été formé. On dit aujourd'hui *l'Asturie.*

(1) *Gal*LECIÆ pour *Gallæciæ.*

(2) La voie Salaria commençoit à Rome à la porte Colline, et conduisoit à la mer Adriatique. Les Sabins qui conduisoient le sel à Rome, arrivoient par ce chemin; et c'est ce qui lui a fait donner son nom.

(3) On lisoit probablement *R. P.*, c'est-à-dire, *Rei Publicæ*, après le mot *CURAtori.*

(4) Ces mots sont corrompus, sans doute par la faute de celui qui a tracé l'inscription : *Urbinum* désigne deux villes de l'Ombrie, l'une appelée *Urbinum Hortense*, aujourd'hui *Urbino;* l'autre, *Urbinum Metaurense*, ou *Mataurense*, comme on le lit dans les inscriptions, aujourd'hui *Urbania.*

(5) *Histoire de Nîmes*, 247, XLVII; 250, XLIX; 300, XV; 316, XXXIII, VII; 346, LXXXIX.

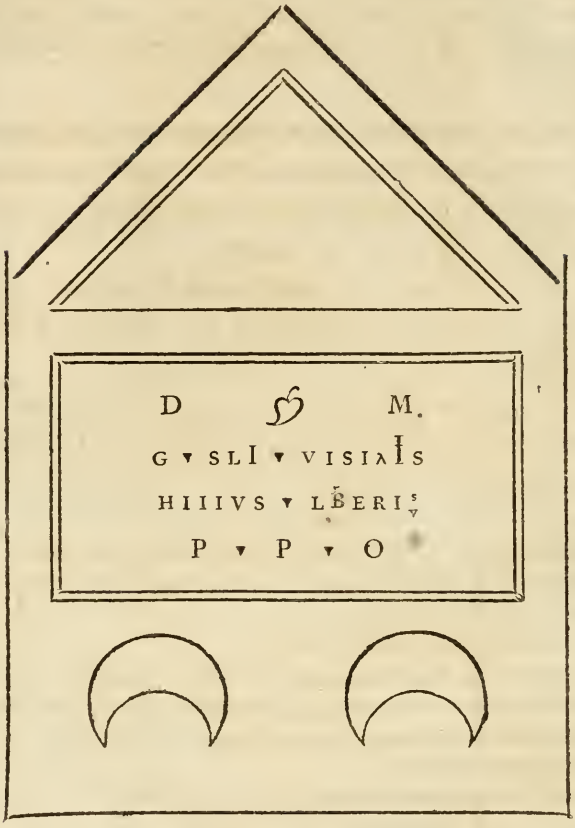

Aux mânes de G. Slius; Visilis, son affranchi (1), *a consacré cette pierre à son excellent patron* (2).

---

(1) *HVIVS LIBERTVS.*

(2) *Posuit Patrono Optimo.*

Cette autre est dans un cadre de feuillage :

D. ▲ M.
KARO
MASVETI ▼ F
QUARTINA
MATERNI ▼ FL
AVNCVLPIISSIM

Aux mânes et à Carus, fils de Mansuetus; Quartina, fille de Maternus, à un oncle très-chéri.

A gauche en entrant :

HASTIS. PVRIS. IIII. V[1]
IMP. CAES. NERV. TRA
DACICI. PARTHICI. P P
DIVI NERVAE. FI. IM
OPTIMI. AVG. GERM
PR. TRIB. PLEB. Q. PRO
LEG. I. ITALICAE L[2]I
IN PVBLICV
A. POMPEIA. MARVLL
LOCVS D
AVENNIEN

..... (1) *Ayant reçu quatre hastes pures* (2) *et* .....

(1) Le commencement manque; ce qui nous empêche de connoître le nom de celui à qui cette inscription a été consacrée.

(2) *HASTIS PURIS.* C'étoient des lances sans fer, qui se

étendards (1) *de l'empereur César Nerva Trajan, Dacique, Parthique, père de la patrie* (2), *fils du divin Nerva, empereur excellent, auguste, germanique; préteur, tribun du peuple, questeur de la province* ... (3), *légat de la légion première italique .... en public. Par Pompëia* (4) *Marulla; les Avignonnois ont donné l'emplacement* (5).

Cet autre fragment n'est pas enclavé dans le mur:

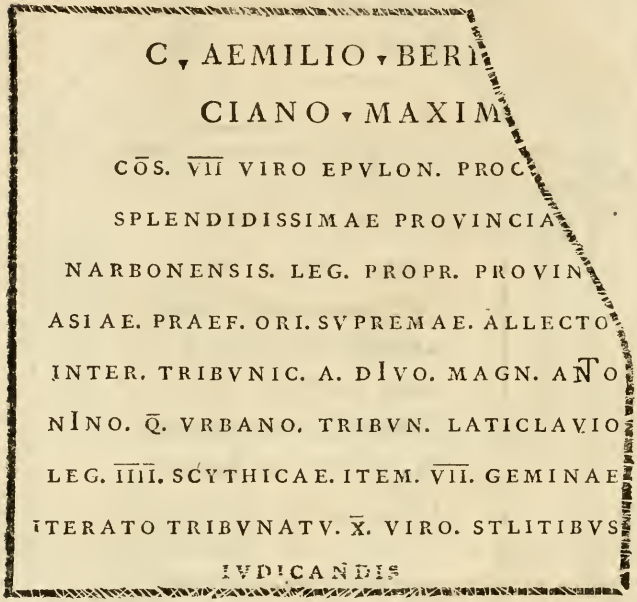

donnoient à ceux qui, les premiers, avoient tué des ennemis dans un combat.

(1) *Vexillis..... donato.*

(2) *Patri Patriæ.*

(3) *PRætori, TRIBuno PLebis, Quæstori PROvinciæ narbonensis.*

(4) C'étoit probablement l'épouse ou la fille du personnage à qui ce monument étoit consacré, et elle en avoit fait la dépense.

(5) *LOCUS Datus... AVENNIEN* pour *Avenionensibus*, par la faute du sculpteur des lettres.

A C. Æmilius Beri.... cianus Maximus, consul (1), *septemvir épulon* (2), *intendant de la très-splendide province Narbonnoise, légat et propréteur de la province d'Asie, préfet du rivage supérieur* (3), *admis parmi les tribunitiens* (4) *par le divin et grand Antonin, questeur* (5) *de la ville, tribun laticlave de la quatrième légion scythique et de la septième double, tribun pour la seconde fois, décemvir pour rendre la justice* (6).

Près de là est ce fragment, dont on ne peut distinguer que quelques mots :

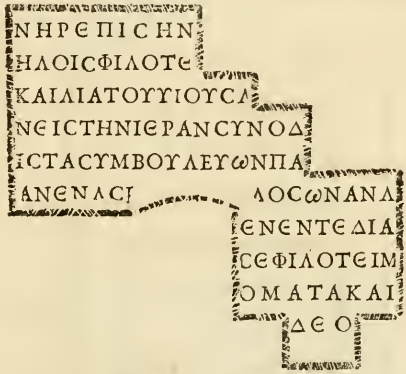

(1) Il a été seulement *consul suffectus;* c'est pourquoi on ne le trouve pas dans les fastes consulaires : on ne connoît qu'un très-petit nombre de ceux-ci.

(2) *VII VIRO EPVLONI.* Les fonctions de ces officiers étoient de faire préparer les repas sacrés dans les jours de fête.

(3) *PRAEFecto ORI SVPREMAE. Ori* pour *oræ.* Pompée, sur des médailles, a le titre de *Præfectus oræ maritimæ.* Reste à expliquer ce qu'on entend par *rivage supérieur. Supremus* se met souvent pour *extremus ;* peut-être faut-il sous-entendre *Italiæ*, et lire *præfecto oræ Italiæ supremæ*, préfet du littoral à l'extrémité de l'Italie; c'est-à-dire, l'Illyrie et l'Istrie.

(4) *ALLECTO INTER TRIBVNICios.* (5) *Quæstori.*

(6) *Suprà*, p. 249.

Les murs du jardin sont également couverts d'inscriptions (1). Au-dessus de la porte, M. Séguier a fait graver ces mots :

VIVITVR INGENIO
CAETERA
MORTIS ERVNT.

On vit par l'esprit; le reste appartient à la mort.

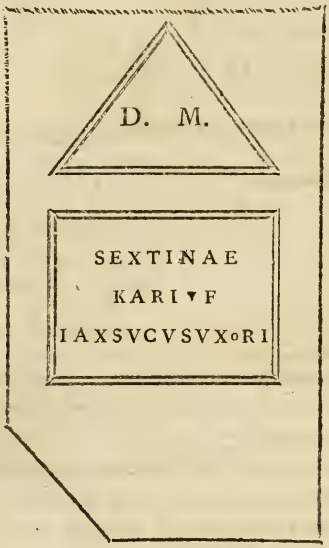

(2)

(1) MÉNARD, 213, IV; 250, L; 254, LII; 270, VI; 305, XXI; 323, VI; 367, LX; 397, LXXXIV; 410, XI; 325, XII; 354, II; 368, LXII. Dans la *Topographie de Nîmes*, appendice, 580, XCI; 97, CI; 570, II; 578, LXXIII; 579, XI; 577, LXVIII.

(2) *Aux mânes de Sextina, fille de Karus; Jaxsucus à son épouse.*

D. M.

D. M.
IIIIII VIR AVG
L. IVLII. AGILIS
NATALIS
LIB (1)

D. M.
SECVNDIONI
COL SER
IVENTIA FORTV
NATA CONTVBER (2)

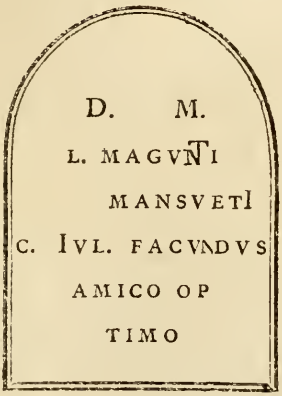

(3)

(1) *Aux mânes du sévir augustalis L. Julius Agilis, Natalis son affranchi.* Du même côté, en passant du vestibule dans le jardin, il y a encore les inscriptions rapportées par MÉNARD, 342, LXXIII; 352, CXII; 350, XX; 376, II; et dans la *Topographie*, 571, XVI; 573, XXXII (il faut lire *QUARTI*); 576, XLIX (les lettres ne sont pas bien figurées); 580, XCV; 96, XCIX; 577, LXVII; 579, LXXXIII; 580, CI.

(2) *Aux mânes et à Secondion, esclave de la colonie, Juventia Fortunata, son épouse.* Dans *IUVENTIA*, l'*V* n'est mis qu'une fois pour deux *VV*.

(3) *Aux mânes de L. Maguntius Mansuetus : C. Julius Facundus à un ami excellent.*

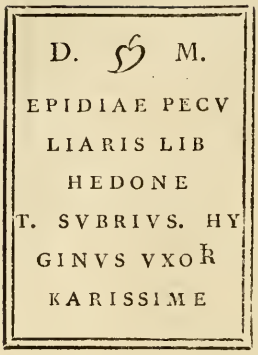
D. S M.
EPIDIAE PECV
LIARIS LIB
HEDONE
T. SVBRIVS. HY
GINVS VXOR
KARISSIME

(1)

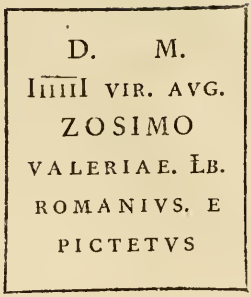
D. M.
IIIIII VIR. AVG.
ZOSIMO
VALERIAE. LB.
ROMANIVS. E
PICTETVS

(2)

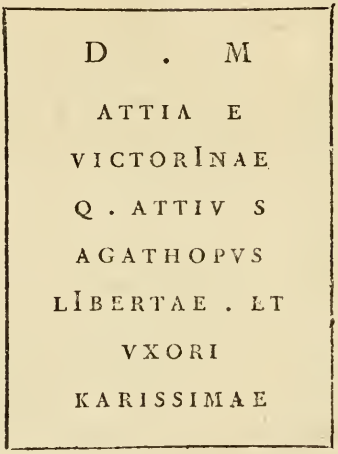
D . M
ATTIA E
VICTORINAE
Q . ATTIV S
AGATHOPVS
LIBERTAE . ET
VXORI
KARISSIMAE

(3)

(1) *Aux mânes et à Epidia Hedoné, affranchie de Peculiaris: T. Subrius Hyginus à son épouse très-chérie.*

(2) *Aux mânes et au sévir augustalis Zosimus, affranchi de Valeria; Romanius Epictetus.*

(3) *Aux mânes et à Attia Victorina: Quintus Attius Agathopus à son affranchie et son épouse très-chérie.*

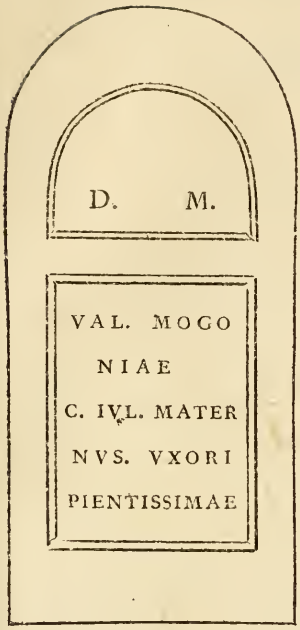

(1)

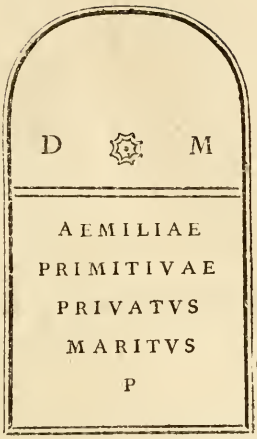

(2)

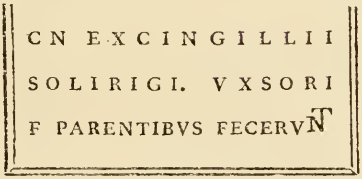

(3)

(1) *Aux mânes et à Valeria Mogonia : C. Julius Maternus à une épouse très-tendre.* Du même côté sont les inscriptions rapportées par MÉNARD, p. 373, n.° LXXXIII; — 420, n.° LII.

(2) *Aux mânes et à Æmilia Primitiva; Privatus, son mari, a posé cette pierre.*

(3) Le commencement manque. ..... *Épouse de Cneius Excingillius Solirix : leurs fils ont consacré cette pierre à leurs parens.*

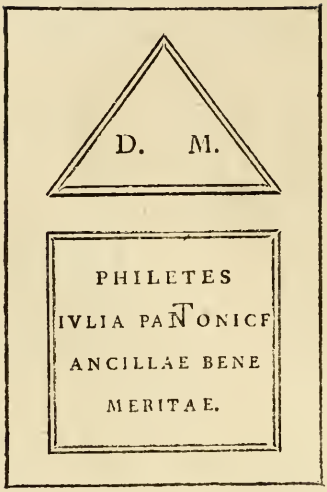

(1)

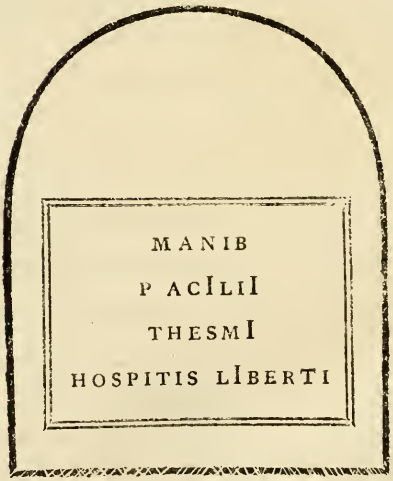

(2)

(1) *Aux mânes de Philetes : Julia Pantonica, à une esclave bien méritante.*

(2) *Aux mânes de P. Acilius Thesmus, affranchi d'Hospes.*

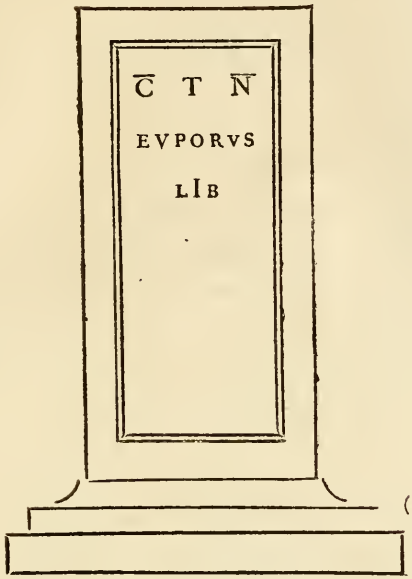

(1)

IVLIAE THALLVSAE
IIIIVIR AVG
L IVL HESYCHVS CONIVG (2)

(1) *A C. T. N. Euporus affranchi.*

(2) *A Julia Thallusa : le sévir augustalis L. Julius Hesychus à son épouse.* Avec les bustes des deux époux. On voyoit aussi, près de là, les inscriptions rapportées par MÉNARD, 258, LIX ; 291, VI ; 422, LIV ; 423, LVI ; 357, XIII ; 411, XIII ; et dans la *Topographie*, p. 570, III.

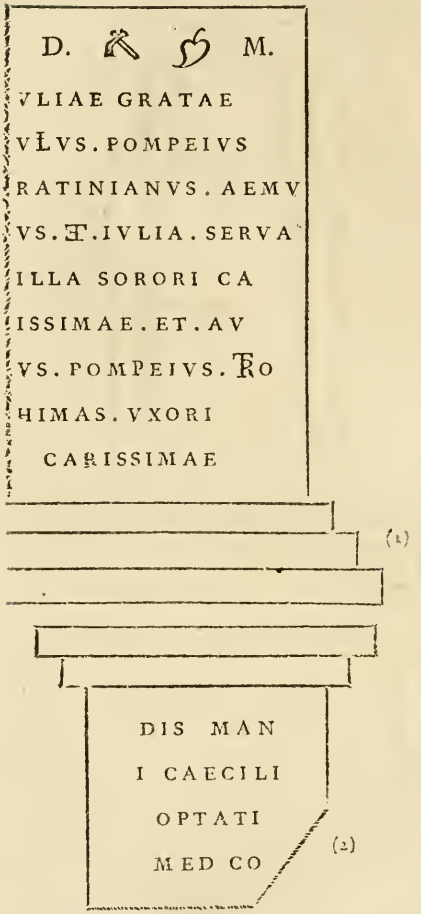

(1) *Aux mânes et à Julia Grata : Julius Pompeius, Gratinianus Æmulus et Julia Servatilla, à une sœur très-chérie ; et Avitus Pompeius Trophimas à une épouse très-chérie.* Ce cippe est malheureusement fragmenté du côté gauche.

(2) *Aux mânes de J. Cœcilius Optatus, médecin....*

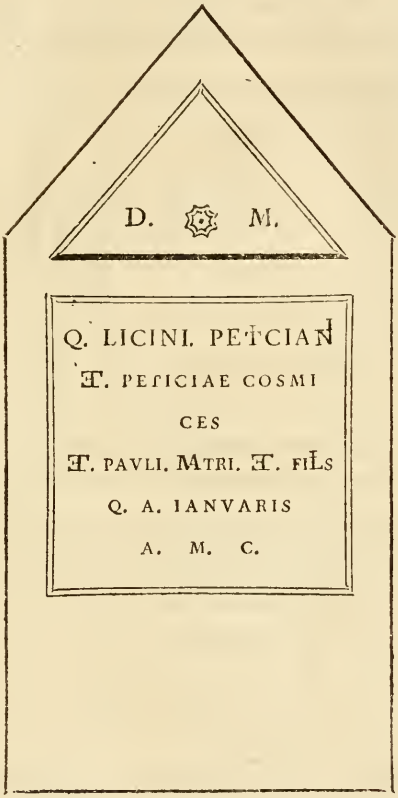

(1)

(1) *Aux mânes de Q. Licinius Peticianus, et de Peticia Cosmice, et de Paulus; à la mère et aux fils; Q. A. Januaris à ses amis.* Je lis ainsi les trois dernières lettres, *AMICis.*

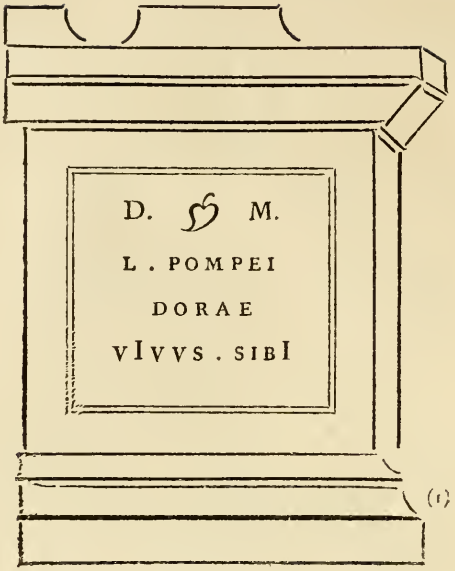

(1)

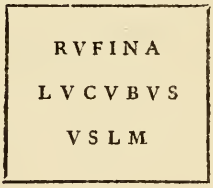

(2)

La vérification des inscriptions déjà publiées, la transcription de celles qui étoient inédites, m'occupèrent très-long-temps : mais je me plaisois dans

(1) *Aux mânes de Lucius Pompeius Dora : il s'est consacré ce monument de son vivant.*

(2) *Aux bois sacrés, Rufina a consacré ce vœu librement et avec raison.*

un lieu rempli des souvenirs de l'antiquité, où je croyois voir errer les mânes de quelque illustre Romain ; dans un lieu qui avoit été occupé par un érudit si profond, et qui me rappeloit la savante et simple habitation de mon ami M. de Saint-Vincens à Aix (1).

(1) *Suprà*, t. II, p. 195.

CHAPITRE CXIII.

BIBLIOTHÈQUE. — Manuscrits de Peiresc; sa correspondance. — Manuscrits de Séguier. — Table des inscriptions. — Sa correspondance. — Cabinet d'histoire naturelle et d'antiquités. — Inscriptions.

JE desirois beaucoup de voir avec quelques détails la bibliothèque de Nîmes. M. de Trélis (1), secrétaire de l'académie, au soin de qui elle est confiée, eut la bonté de nous y conduire. Cette bibliothèque appartenoit à l'académie : le savant Séguier lui avoit laissé ses livres, ses manuscrits, ses antiquités, et il avoit bien mérité le titre de *protecteur* qu'elle lui décerna. Cette bibliothèque est aujourd'hui à la ville; elle a été considérablement augmentée. On y compte trente mille volumes, et on y trouve des recueils très-curieux (2).

(1) Dans le vestibule de sa maison est l'inscription rapportée dans la *Topographie*, p. 573, XXIX.

(2) Divers recueils faits par SÉGUIER. — 1. *Pièces relatives aux affaires de Languedoc;* la plupart sont imprimées. — 2. *Armorial de Nîmes.* — *Article sur Nîmes*, extrait du *Dictionnaire de* BAUDRAND. — *Extrait de plusieurs historiens anciens sur Nîmes.* — *Différentes dissertations sur quelques antiquités de Nîmes;* elles ont servi à M. MÉNARD pour son Histoire. — 3. *Extraits des registres de l'hôtel-de-ville et d'ailleurs*, par MÉNARD, pour son *Histoire de Nîmes.* — 4. *Explication en français de plusieurs termes du patois des Cévennes*, et traduction de plusieurs *Ouvrages en patois*, par le

Il y a d'excellens livres dans tous les genres. Je

---

frère de M. SÉGUIER. — 5. *Œuvres diverses.* — *Pièces sur la gnomonique,* la plupart manuscrites. — 6. Pièces manuscrites *sur les troubles de Nîmes pendant les guerres civiles.* — 7. Matériaux pour la *Bibliotheca botanica.* Notes et correspondance botaniques. — 8. Divers manuscrits *sur les affaires civiles de Nîmes.* — 9. *Catalogue de médailles.* Notes et planches relatives à la numismatique. — 10. *Notice des noms des Troubadours ; Poésies languedociennes.* — 11. מֹשֶׁה נְאֲהָרֹן *sive de rebus veterum Hebræorum civilibus et sacris syntagma novum.* Au-dessus de ce titre on a collé celui-ci : *Tractatus novus quem Thomas GOODWIND, Anglus, patrio primùm edidit sermone, novissimè latinum fecit, locupletavit veroque suo splendori reddidit Petrus PAULHANUS.* Il paroît que c'est le manuscrit autographe du traducteur; car on y trouve un grand nombre de ratures et de corrections. A la fin, on a mis תהלה לאלהי *Finis factus recensendi die festo S. Michaelis 29 7.bris 1684.* — 12. Manuscrits de PEIRESC. J'en parlerai plus bas. — 13. Diverses pièces theologiques. — 14. *Summi pontifices Galli.* Ce n'est ni une copie de la *Gallia purpurata* de *Pierre* FRIZON, 1629, ni du *Flores historiæ sacri collegii,* Parisiis, 1660, *in-folio.* Cette pièce paroît avoir été composée dans le XVII.e siècle. — 15, 16, 17 et 18 manquent. — 19. Pièces imprimées et manuscrites, dessins, gravures, sur divers sujets d'histoire naturelle, de physique et de médecine. — *Inscriptions* copiées en divers lieux. — 20. Recueil immense d'*inscriptions* copiées dans divers endroits de la France. — 21. Autre recueil d'*inscriptions.* — 22. Autre recueil semblable. — 23. Diverses pièces relatives aux affaires du Languedoc. — 24. Dix-neuf pièces imprimées ou manuscrites *sur la fabrication et le débit des liards de France,* avec les raisons pour et contre qu'on a publiées à cet effet, à l'occasion des déclarations du roi de l'année 1654, *in-fol.* — 25. Diverses *Bulles des Papes.* Une *Homélie du cardinal* SADOLET *aux habitans de la Hongrie.* Note des divers points soutenus par LUTHER à Wittenberg. Les articles demandés par les princes d'Allemagne à Ratisbonne, et accordés par l'empereur Charles-Quint. Une suite de lettres latines écrites par M. PIN,

m'attachai principalement à l'examen des manuscrits,

évêque de Rieux sous François I.er, ou reçues par lui. — 26. *Pièces sur les affaires ecclésiastiques du Languedoc.* — 27. Pièces imprimées *sur les affaires civiles et ecclésiastiques du Languedoc.* Plusieurs *Pouillés;* des *Tables chronologiques* utiles pour le calcul des mois et des semaines dans différens temps. Diverses *Tables* manuscrites sur la valeur des espèces d'or et d'argent. — 27 *bis.* Différentes lettres de MM. DEMIGIEU et DE MAZAUGUES, contenant la description de plusieurs objets d'antiquité. — Description et figures de plusieurs sceaux du moyen âge. Ce volume peut contenir plusieurs choses encore inconnues. — 28. Pièces relatives à la sénéchaussée et au présidial de Nîmes. — 29. *Relation historique de la révolte des fanatiques ou des Camisards*, par M. *Charles-Joseph* DE LA BAUME, conseiller au présidial de Nîmes. — 31. Pièces relatives à l'ancienne *Histoire de Nîmes. Sur les monumens de la Gaule Narbonnoise. Lettres sur les cours d'Amour. Sur les Troubadours.* Diverses lettres de MAZAUGUES, BOUHIER et CAPPERONNIER, sur une inscription grecque trouvée à Smyrne. — 31 *bis.* Plusieurs pièces relatives à la botanique. Différens dessins et gravures de plantes. — 32. *État des fouilles de Pompéi. Conjectures sur quelques monumens romains.* Plusieurs dissertations imprimées sur des sujets d'antiquité. *Lettre de* M. RIGORD *sur la langue copte; sur deux momies. Dissertation sur le Nil. Note sur l'Égypte. Dissertation critico-comique sur le cynocéphale. Du lieu des momies.* — 33. Pièces relatives aux embellissemens faits à la fontaine de Nîmes. Correspondance relative aux inscriptions qui y ont été placées. — 34. Différens extraits manuscrits des *Transactions philosophiques*, sur des matières relatives à la botanique et aux antiquités. — 37. Prospectus de livres, catalogues de libraires. — 38. Pièces relatives au sacre du roi, et à des matières ecclésiastiques et de théologie. — 39. Prospectus de livres, catalogues de libraires. — 40. Différentes généalogies. — 41. Diverses pièces relatives aux affaires civiles et ecclésiastiques de la ville de Nîmes. — 42. Généalogies. — 44. Traduction de PINDARE, *Olympiques*, *Pythiques*, *Néméennes*. — 45. Traduction des *Psaumes* de DAVID, en français. — 46. Traduction

parmi lesquels il y a des ouvrages intéressans (1).

Les manuscrits de Peiresc attirèrent sur-tout mon attention : le porte-feuille n.° XII contient un grand nombre de lettres qui lui ont été adressées ; et le volume XIII, celles qu'il a écrites à ses amis. J'en ai pris une notice qui contient le sommaire de chacune (2). Les manuscrits de la composition de Séguier ne sont pas un des moindres ornemens de cette bibliothèque. Ils forment un volume séparé (3).

---

française des *Poésies* de VIDA. — 47. *Voyage littéraire*, espèce de roman manuscrit. J'ignore s'il est de M. Séguier. — 48. *Mots de la langue française qui ont plusieurs significations ; définition de plusieurs termes.* — 49. Traduction française des *Poésies* de CHIABRERA. — 51. *Mœurs, agriculture, histoire naturelle des Cevennes.* — 52. *Patois languedocien ;* diverses traductions de ce patois.

(1) Voici les principaux : GAILLARDI GUIRANI *Antiquitates et inscriptiones Nemausenses*, in-fol. — *Mémoires sur les antiquites de Nîmes ;* extraits des ouvrages de RULMAN et de GUIRAN. Ce manuscrit paroît être une copie du premier. — Un recueil d'inscriptions, commençant par une *table des sigles*, adressé à Séguier par *Jules-Charles* SCHLÆGER, *in-8.°* — *Recueil des épitaphes des personnes illustres, nobles, célèbres et autres, inhumées dans les églises de la ville et des faubourgs de Paris, depuis 1100 jusqu'à 1660*, 4 vol. in-fol. Il existe plusieurs copies de ce recueil.

(2) J'en rendrai compte dans un Mémoire particulier sur les manuscrits de Peiresc, que je compte insérer dans le *Magasin encyclopédique*. Voyez *suprà*, p. 110.

(3) Voici les titres des pièces qu'il contient :

Dissertation sur l'histoire de l'agriculture. — *Dissertation sur l'autel d'Arles consacré à la Bonne-Déesse.* Voyez *suprà*, tome III, p. 505. — *Notes faites dans un voyage en France, en Angleterre et en*

Il y a aussi un immense recueil de lettres adressées à Séguier par un nombre considérable de savans et de gens de lettres, français et étrangers (1).

Le cabinet d'histoire naturelle et d'antiquités que Séguier a laissé à l'académie, est aussi très-intéressant. Il s'étoit occupé sans relâche du catalogue de toutes les inscriptions grecques, latines, étrusques; il dépouilla tous les ouvrages publiés sur cette matière, et en fit l'histoire critique, qu'il poussa jusqu'à l'année 1770 inclusivement. Cette histoire critique, qui sert de prolégomènes à ses *Index*, est écrite en latin, et remplit seize cent dix pages petit *in-folio*, divisées en deux volumes. Le titre de l'*Index* est : *Inscriptionum antiquarum Index absolutissimus; in quo Græcarum Latinarumque inscriptionum quæ in editis*

Hollande. — Parallèle des antiquités de France et d'Italie. — Dissertation sur les cheminées des anciens. — Sur l'astrologie judiciaire. — Sur un diplome de l'empereur Gordien Pie, en faveur des soldats de sa garde prétorienne. — Sur les dieux propices. — Recueil de sigles tirées des inscriptions romaines. Il seroit à desirer que l'académie fît imprimer ces manuscrits en entier ou par extraits.

Lorsque Séguier avoit besoin de posséder un livre, et qu'il ne pouvoit pas se le procurer, il le copioit lui-même. J'ai vu, à la bibliothèque de Nîmes, les *Tables* de CASSINI copiées ainsi.

(1) J'ai la liste des noms de tous ceux qui ont écrit ces lettres. M. de Trélis se proposoit de lire toute cette correspondance, et de faire imprimer ce qu'elle peut contenir de curieux. On y trouve aussi la correspondance de M. DE CAUMONT avec M. DE MAZAUGUES.

libris reperiri potuerunt, prima verba describuntur, operumque in quibus referuntur loca indicantur, Etruscarum et exoticarum indice ad calcem adjecto; operâ Joan. Francisci SEGUIERII, *anno 1749.* Ces deux volumes remplissent 1092 pages (1). L'Index des inscriptions grecques forme un cahier particulier, ainsi que celui des inscriptions étrusques. Un troisième cahier contient la table des auteurs cités dans les *Index.* Deux autres manuscrits, l'un *in-folio*, l'autre *in-4.°*, renferment des inscriptions grecques, latines, et des notes écrites en français, qui seront utiles à celui qui sera chargé de la publication de ce grand travail.

L'Europe savante attend, depuis quarante ans, cette publication; et les presses impériales, qui ont enrichi la république des lettres de tant d'ouvrages importans, devroient être chargées de publier celui-ci. L'écriture du manuscrit est très-nette, et l'impression ne demandera qu'une légère attention de la part du savant à qui l'on confiera le soin de la suivre : mais il devra y joindre l'index de toutes les inscriptions qui ont paru depuis la mort de Séguier. En 1774, ce savant antiquaire étoit déterminé à faire imprimer son ouvrage. Le libraire de Tournes, de Genève, s'en étoit chargé; mais l'auteur deman-

(1) L'Index et l'*Histoire critique des inscriptions* sont à présent dans la collection des manuscrits de la Bibliothèque impériale.

doit encore deux ans pour y mettre la dernière main. On sait aussi que Séguier avoit voulu traiter, pour l'impression des lettres de Peiresc, avec le même libraire ; mais celui-ci, effrayé par le peu de succès de sa collection des Œuvres de Leibnitz, ne voulut point l'entreprendre. Le plus précieux de ces manuscrits est le catalogue des inscriptions, qu'il a continué jusqu'à sa mort. Enfin cette bibliothèque possède plusieurs manuscrits du célèbre Maffei (1).

La porte d'entrée est à juste titre décorée du portrait de *Jean-François Séguier*. Cet homme célèbre

(1) *MAFFEI Ars critica lapidaria.* — *Les antiquités de Nîmes*, par RULMAN. — GUIRAN, *idem.* — Le calque de l'*inscription de la maison carrée.* — *Lexicon de siglis Romanorum*, par MAFFEI : je le crois inédit. — *Notes sur la chronologie*, par le même. — *Notes extraites de* MONTFAUCON. — *Notes sur différentes questions relatives à l'antiquité figurée ;* sur de petits papiers comme les précédentes. — *Græcorum siglæ lapidariæ, à marchione Scipione* MAFFEIO, Veronæ, 1746 : avec des notes manuscrites de sa main, en très-grand nombre. Notes écrites sur de petits papiers. — *Critica per nomi.* Ce sont de petits papiers remplis de notes sur les noms des villes et des particuliers de la Grèce et de Rome. — Notes sur des inscriptions à faire venir des pays étrangers. — *Gemme*, ibid. — *Siglæ Latinæ.* Ces petits papiers contiennent sûrement les notes qui lui ont servi pour son ouvrage indiqué plus haut. — *Caratteri Greci ;* petits papiers. — *Sacerdoti*, id. — *Giochi, Pompe*, id. — *Caratteri*, id. — *Religione e morale.* — *Iscrizioni ne' autori militari.* — *De inscriptionibus.* — *Critica delle Greche iscrizioni.* — *Geographia in lapidibus Græcis.* — Un exemplaire du *Thesaurus inscriptionum* de GRUTER, chargé de notes manuscrites.

étoit

étoit né en 170;. Le gain qu'il fit au jeu, contre un de ses compagnons de classe, d'une médaille romaine de la colonie de Nîmes, détermina son goût pour les antiquités, et l'on sait avec quel succès il s'en occupa. Il y joignit l'étude de la botanique. Il mourut le 1.er septembre 1784, universellement regretté. Il étoit membre des principales académies de France et d'Italie. En face de ce portrait, est celui de Maffei, au crayon noir : ce fut lui qui, par ses instances, arracha, pour ainsi dire, Séguier à ses parens ; et les savans ne doivent point séparer ces deux illustres amis, pour les hommages qu'ils rendent à leur mémoire.

Le cabinet contient une belle suite de minéraux, une riche collection d'ardoises avec des empreintes de fougères, d'ichthyolithes ou figures de poissons, des carrières de Vérone ; une suite de produits volcaniques du Vivarais; une autre de coquilles fossiles, et un grand nombre d'échantillons de marbre. Parmi les monumens antiques, j'ai distingué une belle tête de bronze qui a des yeux d'argent; des fragmens de mosaïques; des urnes de terre, de verre et de bronze; des figurines, des vases; deux lampes charmantes que j'ai déjà fait graver (1). Ce cabinet

(1) Voyez *Monumens antiques inédits*, t. II, pl. XXII, p. 160. La plus jolie est accompagnée de masques bien ciselés, et près du bec il y a un rat qui va boire l'huile.

contient aussi quelques inscriptions qui ont été publiées (1); les suivantes sont encore inédites :

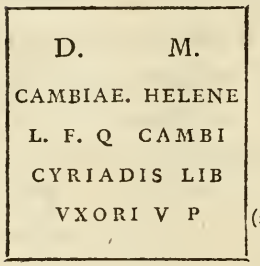

(2)

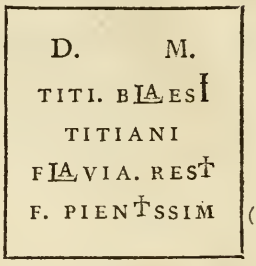

(3)

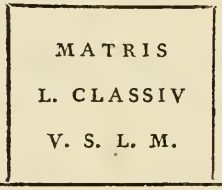

(4)

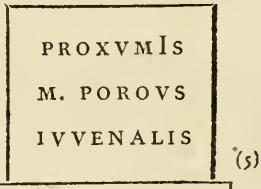

(5)

(1) *Topographie*, 578, LXXX; 582, CXXVIII. MÉNARD, VII, 203, VII; 226, XXI; 576, XLI; 329, XXV (au lieu de *JVLIA*, il faut lire *LVCIAS*).

(2) *Aux mânes de Cambia Helena, fille de Lucius : Quintus Cambius, affranchi de Cyrias, a consacré ce vœu à son épouse.*

(3) *Aux mânes de Titus Blæsius Titianus; Flavia Restituta, fille très-tendre.*

(4) *Voyez*, sur les déesses appelées *Matres*, t. I.er, p. 491.

(5) *A ses proches, M. Porous Juvenalis.*

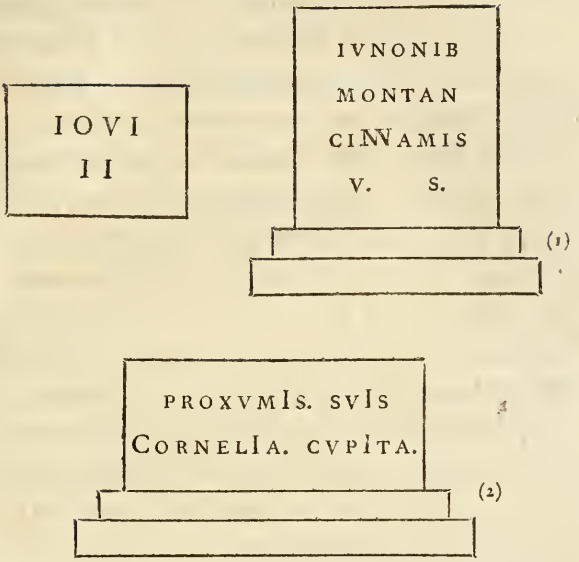

Je regrettai beaucoup de ne pouvoir assister aux séances de l'académie, dont j'ai l'honneur d'être membre. Cette société a été fondée en 1682, et associée, en 1692, à l'académie française. Elle devoit s'occuper de perfectionner, dans la province,

(1) *Aux Junons : Montanus Cinnamis a accompli ce vœu.* On appeloit *Junons* les génies particuliers des femmes : chacune avoit sa Junon. Quand ce nom est au pluriel, il signifie ordinairement les génies de la mère, de l'épouse et de la fille, dans une même famille : quand il est question de la maison de l'empereur, on lit *Junonibus Augusti.*

(2) *A ses proches, Cornelia Cupita.* Il y a encore, dans ce cabinet, beaucoup d'autres fragmens qui n'offrent aucun sens.

l'étude de la langue française et celle des antiquités ; elle y a joint l'étude des sciences. Les Mémoires intéressans qu'elle vient de publier, prouvent le talent et l'activité de ceux qui la composent.

J'aurois bien voulu pouvoir aussi visiter le cabinet de M. Buchet, dont l'annonce avoit excité ma curiosité : il renferme des objets de différens genres. Malheureusement le propriétaire étoit parti pour la foire d'Alais.

M. Meunier nous conduisit dans la maison de MM. Renouard : nous y vîmes une mosaïque qui a été récemment découverte ; elle a trois toises trois pieds de long, et deux toises deux pieds de large ; le fond est noir, et les dessins sont blancs et rouges ; la bordure représente une suite de portiques (1). Il en existe encore quelques autres chez M. Maury, entre le cours et la porte d'Alais ; chez M. Laporte, rue *Peiro Moniado ;* chez MM. Foussard, Astier et Rigaud, fabricans d'indienne, qui ont bâti leur salle de vente de manière qu'elle a pour pavé une belle mosaïque, ornée de cercles concentriques : on voit aux quatre coins des oiseaux, des poissons et un navire (2).

Selon M. Fischer, qui a donné des détails

(1) Elle est gravée dans les *Antiquités de la France*, par CLÉRISSEAU, pl. LXIII.

(2) Le garçon du magasin en vend la gravure en noir ou coloriée.

circonstanciés sur le climat de Nîmes (1), la température y est très-variable, et le séjour n'en est pas sain pour les malades, principalement pour ceux qui sont affectés d'hypocondrie ou de maux de poitrine. L'intérieur de la ville est un labyrinthe de petites rues qui s'étendent du nord au sud, et dont l'ensemble forme un carré irrégulier. On estime à quatorze mille le nombre des habitans : les maisons sont petites et peu commodes ; le rez-de-chaussée est ordinairement plus bas que le sol de la rue; et même, aux étages supérieurs, on manque souvent d'air ou de jour. On emploie à la construction de ces maisons une pierre assez dure, liée avec de la chaux spathique.

Mais si l'intérieur de la ville est triste, les dehors en sont très-agréables. On y voit de grandes rues bien alignées et bordées de belles maisons, des cours ornés de plusieurs rangées d'arbres, et qui forment de jolies promenades (2). Les plus belles habitations sont dans les faubourgs *Crusimèle* et *Richelieu :* la quantité de cocons qui pourrissent dans les rues, rend plus malsains ceux de *Saint-Laurent* et de *la Boucarie.*

Les récoltes que les habitans de Nîmes font en vin, en huile et en blé, sont employées pour leur

(1) *Reise nach Montpellier;* Leipsig, 1805, in-8.°; lettres VII-XI.

(2) Telles que l'esplanade, le cours, le parc, la fontaine, &c.

consommation ; la soie est leur principal commerce. C'est à un citoyen de Nîmes que la France doit ses premières plantations de mûriers ; il n'est donc pas étonnant qu'on ait commencé de bonne heure à y préparer la soie : il y en avoit des manufactures établies vers le milieu du XVIe siècle. Outre la soie filée, on y vend aussi des bas et des étoffes. On y fait encore un commerce considérable de draperies, de toiles, d'épiceries, de drogueries, de grains, et enfin d'étoffes de laine qui se fabriquent dans le Gévaudan, le Rouergue et les Cévennes. On envoie aussi dans le nord beaucoup de graines des plantes que la nature a données au midi.

Les Nîmois ont la bravoure, la gaieté et la pétulance qui caractérisent en général les habitans de ces heureuses contrées. Dans les fêtes de village, appelées communément *votes* ou *joiés*, on se livre aux exercices de la course à pied, du saut ; on fait des courses de chevaux. Le premier jour de mai, les enfans promènent dans les rues une jeune fille qu'ils appellent la *reine Maïa ;* on la place dans un carrefour, au fond d'une espèce de niche ornée de fleurs, et ses compagnes demandent aux passans de quoi lui composer une dot. Le patois languedocien est excessivement doux dans la bouche des Nîmois, et très-dur dans celle des montagnards qui viennent à la ville exercer leur industrie.

La culture varie dans les environs de Nîmes selon

la nature du sol : la vigne, l'olivier, le mûrier, le figuier, le grenadier, l'amandier, décorent les coteaux, qui sont encore parfumés par un grand nombre de plantes aromatiques. Les herbes des prairies, les céréales, les plantes potagères, enrichissent les plaines : on trouve malheureusement des friches assez étendues qu'on appelle des *garrigues.*

Nîmes ne manque point de lieux destinés à l'amusement. La salle de spectacle n'a point encore de façade; mais l'intérieur est entièrement terminé : elle est vaste, et le théâtre est pourvu des machines nécessaires pour tous les vols et changemens possibles. Nous allâmes aussi au *café Martinet,* où est une salle appelée *le Musée,* dans laquelle on donne des bals et des concerts. Cette salle est très-bien décorée de colonnes et de caryatides; mais elle a trop peu d'élévation relativement à sa longueur, et l'or y a été trop prodigué.

CHAPITRE CXIV.

Départ de Nîmes. — Lunel. — Vins. — Robine. — Grand-Gallargues. — Tournesol. — Le Lez. — Montpellier. — Histoire. — Rues. — Places. — L'Esplanade. — Le Peyrou. — Aqueduc. — Saint-Pierre. — Théâtre.

Il étoit midi lorsque nous quittâmes Nîmes, le 26 août. On traverse en sortant une plaine couverte de vignes, d'oliviers et d'arbres fruitiers, agréablement terminée par de jolies collines, derrière lesquelles s'élèvent les Cévennes. La route est bordée de mûriers. On traverse sur un pont une petite rivière appelée *la Vidourle;* bientôt on arrive à *Lunel*, pays renommé pour l'excellente qualité de son vin muscat. Cette petite ville est assez bien bâtie; elle est animée et commerçante. La *Robine de Lunel*, canal qui conduit jusqu'à Cette, favorise l'exportation des vins.

A une lieue au-dessus de Lunel, sur une colline bien cultivée, est le village du *Grand-Gallargues*, qui s'est acquis quelque célébrité pour la préparation du *tournesol :* le produit de cette industrie, qu'il s'est appropriée depuis un temps très-reculé, ajoute encore à l'aisance de ses habitans. Le 25 de juillet est le our convenu où chacun d'eux a la liberté d'aller

chercher la plante qu'ils appellent *maurelle* (1) : ils se partagent par troupes, dont chacune doit parcourir un rayon de quinze ou vingt lieues, dans les Cévennes, le Gévaudan, l'Auvergne, le Vivarais, le Languedoc et la Provence. La connoissance des lieux où cette plante se trouve avec plus d'abondance, est un secret qui se conserve dans les familles. Dès que chaque troupe est revenue avec sa provision, on exprime le suc de la plante dans un petit moulin assez semblable à un moulin à huile, et l'on en imprègne des chiffons que l'on fait sécher au soleil; ce qui se répète plusieurs fois jusqu'à ce que ces chiffons soient bien chargés de couleur. Elle est d'abord violette: pour la faire passer au bleu, on expose les drapeaux à la vapeur d'une cuve où il y a de l'urine mêlée avec de l'alun ; la température doit être de quinze à vingt-cinq degrés. Cette préparation est celle qui donne à la couleur le plus de solidité. D'autres exposent les drapeaux à la vapeur du fumier de cheval ou de mulet, en les couvrant d'un drap, comme pour l'autre méthode. On les y laisse plus ou moins de temps, selon le degré de force du fumier. Ce procédé est plus facile, mais moins sûr que le précédent (2).

(1) *Croton tinctorium*, L.

(2) M. MONTET a donné, dans le *Recueil de l'Académie des sciences*, ann. 1754, un Mémoire très-étendu et très-détaillé sur la préparation du tournesol.

Cette préparation, que l'on appelle *le tournesol en drapeau*, s'envoie à Montpellier, d'où les négocians en font des expéditions au nord de l'Europe, et principalement en Hollande. Comme ce sont les Hollandais qui fournissent à nos manufactures le *tournesol en pain*, on a cru qu'ils savoient seuls extraire des drapeaux préparés au Grand-Gallargues le principe colorant, et le porter sur une terre pour en former les pains de tournesol; on a cherché long-temps en vain à leur arracher ce secret. C'étoit se donner une peine inutile : M. Chaptal avoit soupçonné, et l'on s'en est assuré depuis l'invasion de la Hollande, qu'on fait dans ce pays les pains de tournesol, non en extrayant le bleu des drapeaux du Grand-Gallargues, qui est trop fugace, mais avec les parties colorantes de deux végétaux qui en contiennent bien plus abondamment que le tournesol, c'est-à-dire, le *lichen rocella* des Canaries ou du cap Vert, et la *mousse de Suède* ou *lichen parella*, que l'on prépare en les humectant avec de l'urine d'homme.

Les drapeaux de tournesol qu'on envoie en Hollande, sont principalement adressés à des marchands qui s'en servent pour donner une teinte violette à la croûte de leurs fromages : on en colore aussi les conserves et les liqueurs.

Il est probable que les relations entre les habitans de la Hollande et ceux du Grand-Gallargues

datent du temps de la révocation de l'édit de Nantes. Cette industrie est considérée comme particulière à ce bourg, et ses habitans ont même fini par se persuader qu'ils en ont le privilége exclusif : tous ceux qui vont s'établir ailleurs regardent comme un devoir de n'y point porter atteinte.

Après Lunel, on trouve *Castelnau*, petit village, avec un pont de pierre sur le *Lez* (1). Le paysage devient de plus en plus pittoresque jusqu'à la porte de Montpellier.

Cette ville, qui est dans une heureuse situation, a été bâtie sur une hauteur qu'elle couvre entièrement ; ses maisons s'élèvent en amphithéâtre, et une plaine riche et fertile, arrosée par le Lez, s'étend au pied.

On ne fait pas remonter l'origine de Montpellier plus haut que la première moitié du IX.e siècle (2). Ce n'étoit d'abord qu'un hameau où s'étoient

---

(1) *Ledum*. Il prend sa source au-dessus de Prades, passe dans les communes de Montferrier, Castelnau, Montpellier, Lattes, et va se jeter dans la mer, après avoir traversé les étangs.

(2) Cette ville est appelée en latin *Mons Pessulanus*, *Mons Pestellarius*. On a cherché différentes étymologies à ce mot : en vieux langage du pays, on nomme cette ville *Mont-Peylat* ou *Peyla*. On peut voir, dans la seconde édition de la *Notice sur Montpellier*, par M. DE BELLEVAL, l'origine de cette dénomination de *Mont-Peylat*, d'après GARIEL, chanoine de Montpellier, qui a composé un ouvrage sur l'histoire de cette ville, environ soixante-dix ans avant celui de D'AIGREFEUILLE. Les

réfugiés quelques habitans de Maguelone, après que cette ville eut été prise par Charles Martel sur les Sarrasins. Dans la suite, ce hameau devint successivement plus considérable ; enfin il fut regardé comme un fief qui dépendoit des comtes de Substantion, et fut donné à un seigneur nommé *Guy* ou *Guillaume :* celui-ci devint la tige des comtes de Montpellier, qui portèrent tous le nom de *Guillaume*, jusqu'à ce que Marie, fille de Guillaume VIII, apporta, en 1204, cette seigneurie en dot à Pierre II, roi d'Arragon. Jacques Ier, son fils, lui succéda, et réunit à ses États l'île de Majorque. Jacques II eut deux fils, dont le cadet reçut pour héritage Majorque et Montpellier. En 1349, Jacques III, roi de Majorque, vendit cette ville à Philippe de Valois; et elle demeura à la France jusqu'en 1365, que Charles V la céda au roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, en dédommagement de quelques villes qu'il lui avoit prises en Normandie. Charles VI la réunit pour toujours à la France : mais ce ne fut pas sans peine ; car Montpellier s'est souvent révoltée contre ses rois, et a joué un très-grand rôle

---

mots *pestellat* et *peylat*, dans quelques dialectes de l'idiome languedocien, signifient *fermé à clef.* Cette dénomination pourroit donc venir de la haute idée qu'on avoit de la force de la ville, qui étoit située sur une hauteur. Ceux qui dérivent le nom de Montpellier de *Mons Puellarum*, à cause de la beauté des femmes du pays, ont imaginé une étymologie plus galante que juste.

dans les troubles du Languedoc, soit en s'opposant à la levée de nouveaux subsides et à l'établissement des gabelles, soit en prenant part aux querelles religieuses (1).

L'intérieur de la ville n'a rien d'agréable ; la plupart des rues sont tortueuses, noires, sombres, mal percées, étroites, et il faut toujours monter ou descendre : mais cette incommodité est compensée par l'avantage d'avoir pu pratiquer des aqueducs souterrains qui reçoivent toutes les immondices, et les portent au nord et au midi de la ville ; ce qui rend les rues propres et l'air plus salubre. Les places sont petites et peu nombreuses ; les maisons particulières sont en général noires et sombres ; les principaux édifices, tels que le palais de justice, l'ancien évêché, qui est aujourd'hui le palais de la préfecture, l'hôtel-de-ville, la cathédrale, sont d'une mauvaise architecture. Il y a plusieurs beaux hôtels qui appartiennent à des particuliers, et qui malheureusement sont mal situés. Les faubourgs qui règnent au bas de la ville et en forment l'enceinte, sont aussi

---

(1) Ceux qui veulent connoître l'histoire de Montpellier, peuvent consulter P. GARIEL, *Idée de la ville de Montpellier*, 1665, in-fol. ; D. F. GASTELIER DE LA TOUR, *Description de la ville de Montpellier*, 1764, in-4.° ; *Charles* D'AIGREFEUILLE, *Histoire de la ville de Montpellier*, 1737, in-folio ; *Dominique* DONAT, *Almanach de Montpellier*, 1719, in-12 ; *Charles* DE BELLEVAL, *Notice sur Montpellier*, an XI, in-8.°

grands que la ville même : on y voit beaucoup de belles maisons; mais on n'a pas suivi, dans le tracé des rues, un plan régulier.

On arrive de Nîmes à Montpellier par l'esplanade, qui est bien faite pour donner une grande idée de l'importance de la ville. Cette place, qui occupe le terrain entre la ville et l'ancienne citadelle, est spacieuse, ombragée par plusieurs rangées d'arbres, et décorée de deux grands bassins : on y jouit d'une vue très-agréable, qui s'étend vers la mer. Elle a été commencée en 1724 par le duc de Roquelaure, et a porté long-temps son nom : elle est bordée de jolis jardins qui appartiennent à plusieurs maisons de la ville. Le milieu étoit encore occupé par une colonne chargée d'emblèmes qui rappeloient des temps malheureux, et qui ont disparu depuis.

Nous terminâmes la soirée par le spectacle. La salle est vaste, d'une forme agréable, et le théâtre est très-convenable pour l'exécution des ballets-pantomimes et des pièces à grandes machines, que les habitans de Montpellier aiment beaucoup : on y donne aussi des concerts.

Nous traversâmes la ville dans sa plus grande longueur; et nous passâmes devant un édifice qui a été construit avec beaucoup de prétention, si l'on en juge par le nombre des colonnes qui servent à le décorer : c'étoit autrefois *Saint-Côme*, et l'amphi-

théâtre anatomique y étoit placé; c'est aujourd'hui *la Bourse.* Malgré le luxe de ses ornemens, cet édifice est lourd et sans grâce.

La ville est arrosée par un assez grand nombre de fontaines. Celle qui décore la place Notre-Dame est adossée contre un édifice, et surmontée de deux licornes et d'un génie; allégorie assez difficile à comprendre, mais qu'on ne se donne pas même la peine de vouloir saisir, tant l'exécution de ce groupe est misérable (1). La fontaine qui est voisine de la salle de spectacle, est aussi ornée d'un groupe de trois femmes, nombre qui seul fait présumer qu'on a voulu représenter les trois Grâces : mais l'artiste n'a pas su se rendre ces déesses favorables, car elles ne l'ont point inspiré.

On arrive à la place *du Peyrou*, qui est située sur la partie la plus haute de Montpellier : son nom lui vient du sol pierreux sur lequel elle a été tracée ; c'étoit autrefois un marché. Le marquis de la Trousse, qui commandoit pour le Roi en Languedoc, et dont il est souvent fait mention dans

(1) A l'époque où cette fontaine fut construite, M. de Castries étoit gouverneur de Montpellier : il avoit pour support de ses armes deux licornes; et c'est pourquoi l'on a placé celles-ci sur cette fontaine. Le génie portoit autrefois l'écusson des armes de M. de Castries. Il y a sur le piédestal un bas-relief qui représente la bataille de Clostercamp, où M. de Castries commandoit et où il s'est particulièrement distingué.

les lettres de M.me de Sévigné, conçut le projet de faire une place sur cette hauteur; il laissa le soin de l'exécution à son successeur, le comte de Broglie: l'architecte Giral, auteur du plan, fut chargé de la direction des travaux, dont la province fit tous les frais. D'Aviler a construit la porte par laquelle on y arrive, et qu'on appelle la *porte du Peyrou*. C'est un arc de triomphe; il étoit orné de bas-reliefs allégoriques, dans lesquels on avoit représenté Louis XIV sous la forme d'Hercule. Ces emblèmes ont été détruits, dégradés ou défigurés, de manière que ceux qui subsistent offrent aujourd'hui la plus ridicule bigarrure.

Le terrain, soutenu par des murs très-élevés, forme deux terrasses placées l'une au-dessus de l'autre. La terrasse inférieure, qui occupe la plus grande partie de la place, est plantée de plusieurs rangées d'arbres, et décorée de deux belles fontaines. Le mur de la terrasse supérieure est entouré de trophées, d'un dessin agréable et d'une bonne exécution : on y monte par huit degrés. Au milieu étoit une statue équestre de Louis XIV, qui avoit été exécutée par Pierre Mazeline (1) et Simon Hurtrelle (2), et fondue par Simoneau, au bas de laquelle

(1) Sculpteur né à Rouen, mort en 1708. On a de lui, à Versailles, une statue d'*Europe* et un *Apollon* copie d'après l'antique.

(2) Né à Béthune, mort en 1724. Il a aussi fait, en société

on

on lisoit cette belle inscription, composée par M. de Mandajors d'Alais (1) :

LVDOVICO MAGNO
COMITIA OCCITANIÆ
INCOLVMI VOVERE
EX OCVLIS SVBLATO
POSVERE
ANNO M.DCC.XVIII.

Les statues des grands hommes qui ont illustré le règne de Louis XIV, devoient être élevées autour de la place; la révolution anéantit ce projet, qui avoit été conçu par M. le baron de Faugères (2), et l'image du prince même a été renversée. Au fond de la place, il y a un château d'eau qui a la forme d'un pavillon octogone; au milieu est un bassin, dont l'eau, tombant en cascade, va se distribuer dans plusieurs parties de la ville. Ce pavillon est

avec Mazeline, le mausolée du maréchal de Créqui, que l'on voit au Musée des monumens français; celui du cardinal le Tellier, à Saint-Gervais; les statues de S. Jérôme et de S. Augustin, aux Invalides, &c.

(1) Voyez *Lettre écrite à un ami, au sujet de l'inscription qu'on va placer sous la statue équestre que la province de Languedoc a élevée en l'honneur de Louis XIV;* Montpellier, 1728, in-12.

(2) Il reçut de Voltaire, à cette occasion, une lettre de félicitation, que l'on trouve dans la *Correspondance* de ce dernier, t. XII (t. LXIII de ses œuvres), p. 232, lettre CXXXI.

un édifice lourd et de mauvais goût, bizarrement décoré de gouttes d'eau sculptées en pierre : d'ailleurs, sa masse n'est pas proportionnée au lieu où il est placé, et il ne produit aucun effet. Derrière est une plate-forme qui domine sur toute la place, et d'où l'on voit la tête de l'aqueduc et les bassins. Cet aqueduc, dont Adam, académicien de Montpellier, avoit donné la première idée, et qui a été bâti par les soins de Pitot, de l'Académie des sciences de Paris, est d'une très-belle construction, et forme, dans la plaine qu'il traverse, un coup-d'œil agréable. Il amène à Montpellier les eaux de Saint-Clément, village situé à une lieue et demie de Montferrier. Cet aqueduc a deux rangées d'arcades : la seconde soutient une longue galerie. La conservation de ce magnifique ouvrage est d'une haute importance pour la ville, à cause de l'abondance et de l'excellente qualité des eaux qu'il y conduit. Il est triste de penser que ce grand ouvrage, qui a coûté des sommes immenses, dépérit continuellement, faute d'entretien.

On descend par des escaliers dans des promenades tracées au bas des murs qui soutiennent la place; elles circulent autour, et passent sous le premier arc de l'aqueduc : elles sont fraîches et agréables; on y substitue l'acacia à l'orme, qui ne pouvoit pas y prospérer.

Joseph II fut si étonné de la beauté du *Peyrou*, qu'il demanda où étoit la ville. En effet, il est

impossible de n'être pas frappé de la magnificence de ce vaste plateau, naturellement assez élevé pour faire apercevoir des points de vue que l'on va chercher, souvent avec beaucoup de peine, sur les cimes les plus âpres. Si l'on porte ses regards vers le sud, et que le soleil dore les campagnes, c'est l'horizon brillant de la mer qui se découvre, tout resplendissant des feux qu'il réfléchit, et l'antique Maguelone placée près de cet horizon comme pour faire sentir le néant des choses humaines. L'œil est-il fatigué de la régularité de ce tableau, l'aspect de l'ouest et du nord lui offre des beautés plus pittoresques : à ses pieds, le spectateur aperçoit de rians jardins, parés d'arbres vigoureux qui donnent un bel ombrage : plus loin, vers le nord, devant la longue chaîne des Cévennes, s'élève le pic de Saint-Loup, comme une sentinelle placée en avant de ce long groupe de montagnes. Vers l'ouest, tout cet horizon est encore dominé par les Pyrénées, dont les crêtes se confondent toujours avec les nuages, si ce n'est dans ces beaux jours où le soleil, près de son coucher, embrase tout le ciel de ses feux les plus purs; alors même, vers l'est, on aperçoit les pics sourcilleux des Alpes du Piémont, afin, ce me semble, qu'aucune des beautés naturelles ne manque dans un lieu où elles paroissent toutes rassemblées. Cette magnifique promenade est cependant déserte, parce qu'elle est à l'extrémité de la ville, vers la

partie la moins habitée : on lui préfère l'Esplanade.

Nous allâmes de là sur la place appelée *la Canourgue*, où J. J. Rousseau se plaisoit à se promener pendant son séjour à Montpellier. Nous entrâmes dans l'église *Saint-Pierre*, dont le portail est d'une construction très-bizarre : cette église ne renferme d'autre curiosité qu'un tableau représentant Simon le Magicien, qui, ayant voulu s'élever en l'air pour prouver que ses prodiges surpassoient ceux de S. Pierre et de S. Paul, est précipité en présence de Néron. Ce tableau est de Bourdon, peintre né à Montpellier, qui s'est figuré lui-même dans un des groupes ; il étoit resté pendant quatre-vingts ans roulé et négligé dans un galetas : un restaurateur ignorant l'a tout-à-fait dégradé, et les repeints l'ont rendu presque méconnoissable. On voit aussi dans cette église une belle copie d'un tableau de Poussin, par Ranc, de Montpellier; *le Paralytique*, par de Troy, ami de Magnol, et à qui l'on doit les gravures du *Botanicon Monspeliense* de ce célèbre botaniste.

CHAPITRE CXV.

UNIVERSITÉ. — Théologie. — Jurisprudence. — Placentin. — Guillaume de Nogaret. — École de médecine. — Son histoire. — Réception d'un médecin. — Robe de Rabelais. — Médecins illustres. — Amphithéâtre d'anatomie. — Chaise antique. — Homère entre les Muses, bas-relief. — Jardin botanique. — Richer de Belleval, Magnol, Sauvages, Broussonet, Decandolle. — Tombeau de Narcissa. — Herborisations. — Hôpital.

CE n'est point la situation de Montpellier, ce n'est point la beauté de ses places, qui la rendent célèbre ; elle doit toute sa splendeur et toute sa gloire à son école de médecine et à son université. Ces établissemens méritent donc que nous leur donnions quelque attention.

L'université (1) est presque aussi ancienne que la ville ; car, dès l'origine de celle-ci, on a commencé à y enseigner la médecine et la jurisprudence : cependant elle doit sa première constitution et sa

(1) On peut consulter A. STROBELBERGER, *Historia Monspeliensis*, Norimberg, 1625, in-12. — *Remarques sur l'université de Montpellier*, par PIGANIOL, dans sa *Description de la France*, t. VI, p. 203, édit. de 1753. — *De universitate Montispessulanâ ;* auctore *J.* LIMNÆO. Voyez sa *Notitia regni Franc.* t. II, p. 484. — *Abrégé historique de l'université de Montpellier et de ses colléges ;*

forme au pape Nicolas IV, qui, en 1289, la partagea en trois facultés ; celle de droit, celle de médecine et celle des arts : la théologie, qui n'avoit été professée jusqu'alors que dans les monastères, y remplaça, en 1410, la faculté des arts, qui fut reléguée dans les colléges sous le titre d'*humanités.* Cette université dépendoit absolument de l'évêque ; il en étoit chancelier honoraire. A l'époque de la révolution, la théologie y étoit enseignée ; et ses deux derniers professeurs, MM. Bessières et Baysé, vivent encore.

L'école de droit avoit aussi quelque réputation, quoique son éclat fût effacé par celle de Toulouse. On y a compté jusques à quatre mille écoliers. *Placentin*, qui avoit étudié à Bologne, fut le premier qui fit connoître en France, à la fin du x.e siècle, le Code de Justinien ; il mourut à Montpellier, qui étoit sa patrie. L'université avoit fait placer son image sur la plaque de ses bedeaux. *Guillaume de Nogaret*, chancelier de France, qui soutint avec tant de courage et de zèle les droits de son souverain Philippe-le-Bel contre les audacieuses

---

voyez *Histoire ecclésiastique de Montpellier*, par D'AIGREFEUILLE, 1739, in-fol. p. 339-408. — *Academia Monspelieusis descripta à J* PRIMEROSIO Monspel. Oxoniæ, 1631, in-4.° — *Centonis Κακορραφίας Diffibulatio, in qua pleraque diplomata pontificia et regia academiæ Monspeliensis falsi convincuntur* ; Parisiis, 1646, in-4.°

entreprises de Boniface VIII; *Pétrarque* et *Peiresc*, avoient étudié à Montpellier (1).

Mais c'est la faculté de médecine (2) qui fait principalement l'illustration de cette ville. Des malades viennent des extrémités de l'Europe dans cette moderne Épidaure, pour y chercher la santé. On a prétendu que l'école de Montpellier devoit son origine aux disciples d'Avicenne et d'Averroès : elle est, en effet, redevable d'une partie de ses progrès aux médecins arabes et aux juifs; mais elle existoit long-temps avant qu'Averroès enseignât à Cordoue. Astruc rapporte plusieurs autorités par lesquelles il prouve qu'il y avoit un collége de médecins à Montpellier, peu de temps après l'époque de la fondation de cette ville. S. Bernard dit qu'en 1153 Héraclius de Montboissier, archevêque de

(1) Il paroît que Guillaume de Nogaret avoit sa maison dans le quartier *Saint-Firmin*.

(2) *Monspeliensis medicorum universitas, oratio à Sim.* CURTADO, *decano, pronunciata; simul privilegia quædam apostolica, et selecta regia privilegia, et encomia de eadem universitate;* Monspelii, 1645, in-4.° — *Curieuses Recherches sur l'école de médecine de Montpellier,* par un ancien docteur en médecine (*Jean* RIOLAN); Paris, 1651, in-8.° — *Seconde Apologie de l'université en médecine de Montpellier, répondant aux Curieuses Recherches, et envoyée à M. RIOLAN, professeur anatomique,* par un jeune docteur en médecine; Paris, 1653, in-4.° (*Voyez* la première ci-dessus, par CURTAUD.) — *Mémoires pour servir à l'histoire de la faculté de médecine de Montpellier,* par feu M. J. ASTRUC, ancien professeur de Montpellier; Paris, 1767, in-4.°

Lyon, vint pour s'y faire traiter d'une maladie. Jean de Salisbury, qui vivoit à-peu-près dans le même temps, compare l'école de Montpellier à celle de Salerne. C'est le cardinal Conrad, légat du pape en 1220, qui l'érigea en faculté et lui donna des réglemens. Il n'y avoit pas alors d'autre faculté dans la ville : aussi a-t-elle toujours joui des priviléges qui ne sont ordinairement accordés qu'aux corps de l'université, tels que le droit d'avoir des sceaux, des bedeaux, des officiers ; et elle a toujours formé un corps indépendant. Ses priviléges ont été successivement accrus ; ses dignités ont toujours été recherchées : elle n'a cessé d'être l'émule de celle de Paris, qu'elle a égalée en mérite et surpassée en ancienneté. Un grand nombre de célèbres médecins ont illustré cette école. Depuis plus de six siècles qu'elle est établie, sa réputation ne s'est point démentie : elle a toujours réuni un grand nombre d'étudians. Les habitans du midi en composoient sans doute la plus grande partie ; mais il y en avoit aussi du nord de la France et des différentes contrées de l'Europe : on y voyoit principalement des Irlandais, des Suisses et des Espagnols, même des Grecs et des habitans du Mexique et du Pérou. Les Bresiliens venoient aussi en assez grand nombre étudier à l'école de Montpellier. La révolution a donné à cet établissement une forme nouvelle. L'université a été abolie, et la faculté de médecine a reçu, ainsi que celles de

Paris et de Strasbourg, le nom d'*école spéciale de médecine*. Elle est établie dans les bâtimens de l'ancien évêché.

M. Victor Broussonet nous avoit prévenus qu'on devoit procéder à la réception de deux docteurs, et il voulut bien nous introduire. La salle où l'on soutient les thèses est décorée du buste du père de la médecine, qui s'élève derrière le siége du président; au-dessous de ce siége est celui du récipiendaire; et les professeurs qui interrogent sont placés sur des bancs qui règnent des deux côtés. Cette partie de la salle est séparée, par une barrière, des gradins destinés aux élèves et aux auditeurs. Les quatre professeurs chargés de l'examen entrèrent; ils étoient revêtus de la robe rouge doctorale, et avoient sur l'épaule le chaperon de même couleur, bordé de fourrure blanche: ils étoient précédés du bedeau, qui portoit avec peine une énorme masse d'argent, entourée d'un serpent de vermeil (1).

Les récipiendaires avoient déjà subi trois examens. J'ignore si le premier qui fut interrogé ce jour-là s'en étoit acquitté précédemment avec plus de succès; mais souvent il ne put répondre aux objections qu'on

(1) Cette masse pèse treize livres; elle a coûté plus de dix-huit cents francs : c'est l'ouvrage d'Odiot. Il auroit épargné de la matière, et sur-tout ménagé les épaules du pauvre bedeau, s'il eût placé le serpent autour du bâton d'Esculape, et non autour de la massue d'Hercule; ce qui n'est pas conforme à la mythologie.

lui fit, et sur-tout à celles de M. Beaume, qui paroissoit, il est vrai, y mettre plus de rigidité. Cependant il fut revêtu de la robe doctorale; on lui imposa seulement la condition de fournir une dissertation académique plus digne de contenter l'école que celle qu'il avoit présentée et qu'elle déclaroit supprimée (1).

Le second candidat se défendit très-bien. Les examinateurs, en regrettant qu'il n'eût pas choisi un sujet plus neuf que la question des effets du froid, lui firent les complimens qu'il méritoit.

Les professeurs se retirent dans la salle du conseil pour décider du sort du candidat; ils reviennent ensuite précédés de l'appariteur. Si le scrutin a été favorable, celui-ci fait monter le candidat sur l'estrade à la gauche du président, et le revêt de la

(1) Souvent un jeune homme très-instruit, interrogé publiquement, répond plus mal qu'un moins habile qui a plus de hardiesse et qui est moins troublé. Ce jeune récipiendaire s'étoit sûrement bien tiré de ses examens particuliers; et c'étoit là le motif de l'indulgence de ses respectables professeurs. Ils ne sont pas toujours si faciles : quelquefois le candidat est remis à trois ou six mois, même à dix-huit mois; c'est ce qu'on appelle être *caudé*, du mot latin *caudatus*. C'est pourquoi l'appariteur disoit autrefois au candidat, pour le consoler : *Riverius noster bis caudatus fuit et tu* [notre grand Rivière a été caudé deux fois, et vous aussi]. On a vu des candidats déclarés inhabiles à l'étude de la médecine; c'est ce qui arrive à celui qui a été caudé trois fois : cela est très-rare. Si le récipiendaire a des créanciers, son diplome ne lui est accordé qu'après l'acquittement de ses dettes.

robe rouge et de la chausse. Pendant ce temps-là, le président lui dit : « Votre cours académique est » fini ; il est temps que vous soyez décoré des » marques du doctorat ». Puis il lui place la toque sur la tête : alors il ouvre devant lui un volume des Œuvres d'Hippocrate, qu'il lui recommande de lire et de méditer. Le président met enfin un anneau d'or au doigt du récipiendaire, embrasse son nouveau confrère, et le fait asseoir dans la chaire auprès de lui. Dès ce moment, le nouveau docteur a le droit d'enseigner et de pratiquer la médecine.

Les récipiendaires se revêtent de la *robe de Rabelais* pour soutenir leurs examens de baccalauréat; c'est une robe de drap rouge avec de grandes manches, un grand rochet et un assez petit capuchon. Le joyeux curé de Meudon avoit enseigné la médecine à Montpellier, et il a été couvert de cette robe comme ceux qui l'avoient précédé : ainsi, quoiqu'elle porte aujourd'hui son nom, elle n'a pas été particulièrement consacrée à son usage. Les étudians en arrachent ou en coupent furtivement des morceaux; ce qui oblige à la raccommoder sans cesse, et quelquefois à la renouveler. Ranchin en fit faire une nouvelle en 1612; on y avoit brodé ces lettres, F. R. Ç., qu'il interprétoit *Franciscus Rabelæsus Chinonensis*, et qui vouloient dire réellement, *Franciscus Ranchinus Cancellarius.* On en a fait depuis une troisième : c'est cependant toujours *la robe de Rabelais*, comme le

vaisseau de Thésée ne cessoit pas d'être le même, quoique l'on y fît toujours mettre de nouvelles planches; tel étoit le couteau de M. de Matignon, à qui l'on avoit mis plusieurs fois une lame et un manche.

Après la séance, nous entrâmes dans les deux salles du conseil : elles sont décorées d'un grand nombre de portraits des plus célèbres professeurs de l'école, portraits dont plusieurs sont absolument d'imagination. Nous distinguâmes principalement le célèbre *Arnaud de Villeneuve*, que l'Espagne dispute à la France, et qui auroit fait en médecine de grandes découvertes, s'il n'eût été trop livré à l'alchimie et à l'astrologie judiciaire, ce qui le fit accuser de magie; *Gui de Cauliac*, qui a savamment décrit cette peste affreuse dont les ravages enlevèrent, en 1348, au monde entier un quart de ses habitans; *Honoré Piquet*, bienfaiteur de l'université sous Charles VIII; *Valescus de Tarenta*, auteur d'un Traité sur la médecine pratique; *François Rabelais* (1); *Rondelet*, qui est né à cette heureuse époque où l'on vit refleurir à Montpellier, avec l'étude de la langue grecque, celle des pères de la médecine (2); *Joubert*, son digne élève, qui composa un Traité contre

(1) *Suprà*, p. 299.

(2) On commençoit aussi alors à mieux étudier l'histoire naturelle : l'*Histoire des poissons*, par RONDELET, jouit encore aujourd'hui d'une véritable estime.

les erreurs populaires ; *Adam Fumée*, premier médecin des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII, qui devint, en 1492, après la mort de Guillaume de Rochefort, chancelier de France et garde des sceaux ; *Richer de Belleval*, *Magnol*, *Sauvages*, célèbres botanistes, dont nous parlerons bientôt ; *Michel Chicoyneau*, *Pierre Chirac*, *François Chicoyneau* et *Antoine Deidier*, qui signalèrent leur zèle pendant la peste de Marseille (1) ; les anatomistes *Dulaurens* et *Vieussens ;* le chimiste *Vénel ; Chaptal*, oncle du sénateur ; *Sabatier*, *Vigarous*, &c. &c. &c. Le buste d'*Astruc*, digne historien de tant d'hommes célèbres, est convenablement placé au milieu d'eux.

L'école de chirurgie, fondée par Lapeyronie, étoit autrefois séparée de l'école de médecine : depuis leur réunion, on a construit, pour les démonstrations anatomiques, un superbe amphithéâtre, auquel celui du Musée d'histoire naturelle de Paris a servi de modèle, d'après le plan et sous la direction de M. Lagardette : la coupole est formée de petites planches, selon le procédé de Philibert Delorme, renouvelé par MM. Legrand et Molinos. C'est M. Chaptal, membre de l'école de Montpellier, et aujourd'hui sénateur, qui, pendant son ministère, a fait faire cet amphithéâtre : l'école, en y plaçant

(1) Tome III, p. 209, où l'on trouve encore les noms de quelques autres.

son buste, a voulu reconnoître dignement ce bienfait et tous ceux dont il l'a comblée.

J'étois livré tout entier à l'examen de ce nouveau temple de la moderne Épidaure; les profondes spéculations de la physiologie, les sublimes leçons d'Hippocrate et de ses savans interprètes, s'offroient seules à ma pensée; et je ne pensois guère à être rappelé à mon goût pour l'antiquité, lorsque je fus frappé de la vue du fauteuil dans lequel s'assied le professeur d'anatomie. C'est un superbe siége de marbre, tel qu'on en voit encore quelques-uns dans les musées, mais en très-petit nombre : il est décoré, sur les côtés, d'une figure de lion, et, dans le milieu, d'une espèce de voile *(pl. LXXII, fig. 1)*. Ce siége étoit autrefois dans les arènes de Nîmes; il paroît qu'il étoit destiné au gouverneur de la province : il y a plus de cent ans qu'il a été apporté de Nîmes à Montpellier. M. Séguier avoit voulu le racheter, mais l'école refusa de s'en dessaisir. La chaise du professeur est placée dans ce siége antique, où elle est cependant isolée.

M. Broussonet, voyant l'intérêt que m'avoit inspiré ce monument, se rappela qu'il y avoit encore quelques bas-reliefs de marbre qu'on avoit cachés sous la charpente de l'amphithéâtre de la salle des examens, pour les soustraire aux dégâts que les ouvriers auroient pu y faire : on les en fit retirer; et après les avoir débarrassés de la croûte de poussière qui les

couvroit entièrement, je distinguai un fragment *(pl. LXXII, fig. 7)* extrêmement précieux. Il a sans doute appartenu à un sarcophage. On y voit Homère entre deux Muses, peut-être la Tragédie et la Comédie, comme sur le grand bas-relief qui représente son apothéose. Ces figures n'ont pas d'attributs particuliers ; on les reconnoît seulement pour des Muses à la plume dont leur tête est ornée : c'est celle qu'elles enlevèrent aux sirènes, après avoir remporté sur ces filles audacieuses le prix du chant. Pour Homère, on ne peut le méconnoître, parce qu'il reste encore au-dessus de sa tête une partie de l'inscription ΟΜΗΡος : ses yeux annoncent la cécité ; et ce caractère, joint à l'inscription, confirme que le beau buste du Capitole, celui de M. Townley, et tous ceux où l'on remarque la privation de la vue, représentent véritablement Homère. Les deux autres monumens sont en ronde bosse *(pl. LXXII, fig. 8, 9)* ; on y a figuré des lions qui dévorent des malheureux condamnés au genre de supplice qu'ils leur font souffrir.

La bibliothèque est un établissement naissant ; mais il sera considérable : les ouvrages rassemblés dans différens départemens par M. Prunelle, bibliothécaire, étoient encore encaissés. Le local est étroit et peu convenable pour une pareille destination. Nous y vîmes beaucoup de préparations anatomiques : celles qui venoient de Florence avoient

été brisées dans la route, parce qu'on ne les avoit pas séparées du plan incliné qui leur sert d'appui; d'autres avoient été envoyées de Rouen par M. Laumonier. Parmi plusieurs pièces naturelles du même genre que l'on conserve, nous remarquâmes un hydrocéphale prodigieux, mort à vingt-deux ans (1); les momies guanches, apportées de Ténériffe par M. Auguste Broussonet; un crâne avec un trou formé naturellement par une carie de l'os, effet du mal vénérien : l'ouverture a à-peu-près la grandeur d'une pièce de quinze sous.

Les médecins qui veulent se débarrasser des malades auxquels ils ne savent plus que faire, les envoient à Montpellier; ce sont sur-tout les hypocondriaques et les poitrinaires à qui l'on ordonne ce voyage: cependant le climat de cette ville, par ses variations continuelles, ne paroît pas leur être très-propice (2). Ils peuvent y consulter, il est vrai, des médecins très-habiles; mais la plupart pourroient trouver aussi-bien dans le lieu qui les a vus naître, la guérison ou le soulagement de leurs maux. Quoi

(1) Son crâne a neuf pouces de long sur sept de large.

(2) C'est l'opinion de M. FISCHER, médecin, *Reise nach Montpellier*, 202. M. POITEVIN a publié depuis un *Essai sur le climat de Montpellier*, 1803, in-4.° de 166 pages, dans lequel il établit l'opinion contraire. *Voyez* aussi *Gaspardi-Joannis* RENÉ *Quæstio de aëre, aquis et locis sub-Monspeliensibus.* C'est la neuvième question des *Triduanes* publiées par ce médecin en 1761, *in-8.°*

qu'il

qu'il en soit, conduit par l'espérance de voir cesser les douleurs auxquelles il est en proie ou les dangers qui menacent son existence, le malade entreprend avec plaisir ce voyage, souvent pénible pour lui : quelquefois la révolution que lui cause cet espoir, la dissipation, l'exercice, le changement d'air, ont été ses premiers médecins, et ses maux n'offrent plus aux savans docteurs de Montpellier qu'une cure dont la nature leur a facilité les moyens.

L'école de Montpellier a fait depuis peu des pertes difficiles à réparer : Barthez, aussi savant en littérature qu'en médecine, l'habile praticien Pétiot, le célèbre Fouquet, Auguste Broussonet et Draparnaud ne sont plus; MM. Gouan, Dumas, Baumes, Victor Broussonet, Prunelle, Méjan, Lordat et quelques autres, soutiennent encore dignement la gloire de cette illustre société.

Le jardin botanique est une dépendance de l'école; nous y allâmes avec M. Victor Broussonet : en y entrant, je crus pénétrer dans l'enceinte sacrée du temple de Flore. Ce jardin est le premier qui ait été établi en France : il fut institué en 1598 par Pierre Richer de Belleval, né à Châlons en Champagne (1), qui professa le premier la botanique

(1) Richer de Belleval avoit une nombreuse famille, ainsi qu'il l'a dit lui-même dans sa lettre à Henri IV. Il attira à Montpellier sa mère et plusieurs nièces; et cette famille a toujours été distinguée. On connoît aujourd'hui M. de Belleval, que j'ai cité *p. 283*,

et l'anatomie (1) à Montpellier. Comme les fonds assignés par le Gouvernement ne suffisoient pas pour cette dépense, il avança jusqu'à cent mille francs de son propre patrimoine; sacrifice qu'il pouvoit d'autant mieux faire à son pays, qu'il ne laissa point de postérité. Il fut enterré à Saint-Pierre, dans une chapelle qu'il avoit fondée. Montpellier révère sa mémoire (2); et ceux qui vont dans ce jardin se livrer à l'étude si attachante des plantes, lui consacrent un souvenir.

Richer de Belleval a eu de dignes successeurs: parmi les plus célèbres professeurs de botanique qui ont eu la direction de ce jardin, on citera toujours Pierre Magnol; Sauvages, auteur d'une méthode tirée de l'observation des feuilles; Gouan (3); Auguste Broussonet (4), à qui l'on doit la restau-

et un autre écrivain du même nom, qui a donné quelques Mémoires sur l'agriculture et l'ornithologie.

(1) Ces sciences avoient été cultivées dans Montpellier; mais on n'avoit point encore créé pour elles une chaire particulière: Henri IV en établit une pour toutes deux, et ce fut Belleval qui la remplit.

(2) Auguste Broussonet a fait proposer son éloge par l'académie des sciences de Montpellier, et il a rassemblé ses *Opuscules botaniques* en un petit volume in-8.° *Voyez* aussi SPRENGEL, *Hist. Botanices*, p. 11; AMOUREUX, *Recherches sur la vie de Belleval*, 1786, in-8.°; et GILIBERT, *Introductio ad t. V Demonstrationum botanicarum*; Lugduni, 1796, in-8.°

(3) *Infrà*, p. 313.

(4) *Voyez* l'éloquent éloge qu'en a fait M. CUVIER, *Mémoires de l'Institut*, classe des sciences physiques, ann. 1809.

ration de ce jardin; Decandolle, auteur de la *Nouvelle Flore française*, et qui, jeune encore, a acquis des connoissances si étendues, qu'il mérite déjà d'être cité parmi les plus célèbres botanistes.

En l'absence de son frère, M. Victor Broussonet voulut bien nous faire voir ce jardin, qui a éprouvé bien des changemens depuis son origine, et dont on a beaucoup augmenté l'étendue (1). Pendant la révolution, cet établissement avoit été très-négligé; le Gouvernement s'occupe de lui rendre son ancienne splendeur : cependant ses dépenses n'ont pas eu jusqu'ici le succès qu'on pouvoit en espérer; l'architecte qui a construit la serre n'a songé qu'à la décoration de cet édifice, et il a fait les piliers si épais que le soleil n'y pénètre pas assez facilement. Ce jardin sert aussi de promenade publique : le terrain y est inégal, parce que Richer de Belleval avoit principalement cherché à placer les plantes selon l'exposition qui leur convient. Il y a un bassin pour les plantes aquatiques. On remarque, dans un lieu retiré, un enfoncement qui forme une

(1) On peut juger de ses accroissemens par les catalogues qui ont été successivement publiés : *Petr.* RICHERII DE BELLEVAL *Ονομαπολογια seu Nomenclatura stirpium quæ in horto regio Monspeliensi coluntur;* Monspel. 1598, in-12. Il est réimprimé dans le recueil des Opuscules de RICHER DE BELLEVAL, publié par *Aug.* BROUSSONET, 1785, in-8.° — MAGNOL, *Hortus regius Monspeliensis*, 1697, in-8.° — *Ant.* GOUAN, *Hortus regius Monspeliensis*, 1762, 2 vol. in-8.°

petite voûte : c'est là qu'on prétend qu'Young porta lui-même, pendant la nuit, Narcissa sa fille adoptive, à qui les ministres de la religion catholique avoient refusé la sépulture. Il n'y avoit rien là que de naturel ; les prêtres avoient agi conformément aux lois établies. Les poétiques déclamations d'Young sont d'une grande véhémence ; mais elles manquent de justesse : il ne lui importoit pas que sa fille fût déposée dans un terrain destiné aux catholiques, pourvu qu'elle fût dans un lieu où sa cendre ne seroit pas profanée ; et certainement il y avoit à Montpellier, où résident un grand nombre de protestans, un lieu de sépulture où elle auroit été reçue. Les expressions mêmes d'Young semblent indiquer qu'il parvint à gagner le gardien du cimetière, et que par ce moyen il obtint que sa fille fût déposée dans le lieu même qui lui avoit été refusé (1).

---

(1) *With pious sacrilege a grave I stole* [par un pieux sacrilége, je lui dérobai un tombeau]. Le mot de *sacrilége* auroit été impropre, s'il se fût agi du jardin des plantes. L'opinion contraire est cependant la plus accréditée, parce que les hommes préfèrent toujours de croire ce qui est singulier et romanesque. Ceux qui pensent que Narcissa repose dans ce jardin, se fondent sur le récit d'un vieux garçon jardinier, qui a dit y avoir introduit lui-même, par une porte dérobée et pendant la nuit, un Anglois qui portoit sur ses épaules le corps de sa fille, et l'avoir aidé à l'inhumer dans le lieu qu'on appelle aujourd'hui *le tombeau de la fille d'Young*. M. Broussonet m'a assuré que le jardinier qui a fait ce récit n'étoit pas employé dans le jardin à l'époque où

Ce jardin peut être très-utile, non-seulement pour les jeunes médecins qui suivent les leçons de l'école, mais encore pour acclimater en France des plantes des pays chauds. Les excursions dans les environs de Montpellier ont aussi un grand intérêt pour les botanistes, quoique les exploitations de bois et les défrichemens aient fait totalement disparoître des espèces très-rares : plusieurs savans botanistes se sont occupés d'en publier la Flore (1).

Nous allâmes ensuite à l'école spéciale de phar-

---

la fille d'Young auroit pu y être enterrée. Quelque temps avant la révolution, on a fouillé dans ce lieu, et l'on y a trouvé des ossemens d'une jeune fille; mais on assure que des étudians en médecine les y avoient placés pour se moq de ceux qui croient à cette tradition. Cependant ce ne sont pas eux qu'il faut accuser d'avoir cherché à l'accréditer : ce sont plutôt les jardiniers à cause du profit qu'ils en retiroient, en satisfaisant la curiosité des voyageurs romanesques. Ils ont plusieurs fois enfoui, dans cet enfoncement, des ossemens qu'ils alloient chercher dans le cimetière public : aussi les anatomistes exercés reconnoissent-ils qu'ils n'appartiennent pas tous au même individu, ou que quelques-uns ne peuvent avoir fait partie d'un squelette de femme. Il semble que ce soit un sacrilége de détruire cette tradition, parce qu'elle a quelque chose de touchant et de vraiment intéressant pour les ames sensibles; mais n'est-ce pas trop aimer l'erreur que de vouloir se passionner pour des faits sans réalité! Le célèbre tragédien Talma et sa femme, pendant leur séjour à Montpellier, ont proposé et ouvert une souscription pour élever un monument modeste à Narcissa; ils y ont généreusement contribué : mais leur zèle n'a point eu d'imitateurs.

(1) RICHER DE BELLEVAL, *Remontrance et supplication au roi Henri IV, touchant la continuation de la recherche des plantes du*

macie, dans les anciens bâtimens de l'université. On est frappé, en visitant cet établissement qui est entièrement livré à ses propres moyens, de voir avec quelle sagesse tout a été dirigé vers l'utilité (1).

Il ne me restoit plus à voir que l'hôpital, pour connoître toutes les ressources que Montpellier présente à celui qui veut étudier l'art de guérir ou en faire une utile application. Nous accompagnâmes M. Victor Broussonet dans sa visite. On ne sentoit pas, en entrant dans les salles, cette odeur fade qui

---

Languedoc et peuplement de son jardin de Montpellier, in-4.° fig. et dans ses Opuscules. — *Botanicum Monspeliense, sive plantarum circa Monspelium nascentium index*, auctore P. MAGNOL, doctore medico; Monspelii, 1676, in-8.° — *Idem cum appendice*, 1686, in-8.° — *Franc.* DE SAUVAGES *Methodus foliorum, seu Plantæ Floræ Monspeliensis, juxta foliorum ordinem, ad juvandam specierum cognitionem, digestæ;* Hagæ Com. 1751, in-8.° — *Theoph. Erdm.* NATHORST *Flora Monspeliensis.* V. LINNÆI *Amæn.* t. IV. — *Antonii* GOUAN, *D. M., Flora Monspeliensis, sistens plantas numero 1850, ad sua genera relatas et hybridâ methodo digestas;* Lugduni, 1765, in-8.° — Le même, *Herborisations dans les environs de Montpellier*, pour servir de supplément au *Flora Monspeliaca*, an 4, in-8.°

(1) On y donne les différens cours d'histoire naturelle et de chimie qui sont relatifs à la matière médicale et à la pharmacie. C'est la seule école en ce genre où les candidats sont obligés de produire neuf opérations successives, faites dans le laboratoire de l'école, et de publier une thèse imprimée. Elle a déjà un cabinet intéressant des produits des opérations exécutées par les élèves, et une suite de plus de soixante thèses. L'ordre que l'école a suivi dans le choix des matières, fait de leur réunion un ouvrage très-intéressant pour la pratique et pour la théorie.

règne ordinairement dans ces asiles, et cependant on n'y faisoit point encore usage du procédé de M. Guyton de Morveau : l'extrême pureté de l'air de Montpellier rend ces précautions inutiles (1), et il suffit, pour désinfecter ces salles, de laisser des fenêtres ouvertes. Le nombre des lits est de deux cent quarante-trois ; tous sont en fer : ceux des femmes ont des rideaux, ceux des hommes n'en ont pas. Chaque lit porte sur un billet le nom du malade et l'époque de son entrée : le service est fait par des hospitalières, qui ont à leurs ordres quelques hommes de peine. Avant de commencer sa tournée, le professeur, M. Broussonet, mit sur son habit un large surtout : il étoit suivi d'un chirurgien, auquel il dictoit ses ordonnances en latin ; précaution utile pour ne pas effrayer le malade, et lui laisser toujours de l'espoir sur son état. Nous visitâmes la cuisine, la pharmacie, le logement des insensés : ils sont tous séparés et sous la surveillance d'une sœur (2) qui les traite avec beaucoup d'humanité. Nous y vîmes

(1) Montpellier a cependant été ravagé par la peste. Voyez *Traité politique et médical de la peste, avec l'histoire de la peste de Montpellier en 1629 et 1630*, par *Fr.* RANCHIN, médecin ; Liége, 1721, in-12.

(2) Cette charitable sœur a pensé être la victime de la bonté de son cœur : un de ces infortunés, qu'on laissoit aller librement parce qu'il avoit toujours paru tranquille, saisit le couteau de cette pauvre fille pendant qu'elle distribuoit le pain, et lui en porta trois coups, qu'elle para heureusement avec le bras.

un ancien musicien qui ne pense qu'à son art ; quand le papier lui manque, il couvre les murs de ses productions : il est traité avec tant de ménagement, que, dans les courts intervalles où la raison lui revient, il se refuse aux propositions qu'on lui fait de sortir de cet asile.

CHAPITRE CXVI.

M. GOUAN. — Académie des sciences. — Société libre. — Sociétés de médecine, d'agriculture. — Musée. — Littérature. — Illustres. — Commerce. — Manufactures. — Eau-de-vie. — Parfums. — Divers produits chimiques. — Productions du pays. — Gymnastique. — Jeux. — Danses. — *La treias ; lou chivalet.* — Fêtes patronales. — Langage. — Poésie.

J'AVOIS une lettre pour M. Gouan, et je desirois avec ardeur de voir ce respectable ami du grand Linnæus, ce savant modeste, à qui l'ichthyologie et sur-tout la botanique (1) ont de si grandes obligations. Je le trouvai dans son jardin particulier, qu'il s'amuse aujourd'hui à cultiver, après avoir dirigé avec tant de zèle et de succès, pendant plus de trente années, le jardin royal.

Montpellier possédoit une académie des sciences, fondée en 1706 (2) : elle correspondoit avec celle

(1) Outre ses ouvrages sur cette science, *suprà*, p. 307 et 310, M. GOUAN a encore publié une *Historia piscium;* Strasbourg, 1770, in-4.°

(2) *Relation de ce qui s'est passé à la première assemblée de l'Académie des sciences de Montpellier, le 10 décembre 1706.* Voyez *Mémoires de Trévoux*, 1707, mars et avril. — *Histoire de la Société royale établie à Montpellier, avec les mémoires, &c.* t. I.er; Lyon, 1766, in-4.° — *Notice de la Société royale des sciences de Montpellier, avec la liste de ses académiciens*, 1768. Voyez *France littéraire de*

de Paris; et elle lui étoit si étroitement liée, que ses membres avoient le droit d'y siéger. Elle cultivoit principalement l'astronomie, science pour laquelle le ciel si pur de Montpellier offre de grands avantages (1). Cette académie a fini avec toutes les autres : elle est aujourd'hui remplacée par une société littéraire, qui prend seulement le titre de *Société libre des sciences et des lettres* (2). Il y a encore à Montpellier une *Société médicale*, une *Société de médecine pratique*, et une *Société libre d'agriculture.*

Plusieurs amateurs avoient fondé, en 1781, une académie des arts, qui distribuoit chaque année des médailles aux auteurs des meilleures productions: on doit à cet établissement quelques peintres de mérite, tels que M. Wander-Buck, bon paysagiste, et M. Fabre, élève de M. David. M. Fontanelle, libraire, a établi, depuis la révolution, un musée

---

1769, p. 109. — *Éloges de quelques membres de la Société royale des sciences de Montpellier* (ce sont ceux de René-François de Beauvau du Rivau, archevêque de Narbonne ; de François Chicoyneau, de François de Plantade, de J. Matte, de l'abbé Bignon, de Laurent Ricome, de G. Nissole, de G. Rivière), par M. DE RATTE.

(1) Quoiqu'elle ait eu beaucoup de membres très-habiles, elle n'a publié que deux volumes de ses *Mémoires*, le premier en 1766, le second en 1778, in-4.°

(2) Elle publie ses *Mémoires* sous la forme d'un journal appelé *Bulletin*, dont la réunion forme déjà un recueil de plusieurs volumes.

dans lequel il y a un salon de lecture, et un autre plus grand pour les concerts et les bals d'abonnés. Une porte, sur laquelle on lit *bonarum artium cultoribus*, donne entrée dans une salle ornée de tableaux, qui contient dans des armoires une bibliothèque d'ouvrages précieux et de livres de luxe (1).

Il y a aussi à Montpellier plusieurs cabinets intéressans : on peut voir avec plaisir celui de la ville, qui est tenu en bon ordre par M. Grouchy ; celui de M. Lamoreux est très-riche en coquillages rares ; celui de M. Marcel Serres, jeune savant que j'ai déjà eu occasion de citer, et à qui je dois plusieurs observations intéressantes, est composé de plus de neuf mille insectes et de minéraux précieux ; M. Bouchet-Doumeng a formé un herbier considérable,

(1) Nous y vîmes LACTANTII FIRMIANI *de divinis institutionibus libri*, imprimé par Conrad Sweynheym et Arnold Pannarts, dans la maison de *Petrus de Maximo*, 1468 ; — un BAYLE et les *Antiquités de* MONTFAUCON, en grand papier, d'une très-belle conservation ; — la *Bible* d'Elzévir, grand in-fol. ; — tous les classiques des Elzévirs, dans leur première reliure ; — une ample collection d'éditions d'Alde. — Parmi les ouvrages d'art, nous distinguâmes le modèle original de la statue de Voltaire, par HOUDON ; — les bustes de Gluck, de M.lle Clairon et de M.lle Arnould ; — *le Coucher de la mariée grecque*, tableau de VIEN ; — le tableau de réception à l'académie, de SAUVAGE (c'est un relief peint, imitant le bronze à faire illusion) ; — quelques bons tableaux d'animaux ; — le portrait de RIGAUD, peint par lui-même ; — un tableau de poissons, ognons, panais, &c. peint sous glace en 1754, par MONTPETIT-VINCENT.

et une belle collection de mollusques, classés d'après la méthode de Draparnaud (1) ; MM. Bourerolle, Masclari, Durand, possèdent des tableaux, parmi lesquels il y en a plusieurs qui méritent d'être distingués; chez M. Poitevin, payeur de la ville, on trouve une belle suite de gravures, quelques dessins originaux et quelques antiquités (2).

C'est donc à tort qu'on reproche aux habitans de Montpellier d'avoir peu d'amour pour les lettres. Il est impossible que des sociétés aussi célèbres que l'université et l'école de médecine, n'aient pas répandu dans la ville le goût de l'instruction. Il est vrai que la nature de ces établissemens a fait plutôt prospérer les sciences physiques et mathématiques; mais il n'y a pas de ville où l'on trouve un aussi grand nombre de bibliothèques particulières. On remarque, dans la liste de ses illustres, les noms de plusieurs hommes distingués qui n'ont appartenu ni à l'université, ni à l'école. Nous citerons Ranchin, auteur de ce charmant triolet :

Le premier jour du mois de mai
Fut le plus beau jour de ma vie.....

---

(1) La veuve de ce savant conserve encore la curieuse collection de coquilles fluviatiles et terrestres, que son mari avoit formée. M. de Belleval, *suprà*, p. 306, possède presque tous les oiseaux du pays.

(2) Tel qu'un joli Mercure en bronze, une lampe antique, &c.

le poëte dramatique Brueys, qui a travaillé en société avec le Provençal Palaprat; Rosset, auteur du poëme intitulé *l'Agriculture;* Roucher, dont les vers furent plus heureux, et qui est mort victime des tyrans qui ont gouverné la France par la terreur (1); le sénateur Vien, dont la mémoire doit être toujours chère aux amis des arts, pour en avoir été le restaurateur en France, où le goût avoit été corrompu par l'école de Boucher (2); le célèbre mathématicien de Ratte, &c. Je ne répète pas les noms de ceux dont j'ai déjà eu occasion de parler. Montpellier s'honore sur-tout d'avoir donné le jour à S. A. S. le prince archichancelier, qui soutient si

(1) On a rendu justice, dans différens ouvrages, à ses talens et à ses vertus; on a cité par-tout les vers touchans qu'il adressa à sa femme et à sa fille, en leur envoyant son portrait, au moment de marcher au sanglant tribunal. J'étois enfermé dans la même prison que lui : il vint me voir quelques instans avant d'en sortir, et me dire un dernier adieu. Je lui répétai, pour lui rappeler que son sort étoit celui qui nous attendoit tous, ces vers d'Horace :

Omnes eòdem cogimur : omnium
Versatur urnâ seriùs ocyùs
Sors exitura, et nos in aternum
Exilium impositura cymbæ.

Il discuta froidement sur le sens de ce passage, et s'échauffa tellement au sujet d'une leçon sur laquelle nous n'étions pas d'accord, qu'il fallut recourir au poëte lui-même pour nous concilier.

(2) Voyez la *Notice sur sa vie*, lue à l'Institut de France, par M. LE BRETON; *Magasin encyclopédique*, ann. 1809, t. VI, p. 1.

dignement le haut rang auquel l'a élevé son mérite, et qui se fait autant chérir par son aimable affabilité que respecter par ses qualités éminentes (1).

Montpellier avoit autrefois un commerce très-étendu. Benjamin de Tudèle, Juif, qui, dans le XII.e siècle, parcourut une partie du monde alors connu, et qui étoit à Montpellier en 1174, dit que le commerce y avoit rassemblé des hommes de toutes les nations, et que c'étoit la confusion des langues. Les archives de la ville contenoient des actes qui prouvoient l'ancienneté et l'activité de ses relations avec l'Angleterre, la Sicile, les empereurs de Constantinople et les rois de Chypre et de Jérusalem. Les Génois et les Pisans entretenoient des magasins à Montpellier. Les Génois devinrent jaloux de la prospérité de cette ville; et pour la détruire, ils attaquèrent et pillèrent ses vaisseaux. Les négocians de Montpellier résistèrent courageusement à leurs ennemis : ceux-ci trouvoient assez d'occupation dans la résistance qu'ils opposoient aux forces de Venise, qui aspiroit à la domination sur la

(1) Je vis encore à Montpellier quelques citoyens qui cultivent les lettres, tels que M. DE VILLEVIEILLE, ami du grand Voltaire, qui lui a adressé quelques lettres qui sont imprimées dans sa Correspondance; M. *Martin* CHOISY, auteur de poésies agréables; M. ENCONTRE, habile littérateur et savant mathématicien; M. *Olivier* SERRES, qui cultive avec succès les sciences et les lettres. La liste des membres de la société académique présente encore une série d'autres noms d'hommes très-instruits.

Méditerranée. Enfin le pape Alexandre III, ayant menacé les Génois de les excommunier, mit un terme à leurs pirateries.

L'esprit de tolérance a été une des principales causes de la prospérité du commerce de Montpellier : il a fait obtenir à ses habitans, pour en trafiquer, les riches étoffes de l'Asie, les plantes salutaires, les baumes et les parfums précieux de l'Orient. Cet esprit étoit au point, que Bérenger Fredoli, évêque de cette ville en 1266, fit frapper, comme comte de Melgueil, des monnoies avec une inscription arabe et le nom de Mahomet. Il mérita les faveurs des Sarrasins; mais il s'attira les reproches de Clément IV. La décadence de la ville de Marseille, sous les comtes de Provence, favorisa aussi beaucoup le commerce de Montpellier. Jacques Cœur, dont le nom est si célèbre dans les annales du commerce, y avoit un établissement; on y voit encore les débris d'une fontaine dont la construction lui est attribuée. Cette ville, et ses deux ports de Maguelone et d'Aigues-mortes, devinrent pour la France le principal entrepôt du commerce de la Méditerranée. Mais, dans le XVe et le XVIe siècle, cette prospérité commença à décliner. Après la réunion de la Provence à la couronne, sous Louis XI, Marseille reprit la supériorité que lui donnoit naturellement sa situation; et les guerres de religion ruinèrent entièrement le commerce de sa rivale.

Quand ce fléau eut cessé, Montpellier ne put reprendre son premier rang parmi les cités commerçantes : Marseille, par la sûreté de son port et par ses franchises, s'étoit emparée de tout le commerce du Levant. Aigues-mortes n'étoit devenu qu'un banc de sable ; les rades de Maguelone et de Villeneuve étoient également ensablées, et Cette (1) n'étoit pas bâtie. Le commerce maritime ne se faisoit plus que par un petit port appelé *Lattes*, qui étoit situé à une lieue de la ville. L'entretien de ce port et du chemin pavé qui y conduit, avoit nécessité l'établissement d'un corps de magistrats appelés *consuls de mer*, qui résidoient à Montpellier : ils ont subsisté jusqu'en 1691 ; Louis XIV les remplaça alors par un tribunal nommé *la Bourse*. La construction du port de Cette, sous Louis XIV, a ranimé le commerce maritime ; il se fait par un canal qui communique aux étangs et à la mer. On transporte les marchandises au *port Juvénal*, qui n'est qu'à un petit quart de lieue de la ville. C'est par-là que le

(1) Je me conforme à l'usage en écrivant *Cette* ; mais il me sembleroit préférable d'écrire *Sète*. FESTUS AVIENUS, *Ora maritima*, 605, nomme la montagne de Sète *Sotius mons*. PTOLÉMÉE et STRABON ont tous les deux connu la montagne de Sète : le premier l'appele Σήπιον ὄρος, et le second, Σίπιον. Sur la médaille relative à la construction du port de *Sete*, on lit ces mots pour légende : *Portus Setius*, *1666*. Dans l'explication de cette médaille, le nom français de la ville est écrit de même. *Médailles de Louis-le-Grand*, p. 91.

département

département de l'Hérault exporte ses vins, ses eaux-de-vie, ses huiles. Cependant, comme le commerce si productif des denrées du Levant a presque totalement cessé, les habitans de Montpellier ont établi différentes manufactures qui rendent leur ville florissante, et y ont fondé une nouvelle branche de richesse qu'ils ne doivent qu'à leurs propres travaux.

Dans une ville où la médecine jette depuis long-temps un si grand éclat, où les sciences qui y sont relatives, telles que la chimie, la botanique et toutes les autres parties de l'histoire naturelle, ont été étudiées, il n'est pas étonnant que les premiers manufacturiers aient cherché des bénéfices dans la fabrication de substances dont la composition est le résultat de l'expérience et de l'observation : la vente des produits chimiques est ainsi devenue la principale source des richesses de Montpellier. On y distille l'eau-de-vie depuis un temps très-ancien : Montpellier attribue même l'honneur de la découverte de cette liqueur au célèbre Arnaud de Villeneuve (1) ; c'est le sentiment d'Astruc (2) et d'autres écrivains (3) : cet art paroît cependant avoir été connu long-temps auparavant. Rhasès, dans sa lettre

(1) *Suprà*, p. 300.

(2) *Histoire de l'école de médecine de Montpellier*, 162.

(3) FISCHER, *Reise nach den südlichen Provinzen von Frankreich*, 118.

à Almanzor (1), parle très-clairement du procédé de la distillation du vin; Abulcarès en fait aussi mention (2). Rhasès l'enseigna à Cordoue, où il étoit professeur dans la première moitié du X.e siècle. Les *Arabistes*, nom que l'on donne à ceux qui ont répandu dans l'Europe les connoissances qu'ils avoient reçues des Arabes, apprirent ce procédé en Espagne. Il est certain que si Arnauld de Villeneuve n'est pas l'inventeur de la distillation de l'eau-de-vie, il est du moins le premier qui en ait écrit *ex professo* (3). Les vins du Languedoc ont une très-grande force, et ne peuvent pas être tous consommés dans le pays; on n'exporte guère que le muscat de Lunel et de Frontignan, les vins de Saint-George et de Drezery : les brûleries sont donc d'une grande utilité pour tirer parti des riches vignobles du pays; aussi exporte-t-on, tous les ans, en temps de paix, du port de Cette, une quantité d'eau-de-vie considérable : c'est une source intarissable de richesses, depuis sur-tout que cette liqueur, qui d'abord n'étoit employée qu'en médecine (4), est devenue

(1) Venet. 1500, in-fol.

(2) Edit. lat. 1602, in-fol. p. 244.

(3) Dans son Traité *de vinis*, dans un autre *de aqua vitæ simplici*, et dans un troisième intitulé *Consilium sive regimen podagræ*.

(4) BECKMANN, *Anleitung zur Technologie; Geschichte der Erfindungen*, I, 33.—GMELIN, *Geschichte der Chemie*, I, 30, 121, 174, 359.

d'un usage général, et qu'on en a fait un des moyens les plus puissans que les Européens emploient pour corrompre et soumettre les peuples encore sauvages. Les procédés de MM. Adam et Berard ont bien perfectionné ce genre de fabrication.

Arnauld de Villeneuve peut être regardé comme le bienfaiteur de Montpellier, qui paya pourtant ses services d'ingratitude, et le bannit comme magicien et hérétique. C'est encore à lui qu'elle doit l'origine de ses parfumeries, qui sont devenues si célèbres. La situation de la ville est aussi très-favorable pour ce genre de fabrication : la chaleur du climat, la sécheresse du sol, rendent ses environs fertiles en plantes odoriférantes, et il semble que les fleurs y aient plus d'arome qu'ailleurs. Les manufactures de parfums y sont fort anciennes : depuis très-long-temps, les présens offerts par la ville aux princes et aux personnages considérables ont toujours consisté en parfums. Charles IX, en 1564, visita la boutique du parfumeur Jacques Defarges, dont il accepta une collation. Les frères Riban sont aujourd'hui à la tête du commerce des parfums : ils ont, à un mille de la ville, des champs immenses où croissent les charmantes fleurs qu'ils font sécher pour en remplir des sachets, ou dont ils savent tirer l'arome pour en composer des pommades embaumées et des essences délicieuses. L'art avec lequel ils fabriquent des liqueurs exquises soit pour le

goût soit pour l'odorat, la facilité et la probité qu'ils mettent dans les affaires, leur procurent un immense débit. Long-temps avant d'arriver à leur atelier, l'air est parfumé des suaves odeurs qu'ils y préparent.

L'*acétite de cuivre*, appelé vulgairement *verdet* ou *vert-de-gris*, a été long-temps un objet de commerce et d'industrie particulier à Montpellier : Bernard de Palissy, le père de la chimie moderne, en fait mention. On croyoit que les caves de cette ville étoient les seules qui fussent propres à ce genre de fabrication : des essais suivis du succès ont fait cesser ce préjugé ; et l'on fabrique à présent du verdet dans d'autres villes, et principalement à Grenoble. Cette préparation est cependant encore un article du commerce de Montpellier ; et l'on voit, en divers endroits de la ville et des environs, des plaques de cuivre destinées à cet usage. On y employoit autrefois des rafles de raisin et du vin (1) ; mais on se sert aujourd'hui du marc de raisin seulement, ce qui est plus économique. On tire le cuivre des fonderies de Lyon, d'Avignon et de Montpellier : il est en plaques rondes de vingt-cinq pouces de diamètre ; on divise chacune en vingt-cinq lames qui, presque

(1) *Mémoires sur le vert-de-gris.* Voyez *Mémoires de Montpellier*, t. I ; *Hist.* p. 144 ; *Mém.* p. 167. — MONTET, *Mémoires sur le vert-de-gris, Académie des sciences*, 1750 ; *Mém.* p. 387. — CHAPTAL, *Observations sur l'acétite de cuivre ; Journal de la Société*

toutes, forment des carrés oblongs de quatre à six pouces de longueur; on les frappe avec des marteaux, pour leur donner plus de consistance. On conserve le marc appelé *racque*, bien pressé dans des tonneaux : sa qualité varie selon la nature du vin et selon qu'il en a été plus ou moins exprimé. Pour procéder à la préparation du verdet, on distribue un tonneau de marc dans deux, ou bien on en dépose une égale quantité dans vingt à vingt-cinq pots de terre ou *oules [ollæ]*; on recouvre bien ces vases : le marc s'échauffe et fermente; au bout de trois jours on le tire des vaisseaux fermentatoires. On frotte, avec une dissolution de vert-de-gris, les lames qui n'ont pas encore servi; cela s'appelle *desafouga :* alors on fait chauffer ces lames à un certain degré, en les suspendant sur une braisière; puis on les met dans les oules par couches avec le marc; on ferme ces oules, et on laisse le tout *couva*, c'est-à-dire, travailler. Au bout de dix à quinze jours : quand le marc blanchit, on retire les lames; on les arrose avec de l'eau tous les deux ou trois jours : cela nourrit le verdet, et il se forme sur toute la surface une couche que l'on détache avec un couteau. Les lames de cuivre qui ont servi sont

des pharmaciens de Paris, t. I, p. 219; *Observations sur deux procédés employés pour la fabrication du vert-de-gris ou acétite de cuivre ; Mémoires de l'Institut*, t. I, *Sc. phys.* p. 89. — *Observations sur la fabrication de l'acétite de cuivre*, ibid. t. II, p. 489.

soumises à de nouvelles opérations, jusqu'à ce qu'elles soient entièrement détruites ou qu'elles soient criblées de trous; alors on les remet à la fonte. Le verdet humide se vend dix sous la livre; et le verdet sec, vingt-deux sous.

Comme cette fabrication n'exige pas un grand attirail, il y a presque dans chaque maison une cave de vert-de gris : les propriétaires de ces petites fabriques sont en général des gens peu aisés, de vieilles femmes, qui les soignent en même temps que leur ménage; elles appellent des ouvriers pour racler le verdet ou pour arranger les couches. On pourroit introduire des procédés nouveaux dans cette fabrication, et la rendre plus lucrative, si on la pratiquoit en grand; mais ce seroit une calamité de réunir dans les mains de quelques personnes un genre d'industrie qui fait vivre un grand nombre de familles (1).

On fabrique aussi à Montpellier, en dissolvant le vert-de-gris dans du vinaigre, du *verdet cristallisé* ou *cristaux de Vénus*, qu'on préfère au vert-de-gris pour composer les couleurs et servir de mordant.

On est encore en possession à Montpellier et dans ses environs, depuis un temps immémorial, de la manière de purifier le *tartre*, en le faisant dissoudre dans de l'eau où l'on délaye une terre

(1) CHAPTAL, *Chimie appliquée aux arts*, IV, 202.

argileuse que l'on prend à Muriel (1); on y fait de l'acide sulfurique [huile de vitriol], de l'acide nitreux [eau forte]; enfin toutes les substances chimiques dont on se sert dans les arts ou dans la médecine, y sont traitées avec succès.

Le blé, l'huile, la soie et les laines sont celles des productions du pays qui y donnent au commerce le plus d'activité. Toutes les laines qui ne sont point consommées par les manufactures de Lodève ou de Carcassone, se transportent à Montpellier. Le procédé du lavage des laines est une branche d'industrie très-ancienne dans cette ville : c'est au port de Juvénal, sur la rivière du Lez, que se fait cette opération. Le lavage de Montpellier est préféré par toutes les manufactures. La fabrication des couvertures est aussi très-suivie : la laine se carde dans Montpellier; et deux grandes mécaniques fournissent les fils nécessaires à l'entretien de ses deux manufactures.

Montpellier possède encore des fabriques de mouchoirs, quoique l'exportation de cet article soit aujourd'hui très-réduite; d'autres fabriques de toiles de coton et de siamoise; d'autres où l'on teint le coton en rouge. Ce dernier genre de fabrication étoit

(1) FIZER, *Manière d'épurer et de blanchir le cristal de tartre; Académie des sciences*, 1735, p. 346. — *Sur la purification du cristal de tartre; Mémoires de Montpellier*, II, p. 49.

autrefois particulier à l'Orient: mais les manufacturiers de Marseille et de Montpellier ont su se l'approprier (1); et c'est pour cela que l'on y cultive la garance. Cependant ces fabriques souffrent un peu à cause de la cherté des matières premières et des drogues : les cotons qu'on y file sont aussi beaux que ceux de Rouen (2). Enfin, il s'y fait un commerce de commission assez considérable ; ceux qui s'y livrent portent aux foires de Toulouse, de Bordeaux et de Beaucaire, les toiles de la Suisse et les drogues du Levant.

On s'occupe trop à Montpellier d'affaires et de commerce pour que les sociétés particulières y soient bien nombreuses (3) : on se rassemble cependant à des concerts, dans des bals, au musée, et dans un salon dont une des dames fait alternativement les honneurs.

---

(1) *Voyez*, pour ces procédés, *l'Art de la teinture du coton en rouge*, par J. A. CHAPTAL; Paris, Déterville, 1807, in-8.°

(2) M. Desloges vient d'appliquer la teinture sur les fils de lin et de chanvre, et il commence à fabriquer de très-beaux mouchoirs tout fil en teinture solide. Si ces premiers essais ont le succès qu'on en attend, il fera une fortune considérable en établissant un genre de fabrication très-utile.

(3) *Couvit de Mounpéïé, couvida a l'escaïé;* c'est-à-dire, *invitation de Montpellier, invitation sur l'escalier.* Ce proverbe languedocien prouveroit que l'urbanité n'a pas toujours été une des principales qualités des habitans de Montpellier. Il faut croire que les mœurs ont changé à cet égard; du moins la manière dont j'ai été accueilli me donne lieu de le penser.

Les habitans sont, en général, adroits aux exercices du corps, au billard, à la boule, à la paume, au ballon, au mail. Ce dernier jeu est pour eux une passion; vers quatre heures du soir, pendant l'hiver, les ouvriers, les garçons marchands, quittent leurs boutiques et leurs ateliers pour aller au mail. Ce jeu a aujourd'hui moins de vogue; et le spectacle offre aux artisans un peu aisés un amusement moins utile pour la santé et pour les mœurs, mais moins fatigant et plus paisible. On joue sur-tout au mail dans les environs : les villageois s'y proposent des défis à ce jeu comme à celui du ballon; ils se servent de brassards pour ce dernier exercice. Pendant qu'ils se livrent à ces amusemens, les filles sont rassemblées dans une chambre, autour du feu; et la femme la plus âgée, le maître d'école ou le barbier, leur racontent des histoires de la *Femme blanche*, espèce de fée qui habite toujours dans un vieux château, une tour ruinée ou une grotte obscure du voisinage.

Comme dans toutes les contrées de la France, la danse est ici un des principaux amusemens; elle fait partie de toutes les fêtes et se mêle à toutes les réjouissances. Le jour de la fête patronale, dans la soirée du samedi et le dimanche, le hautbois et le tambourin réunissent les amateurs : la danse s'ouvre par une espèce de menuet languissant et ennuyeux; mais ensuite elle s'anime et devient une

espèce de walse. Chaque profession a son patron; et le jour de sa fête, ceux qui la chôment se réunissent devant la maison des gens riches et sur les places publiques. A Pezenas, les porte-faix eux-mêmes ont une danse qui leur est propre, et dont ils vont exécuter les pas lourds et grossiers devant les personnes qui les emploient; les fabricans de bas portent sur un brancard garni de fleurs la figure d'un métier à bas, auquel un enfant paroît travailler; les jardiniers promènent une caisse dans laquelle s'élève un arbre artificiel, d'où pendent des guirlandes de fleurs; les tonneliers ont des demi-cercles également décorés : tous forment des danses particulières, et exécutent des figures en entrelaçant les cerceaux et les guirlandes. Cette espèce de danse a pourtant un nom générique; on l'appelle *las treias*, les treilles. Les danseurs ont de beaux bas de soie, un chapeau couvert de plumes de différentes couleurs, et une écharpe plus ou moins riche; celle des porte-faix est ordinairement de vieux brocart d'or ou d'argent : les filles ont des bonnets, des chapeaux, ou d'autres parures qu'on leur donne ou qu'on leur prête dans les maisons où elles vendent du lait, des légumes, ou les produits de leur métier; quelques-unes ont un chapeau d'homme, couvert de plumes. Les principaux de la troupe sont chargés de la conduire; ils ont des épaulettes, une épée, et un bâton de commandement. Chaque profession a un ou plusieurs drapeaux.

Parmi les danses de Montpellier, celle qu'on appelle *lou chivalet*, c'est-à-dire, *le chevalet*, a une origine qui la rend intéressante. Pierre II, roi d'Arragon, étoit devenu souverain de Montpellier, qui lui fut porté en dot par Marie, fille de Guillaume. Livré à des goûts volages, il n'accordoit à son épouse que de l'estime, sentiment qu'il ne pouvoit lui refuser, et n'avoit pas pour elle cette préférence d'amour que le devoir seul ne peut inspirer. Les habitans de Montpellier voyoient avec peine que l'indifférence de Pierre les privoit d'avoir un fils de leur princesse chérie ; ils eurent recours à un stratagème. Le prince étoit épris d'une jeune veuve aussi sage que belle, qui étoit une des dames d'honneur de la reine : les consuls persuadèrent à la jeune veuve de feindre de céder à l'amour de Pierre ; ils gagnèrent le chambellan de ce prince, et firent entrer la reine dans sa chambre qui étoit peu éclairée, parce que la jeune veuve n'avoit consenti à s'y rendre, lui disoit-on, qu'à cette seule condition. Les consuls passèrent toute la nuit en prières dans l'église de Notre-Dame des Tables, et entrèrent le lendemain dans la chambre du roi avec des cierges allumés. Le prince fut un peu surpris de sa méprise (1) ; il en plaisanta lui-même ; cependant il n'en devint pas

(1) ZURITA, XI, 54. — D'AIGREFEUILLE, *Histoire de Montpellier*, p. 62.

plus empressé pour son épouse, et l'attente des consuls fut trompée : mais quelque temps après, pendant que le roi chassoit dans les environs de Lattes, don Guillem d'Alcala, un de ses courtisans, profita d'un moment plus favorable, l'engagea à aller voir la reine à Mirval, où elle vivoit dans la tristesse qui accompagne l'abandon. La fantaisie du prince lui fit agréer cet avis : il passa la nuit avec Marie, et la trouva si aimable qu'il ne voulut plus s'en séparer; il la prit en croupe sur son coursier, et l'amena heureuse et consolée dans la ville de Montpellier. Les habitans s'attroupèrent en foule autour du cheval qui portoit les deux époux, et firent retentir l'air de cris de joie. Marie combla leurs espérances, en devenant mère d'un jeune prince, Jacques II, dit le Conquérant. Lorsque celui-ci vint à Montpellier, en 1239, les habitans répétèrent les mêmes témoignages d'allégresse qu'ils avoient donnés à ses parens à l'occasion de sa naissance. Jacques en fut si touché, qu'il voulut que ce jour fût à jamais consacré par des danses qui en rappelassent le souvenir. Celle du chevalet a lieu une ou deux fois chaque année; elle se répète dans des occasions importantes.

Les principaux personnages de cette danse sont des jeunes gens pris dans la classe aisée du peuple: ils ont ordinairement une culotte de soie rose ou bleue et des bas de soie blancs ; les manches de

leur chemise sont attachées sur leurs bras avec des rubans ; ils ont une écharpe bleue passée en sautoir ; leur chapeau est chargé de plumes ; ils s'avancent accompagnés de plusieurs officiers, au son d'une musique bruyante, et s'arrêtent dans les places et sous les fenêtres des personnes les plus qualifiées. Un d'eux est porté en apparence sur un cheval de carton, qu'il fait mouvoir en cadence ; un des danseurs présente de l'avoine au cheval dans un tambour de basque : l'adresse de ce danseur consiste à se trouver toujours à la tête du cheval ; et celle du cavalier, à ne présenter jamais que la croupe au donneur d'avoine, et à lui détacher des ruades. Le reste de la troupe danse, pendant ce temps-là, autour des principaux acteurs.

Les fêtes patronales sont aussi de grandes occasions de réjouissances : il y a des courses de chevaux, des courses d'ânes, quelquefois des combats de taureaux. Dans la petite ville de Gignac, à deux lieues de Montpellier, les jeunes gens portent des casques de bois ; ils se partagent en deux troupes, qui se chargent et se frappent avec des bâtons jusqu'à ce que l'une ait mis l'autre en fuite. Dans le village de Massillargues, il y a des courses contre des taureaux sauvages, qui ressemblent à celles qui ont lieu dans la Camargue : on place dans l'arène des espèces de tonneaux, où les combattans peuvent se jeter et mettre par-dessus eux un

couvercle pour éviter la fureur de l'animal. A Cette, on exécute des joutes sur l'eau. Enfin les jeux et les exercices varient selon leur origine et les localités.

L'usage du patois languedocien se restreint de jour en jour; il perd même sa physionomie, et s'assimile de plus en plus au français. Ce patois ressemble beaucoup au provençal; il est composé des mêmes élémens : la prononciation tient le milieu entre l'accent traînant des Marseillois et l'accent dur des habitans de l'Aveyron. J'ai cité, en parlant de la foire de Beaucaire, une production d'un poëte de Nîmes; celle-ci est en véritable patois de Montpellier (1) :

L'as counougut, charmanta pastourèla,
L'as counougut lou pu dous das pécas;
Tantos vouïés, piors vouïés pas, cruèla :
Quant as vougut, as vougut tout èscas.

Eh bé! moun cor, parla-mé, pécayréta!
Qué crénissiés! qu'as éprouvat d'afrous!
Las rosas sou toujour su ta bouquéta,
Et la bêoutat mouris pas das poutous.

L'âoussèl qué bûou dins una font claréta
La troubla pas, et paréy tout jouïous;
Un pâou de mêou culit su la flouréta
La passis pas, et flata nostre gous.

Les femmes ont la taille élégante, et en général

(1) Cette chanson est de M. *Charles* DE BELLEVAL, auteur de la *Notice* que j'ai citée *suprà*, p. 285.

plus de grâce que de beauté. Chapelle et Bachaumont n'ont pas fait leur éloge ; mais certainement elles ont aujourd'hui l'humeur plus douce que quand elles voulurent déchirer le pauvre poëte d'Assouci. Le poëte Roucher en a fait une peinture charmante (1) ; et Jean-Jacques Rousseau, un portrait

---

(1) Et toi, cité fameuse, ô moderne Épidaure,
Conserve-moi long-temps un père que j'adore!
Conserve son épouse, en qui, dès le berceau,
J'ai retrouvé le cœur de ma mère au tombeau!
Veille sur tous les miens, et ma reconnoissance
Publiera qu'en ton sein j'ai reçu la naissance.
Je dirai qu'en tes murs règne un sexe enchanteur;
Je peindrai son œil vif, son parler séducteur,
Son front où la gaîté s'allie à la noblesse,
Ses grâces, son esprit et sa svelte souplesse :
Né pour sentir l'amour, et par l'amour formé,
Tendre et constant, il aime ainsi qu'il est aimé.
Dois-je de ton printemps vanter le long empire,
Ton sol toujours fécond, l'air pur qu'on y respire;
Le parfum de ces vins mûris dans le gravier,
Le front de tes coteaux qu'ombrage l'olivier;
Des plus riches moissons tes champs dépositaires;
Tes eaux, tes fruits, tes bains, tes plantes salutaires;
Ce célèbre conseil de mortels bienfaisans,
Instruits à prolonger la trame de nos ans;
Tes savans, de qui l'œil, armé d'un regard ferme,
Surprend la vérité dans la nuit qui l'enferme;
Tes comices, enfin, où du peuple et des rois
La sage liberté pèse et fixe les droits ?
Je chanterai sur-tout ce grand, ce rare ouvrage,
Qui de l'antique Rome eût lassé le courage;

odieux (1), évidemment dicté par l'humeur et tracé avec des couleurs peu dignes de son pinceau. Dans le

---

Ces trois ponts qui de loin, vers tes murs dirigés,
Arrivent dans ton sein l'un de l'autre chargés,
Et par mille canaux épanchent en fontaine
Le liquide tribut d'une source lointaine.

Poëme des Saisons, chant II.

(1) Je ne reproduirai pas ici le passage de Bachaumont, et encore moins celui de J. J. Rousseau (*édition de Kehl*, in-12, t. XXVI, *second supplément*, lettre XIX, *à madame de Warens*), que je serois honteux de réimprimer. Il a réuni les expressions les plus énergiques pour peindre la laideur, la dissolution et la malpropreté. Cette virulente diatribe est aussi indécente qu'elle est injuste : cependant les habitans du pays n'ont jamais pensé à insulter ni Chapelle et Bachaumont, ni J. J. Rousseau; et depuis deux ans, des individus de quelques départemens m'accablent d'injures, pour avoir répété des plaisanteries innocentes, blâmé l'indifférence que quelques-uns montrent pour les monumens, parlé du goût très-vif qu'on a ailleurs pour le plaisir, ou relevé quelques locutions vicieuses. On ne peut cependant me reprocher aucune expression impolie, ni la plus légère personnalité. Cette fureur ne vient pas seulement de l'amour-propre départemental ou citadin offensé, mais de la multiplicité des journaux et de la manie d'écrire. On veut avoir un article dans les affiches de *son endroit*, comme Larissole veut être dans le *Mercure;* on veut lire une critique dans l'assemblée de son Athénée. Cette susceptibilité et cette manie d'écrire manquoient aux traits ingénieux, vrais et piquans avec lesquels M. Picard a peint l'esprit de certaines petites villes. Pour moi, je déclare qu'à l'exception de ces légères erreurs dont aucun homme n'est exempt, mon récit est fidèle et exact : j'ai vu avec soin, j'ai consulté les hommes les plus instruits, j'ai pris les meilleurs renseignemens, j'ai été conduit par la bonne foi, et enfin j'ai dit la vérité.

temps

temps que j'ai passé à Montpellier, je n'ai pu voir que Mme Brunet, veuve d'un citoyen riche et instruit, qui consacroit aux sciences une grande partie de son temps et de sa fortune (1); si je prétendois juger par elle des autres femmes de la ville, on trouveroit peut-être le tableau trop flatté.

(1) *Infrà*, p. 356.

CHAPITRE CXVII.

ENVIRONS de Montpellier. — SAINT-GELY. — Bois de Valène. — Puy de Saint-Loup. — SAINT-BAUZILLE. — SUBSTANTION. — Inscriptions. — L'Hérault. — Roc de Thaurac. — Grotte des Fées. — GANGES. — Soie. — SUMÈNE. — Bois de châtaigniers. — SAINT-ANDRÉ — LODÈVE. — LA LAUZE. — MEURVIEL. — VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE. — Inscriptions. — Pierre de Provence, Apicius. — MONTFERRIER. — LA VÉRUNE.

LES environs de Montpellier offrent des points d'excursion très-intéressans; et l'on peut ajouter à l'agrément de ces petits voyages le plaisir de colliger des plantes et de prendre des insectes particuliers à cette partie du midi. Si l'on veut aller à Ganges, le chemin qui y conduit est au nord de Montpellier, à travers une plaine riche et bien cultivée, terminée par une garrigue et par une colline où l'on trouve à mi-côte un petit bois d'oliviers. Le terrain qu'on traverse après est si aride, qu'on croit arriver à la demeure de la déesse de la faim. On traverse ensuite le petit village de *Saint-Gely*, bâti sur un plateau d'où les eaux ont entraîné le sable, et qu'elles ont ainsi rendu à l'agriculture. Au-dessus de ce village est un terrain également aride,

où il y avoit, avant la révolution, un taillis appelé *bois de Valène.* Il en reste encore quelques parties, mais à une trop grande distance de la route pour qu'on puisse les apercevoir. On y trouve beaucoup d'insectes et de plantes. Le sol se montre encore frappé de stérilité; les oiseaux fuient ce lieu sauvage, et les insectes même paroissent craindre de l'habiter; par-tout règne le silence de la mort. On monte sur le *puy de Saint-Loup*, d'où l'on découvre la mer et Montpellier, Lunel et la longue chaîne des Séranes, qui s'unit avec celle des Cévennes; celles-ci paroissent, de ce lieu, dominées par le *mont Aignal.* Derrière le puy de Saint-Loup, le terrain s'améliore; on a devant soi un village et quelques fermes: cependant on ne trouve encore ni bois ni eaux, quoiqu'on traverse un pont de pierre jeté sur un torrent qui est presque toujours à sec. Enfin l'on arrive à une vallée qui offre un agréable contraste avec le pays que l'on vient de parcourir; elle est fertilisée par l'Hérault, qui coule entre des rochers. On s'occupe dans cette petite contrée, appelée *Saint-Bauzille*, de la culture du mûrier et de l'éducation des vers à soie.

Les vases grossiers, les fragmens antiques, que M. Touchy a observés à *Substantion*, dans le voisinage de Saint-Bauzille, doivent inspirer le desir de visiter aussi le sol de cette ville ou *mansion*, dont tous les itinéraires anciens ont parlé. Ce n'est

plus qu'un amas de pierres qui servent à clore les champs; on y trouve quelques débris de tuiles et de briques romaines, un reste de mosaïque grossière, des fragmens de meules de lave, des morceaux de poterie rouge, et une partie des fondations d'une ancienne église qui renferme encore beaucoup de sépultures.

C'est dans cet endroit qu'on rencontre la voie antique, *via Moneta* ou *Munita*, que le peuple appelle encore dans son patois *lou cami de la Mounedo*. Cette voie alloit de Narbonne à Arles; mais elle est maintenant interrompue par la ruine de plusieurs petits ponts, entre autres de celui dont on voit encore les vestiges à Substantion. Cette voie antique est assez bien conservée dans quelques endroits; et lorsqu'on en perd la trace, on la reconnoît encore par une éminence qui est sensible, même sur les terres labourées. Elle se dirige de l'occident à l'orient : elle a environ douze pieds de largeur, est pavée avec des roches du pays, et a sur ses bords une forte rangée de pierres posées de champ. Les pierres milliaires que l'on y voyoit autrefois de distance en distance, ont été déplacées; il y en a deux dans les murailles de l'église de *Saint-Martin de Crès*, à la gauche du chemin, et une troisième un peu plus loin, dans l'église *Saint-Aunez*.

Les fragmens qui suivent ont été publiés par Astruc et par Bergier : en voici des copies plus fidèles;

les deux premiers appartiennent au règne de Tibère (1) :

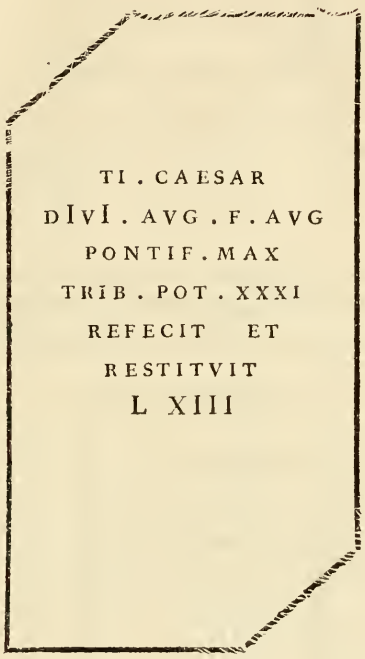

Tibère César, fils du divin Auguste, souverain pontife, dans la XXXI.*e année de sa puissance tribunitienne* (2), *a refait et rétabli cette route.* XIII *lieues* (3).

(1) Dans les murs extérieurs de l'église Saint-Aunez. ASTRUC, *Mém. sur le Languedoc*, 236. GARIEL, *Præsul. Magal.* edit. 1, p. 8; edit. 2, p. 22.

(2) L'an 29 de l'ère chrétienne.

(3) *Leucas XIII.*

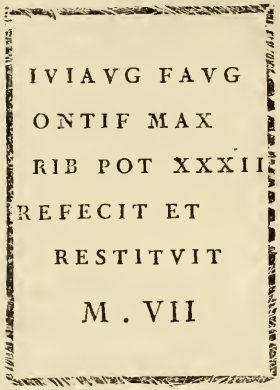

(1)

. . . . . *Fils du divin Auguste, souverain pontife, dans la XXXII.e année de sa puissance tribunitienne* (2), *a refait et rétabli cette route. VII milles.*

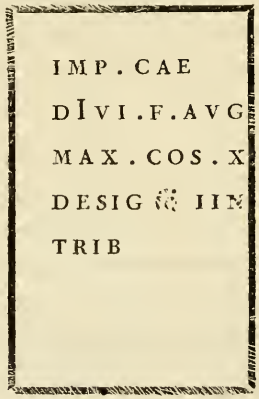

(3)

(1) A Saint-Martin de Crès, à côté de la porte de l'église, à droite. ASTRUC, *Lang.* 236. GARIEL, *Series præsul. Magal.* edit. 1, p. 8; edit. 2, p. 22; et *Montispel.* 1, 205.

(2) C'est dans la trente-deuxième année de son règne, la trente-unième de l'ère chrétienne, que Tibère a réparé cette route.

(3) Pilier près de la porte de l'église.

L'empereur, fils du divin (Jules-César), *souverain pontife, consul pour la dixième fois, designé consul pour la onzième, acclamé empereur pour la huitième fois, tribun du peuple* (1).

En continuant la route, on aperçoit quelques traces d'antiquités dans un lieu appelé *lou mas de Rous :* c'est une terre qui appartient à M.me Durand de Montpellier. Là, le chemin est coupé par un fossé, où l'on voit encore les culées d'un pont antique et une grosse pierre au fond de l'eau. La nature des ruines environnantes fait soupçonner qu'il y a eu dans cet endroit une habitation ou une station romaine. M. Artaud, à qui je dois ces détails, y a trouvé du *cipolino*, des tuiles antiques, et des tessons de poterie rouge. Ce lieu renferme les restes pittoresques d'une église qui paroît être du XII.e siècle.

Du coté de *Saint-Brès*, on trouve presque partout sous ses pas des vestiges d'antiquités de même nature; mais ils sont en plus grande quantité dans la vigne d'un nommé *Antoine Azema :* son terrain est presque tout couvert de tuiles romaines, de débris de vases de quatre à cinq pouces d'épaisseur, de briques très-épaisses, et doublées, pour ainsi dire, avec de gros cubes de spath calcaire. Cette matière

(1) *IMPerator CAEsar DIVI Filius AVGustus, pontifex MAXimus, COnSul X, DESIGnatus XI, IMperator VIII, TRIBunus plebis.* Cette inscription appartient évidemment, par ses formules, à l'an de Rome 730.

se fond ordinairement à un feu très-actif; il falloit que le degré de cuisson de ces briques ne fût pas assez fort pour faire dissoudre le spath, qui y est parfaitement conservé. On voit que les anciens mettoient une partie de cette pierre, ou de quelque autre, pilée plus ou moins grossièrement, dans la terre qu'ils vouloient faire cuire, afin de l'empêcher de se fendre à l'action du feu. Ce même principe s'étendoit à leur ciment, que l'air et le temps ont durci.

Saint-Bauzille paroît aussi avoir été habité par les Romains : on y a trouvé des urnes cinéraires et des médailles.

A un quart de mille au-dessus de ce village, l'Hérault se précipite entre les rochers. Dans un lieu d'une nature âpre, sauvage et vraiment pittoresque, qu'on appelle *le roc de Thaurac*, au milieu d'un bois qui couvre le sommet de ces rochers (1), est l'ouverture d'une grotte que les habitans nomment *la bauma de las doumaisellas*, c'est-à-dire, *des fées*. Ainsi, d'après l'opinion commune, cette grotte (2) est habitée par ces êtres fantastiques, nés de l'imagination

(1) On y trouve quelques insectes rares, tels que la *locusta serrata*, la *stygia australis* (les métamorphoses de ce dernier insecte ne sont pas encore bien connues), la *mantis oratoria*, qui est plus petite que la *mantis religiosa*, et dont M. Draparnaud a donné la description dans le *Bulletin de la Société philomatique*, n.° 69.

(2) *Suprà*, p. 329.

des poëtes scandinaves, qui ont succédé aux nymphes dont le génie allégorique des anciens avoit peuplé les retraites souterraines. Les stalagmites et les stalactites de spath calcaire, en se réunissant, y ont formé, comme dans toutes les grottes de la même espèce, des murs qui la partagent en plusieurs salles, et des piliers que le vulgaire a dû regarder bientôt comme des colonnes destinées à décorer ce lieu magique et propre à de noirs enchantemens. M. Marsollier en a donné une agréable description. Du sommet du rocher, la vue se promène sur la belle vallée où Ganges est bâti : les ruines du vieux château, le petit village qui l'entoure, font un effet très-pittoresque. Derrière s'étend une vaste plaine cultivée en blé et en prairies, et embellie par de jolis massifs de plantations de mûriers et d'oliviers : l'Hérault traverse cette plaine, où il s'est creusé un large lit, et y fait plusieurs détours. Plus loin est la ville de *Ganges*, et un rideau de rochers ferme cette scène riante. Du reste, la ville n'a rien de remarquable. Elle est située sur les bords de l'Hérault, et l'on y arrive par un pont de pierre : de l'autre côté est le torrent qu'on appelle *Riutor;* il est à sec pendant l'été; un long pont de pierre le traverse aussi. Malgré la présence de ce fleuve et de ce torrent, la disette d'eau potable est une véritable calamité pour Ganges : l'eau de l'Hérault n'est ni bonne à boire, ni propre à cuire les alimens; on est réduit

à l'eau de citerne. Cependant l'agrément de la situation attache les habitans, et la population y augmente chaque année. La vieille ville est noire et sale; mais on a bâti de nouvelles rues bordées de maisons propres et agréables. Les tanneries, et sur-tout le commerce des soies filées ou manufacturées en bas, répandent dans cette ville industrieuse une grande aisance. Presque tous ses habitans sont calvinistes. C'est la limite entre le département de l'Hérault et celui du Gard.

Derrière Ganges, le sol redevient aussi aride que celui qui conduit à sa fertile plaine. On arrive à *Sumène*, ville chétive, située sur la rive du torrent Riutor : on voit les vastes bois de châtaigniers, dont le fruit fait la nourriture d'une grande partie des habitans des Cévennes; ils le mangent cuit, séché, passé dans l'huile ou façonné en galette. Le Cévennol va porter ses pommes et ses poires dans les villes du bas Languedoc. Le châtaignier vit un siècle : il est rare que son fruit manque; aussi n'entend-on jamais parler de disette dans les Cévennes : son bois sert à la charpente, à faire des douves et au chauffage. La vigne et l'olivier se sont déjà beaucoup multipliés dans les Cévennes; le vin y est assez commun : les gens de la plus basse classe en boivent; mais ils préfèrent le vin acide et léger de leurs campagnes aux vins spiritueux du Languedoc. Pour connoître les mœurs curieuses de ces monta-

gnards, ainsi que leur agreste et pittoresque contrée, il faudroit faire chez eux un voyage particulier; car on a fait, sur leur manière de vivre et sur leurs usages, bien des contes que l'amour du merveilleux a fait facilement adopter. Je me propose de parcourir un jour ce pays, en visitant les anciennes provinces du Limousin, de l'Auvergne, du Rouergue et du Vivarais, qui n'entroient pas dans le plan de cette première excursion.

Une autre route conduit à *Lodève;* elle est d'abord pierreuse, et il faut toujours monter ou descendre. On traverse la petite ville de *Gignac.* En passant l'Hérault sur un magnifique pont de pierre, on arrive à *Saint-André,* village situé dans un lieu qui a l'air d'un véritable jardin. La ville de *Lodève* est située entre deux hautes montagnes; on y entre par deux ponts ; les rues sont noires et étroites : mais il y a une assez grande industrie; on y fabrique des bonnets de laine, des tricots, des ratines, qui, en temps de paix, sont portés à Marseille pour passer dans le Levant. Les bergers conduisent, sur les montagnes des environs, des brebis dont la laine est noire.

Il y a encore, à trois lieues de Montpellier, une ville antique qui mérite d'être visitée ; c'est *Meurviel* ou *Murviel.* Sa position est très-pittoresque, sur un *piton* garni d'oliviers : on a en face Maguelone et la mer, qui se perd dans le lointain. La ville n'est

connue que par les argiles de différentes teintes qu'on en tire, et qui servent à faire de la poterie et à dégraisser les étoffes. Elle est divisée en deux parties, dont l'une est habitée, l'autre ruinée : celle-ci a le nom de *Haut-Mur.* Au bas de la première est une fontaine de construction antique : c'est une voûte à plein cintre, à l'entrée de laquelle sont deux piliers qui supportent une longue pierre transversale *(pl. LXIV, fig. 3)*; neuf marches conduisent à sa source, devant laquelle est un repos assez spacieux pour servir de lavoir.

Il y a, dans l'intérieur de la ville, une pierre taillée en forme de gaîne et mise de champ au-dessus d'une porte, et une autre qui a la figure d'un autel. Dans la maison Blavi, on voit un tronçon de colonne cannelée, d'un très-grand diamètre ; l'action du feu l'a partagé dans toute sa longueur ; ses cannelures ont plus de trois pouces de large. Ce fragment de marbre fait conjecturer qu'il y a eu dans ce lieu un temple ou un palais magnifique (1).

(1) M. Saulnier, maître des requêtes sous Louis XV, et depuis, M. de Vichet et M. Blavi, y ont fait successivement des recherches très-fructueuses : le premier sur-tout avoit trouvé des médailles d'or et des antiquités précieuses ; mais tout cela a disparu. Il seroit à desirer que M. le préfet de l'Hérault, qui se plaît à favoriser les sciences et les arts, fît faire quelques fouilles dans un sol aussi fertile en antiquités ; je crois que l'on seroit amplement dédommagé des avances que l'on auroit faites. Il n'est pas de jour que les paysans ne déterrent quelques fragmens

Murviel recèle beaucoup de vestiges d'antiquités : mais Haut-Mur, qui est situé à côté, en renferme encore davantage ; on diroit que c'est une carrière de pierres, une ville qui vient d'être renversée. Ses remparts ont douze pieds d'épaisseur, et les blocs qui les composent ont dix pieds de longueur sur deux de large : ce sont des roches du pays, taillées et assemblées grossièrement. On distingue parfaitement la forteresse ou le château-fort, sur la partie la plus élevée de la ville, et le peuple l'appelle encore *lou Castellas* (1). On aperçoit également les canaux souterrains qui y amenoient les eaux, et qui suivoient le long des remparts jusqu'à la partie basse.

---

antiques en travaillant la terre. Les eaux pluviales charient des médailles que les enfans s'amusent à ramasser.

(1) Un agriculteur nommé *Olivier*, dont la propriété se trouve au *Castellas*, a découvert, en labourant son champ, des bustes, des mosaïques, des vases et des médailles. Feu M. Deleuze avoit trouvé des choses d'un grand prix. M.me Baude, née Blavi, conserve quelques bagatelles recueillies dans ses champs : un petit vase de terre sigillée, avec le nom du potier ; une lampe de terre jaune, où l'on voit un sanglier qui est mordu par un chien ; des lacrymatoires de verre et plusieurs médailles. Cette dame a assisté à la découverte d'un tombeau qui fut trouvé dans ses terres : c'étoit une pierre carrée, creusée en rond, dans laquelle étoit une boîte de plomb, qui renfermoit elle-même une urne de verre remplie de cendre. Le creux de la pierre étant plus grand que le vase de plomb, on y voyoit tout autour des vases de la forme de ceux qu'on appelle lacrymatoires, des fioles et des coupes, ainsi qu'une baguette de bronze de quinze pouces de longueur, terminée par un croissant.

Il y a environ trente ans que Haut-Mur fournissoit aux botanistes de Montpellier des plantes rares, que l'on trouvoit dans un bois qui a été défriché depuis. M. Gouan y avoit recueilli assez de sujets pour composer une Flore très-estimée, connue sous le nom de *Flore de Murviel.*

La plus curieuse des excursions que l'on puisse faire à Montpellier, c'est le petit voyage de *Maguelone.* La campagne, d'abord riante et fertile, devient ensuite triste et sans culture; l'olivier disparoît. On passe devant le célèbre château de *la Lauze*, qu'on prétend avoir été habité par un des rois de Majorque : il est étonnant qu'il ait choisi ce lieu aride et si peu agréable, quoique parfumé par le thym, la lavande et les plantes aromatiques qui croissent çà et là sur quelques monticules. On traverse la petite rivière appelée *la Mosson*, sur un pont qui a été bâti à grands frais comme tous les édifices qui ont été faits par les anciens États de Languedoc, et l'on arrive dans les marais au milieu desquels est située *Villeneuve-lès-Maguelone.* La fièvre règne, pendant les trois quarts de l'année, parmi ses pauvres habitans, qui vivent principalement de la pêche. Un pont, dont les piles sont en pierre, et qui a plus d'un quart de mille de longueur, conduit de cette ville à *Maguelone*, située dans une petite île, et qu'on prétend avoir joué un rôle important avant la construction de Montpellier : l'Itinéraire

d'Antonin fait mention d'une ville appelée *civitas Megalaunensium*, et l'on croit que c'est celle qu'Artémidore, cité par Étienne de Byzance, appelle *Alonis* (1). Cette ville, riche et heureuse, fut longtemps l'entrepôt du commerce des Romains et des Vandales : les Goths s'en emparèrent et en furent chassés par les Arabes ; mais Charles Martel la détruisit après leur défaite; et nous avons vu que ce fut la cause de l'origine de Montpellier (2). Arnaud, un de ses évêques, en fut le second fondateur; il l'entoura de murs et la fortifia de tours : mais l'insalubrité du lieu en bannit les habitans, et il n'y resta bientôt plus que l'évêque et les chanoines. En 1536, l'évêque Pélissier obtint aussi la permission de quitter Maguelone et de conduire son troupeau à Montpellier. Les murs, les tours et les maisons tombèrent en ruine; et en 1633, le cardinal de Richelieu voulut enfin la faire raser. Au commencement de ce siècle, les pierres qu'on tira de ses ruines servirent à construire les murs de l'étang. Cependant l'église subsistoit toujours : elle appartient aujourd'hui à M. René, frère du général de ce nom; elle sert de grange et d'écurie. Son architecture est un mélange du goût italien et du goût arabe : j'en ai fait graver le portail *(pl. LXIV, fig. 4)* d'après le dessin qui

(1) Au mot Αλωνὶς. On prétend que *mag* est un mot celtique.

(2) *Suprà*, p. 283.

m'a été communiqué par M. Artaud. On voit dans le cintre l'image du Seigneur, et dans des niches aux côtés de la porte, les apôtres S. Pierre et S. Paul. En montant par un escalier très-large et très-doux, qui conduit sur le faîte de l'église, on est frappé de la beauté de la vue ; l'horizon immense de la mer n'est interrompu que par les murailles d'*Aigues-mortes*, ville qui rappelle avec intérêt l'expédition malheureuse de S. Louis.

L'intérieur de l'église devoit être d'une grande beauté. On est affligé d'y voir pénétrer la pluie de toutes parts, et d'être obligé de grimper sur un tas de foin pour découvrir la chapelle et le tombeau de la *belle Maguelone*. Les oiseaux de proie reposent en paix sur les saintes sépultures des évêques de Montpellier : on voit quelques-uns de ces prélats représentés en marbre de grandeur naturelle, et couchés sur leurs tombes devant le chœur de l'église. Quoique ces monumens aient un peu souffert de la rage révolutionnaire, on pourroit en retirer quelques statues, et les réunir dans une chapelle avec d'autres antiquités qui sont éparses dans l'île. Un sarcophage d'un bon goût est converti en un abreuvoir, des inscriptions servent de dalles, des colonnes avec leurs chapiteaux sont devenues des piliers, &c. (1)

(1) M. René, qui a de la fortune et le sentiment des arts, réunira sans doute ces curiosités dans un lieu propre à les mettre à l'abri des injures du temps. Il seroit à desirer que ce fût à l'entrée

Les

Les statues des évêques que l'on trouve encore à Maguelone, sont celles, 1.° de Jean de Bonail, mort en 1487; 2.° d'Yxarn, mort en 1498; 3.° d'Antoine Subject, mort en 1596; 4.° de Guitard de Ratte, zélé défenseur de l'autorité royale contre les ligueurs, qui est mort en 1602; 5.° de Guillaume Pélissier, ami de Rondelet, et qui l'aida dans la composition de son Histoire des poissons. Il y a beaucoup d'autres évêques enterrés sous le pavé de l'église, et dont les inscriptions tumulaires pourroient être transcrites. On lit sur le mur d'une chapelle, à l'angle d'un pilier, l'inscription d'un évêque d'Avignon. La voici:

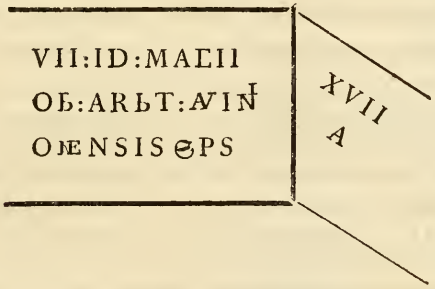

Le sept des ides de mai est mort Arbert, évêque d'Avignon (1).

de l'église où se trouve le portail, qui seroit lui-même un des monumens les plus curieux de ce musée. Je ne doute pas que cette collection n'attirât tous les voyageurs instruits et amis des sciences, et ils ne pourroient se défendre d'un sentiment de reconnoissance envers celui qui l'auroit formée.

(1) *VII IDuum MAGII OBiit ARBerTus AVINIONENSIS EPiScopus.* Cette inscription, curieuse pour l'histoire ecclésiastique

Malgré les empiétemens de la mer, les ravages du temps, les destructions causées par les hommes, Maguelone sera toujours célèbre, non parce qu'on y a découvert un manuscrit de l'ouvrage attribué à Apicius sur l'art de la cuisine (1), mais à cause du roman que composa, vers 1178, le chanoine Bernard de Treviés. L'*Histoire de Pierre de Provence et de la belle Maguelone*, après avoir charmé ses lecteurs depuis le XIIe siècle, eut l'honneur d'être retouchée par Pétrarque, pendant qu'il étoit à Montpellier, en 1320. On prétend que Rabelais y a aussi mis un peu du sien; cette assertion n'est nullement prouvée. M. de Tressan en a donné une édition dans un style plus élégant, mais aussi moins approprié au goût

---

de cette contrée, seroit importante si elle étoit entière. Il est évident qu'elle appartient à Aribert ou Aripert, qui a occupé le siége d'Avignon depuis 1096 jusqu'en 1123 : malheureusement la date de sa mort n'est pas marquée. Aucun autre document ne nous apprend qu'elle soit arrivée à Maguelone. Les auteurs de la *Gallia christ.* I, 812, n'ont pas connu cette inscription. *Magii* est là pour *maii*: les Italiens appellent aujourd'hui le mois de mai *maggio*.

(1) Ce fut *Albanus Torinus* qui le découvrit dans ce monastère, en 1541, et qui s'en servit pour en donner à Bâle une nouvelle édition; il avoit été publié pour la première fois à Milan, en 1498. On a fait un ridicule sujet de plaisanterie de cette découverte, et l'on a voulu qu'elle fût une preuve de la gourmandise des moines de Maguelone; mais celui qui suivroit les préceptes du prétendu Apicius, feroit très-mauvaise chère. Rendons plutôt grâce aux religieux qui nous ont conservé les manuscrits des ouvrages anciens ou ceux du moyen âge, sur quelque sujet que ce soit.

du vulgaire : c'est sous la forme modeste des livres imprimés à Troyes, sur papier gris, par M. ou M.me Oudot, et qui composent la série des livres dits de la *Bibliothèque bleue*, à cause de la couleur du papier qui les couvre, qu'il a l'avantage d'amuser encore, comme il l'a fait depuis six siècles, les vieilles bonnes et les petits enfans.

Les voyageurs vont aussi visiter les restes d'un volcan éteint au village de *Montferrier*, qui en a pris son nom. Plusieurs maisons du village sont bâties sur des basaltes prismatiques et curvilignes. Cette montagne présente assez d'importance pour attirer l'attention de plusieurs naturalistes; mais aucun d'eux n'avoit, avant M. Marcel Serres, présumé que les courans volcaniques se fussent étendus au-delà : le naturaliste que nous venons de citer a prouvé qu'ils se prolongeoient vers l'ouest dans un espace de deux mille toises, et que les basaltes ou les laves de l'extrémité de la coulée présentent presque tous la polarité, et renferment des substances dont le gisement parmi les matières volcaniques n'avoit pas encore été observé (1).

Les maisons de campagne, appelées *mas*, comme à Arles, n'ont pas l'agrément des nôtres; elles sont en général dénuées d'ombrage. Celles qui méritent le plus l'attention du voyageur, sont *la Piscine*,

(1) *Marcel* SERRES, *Observations pour servir à l'histoire des volcans éteints de l'Hérault.*

Château-d'eau, *Bionne*, *Châteaubon*, et sur-tout *la Vérune*, qui a encore l'avantage de posséder de beaux arbres, quoique la hache révolutionnaire en ait fait tomber les plus beaux, en même temps que la mort a moissonné le maître de cette charmante habitation, M. Brunet, qui consacroit une grande fortune à l'avancement des sciences et au bien de son pays, et qui étoit distingué par des qualités précieuses (1).

Le pays est fertile en blé, en vin et en huile : on y élève une grande quantité de mûriers.

Je terminerai ce chapitre en indiquant ces deux pierres milliaires qu'on trouve encore dans les environs de Montpellier :

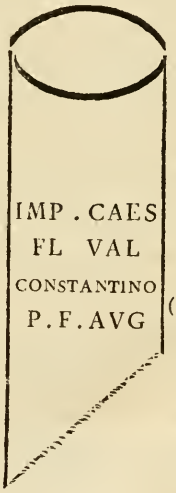

(2)

(1) *Suprà*, p. 337.

(2) Dans le jardin de M. Riban, aux environs de Montpellier.

A l'empereur César Flavius Valerius Constantinus, pieux, heureux (1), *auguste.*

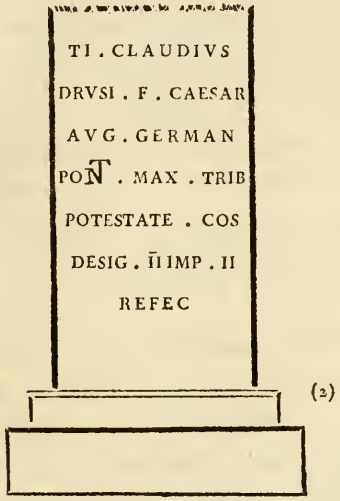

(2)

Tibère Claude, fils de Drusus, César Auguste Germanique, souverain pontife ayant la puissance tribunitienne, consul désigné II (3), *empereur II, a refait cette route.*

---

(1) *Pio, Felici.*

(2) A Montpellier, dans l'église Saint-Denis, hors de la ville.

(3) Ces dates indiquent l'année 41 de l'ère chrétienne, qui fut la première du règne de Claude.

CHAPITRE CXVIII.

RONDELET. — FABRÈGUES. — GIGEAN. — FRONTIGNAN. — Vignobles. — BALARUC. — Bains. — Étang de Thau. — Rocquerol. — CETTE. — AGDE. — Fort Brescou. — Volcan. — PEZENAS. — La Puyne. — Promenades. — Inscriptions. — LA BEGUDE. — Agriculture. — BEZIERS. — Cathédrale. — Pepesuc. — Inscriptions. — Illustres. — Académie. — L'Orb. — Écluses de Fonserane. — Montagne percée. — Voûte de Malpas.

A QUATRE heures du matin, le 30 août, nous nous mîmes en route : nous passâmes devant un lieu appelé *le mas Rondelet;* nom qui attira mon attention, parce que c'est l'ancien manoir du célèbre auteur de l'*Histoire des poissons* (1). Nous relayâmes à *Fabrègues*, puis à *Gigean*, d'où l'on découvre Frontignan, Balaruc et Cette. Le coteau où mûrit le précieux muscat qui produit l'excellent vin de *Frontignan*, est formé en amphithéâtre : là, de riches ceps, garnis de grappes pendantes, tapissent agréablement les murs de plusieurs habitations, et grimpent jusqu'à leur sommet. *Balaruc* est à un mille de Frontignan. On ignore si les eaux thermales qui attirent les malades dans cette ville, étoient connues des anciens : un fragment d'inscription qui existe encore près de la maison curiale,

(1) *Suprà*, p. 300.

et qui finit par ces mots, NEPTVNO ET N (probablement *Nymphis*), peut le faire supposer; mais rien ne le prouve. Du moins la réputation de ces eaux salutaires s'étoit entièrement perdue; car, avant 1569, la mare où elles se rassemblent ne servoit que pour les lessives : c'est pourquoi on la nommoit *bugados*. Guillaume de la Chaume, seigneur de Poussan, fut le premier qui en fit usage par le conseil de Rondelet. La réputation de ces eaux s'établit, et Dortoman publia un Traité sur leurs vertus (1). Astruc a donné le plan des bains.

Balaruc est situé sur le bord de *l'étang de Thau*, qui a douze milles de longueur. Il y a au milieu de cet étang une source d'eau douce. On voit aussi s'élever en face des bains, du milieu des eaux, un rocher isolé appelé *Rocquerol*, qui est ordinairement

(1) *De causis et effectibus thermarum Belilucanensium*; Lugd. 1579, in-8.° — *Guennolé* OLIVIER, *Instruction pour user des eaux thermales de Balaruc*, 1730, in-8.° — *Pet.* GUISARD, *Quæstiones medicæ, quæstio tertia de aquis Balaruc*, 1732, in-4.° — *Jac.* FARION, *Quæst. quinta*, 1749. — POUZZAIRE, *Traité des eaux de Balaruc*, 1771, in-8.° — *Essai sur les eaux de Balaruc*, 1783, in-8.°, pl. X. — S. RÉGIS, *Examen des eaux de Balaruc*, 1699, in-8.° — VIEUSSENS, *Analyse des eaux de Balaruc; Mémoires de Trévoux*, 1709, août, p. 1456. — *Lettre de M. l'abbé* VERE *sur les eaux de Balaruc; Mercure de France*, 1710; avril. — LEROI, *Observations sur les eaux de Balaruc; Acad. des sciences*, 1752, p. 625. — ASTRUC, *Mémoires sur l'histoire naturelle du Languedoc*, p. 293, pl. II. — BAUX, *Analogie des eaux de Bourbonne avec celles de Balaruc; Journal des savans*, 1717, février, p. 70.

couvert d'oursins, ainsi que de moules, de lépas, de glands de mer et d'autres coquillages. Enfin, près d'un gouffre appelé *Embresac*, les rochers sont presque entièrement couverts de cette espèce de pétrifications qu'on nomme des *numismales.*

La ville de *Cette* est bâtie sur le *golfe de Lion*, appelé ainsi à cause du danger de sa navigation; elle est à l'embouchure du canal qu'on nomme *Grau de Palavas*, par lequel on passe dans l'étang de Thau : ce canal sépare la ville en deux parties; l'une est construite sur pilotis; l'autre, au pied d'une montagne, est assise sur le roc; un pont les réunit. Le canal s'élargit vers la mer, et forme un havre où les vaisseaux sont en sûreté. Cette ville a été bâtie en 1666, sous le nom de *Port-Saint-Louis;* mais ensuite elle a reçu celui du cap sur lequel elle est située.

A quatre lieues de Cette est *Agde*, où l'on arrive par une langue de terre entre la mer et *l'étang de Thau :* son nom indique encore son antique existence; car c'est l'*Agathè Tychè* (1) qui, au rapport de Timosthène, cité par Étienne de Byzance (2), a été fondée par les Marseillois. Jamais cependant elle n'a eu une grande importance ni un commerce florissant : son port n'est connu que par le naufrage

(1) Ἀγάθη τύχη [bonne fortune].

(2) Au mot Ἀγάθη. *Voyez* STRAB. IV, 6.

qu'y firent, en 580, les ambassadeurs que Chilperic avoit envoyés à Tibère (1), empereur d'Orient. Elle est située au-dessus de l'embouchure de l'Hérault; les habitans vivent de la pêche, fabriquent le vert-de-gris, distillent les vins : c'est l'entrepôt des denrées qui passent de Languedoc en Provence et de Provence en Languedoc. Les maisons sont bâties de laves; ce qui en rend l'aspect si triste, que cela a donné lieu à ce proverbe, *Agde, ville noire, caverne de voleurs;* expression qui ne porte aucune atteinte à la probité de ses habitans, mais que le peuple emploie pour caractériser la tristesse de la ville, à laquelle ses murailles, flanquées de grosses tours rondes et noires, donnent l'air d'une prison : cependant l'ancien évêché est un assez bel édifice. Le port, qui avoit été comblé par les sables, a été rétabli par le cardinal de Richelieu, et les États de Languedoc ont fait continuer les travaux. Ce port est défendu par le *fort Brescou*, qui est bâti sur un ancien volcan.

La ville d'Agde est triste et sombre; mais on peut visiter les marais salans du *Bagnas*, examiner, au-dessous de la montagne de Saint-Loup, le vaste cratère d'où sont sortis (2) ces courans de laves lithoïdes qui ont servi à bâtir la petite chapelle appelée *Notre-Dame de Grau*, située près de

(1) GREGOR. TURON. VI, 2.

(2) M. *Marcel* SERRES, dans l'ouvrage que j'ai déjà cité, p. 355. a décrit soigneusement le volcan d'Agde et celui de Saint-Thierri.

l'embouchure de l'Hérault, l'ancien évêché, la cathédrale, la ville même, et qui servent tous les jours pour de nouvelles constructions. La vue s'étend sur la mer et sur les plaines du pays appelé autrefois *Agadès ;* elle découvre par-tout des sites ravissans. Là est l'embouchure du canal du Midi, qui se joint à l'Orb et se jette dans l'étang de Thau.

C'est auprès de Pezenas qu'est la célèbre *écluse ronde*. Une digue élevée sur l'Hérault pour le service des voitures établit deux niveaux dans le cours de cette rivière, et la *retenue* (1) est communément plus basse que le niveau de la mer : l'écluse ronde remédie à cette irrégularité. Elle a quatre-vingt-dix pieds de diamètre et seize de profondeur : les eaux s'y partagent en trois branches ; l'une se dirige vers Beziers, l'autre traverse l'Hérault au-dessus de la digue, et la troisième va tomber au-dessous. Il faut être sur les lieux ou voir le modèle (2), pour apprécier cet ouvrage ingénieux, et admirer la manière dont cette difficulté a été surmontée, et comment ce grand problème d'hydraulique a été résolu.

Pezenas succéda, selon l'opinion commune, à l'antique *Piscenæ*, dont Pline (3) vante les laines, la teinture durable qu'on savoit leur donner, et les

(1) La pente d'un canal de navigation qui est entre deux écluses.

(2) ANDRÉOSSY, *Description du canal de Languedoc*, pl. XIII.

(3) *Hist. nat.* VIII, 48, 11.

étoffes qu'on en fabriquoit ; mais il paroît plutôt qu'il faut chercher *Piscenæ* à *Pezenne* près de Bedarieux. Quoi qu'il en soit, Pezenas est sur une hauteur qui domine une plaine agréable et fertile, arrosée par la petite rivière de *Puyne*, qui se jette dans l'Hérault. Quoique cette petite ville soit ancienne, elle est bien bâtie : on y tient tous les ans une foire où l'on fait un grand commerce de laines. Elle a de jolies promenades : hors de la ville, il y a un beau cours ; et dans l'intérieur, une place publique bordée de beaux arbres, et décorée, à chaque extrémité, de fontaines sur lesquelles on lit ces inscriptions :

A gauche,

EX GEMINO FONTE
MEDIOQUE AMBULACRO
SALUS, DECOR, HILARITAS.

A droite,

E VIA PUBLICA
FONTE IMPEDITA
QUÆ HIC TRANSLATA.

En arrivant à *la Begude*, nous trouvâmes tout en rumeur ; M. Mazel, le maître de poste, marioit ce jour-là son fils. Cet homme industrieux a un superbe domaine qui est entièrement de sa création, et qui est l'honorable source de la richesse qu'il laissera à ses enfans. Ce domaine mérite l'attention des voyageurs qui se livrent à l'agriculture.

La contrée que l'on parcourt est délicieuse; la nature y déploie toute sa richesse et sa variété : c'est pourquoi l'on a dit de *Beziers*, où l'on relaie ensuite, que *si Dieu vouloit habiter sur la terre, il choisiroit cette ville pour son séjour* (1). Les Romains avoient reconnu l'avantage de sa situation : on la nommoit *Bæterra Septimanorum*, parce que Jules-César y avoit établi la septième légion. Cette ville, dont on a des médailles autonomes (2), a renfermé un assez grand nombre d'édifices qui, dans le ve siècle, ont été ruinés par

---

(1) Voici la riante description qu'en a faite le P. VANIÈRE, dans son *Prædium rusticum*, XI, v. 139 et suiv.

..... Miti Baccho mitissimus aër
Dulciaque arva placent : atqui Bliterensibus oris,
Cœli seu faciem spectes terræque, virûmque
Ingenium, nihil est toto clementius orbe.
Hinc vetus est vulgi dictum, si rursus Olympi
Affectet superas humana superbia sedes,
Providisse deos Bliteram, douisque vicissim
Ornavisse suis. Dat Jupiter aëra purum,
Sol lætas sine nube dies; nascentibus ultrò
Terra pareus toto se floribus induit anno.
Non satis est oleis campos vestisse Minervam,
Jussit inexhaustos oleum quoque currere fontes:
Ipse suas animos hominum formavit ad artes
Delius; et si quid sapiunt mea carmina vatem,
Hanc mihi cara dedit cum sanguine patria laudem.

(2) Leur légende est en grec. ECKHEL, *Doctrin. numor.* I, 67; MIONNET, *Catal.* I, 66.

les Goths : les Sarrasins s'en emparèrent à leur tour dans le VIIIe; mais ils furent vaincus et chassés par Charles Martel, qui détruisit Beziers, parce qu'on regardoit cette ville comme une de leurs principales places. Les habitans, attachés à un pays aussi privilégié de la nature, y revinrent bientôt; et sous Charlemagne, Beziers comptoit déjà un assez grand nombre de nouvelles maisons (1). Cette ville fut gouvernée par des comtes, qui rendirent leurs fiefs héréditaires. Lors de l'odieuse croisade contre les malheureux Albigeois, dont ses habitans avoient embrassé les opinions, elle devint le théâtre d'horribles massacres; elle fut encore ensanglantée pendant les guerres des Anglais; et ses fortifications ont été plusieurs fois détruites et rebâties. Enfin, sous Louis XIII, Beziers embrassa le parti de Monsieur; ce qui fut cause qu'on démolit sa citadelle.

La ville est sur une hauteur, d'où elle domine une riante plaine arrosée par l'Orb (2); elle est assez bien bâtie. Nous entrâmes dans les jardins de l'auberge de la Croix-Blanche, où l'on voit encore quelques arceaux d'un ancien amphithéâtre : cet édifice annonce que Beziers devoit, sous les Romains, avoir une existence assez considérable. Il est malheureux que les guerres auxquelles cette ville a été en proie,

(1) GUIBAL, *Histoire abrégée de la ville de Beziers;* dans les *Recherches sur la France* de M. HÉRISSANT, I, 84.

(2) *Obris*, STRAB. IV, 1, 5. Ptolémée l'appelle *Orobius*.

aient causé la perte des monumens dont elle devoit être embellie.

Presque toutes les descriptions du Languedoc parlent des singulières statues qui soutiennent l'orgue de la cathédrale, dédiée à S. Nazaire. Volkmann prétend (1), d'après Piganiol de la Force (2), que ce sont des satyres : mais ces prétendus suivans de Bacchus sont des *docteurs de la loi*, dont le menton est ombragé d'une longue barbe; c'est ce qui a sans doute causé la méprise.

On manque rarement de montrer aux étrangers une vieille figure qu'on appelle *Pepesuc*. Cette image grossière est vêtue d'un manteau et paroît avoir appartenu à quelque monument plus ancien : on pare, tous les ans, cette statue de pierre au jour de l'Ascension ; on coiffe sa tête d'un chapeau, et on suspend à son côté un baudrier. On prétend qu'elle représente un ancien capitaine appelé *Pierre Pepesuc*, qui, lors de la prise de Beziers par les Anglais, les empêcha seul d'entrer dans la principale rue, qui reçut pour cela le nom de *rue Française*. Mais comment croire qu'un homme ait empêché les Anglais de se rendre maîtres d'une rue, quand ils avoient déjà pris la ville! Il paroît qu'on n'a pas de notions très-certaines sur l'origine de *Pepesuc*.

---

(1) *Reise durch Frankreich*, III, 32.

(2) *Description de la France*, VI, 324.

Sur le mur d'une maison, en face de l'évêché, on lit cette inscription :

CORNELIAE
TERTVLLAE
FLAMINICAE CVI..... (1)

Cette inscription atteste que Cornelia Tertulla étoit flamine : mais nous ignorons de quel dieu ; car rien ne prouve, comme on l'a prétendu, que le temple où elle sacrifioit fût consacré à Auguste et à Livie (2).

La ville de Beziers est renommée, parmi les gourmands, comme une de celles où l'on fait la meilleure chère ; mais le nombre des hommes distingués qu'elle a produits, prouve qu'on s'y occupe aussi de la nourriture de l'esprit : c'est la patrie de Paul Riquet, que les anciens auroient placé au rang des dieux des eaux ; du poëte Vanière (3), qui a

(1) *Mus. Veron.* CCCCXVIII, 5.

(2) Nous ne connoissons pas d'exemple, dans les Gaules, de cette association du culte d'Auguste à celui de Livie : il seroit plus naturel de penser que cette Cornelia Tertulla étoit flamine de Rome et d'Auguste.

(3) On cite encore parmi les écrivains nés à Beziers ou dans son diocèse, *Guillaume* DURANTI, habile jurisconsulte ; *J.* BARBEYRAC ; ANDOQUE, auteur de l'*Histoire du Languedoc et des*

chanté les jardins dans un poëme plein de grâce et a célébré en beaux vers le bel ouvrage de son compatriote; de Pellisson, qui, dans sa généreuse défense de Fouquet, donna un modèle de bon goût comme un exemple d'amitié. Il y a eu pendant quelque temps dans cette ville une académie des belles-lettres, qui avoit été fondée, en 1723, par Mairan, et dont les membres ont fait imprimer quelques mémoires. Cet habile physicien étoit aussi né à Beziers.

En sortant de la ville, on redescend dans une plaine fertile, après avoir traversé l'Orb sur un pont de pierre. Il ne faut pas négliger de voir les magnifiques *écluses de Fonserane*, où les postillons conduisent en payant un quart de poste de plus. Il s'agissoit de faire élever l'eau du canal de Languedoc au-dessus de la montagne, et d'y faire arriver les bateaux. Le célèbre Riquet y est parvenu au moyen de huit écluses et de huit bassins placés au-dessus les uns des autres; chaque écluse élève le bateau dans le bassin supérieur, et il est ainsi porté, comme par une espèce d'enchantement, jusqu'au haut de la

---

évêques de Beziers; le P. GONET, théologien; GALTIER, auteur du *Theophilus renovatus;* D'ESTANIOL, qui a traduit en vers patois quatre livres de l'*Énéide de VIRGILE; Jacques* ESPRIT, de l'Académie française, auteur d'un livre intitulé *la Fausseté des vertus humaines; Charles* LEPUL, qui a traduit en vers français les *Églogues de VIRGILE; Pierre* CLERIC, qui a traduit en français l'*Électre de SOPHOCLE;* GUIBAL, que j'ai cité. Beziers a encore donné la naissance à beaucoup de militaires distingués.

colline.

colline. L'ensemble de ces écluses forme une belle cascade, sur une étendue de cent vingt-cinq toises. On sent ce que l'aspect d'un si grand ouvrage doit avoir d'imposant; malheureusement nous ne pûmes jouir du spectacle qu'il offre aux yeux quand les écluses sont remplies, parce que c'étoit le temps où l'on curoit le canal : beaucoup de femmes et d'enfans étoient occupés à ce travail.

En payant une poste et demie de plus, on se fait conduire à la *voûte de Malpas* (1). Le canal y traverse la montagne dans une étendue de quatre-vingt-quatre toises : l'intérieur est revêtu de maçonnerie pour retenir les pierres que la filtration des eaux entraîneroit; ce qui pourroit causer un comblement ou du moins une obstruction dans cette partie.

(1) ANDRÉOSSY, *Hist. du canal*, pl. XVIII.

CHAPITRE CXIX.

NARBONNE. — Son histoire. — Inscription de l'autel d'Auguste.

NOUS voici dans *Narbonne*. Cette cité fameuse a donné son nom à toute la contrée qui s'étend depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées, et particulièrement à celle qui se prolonge des rives du Rhône au pied de ces montagnes. Son nom, dont j'abandonne la signification à ceux qui se croient initiés dans les secrets de la langue celtique, lui avoit été imposé long-temps avant qu'elle passât sous la domination romaine. Narbonne étoit le principal entrepôt de l'ancienne Gaule ; et c'est par les relations que lui donnoit son commerce que sont venues les premières notions sur le pays et l'état de l'île des Bretons [l'Angleterre] (1). La situation de *Narbo* parut si favorable aux Romains, qu'ils y envoyèrent une colonie (2) : en effet, cette ville leur étoit de la plus grande utilité, à cause de son port, pour y rassembler les troupes qu'ils faisoient passer en Espagne. Les habitans firent un bon accueil aux Romains,

(1) STRAB. IV, 1, 4. POLYB. XXXIV.

(2) L'an de Rome 534. LIV. *Epit.* 62.

et vécurent avec eux en bonne intelligence. L'an de Rome 636, elle avoit déjà le titre de *colonie* (1) : elle reçut le surnom de *Martius*, probablement à cause du culte qu'on y rendoit au dieu Mars, ou du consul Marcius, qui avoit commandé une armée dans la Gaule (2). On nomma aussi Narbo *Colonia decumanorum*, parce que la légion qui s'y établit étoit la dixième. Auguste y tint ensuite l'assemblée générale de toute la Gaule. Ce fut sans doute alors que les habitans consacrèrent à ce prince le bel autel dont il sera bientôt question, et que leur ville reçut, comme Arles, le surnom de *Julia Paterna* (3). Ce fut encore à cette époque qu'on fit une nouvelle distribution de la province. La Gaule fut partagée en deux provinces, et Narbonne devint le chef-lieu de la première Narbonnoise, qui s'étendoit depuis les rives du Rhône jusqu'aux Pyrénées. Lorsque Galba marcha à Rome contre Othon, Narbonne se déclara pour lui, et il y prit le titre de César (4). Sous le règne d'Antonin le Pieux, cette ville fut presque

(1) CICERO, *pro Fonteio*, 1.

(2) M. GEORGEST, dans son *Mémoire sur les causes de l'insalubrité de Narbonne*, note 5, dit que cette ville prit son nom de *Quintus Marcius Rex*, consul, quand les armées romaines pénétrèrent dans les Gaules; mais *Narbo* ne prit le nom de *Martius* que quand elle fut devenue colonie romaine.

(3) Tome III, p. 495.

(4) TACIT. *Hist.* I, VIII, 53.

entièrement consumée par un horrible incendie. Ce prince fit rétablir à ses dépens les portiques, les thermes, les basiliques et les autres édifices qui avoient été la proie des flammes (1). Pendant la révolte d'Albin, elle resta fidèle à Septime-Sévère. Elle demeura sous la domination romaine jusqu'au temps où elle fut prise par Ataulphe, roi des Visigoths, qui y célébra ses noces avec Placidie : Constance, général de l'empereur Honorius, la reprit au nom de son maître; Sévère, empereur d'Occident, la céda, en 461, aux rois visigoths, qui y bâtirent un palais et en firent la capitale de leurs États, après l'occupation de Toulouse par Clovis. Elle fut ensuite prise par les Bourguignons, par les Ostrogoths et par Childebert, roi de Paris, qui l'abandonna après l'avoir livrée au pillage. Liuva I.er y rétablit le siége des États des rois visigoths : sous le roi Wamba, le rebelle comte Paul s'y fit couronner; mais il en fut bientôt chassé. En 719, Zama, chef des Sarrasins, en bannit les Visigoths; il laissa aux habitans leurs mœurs, leurs coutumes, leur religion et leurs lois. Charles Martel et Pepin tentèrent vainement de s'en emparer; mais les anciens habitans de Narbonne secouèrent eux-mêmes

(1) M. GEORGEST dit que ce prince se montra aussi libéral envers Narbonne, parce qu'il y avoit reçu la naissance; mais la famille d'Antonin-le-Pieux étoit originaire de Nîmes, et il étoit né près de Rome, à Lanuvium. ECKHEL, *Doctrina numor.* VII, 1.

le joug des Sarrasins, et se livrèrent à ce dernier prince, qui y fit un voyage. Charlemagne y tint un plaid : il avoit avant érigé ce pays en royaume d'Aquitaine, et fait couronner à Rome, en cette qualité, son fils Louis-le-Débonnaire. Sous le règne de Charles-le-Chauve, toute la contrée fut livrée à des troubles intestins. Enfin, en 858, les Normands descendirent sur les côtes de cette province, qui, réunie à quelques parties de l'Espagne, portoit alors le nom de *Septimanie* (1), et ils s'emparèrent de Narbonne. Cette ville devint ensuite la capitale du marquisat de *Septimanie* (2) et de *Gothie*. Les lieutenans que les marquis établirent à Narbonne furent appelés d'abord *vidames* ou *viguiers* et ensuite *vicomtes :* au commencement, ils étoient amovibles; vers 1180, ils devinrent héréditaires (3). Les guerres de religion firent ensanglanter cette ville, sur-tout pendant la croisade contre les Albigeois. Gaston de

(1) La partie de la Narbonnoise qui étoit restée aux Visigoths après que les Français les eurent dépouillés de la plupart de leurs conquêtes dans les Gaules, fut appelée *Gothie*, du nom des peuples qui l'avoient conquise, et *Septimanie*, à cause des sept principales cités qui la composoient.

(2) *Guill.* BESSE, *Histoire des ducs, marquis et comtes de Narbonne, autrement appelés princes des Goths, ducs de Septimanie et marquis de Gothie;* Paris, 1660, in-4.° — *Chronologie historique des ducs et marquis de Septimanie ou de Gothie ;* voyez *l'Art de vérifier les dates*, II, 289.

(3) *Histoire des vicomtes de Narbonne;* voyez *l'Art de vérifier les dates*, II, 315.

Foix, celui qui fut tué à la bataille de Ravenne, avoit échangé cette vicomté contre le duché de Nemours; les trésoriers de France en prirent possession au nom de Louis XII : depuis ce temps, elle a suivi le sort du reste de la province.

Une ville si ancienne devroit offrir encore de précieux restes des magnifiques monumens qui la décoroient; mais l'histoire que nous venons de tracer des révolutions qu'elle a subies, prouve qu'ils ont été successivement détruits par la haine, la fureur, le fanatisme, la cupidité et l'ignorance : on peut seulement juger de son ancienne splendeur par le grand nombre de fragmens de colonnes, de statues, d'inscriptions, de marbres de toute espèce, qui y ont été trouvés.

J'étois empressé de voir les belles tables votives dans lesquelles la ville de Narbonne a consacré sa reconnoissance à l'empereur Auguste. Elles sont placées dans la cour du palais de l'ancien archevêché, qui est aujourd'hui celui de la sénatorerie, à l'angle du mur de la salle où l'on tenoit le synode (1).

(1) Ce précieux monument a été trouvé dans les fondemens des anciens murs de la ville, en 1566, et posé au coin du palais de l'archevêché, du côté de la place; il y est resté jusqu'en 1716. M. l'archevêque de la Berchère, à la sollicitation de M. Pech, chanoine de Saint-Paul, et de M. Lafon, antiquaire, dont j'aurai occasion de parler, le fit retirer de ce lieu, où les enfans le gâtoient à coups de pierre, et placer où il est aujourd'hui.

T STATILIO TAVRO
L CASSIO LONGINO
COS X K OCTOBR
NVMINI . AVGVSTI . VOTVM
SVSCEPTVM . A . PLEBE . NARBO
NINSIVM . IN . PERPETVOM.

QVOD . BONVM . FAVSTVM . FELIX . QVE . SIT . IMP . CAESARI
DIVI . F . AVGVSTO . P . P . PONTIFICI . MAXIMO . TRIB . POTEST .
XXXIIII . CONIVGI . LIBERIS . GENTIQVE . EIVS . SENATVI
POPVLOQVE . ROMANO . ET . COLONIS . INCOLISQVE .
C . I . P . N . M . QVI . SE . NVMINI . EIVS . IMPERPETVVM
COLENDO . OBLIGAVERVNT . PLEBS . NARBONEN
SIVM . ARAM . NARBONE . IN . FORO . POSVIT . AD
QVAM . QVOTANNIS . VIIII . K . OCTOBR . QVA . DIE
EVM . SECVLI . FELICITAS . ORBI . TERRARVM
RECTOREM . EDIDIT . TRES . EQVITES . ROMANI
A . PLEBE . ET . TRES . LIBERTINI . HOSTIAS . SINGV
LAS . INMOLENT . ET COLONIS . ET INCOLIS . AD
SVPLICANDVM . NVMINI . EIVS . THVS . ET . VINVM
DE . SVO . EA . DIE . PRAESTENT . ET . VIII . K . OCTOB
THVS . VINVM . COLONIS . ET . INCOLIS . ITEM . PRAE
STENT . K . QVOQVE . IANVAR . THVS . ET . VINVM .
COLONIS . ET . INCOLIS . PRAESTENT . VII . QVOQ .
IOVS . IANVAR . QVA . DIE . PRIMVN . IMPERIVM
ORBIS . TERRARVM . AVSPICATVS . EST . THVRE
VINO . SVPLICENT . ET . HOSTIAS . SINGVL . IN
MOLENT . ET . COLONIS . INCOLISQVE . THVS . VI
NVM . EA . DIE . PRAESTENT .
ET . PRIDIE . K . IVNIAS . QVOD . EA . DIE . T . STATILIO
TAVRO . M' . AEMILIO . LEPIDO . COS . IVDICIA
PLEBIS . DECVRIONIBVS . CONIVNXIT . HOSTIAS
SINGVL . INMOLENT . ET . THVS . ET . VINVM . AD
SVPLICANDVM . NVMINI . EIVS . COLONIS . ET
INCOLIS . PRAESTENT
EXQVE . IIS . TRIBVS . EQVITIBVS . ROMANIS . QVOD
LIBERTINIS . VNVS

PLEBS . NARBONENSIS . ARAM
NVMINIS . AVGVSTI . DEDI
CAVIT . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

LEGIBVS . IIS . Q . I . S . S

NVMEN . CAESARIS . AVG . P . P . QVANDO . TIB
HODIE . HANC . ARAM . DABO . DEDICABO
QVE . HIS . LEGIBVS . HISQVE . REGIONIBVS
DABO . DEDICABOQVE . QVAS . HIC
HODIE . PALAM . DIXERO . VTI . INFIMVM
SOLVM . HVIVSQVE . ARAE . TITVLORVM
QVE . EST . SI . QVIS . TERGERE . ORNARE
REFICERE . VOLET . QVOD . BENEFICII
CAVSA . FIAT . IVS . FASQVE . ESTO . SIVE
QVIS . HOSTIA . SACRVM . FAXIT . QVI
MAGMENTVM . NEC . PROTOLLAT . ID
CIRCO . TAMEN . PROBE . FACTVM . ESTO . SI
QVIS . HVIC . ARAE . DONVM . OARE . AV
GEREQVE . VOLET . LICETO . EADEMQZ
LEX . EI . OONO . ESTO . QVE . ARAE . EST
CETERAE . LEGES . HVIC . ARAE . TITVLISQ .
EADEM . SVMTŌ . QVAE . SVNT . ARAE
DIANAE . IN . AVENTINO . HISCE . LEGI
BVS . HISQVE . REGIONIBVS . SICVTI
DIXI . HANC . TIBI . ARAM . PRO . IMP
CAESARE . AVG . P . P . PONTIFICE . MAXI
MO . TRIBVNICIA . POTESTATE . XXXV
COIVGE . LIBERIS . GENTEQVE . EIVS
SENATV . POPVLOQVE . R . COLONIS
INCOLISQVE . COL . IVL . PATER . NARB
MART . QVI . SE . NVMINI . EIVS . IN . PER
PETVVM . COLENDO . OBLIGAVERVNT
DOQVE . DEDICOQVE . VTI . SIES . VOLENS

PROPITIVM

Ce monument a été publié plusieurs fois depuis Elias Vinet, à qui on en envoya une copie à Bordeaux aussitôt après sa découverte ; mais j'ai cru devoir le reproduire, car les voyageurs n'ont pas le temps de recourir aux ouvrages où il a été gravé (1). J'essaierai d'ailleurs d'en donner une traduction accompagnée de courtes notes, selon l'usage que j'ai adopté.

Titus (2) *Statilius Taurus, Lucius* (3) *Cassius Longinus Taurus, étant consuls* (4), *le X des calendes d'octobre* (5), *vœu fait par le peuple de Narbonne à perpétuité* (6).

---

(1) GRUT. 229, 1 ; PAGI, *Diss. hypat.* 83 ; LIPS. *Auct.* 18 ; PITISC. *Lex.* t. I, 147 ; BERTHALD. *de Ar.* c. 26 ; THOMASIN. *de Donat.* c. 9. PROSPER. À FAVENT. *in Kalend. Amitern.* FLETW. *Inscr. syll.* 93 ; BOLDON. *Epigr.* 234 ; CATEL, *Hist. de Langued.* 89 ; BREVAL, *Remark II*, t. II, 226 ; BRISSON, *de Formul.* t. I, 115 et 124 ; TASSIN, *Trait. de diplom.* t. II, p. 565, *et tab.* 25 ; BELLEY, *Diss. sur l'inscr. de l'ann. sacr.* dans les *Mém. de littér.* t. XIX, p. 1155 ; BOUQ. *Script. rer. Gall.* t. I, *in exc.* ; GRUTER, *Thes.* 103 ; SALAZ, *Martyr. Hisp.* t. II, mart. 355, les dix premières lignes ; DANET, *Dict. ant.* 1125 ; ANDOQ. *Hist. de Langued.* 63 ; DU CHESNE, *Antiq. de Fr.* 690 ; PUCCINEL. *Mém. ant.* 23 ; BOUCHE, *Chor. de Prov.* 465 ; MERUL. *Cosm.* p. II, t. III, c. 37 ; LACAR. *Hist. rom.* 29 ; VAISSETE, *Hist. de Lang.* t. I ; VINET. *in Auson. urb. in Narbon.* n. 12 (il a aussi donné sur ce marbre, en 1672, un traité particulier) ; MORCELLI, *de Stylo inscrip.* 303.

(2) *Tito.*

(3) *Lucio.*

(4) *Consulibus.*

(5) *X Kalendas octobris* ; le 22 septembre, selon notre calendrier.

(6) J'observerai, dans le mot *perpetuom*, l'emploi de la lettre

Que cela soit bon, favorable et heureux à l'empereur (1) *César Auguste, fils du divin* (2), *père de la patrie* (3), *souverain pontife, exerçant pour la* XXXIIII.e *fois la puissance tribunitienne* (4) ; *à son épouse* (5), *à ses enfans* (6), *à sa famille ; au sénat et au peuple romain ; aux colons et aux habitans de la colonie Julia Paterna* (7) *Narbo Martiale* (8), *qui se sont consacrés à perpétuité* (9) *à sa divinité* (10) ! *Le peuple Narbonnois* (11) *a élevé, dans la place publique, cet autel* (12), *sur lequel, chaque année, le* IX *des calendes d'octobre* (13), *jour où le bonheur du siècle a donné ce prince à*

---

o pour la lettre v. Cette manière d'écrire étoit celle de plusieurs peuples de l'Italie, principalement de ceux de la Campanie : on la retrouve dans d'autres inscriptions. Les lettres de ces six premières lignes sont plus grandes que les autres, pour marquer que c'est le titre de l'inscription.

(1) *IMperatori.*

(2) C'est-à-dire, *Jules-César*, père d'Auguste par adoption, et qui, après sa mort, avoit reçu l'honneur de l'apothéose.

(3) *Patri Patriæ.*

(4) La trente-quatrième année de son règne, l'an 764 de Rome, et 11 de l'ère vulgaire.

(5) Livie.

(6) Propres et adoptifs.

(7) *Coloniæ Juliæ Paternæ.* Suprà, t. III, p. 495 ; et IV, p. 371.

(8) *Narbonis Martii ;* c'est-à-dire, *la colonie établie par Jules* (César) *le père, dans Narbo Martiale.* Suprà, p. 371, et *infrà*, p. 380.

(9) *Perpetuum* est ici écrit à la manière ordinaire.

(10) Voyez ce qui a été dit sur la divinité d'Auguste, à l'occasion de l'autel qui lui fut élevé à Lyon, *suprà*, I, p. 493.

(11) *Infrà*, p. 377, note 2.

(12) *Ara*, autel bien moins grand que l'*altare.*

(13) Le 23 septembre.

la terre (1) *pour la gouverner, trois chevaliers romains, d'origine plébéienne, et trois affranchis* (2), *immoleront chacun des victimes* (3), *et fourniront le même jour, à leurs dépens, aux colons et aux habitans, l'encens et le vin* (4), *pour adresser leurs prières à sa divinité; et le VIII des calendes d'octobre* (5), *ils fourniront également aux colons et aux habitans l'encens et le vin; le jour des calendes de janvier* (6), *ils fourniront encore aux colons et aux habitans l'encens et le vin; et le VII des ides de janvier* (7), *jour où il commença son empire sur toute la terre* (8), *ils le supplieront*

---

(1) Auguste est né à Velletri, le 9 des calendes d'octobre (23 septembre) de l'an de Rome 691, soixante-trois ans avant l'ère chrétienne. *Voyez* sur cela tous les détails rassemblés par SCHLÆGEL, *in MORELL. Imper.* p. 115.

(2) Il est probable qu'on choisit des chevaliers d'origine plébéienne et des affranchis, pour faire plaisir à la classe du peuple, *plebi Narbonensium*, qui offroit particulièrement ce vœu. Ces trois chevaliers et ces trois affranchis formoient le corps des *seviri augustales*.

(3) Ce qui en fait six.

(4) Pour faire des fumigations et des libations.

(5) *Octavo Kalendas;* le lendemain 24 septembre. Les fêtes en l'honneur de la naissance d'Auguste duroient deux jours.

(6) *Kalendas januarii;* le 1.er janvier.

(7) *Septimo idus;* le 7 janvier.

(8) Il y en a qui veulent faire commencer l'empire d'Auguste au jour de la victoire d'Actium, le 2 septembre 723, l'an 31 avant Jésus-Christ; mais notre inscription et plusieurs autres monumens prouvent que ce fut réellement le 7 janvier 725, l'an 29 avant Jésus-Christ. DIO CASS. LII, 40. C'est de cette époque que date l'ère des Augustes, qu'ils renouveloient toujours de dix en dix ans. Les persécutions commençoient presque toujours dans le mois de janvier, parce que c'étoit l'époque des fêtes auxquelles l'ère des empereurs donnoit lieu, et que les chrétiens refusoient d'y prendre part; ce qui fournissoit au peuple le prétexte de courir sur eux.

en lui offrant de l'encens et du vin ; chacun d'eux immolera des victimes, et ils fourniront encore, dans ce jour, l'encens et le vin aux colons et aux habitans ; et la veille des calendes de juin (1), *jour où Titus* (2) *Statilius Taurus et Manius Æmilius Lepidus étoient consuls* (3), *et où il a joint aux décurions des juges pris au sein du peuple, chacun des six immolera des victimes, et ils fourniront aux colons et habitans l'encens et le vin pour supplier sa divinité. Un de ces trois chevaliers romains, et de ces trois affranchis.....*

Nous venons de voir tous les détails du vœu fait par le peuple de Narbonne, pour honorer la divinité d'Auguste. La seconde partie de l'inscription contient la formule de la dédicace, telle qu'elle a été récitée par le pontife seul.

---

(1) *Pridie Kalendas ;* le 31 mai.

(2) *Titus.*

(3) Il y eut dans cette année trois consuls. *M. Æmilius* l'étoit encore à la fin de mai, et *Lucius Cassius* lui fut subrogé probablement par démission : il est question de tous les trois dans notre inscription. Cependant *Lucius Cassius*, consul subrogé, est nommé dans le titre; ce qui contredit l'opinion de M. de Tillemont, que les consuls subrogés n'étoient pas regardés comme consuls dans les provinces.

Dans le texte de Dion et dans les Fastes, le prénom de ce consul n'est marqué que par une M : mais l'inscription de Narbonne prouve que ce prénom étoit *Manius ;* il est marqué par une M'. Le cardinal NORIS, *Cenotaph. Pisan.*, p. 261, l'a écrit ainsi.

On voit par notre inscription que, dans le cas d'une subrogation, le consul restant devenoit le premier ; car Titus Statilius, qui est le second dans les Fastes, est nommé ici avant Lucius Cassius, subrogé, et même avant *Manius* Æmilius, quoique celui-ci eût été élu le premier au commencement de l'année, selon les Fastes.

Le peuple de Narbonne a dédié cet autel à la divinité d'Auguste..... (1), *aux conditions qui sont rapportées ci-dessous* (2). *Divinité de César Auguste, père de la patrie, en te donnant aujourd'hui et te dédiant cet autel, sous les lois et dans la situation* (3) *que j'indiquerai aujourd'hui publiquement, tel qu'il a été élevé sur ce sol, avec les inscriptions qui lui appartiennent : je le déclare, si quelqu'un veut les nettoyer, orner ou refaire, et qu'il le fasse pour le bien, que cela lui soit permis et licite ; si quelqu'un y sacrifie une victime, et ne fait pas voir le* magmentum (4), *que cela soit réputé bien ; si quelqu'un veut faire un don à cet autel et l'augmenter, que cela lui soit permis, et que son don jouisse des mêmes privilèges que l'autel. Que les autres conditions soient les mêmes pour cet autel et pour ses inscriptions que pour l'autel de Diane sur le mont Aventin* (5). *C'est à ces lois et à ces conditions, comme je l'ai dit, que je t'élève et dédie cet autel pour l'empereur César Auguste, père de la patrie, souverain pontife, ayant la puissance tribunitienne pour la XXXV.e fois, pour son épouse et ses enfans, pour le sénat et le peuple romain* (6), *les colons et les habitans de la colonie Julia Paterna Narbo Martiale* (7), *qui se sont obligés*

---

(1) Cette partie effacée contient probablement le nom du pontife ou du flamine qui a dédié cet autel, d'après le vœu des Narbonnois.

(2) ELIAS VINET donne de ces sigles des interprétations bien éloignées de la vérité ; elles signifient simplement, *Quæ infrà Scriptæ sunt.*

(3) *His legibus hisque regionibus.* Ceci est un curieux exemple des conditions attachées aux dédicaces des autels.

(4) Comme *majus augmentum ;* c'est-à-dire, ce qu'on ajoutoit au sacrifice, ou ce qui le rendoit plus complet.

(5) Ces droits avoient été établis d'après ceux de l'autel de Diane dans son temple à Éphèse ; c'étoient le droit d'asile ; l'alliance avec les Romains, et la faculté que les sacrifices y fussent faits par tout le peuple de la contrée.

(6) *POPULOQUE Romano.*

(7) *COLoniæ JULiæ PATERnæ NARBOnis MARTIi.* Ces mots expliquent les sigles de l'autre inscription, *p. 376, notes 7 et 8 ;* et

à perpétuité au culte de sa divinité : je te l'élève et dédie, afin que de ta pleine volonté tu nous sois propice (1).

On trouve encore près de ces tables d'autres inscriptions antiques; elles sont moins importantes, et elles ont été publiées (2).

Le palais archiépiscopal ressemble plutôt, à cause des tours dont il est flanqué, à une vieille forteresse qu'à la demeure d'un prélat : c'est aujourd'hui le siége de la sénatorerie; M. Berthollet, dont le nom est si célèbre dans les fastes de la chimie, en est titulaire. Je remarquai dans le jardin un tombeau chrétien à deux rangées de figures, et dont les groupes sont à différens compartimens : c'est un sarcophage du nombre de ceux qui étoient destinés à renfermer deux corps (3).

On a emporté de la cour de l'archevêché un

---

l'orthographe du mot *Martii* prouve aussi que ce nom dérive du dieu Mars, et non de *Marcius rex*, ainsi qu'on l'a prétendu.

(1) Cette formule est écrite en vieux style; on y trouve des mots déjà hors d'usage au temps d'Auguste : cela fait voir que c'étoient des termes qu'une antique religion avoit consacrés, et explique le passage de Cicéron, *pro Domo sua*, 46, dans lequel il établit que sa maison n'avoit pas été donnée au peuple, sur ce que le pontife n'avoit pas prononcé les paroles antiques et solennelles. Nous voyons aussi quelles étoient les lois sous lesquelles on pouvoit dédier un autel; sous quelles conditions on pouvoit le transférer, l'orner, l'augmenter et lui faire des dons.

(2) Il y a, au bas de l'escalier, un bas-relief qui représente un repas; sur un autre on voit une espèce de bûcher, sur lequel un homme et un femme versent de l'eau.

(3) *Suprà*, tome III, p. 523.

tombeau curieux, qui représentoit un marchand d'huile ou d'autres liquides. J'en possède le dessin. On y voit aussi une niche oblique, mais brisée : on prétend qu'elle étoit dans un temple et qu'elle servoit pour rendre des oracles. Cette destination ne me paroît cependant pas prouvée.

L'église avoit été consumée par les flammes, et l'on croit qu'elle fut rebâtie en 441 par l'évêque Rustique; elle le fut encore par Charlemagne; et enfin l'archevêque Maurin, à son retour d'Afrique, où il avoit suivi S. Louis, fit recommencer l'édifice, qui étoit tombé en ruine. Le pape lui en envoya la pierre fondamentale, après l'avoir bénie, et l'accompagna d'une croix d'or. On se mit aussitôt à l'œuvre, le 3 avril 1272; et la construction du chœur, des chapelles qui forment le chevet, et des deux grosses tours, fut terminée en 1332 : mais la nef n'étoit pas bâtie; et l'édifice est resté imparfait jusqu'au commencement du dernier siècle. M. de la Berchère, alors archevêque, voulut le continuer; mais l'ouvrage fut suspendu, et ne fut terminé que par M. de Beauvau, son successeur.

Le chœur de cette église est justement admiré à cause de la hardiesse des voûtes et de l'élégance du style appelé gothique. On y voyoit autrefois le tombeau de Philippe-le-Hardi (1), qui a été

(1) MONTFAUCON, *Monumens de la monarchie françoise*, II, en a donné la figure et la description.

détruit pendant la révolution. On y voit encore un tableau qui représente la *résurrection de Lazare :* c'est une assez bonne copie, d'après *Sébastien del Piombo.* L'intérieur de cette église est très-irrégulier ; le portail est d'un bon goût.

On voit, dans le cloître, trois colonnes de granit pareilles à celles de l'église d'Ainay, à Lyon (1), et qui ont été découvertes depuis peu en déblayant le sol pour le niveler ; elles n'ont pas de bases ni de chapiteaux : l'une est tronquée et de petite dimension ; les deux autres sont intactes et ont quinze pieds sept pouces trois lignes de hauteur, deux pieds de diamètre par le bas, et un pied dix pouces trois lignes par le haut. La fabrique de l'église vouloit vendre ces colonnes à l'enchère. Le canal du Languedoc passe à Narbonne ; il seroit donc aisé au Gouvernement de les acquérir pour quelque édifice.

L'archevêché n'est pas le lieu qui présente le plus d'anciens monumens : tous ceux qu'on a pu rassembler ont été réunis il y a trois siècles ; et par une idée bizarre, mais à laquelle on en doit cependant la conservation, ils ont été placés autour des murs de la ville. Ces murs ont d'abord été donnés, par les archevêques de Narbonne, en dédommagement de ceux qui avoient été détruits par Louis VIII

(1) *Suprà*, tome I, p. 493.

afin qu'ils ne pussent protéger les révoltes des Albigeois; mais ce ne fut que lorsqu'on les répara, sous le règne de François Ier, et qu'on y ajouta trois nouveaux bastions, ceux de *Saint-Félix*, de *Saint-Côme* et de *Saint-François*, qu'ils reçurent ce singulier genre d'ornement. L'ingénieur qui fut chargé de ces constructions, rassembla tout ce qu'il put recueillir de figures et de fragmens antiques, non-seulement dans la ville, mais sans doute aussi dans toute la contrée; il rangea ces monumens sur deux lignes, autour des murs, en mettant à des distances égales la figure d'un boulet à demi enfoncé dans le mur, comme s'il eût voulu présenter à-la-fois l'instrument de la destruction et l'image de ses effets: mais il ne pensa sûrement pas à une aussi subtile allégorie, et il crut probablement que ces boulets ainsi disposés offriroient un symbole de la résistance que les murs qu'il venoit de construire seroient capables de leur opposer. On ne peut croire qu'il ait réuni de la sorte les monumens dans le dessein de les conserver; mais, comme ils étoient au nombre des matériaux qu'il devoit employer, il eut au moins l'heureuse idée de s'en servir sans les dénaturer, et de les ranger de manière qu'ils devinssent un véritable ornement pour la ville dont ils concouroient à former l'enceinte. En général, il a placé les inscriptions sur les murs, et les fragmens de bas-reliefs auprès des portes et sur leurs voûtes; il a formé

ainsi un musée immense, un trésor tel qu'aucune autre ville n'en peut offrir un semblable. On peut juger par-là à quelles cruelles dévastations elle a été livrée. Un nombre considérable de morceaux sont tellement fragmentés, qu'ils n'offrent plus qu'un amas de jambes, de têtes, de mains, de troncs, d'armes brisées, et des mots sans aucun sens : il reste cependant encore quelques fragmens assez grands pour être dessinés et étudiés, et près d'un millier d'inscriptions ou entières ou assez bien conservées pour être lues avec intérêt.

La hauteur à laquelle elles sont placées, la largeur du fossé qui règne au pied des murs, font qu'on ne peut les lire qu'avec une lunette; et l'on sent combien cette occupation seroit longue et fatigante. Il m'eût été impossible de les déchiffrer toutes sans passer trois mois dans la ville, et sans faire placer des échafauds en divers endroits : heureusement j'ai pu en former, sans y employer tant de temps, un recueil assez étendu.

C'est à un habitant de Narbonne, M. Gillabert, qui aime les sciences et les lettres, que je dois en grande partie ce bienfait : il eut la bonté de me donner un manuscrit très-intéressant; c'est un *in-folio* qui contient deux cent soixante de ces inscriptions, copiées et même figurées, et le dessin de trente bas-reliefs. La forme des lettres des notes qui indiquent la place de chaque inscription, fait voir que

que ce manuscrit doit avoir été écrit vers la fin du XVI.e siècle, par conséquent peu d'années après la réédification de ces murs, et peut-être par l'ingénieur Garrigues (1), qui a construit la *porte de Perpignan*. J'appris encore qu'un savant Narbonnois, M. Jérôme Lafon, avoit recueilli toutes les inscriptions de cette ville, et qu'il avoit eu le dessein de les publier, en les accompagnant d'un commentaire ; mais ce manuscrit n'étoit point à Narbonne (2).

---

(1) Ce qui me le fait soupçonner, c'est qu'on sait qu'il avoit composé un recueil des inscriptions de Narbonne, et l'on ignore où il existe. On ignore aussi où est un autre manuscrit dont l'auteur se nommoit Léonard.

M. Gillabert possède encore les objets suivans : Un petit vase en terre cuite rouge, avec des ornemens en relief ; on y voit deux génies ; au-dessus de l'un on lit les deux mots suivans, PATAGAV CANID. — Une tête de Silène en porphyre. — Un petit bas-relief représentant un sacrifice. — Plusieurs pierres gravées. — Un petit vase rond en ivoire, sculpté à jour, orné de beaucoup de figures d'animaux, la plupart de l'Orient. — Deux beaux griffons en relief, sur marbre. — Quelques gravures de vieux maîtres.

(2) J'ai eu depuis occasion d'examiner ces manuscrits à Carcassone, entre les mains de M. Lafon, ingénieur des ponts et chaussées, à qui ils appartiennent par héritage. En voici les titres :

Narbonne ancienne, ou son origine, ses progrès, sa splendeur et son gouvernement, sa description et sa religion, ses funérailles et ses monumens dans l'antiquité ; histoire tirée des auteurs et des marbres anciens, et enrichie de dissertations curieuses, qui font un corps d'antiquités romaines ; par *Jérôme* LAFON, &c. 3 volumes *in-folio* de plus de mille pages chacun. — *Antiquités de Narbonne, contenant les inscriptions, tombeaux et épitaphes romaines qui se trouvent*

Jérôme Lafon n'est pas le seul qui se soit occupé de recueillir ces inscriptions. Outre Garrigues et Léonard, que j'ai déjà cités, M. Marcorelle, avocat au parlement de Toulouse, possédoit un manuscrit où étoient contenues toutes les inscriptions recueillies par Lafon et par d'autres auteurs; M. Séguier de Nîmes en avoit une copie; M. l'abbé Bousquet en a une aussi, en trois volumes *in-4.°* Mais l'ouvrage

---

en divers endroits de cette ville, ensemble les demi-reliefs et reliefs des Romains qui sont dans la même ville, et autres antiquités qui ont été transportées ailleurs; avec l'explication en françois des principales inscriptions et figures romaines. Cet ouvrage contient 750 inscriptions, et plus de 200 figures et bas-reliefs, que l'auteur, *Guillaume* LAFON, frère du premier, a recueillis et dessinés à la plume. Cet ouvrage, *in-4.°* de plus de 800 pages, est fait pour aller avec les trois tomes précédens. — *Auguste déifié de son vivant, à la faveur de son génie, par le peuple de Narbonne: avec des notes très-curieuses sur les inscriptions du vœu et de la dédicace de l'autel;* par *Jérôme* LAFON, vol. *in-fol.* de 300 pages. — *Nouvelle découverte touchant l'origine du nom de la Septimanie des Visigoths, inconnue à tous les auteurs qui en ont parlé; suivie d'une table des principales matières contenues dans les deux parties de cet ouvrage, et d'une dissertation sur des tombeaux antiques nouvellement découverts à Sales, embellie de remarques curieuses sur les choses qu'on y trouva;* par le même; un volume *in-folio* de plus de 200 pages. — *Explication historique de la statue du prêtre païen qui fait son acte d'adoration à son idole; avec l'apologie des statues antiques, et des excellens ouvriers qui les ont faites;* par le même; un volume *in-folio* de plus de 200 pages.

M. Lafon possède plusieurs cartes descriptives de Narbonne ancienne sous l'empire romain, sous la domination des Goths, et d'autres de Narbonne moderne.

le plus considérable en ce genre est celui de M. de Viguier, ancien mousquetaire (1), à qui j'avois été recommandé par mon ami M. Mauclerc, homme aimable, dont la perte a depuis affligé la ville de Narbonne. M. Viguier eut la bonté de me confier ce manuscrit; et j'employai trois jours avec M. Winckler à copier toutes les inscriptions qui manquoient au recueil que je devois aux bontés de M. Gillabert; de sorte que j'en ai formé une collection de cinq cent quatre-vingt-quatorze, que je publierai un jour, si j'en ai le loisir.

M. Gillabert ne borna pas là sa complaisance : il voulut bien me conduire dans la ville, que je visitai en portant le recueil d'inscriptions que j'avois formé, afin de vérifier celles qui n'étoient pas placées trop haut pour qu'on pût les lire. Je m'arrêtai principalement aux portes, pour prendre la liste des bas-reliefs qui y sont encastrés (2). Nous vîmes avec

(1) En voici le titre : *Antiquités de la ville de Narbonne, inscriptions, bas-reliefs, &c. dessinés ou transcrits sur les originaux qui existent en divers lieux de la ville, sur-tout autour des remparts, dont une partie a été construite avec des débris des anciens édifices romains;* trois volumes *in-4.°*

(2) *Porte royale* ou *de Beziers*, reste de bas-relief; homme dans un bain, qu'un esclave frotte avec un strigile. — *Dans l'intérieur, à droite en sortant*, frise avec des trophées. — *Ibid. à gauche*, frise avec des *peltæ*, haches, &c. — *Ibid.* autre. — *Ibid. en sortant*, frise. — *A la courtine*, arc et frise ornés d'arabesques. — Frise avec deux biges. — Fragment d'athlète ou guerrier. — Fragment d'un combattant. — Fragment d'une figure armée. —

regret qu'à mesure que l'on reconstruit un pan de mur, on ne se donne pas la peine de replacer les inscriptions qu'on en a enlevées ; on les brise, et souvent même, si on les replace, on les repique ou on les retourne, afin de ne pas poser une pierre noircie dans un mur refait à neuf. Il seroit pourtant nécessaire

---

Un petit homme coupe la tête à un géant, sur lequel il est assis à califourchon [David et Goliath]. — Un satyre. — Hercule tue le lion de Némée (dans un médaillon.) — Autre médaillon, Hercule et Cerbère. — *Au-dessus de la porte Royale*, plusieurs petits génies supportent un feston. — Sur les bases qui portent quelques-uns de ces génies, il y a ces inscriptions :

M. OCTAVIO.

VIVIT.
C. OCTAVIVS. M

— Frise avec des griffons. — Tombeau où l'on a représenté une *pelta* avec l'épée de Persée et une tête de Méduse. — *Ravelin de la porte Royale*, Atys. — Fragmens d'inscriptions.

Porte Connétable ou d'Espagne, licteurs. — Relief. — Homme nu. — *Au ravelin*, mosaïque. — Frise représentant des enseignes militaires, trophées, &c. (on y distingue entre autres un sanglier, comme sur l'arc d'Orange). — *Sous le buste de Montmorenci et à côté de celui de Henri IV*, l'Aurore dans un bige. — *Au-dessus de la porte*, une figure voilée sacrifie. — *Courtine de la porte*, deux fragmens de figures sacrifiant. — *Barrière de la porte*, un lituus et un simpulum. — Deux demi-figures.

Bastion Montmorenci, bas-relief. — Vase avec des arabesques. — Vase avec l'inscription OLEO. V (GRUTER, CMXXIX, 14). — Figure de femme, partie supérieure. — Partie supérieure d'une vestale. — Tombeau de Valerius Philologus. — Figure debout, avec le mot MAHAIA. — Divers animaux. — Rosace

que les magistrats portassent leur surveillance sur cet acte de barbarie, et qu'ils forçassent les ouvriers à remettre ces pierres dans leur même place, ou qu'ils les fissent réunir ailleurs.

Après que nous eûmes bien examiné ces murs singuliers, M. Gillabert nous conduisit à Saint-

---

avec une figure entière au milieu. — Centaure dans la moitié d'un médaillon. — Atys et Cybèle. — *Courtine du bastion*, frise avec des festons, masques, &c.

Bastion Saint-Félix, fragment d'un bas-relief où l'on voit un homme qui sacrifie. — Restes d'un licteur. — Homme nu, partie supérieure. — Frise avec bucrâne et rosaces. — Autre frise avec des rosaces, qui paroît venir d'un édifice rond. — Frise représentant une course de deux biges. — Autre bige. — Chasse d'un sanglier. — Plusieurs masques. — Tombeau d'un maçon, son niveau est à côté de lui. — Reste de deux figures, un autel entre elles. — Tombe avec une syrinx, un masque en haut. — Autre, Bacchus avec sa panthère. — Bacchante. — Autre bacchante. — Figure sous un cep de vigne et une syrinx. — Figure mutilée. — Bacchante tenant un thyrse et un vase. — *A la courtine Saint-Félix, du côté de la citadelle*, bacchante qui danse. — Autre. — Frise, feston et masques; feston et tête barbue; différens masques.

Bastion Saint-Côme, vers le midi, navire ayant la voile enflée, et un buccinator. — Navire entier. — *Vers le bastion Saint-François*, proue de vaisseau. — Homme debout. — Tombeau orné de quatre bustes. — Tombeau semblable. — Autres tombeaux, ornés d'un, deux et trois bustes. — *Au midi, près de l'angle du bastion*, figure mutilée, avec une corne d'abondance.

Bastion Saint-François. — Entre les bastions Saint-François et Saint-Côme, génie du Cirque dans un quadrige; derrière lui trois bornes. — Frises, portion de feston, avec un masque. — *Entre la courtine Saint-François et Saint-Côme*, taurobole. — Rosace avec une tête au milieu. — Figure d'un homme debout, avec l'inscription

Paul, où l'on faisoit alors des réparations. Il y a, dans le bénitier de cette église, une grenouille de pierre, qu'on regarde comme une des principales curiosités de la ville (1).

GENIO PATRONO. — Fragment de bas-relief représentant un sacrifice. — Inscriptions tauroboliques. — *Au bastion et à la courtine Saint-François*, demi-figure; Angérone, doigt sur la bouche. — Figure d'une femme tenant une colombe. — Buste avec les mots, CANINIO. IMP. CÆSAR. — Reste de frise avec un médaillon. — Autre frise, avec un petit génie à côté d'un médaillon. — Inscription taurobolique. — *Vers le bastion Saint-Côme*, un buccinator en relief. — Une école municipale, bas-relief fort mutilé. — Torse d'un homme; trophée d'armes; belle corniche; frise avec un cancre; autre frise avec des arabesques de feuilles d'acanthe; lutte d'un homme contre un taureau. — Gladiateur combattant un lion. — Petit navire de transport. — *Au levant*, chargement d'un navire. — Tombeau, dont la partie supérieure offre un griffon et un monstre marin, sirène. — Pierre représentant plusieurs vases. — Trois figures avec le mot LENONI. — Soleil. — Tombeau d'un poëte. — Pégase sur un tombeau.

Bastion Saint-Paul, vers le couchant, un buccinator en relief. — *Vers le bastion Damville*, partie supérieure du corps d'une femme. — Priape avec un chien.

Bastion Damville, vaisseau avec les mots, IN FRON. P. XV. — Quelques figures de vases. — Tombeau de Maximus. — Tombeau de Didiena. — *Courtine du bastion*, vestale. — *Ibid.* augure avec un lituus. — *Ibid.* frises avec des masques.

Pont de la Chaîne, grosses têtes de taureaux, des deux côtés du pont. — Niche en marbre sur le milieu du parapet du pont, avec de petits pilastres ornés d'arabesques, dans le goût du siècle de François Ier; sur l'architrave, on lit :

ANCHISES. DE. BONONIA. FE. FI. M. D. XXV.

(1) On débite qu'un artisan, après avoir fait *son tour de*

Derrière l'église Saint-Paul, il y avoit des bains antiques qu'on a comblés pendant la révolution, pour établir une promenade sur le bastion. On n'a pas touché aux constructions; et l'on pourroit, en fouillant, les retrouver encore entières.

La maison de M. Solier, médecin, rue du Fossé, étoit autrefois une auberge qui portoit le nom *des Trois-Nourrices*, à cause de trois figures de *Diane d'Éphèse* dans un style moderne, en forme de caryatides, qui en décorent la façade principale. Cette maison et ces figures sont du temps de François Ier

Nous vîmes, dans le comptoir de M. Gout, banquier, au-dessus de la cheminée, ou plutôt du poêle qui en occupe la place, un petit Amour tendant son arc : cette charmante figure est de marbre, et d'un relief si considérable, qu'il s'en faut peu que ce ne soit une ronde-bosse; les cheveux sont extrêmement bien faits; la tête est ceinte d'un diadème. L'ensemble est de la plus belle conservation.

France, revint chez son père, qui lui demanda ce qu'il avoit vu de curieux, et, entre autres, s'il avoit visité la grenouille à Narbonne. Comme il avoua que non, son père l'obligea de retourner dans cette ville. Le jeune homme, voyant ce que c'étoit que cette grenouille, lui donna un coup de marteau sur la tête et la cassa : alors la grenouille de pierre rendit du sang; et ce sang, selon l'opinion populaire, se voit encore. Mais ce prétendu sang n'est autre chose qu'une tache de rouille, produite par une broche de fer qui s'est trouvée en contact avec l'eau bénite, depuis que la tête de la grenouille a été cassée.

Ce morceau précieux a été rapporté de Rome par le cardinal de Bonzi, archevêque de Narbonne, et ambassadeur de France près du Saint-Siége. M. Gout possède aussi un très-joli dessin en grisaille d'un paysage, par Pillement, qui est né dans les environs de Narbonne.

La cave de la maison de M.me Burgueirole, dans le cloître Saint-Just, près de la cathédrale, renferme encore quelques voûtes qu'on croit avoir appartenu à un ancien amphithéâtre. On en remarque de pareilles dans les caves de plusieurs maisons voisines.

Nous vîmes encore des monumens dans quelques églises, telles que Notre-Dame de l'Amourguier (1), les Minimes (2), les Carmélites (3), Notre-Dame de la Major (4).

Le commerce de Narbonne a été autrefois très-florissant : son port est le plus ancien, dans le

(1) Capricornes ou beliers appuyés sur un globe. Ce bas-relief étoit une allusion à la naissance et à l'horoscope d'Auguste.

(2) Au clocher, une grosse tête de taureau en pierre.

(3) *Sur le mur des ci-devant Carmélites*, un char *[plaustrum]* chargé d'un ballot. — *Sous la tour*, un génie qui tient deux cymbales. Il a été tiré de la tour Moresque. — *Du côté de la rue*, une figure mutilée, tenant une corne d'abondance ; un prêtre de Cybèle, et deux demi-figures.

(4) Frise qui représente deux aigles ayant un foudre au milieu : elle sert de couronnement. La maison appartient aujourd'hui à M. Peyre. — Au-dessus de la petite porte, du côté des sœurs de la Charité, il y a un chapiteau orné d'un aigle avec les ailes éployées.

Languedoc, dont on ait connoissance. C'étoit, au temps de Strabon (1), le port et l'arsenal maritime des *Arccomici*. Ce port étoit où il est aujourd'hui, à l'embouchure de la branche de l'Aude *[Atax]* qui passe à Narbonne et traverse l'étang de Sigean (2). Les travaux que l'administration de la province y a fait exécuter ont créé un nouveau port, qu'on appelle *le port Saint-Charles* ou *la Grau de la nouvelle.*

M. Georgest pense que l'Aude passoit autrefois dans Narbonne, et il a rassemblé plusieurs traits qui paroissent venir à l'appui de cette assertion. Ce qu'il

---

(1) STRAB. *Geogr.* IV, 12.

(2) On y faisoit un commerce considérable qui se soutint jusque dans le Bas-Empire. Cette ville profitoit, si l'on en croit Ausone, des richesses du Levant, de l'Asie, de la Sicile et de l'Espagne ; il sembloit que ce n'étoit que pour elle qu'on parcouroit les mers dans le reste du monde. Dans le V.e siècle, Narbonne étoit encore le rendez-vous des marchands de l'Égypte et de l'Afrique, et le commerce s'y soutint même sous la domination des Goths et des Sarrasins, et sous la seconde race de nos rois ; ce ne fut que sous la troisième qu'il commença à décliner : il y eut cependant, en 1166, un traité d'association de cette ville avec la république de Gènes ; mais bientôt Montpellier s'empara presque entièrement du commerce de la province. Les opérations commerciales ont aujourd'hui beaucoup moins d'étendue : le principal objet est celui des blés qu'on exporte en Espagne dans les années d'abondance. On y récolte peu de vin, mais beaucoup d'huile d'olive : on y cultive le mûrier et on y élève les vers à soie avec succès ; on y fait un trafic considérable d'un très-bon miel, qui est connu sous le nom de *miel de Narbonne*. On compte dans la ville quelques tanneries : on y vend aussi des laines fines, et du salicot, qui croît assez abondamment sur les bords de la mer.

y a de certain, c'est que cette ville étoit au moins traversée par un canal, qu'on a appelé depuis *le goule d'Aude*, qui alloit jusqu'à l'étang : il étoit soutenu de droite et de gauche, dans un espace d'environ cent pas, par deux digues parallèles, bâties en pierres de taille de grande dimension, dont la solidité concourt avec la tradition pour faire penser que c'est un ouvrage des Romains.

Du goule d'Aude, on entre dans un autre canal contigu à l'étang, large d'environ cent pas et long de deux mille, ayant trente-deux pieds de profondeur. C'étoit par le goule d'Aude et par ce canal que les Romains faisoient arriver leurs navires dans la Méditerranée, et qu'ils envoyoient des armées en Espagne. Mais cette ville a toutes les incommodités que procure le voisinage de la mer, sans avoir aucun de ses avantages, si ce n'est la pêche. Elle est aujourd'hui noire et mal bâtie (1). Chapelle et Bachaumont en ont parlé avec beaucoup d'humeur ; ce qu'ils disent

(1) M. Trouvé, préfet de l'Aude, a proposé en l'an 12 un prix pour l'examen de cette question : « S'il est vrai que, du temps » d'Ausone et de Sidoine Apollinaire, Narbonne ait été renommée pour sa salubrité ; à quelles causes faut-il attribuer l'insalubrité dont on s'y plaint aujourd'hui, et quels sont les moyens d'y » remédier ? » Ce prix a été remporté par M. GEORGEST, dont j'ai déjà cité l'excellent rapport qui est imprimé. Après avoir retracé l'histoire de la ville, il établit que l'Aude la traversoit autrefois, et que son courant purifioit l'air ; ce qui n'est plus aujourd'hui. La retraite de la mer a formé autour de Narbonne des étangs qu'il

sur sa malpropreté (1) me paroît sur-tout exagéré. Narbonne est aussi propre que plusieurs villes du midi : il y a une société agréable; on y aime beaucoup la musique; et elle a donné la naissance à plusieurs hommes distingués. Elle a vu naître, sous Jules-César, Terentius Varron, poëte et guerrier; sous Adrien, L. Æmilius Arcanus, à qui Martial dédia ses ouvrages; le généreux martyr S. Sébastien, qui défia les bourreaux de Dioclétien; l'empereur Aurelius Carus, qui vainquit les Perses, et ses fils, Carin et Numérien, auxquels il partagea l'Empire; Moïse Kimschi, auteur d'une grammaire hébraïque, à l'époque où les écoles juives de Narbonne jouissoient d'une grande célébrité, vers la fin du XIIe siècle; le chevalier de Massiac, auteur de mémoires militaires estimés; l'ingénieur Riquet; Mondonville, auteur d'opéras qui ont eu une grande vogue avant que l'on connût la musique italienne; Barthès le père, dont la réputation a été éclipsée par celle de son fils, qui réunissoit au savoir d'un médecin les connoissances

---

faudroit dessécher, et l'auteur en indique les moyens; il parle aussi des bois qu'il faudroit replanter pour mettre la ville à l'abri de l'impétuosité des vents.

(1) Dans cette ville de Narbonne,
Toujours il pleut, toujours il tonne.
.....
Digne objet de notre courroux,
Vieille ville, toute de fange,
Qui n'est que ruisseaux et qu'égouts.

littéraires les plus profondes (1); M. Cailhava d'Estandoux, un de nos meilleurs poëtes comiques; M. le comte Fabre de l'Aude, sénateur, qui s'est fait un nom par ses mémoires et ses rapports sur les finances, et par la manière distinguée avec laquelle il a présidé le Tribunat jusqu'à sa suppression. Nous avons vu aussi qu'elle a produit des savans qui ont recueilli ses antiquités et travaillé à les expliquer.

---

(1) *Éloge de Barthès*, par M. BAUNIER; Paris.

CHAPITRE CXX.

DÉPART de Narbonne. — CARCASSONE. — Description. — *Aude.* — Château. — Ville basse. — Halles. — Salle de spectacle. — Place publique. — Rocher et cascades. — Saint-Nazaire. — Hôtel-de-ville. — Promenades. — *Carcasso.* — Son histoire; ses historiens. — Manufactures; fabriques de draps; leur histoire. — État actuel. — Commerce. — Canal de Languedoc. — Fresquel. — Le *Carcassé* — ALZONNE. — Agriculture. — Labour. — CASTELNAUDARI. — Le *Lauragais.* — Histoire. — Montmorenci. — Canal du Midi; son histoire. — Bassin de Saint-Ferréol. — Bassin de Naurouse. — Port. — Aqueducs. — Écluses. — Navigation. — Route de Castelnaudari à Toulouse. — Anes; mulets; oies. — BASSIEGE et CASTANET.

COMME la ville de Narbonne n'offroit plus rien à notre curiosité, nous en partîmes le 3 septembre, à trois heures après midi. Nous passâmes à *Cruscade;* nous traversâmes *Lesignan* pendant le temps de la foire, *Moux*, *Choux*, *Barbairan :* il étoit minuit quand nous arrivâmes à *Carcassone;* et au moment où nous allions monter sur le pont, une roue de ma voiture se brisa entièrement, ce qui nous mit dans un très-grand embarras. Nous employâmes la journée qu'il fallut donner pour en faire une autre, à visiter la ville. Elle est petite : l'*Aude*, que les Romains

nommoient *Atax*, et qui prend sa source dans les Pyrénées, la partage. La partie haute, appelée *la Cité*, est la plus ancienne : elle est mal bâtie, les rues sont étroites, et le château qui domine la ville est absolument en ruines. La partie basse est plus moderne, bien bâtie et bien percée, et les rues sont bien alignées : il y a de l'activité, un grand nombre de boutiques, dont plusieurs ont un air d'élégance; la salle de spectacle est assez jolie; les halles sont vastes et bien aérées. La grande place est un carré long; elle est entourée de maisons d'une architecture assez régulière. Il y a au milieu une fontaine qui représente un grand rocher, au sommet duquel est une figure de Neptune : l'eau qui sort de ce rocher retombe en nappes et jaillit en cascades; au-dessous, et à peu de distance de la statue de Neptune, sont des coquilles qui coupent le rocher en quatre parties égales et qui forment autant de jets d'eau; au bas sortent quatre chevaux marins qui jettent de l'eau par la bouche; un génie est assis sur chacun; entre deux chevaux marins il y a un dauphin qui jette aussi de l'eau par la bouche : le tout est entouré d'un grand bassin fermé par une balustrade. Tel devoit être l'état de cette fontaine : mais, quand je la vis, elle manquoit d'eau, et les polissons alloient y déposer leurs ordures; ce qui présentoit un aspect révoltant pour une ville d'ailleurs si propre et si bien tenue. La sculpture des figures de la fontaine ne répond pas

à son ordonnance : le Neptune est mesquin, et le tout est d'une assez mauvaise exécution.

La cathédrale, dédiée à S. Nazaire, est dans la cité ; elle a été construite vers la fin du XIe siècle. Le pape Urbain II en avoit béni lui-même les matériaux le 11 juin 1096. Elle est petite, mais jolie ; le chœur et la croisée sont soutenus par des piliers assez élégans : on remarque les belles couleurs des vitraux. On y voyoit le tombeau du cruel et superstitieux Simon de Monfort ; il a été brisé. Cette église n'a plus de portail : il n'a pas été détruit ; il est seulement masqué par une maison fort vilaine, et il est probable que, si l'on abattoit cette maussade construction, il reparoîtroit. L'hôtel-de-ville est d'une assez bonne architecture : les allées d'arbres qui mènent au quai, offrent une promenade agréable.

Carcassone étoit connue au temps de César sous le nom de *Carcaso ;* on l'a nommée depuis *Carcasso.* Ce n'étoit d'abord qu'un *castellum*, c'est-à-dire, un poste de guerre ; nous avons depuis adopté ce mot, que nous rendons par *château.* Elle n'eut point le rang de cité jusqu'au temps des Visigoths ; ce ne fut qu'après la défaite de leur roi Alaric, en 407, qu'elle fut érigée en évêché sous la métropole de Narbonne. Après la perte de Toulouse et de tout le pays voisin, les Visigoths conservèrent Carcassone malgré les efforts des rois français. Les Sarrasins s'en emparèrent ainsi que de toute la

Gothie ; Pepin-le-Bref l'unit à la couronne. Ses successeurs donnèrent à Carcassone des comtes qui furent d'abord amovibles, et qui ensuite se rendirent héréditaires (1). Le premier se nommoit Oliba, et il vivoit en 819 ; le dernier fut Raymond Trencavel II, qui, en 1247, céda ses États au roi de France Louis IX. Cette ville a souvent été le théâtre des guerres de religion (2).

La fabrication des draps est une industrie assez ancienne dans cette ville ; plusieurs titres prouvent qu'elle y existoit au temps de Louis XI. Carcassone envoyoit alors ses draps dans le Levant. En 1670, ces fabriques furent perfectionnées par les S.rs de Saptés, qui y firent fabriquer des draps fins à l'imitation de ceux de Hollande. Cent ans après, M. de Varennes amena des ouvriers hollandais qui enseignèrent à ceux établis *aux Saptés*, à fabriquer des draps fins, non-seulement à l'usage de l'Europe, mais aussi pour les États du Grand-Seigneur. Enfin le grand Colbert voulut rétablir ce genre de

(1) *Histoire des comtes de Carcassone*, par *Guillaume* CATEL ; voyez ses *Mémoires pour l'histoire du Languedoc.* — *Histoire des Maures*, par *Pierre* DE MARCA. Cette histoire est imprimée dans celle du Béarn ; Paris, 1640, in-fol. — *Histoire des comtes de Carcassone*, par *Guillaume* BESSE ; Beziers, 1645, in-4.° — *Histoire des comtes de Carcassone ;* voyez *l'Art de vérifier les dates*, II, 305.

(2) On peut lire, sur ces événemens, la volumineuse *Histoire ecclésiastique*, et celle *de la ville de Carcassone*, par le P. BOUGES ; Paris, 1471, in-4.°

commerce

commerce en France, pour nuire aux Hollandais, et pour avoir un moyen d'échange avec les soies du Levant : outre la manufacture des *Saptés*, on en établit une à Carcassone dans le faubourg appelé *la Trivalle ;* l'édifice existe encore près du pont, mais la fabrique a cessé depuis long-temps. On n'a pas discontinué pour cela de faire des draps à Carcassone, dans plusieurs ateliers particuliers : la ville entière n'est qu'une grande manufacture ; par-tout on est occupé à carder, à filer et à préparer la laine (1). Les marchands en gros font travailler un certain nombre de familles qui leur sont attachées ; l'Espagne, Narbonne et Beziers leur fournissent les laines. Les vins, les eaux-de-vie, les fruits, sont les autres objets de commerce de Carcassone. On exploite aussi, dans son territoire, des carrières de marbre de plusieurs couleurs ; il y en a, entre autres, un veiné de rouge, qui est très-beau.

Nous allâmes visiter les ouvrages admirables que l'on fait pour donner un passage au canal à travers une petite rivière appelée *le Fresquel.* On construit un pont soutenu par trois arches ; le Fresquel coule dessous, et le canal passe sur ce pont dont il occupe une partie ; l'autre est réservée aux voyageurs.

(1) On fabrique aussi des draps à Chalabre et à Limoux, petites villes voisines de Carcassone. Les campagnes qui environnent la dernière, produisent un petit vin blanc aigrelet et mousseux comme celui de Montélimart, et qu'on appelle *blanquette de Limoux.*

Ces *ponts-aqueducs*, dont l'objet est de préserver le lit du canal, des sables, des immondices et du limon que pourroient y apporter d'autres eaux, sont assez multipliés (1), et la singularité de cette construction ne manque jamais son effet sur l'esprit du voyageur. Les Romains en ont construit les premiers, et le pont-aqueduc du Gard est le plus beau monument de ce genre. Cependant le but de ces ouvrages modernes est tout-à-fait différent; ils n'ont pas la même application. Sous ce rapport, Riquet doit en être regardé comme l'inventeur.

J'allai voir ensuite chez M. Lafon le manuscrit relatif à la ville de Narbonne, dont il a été question (2); et comme notre voiture était réparée, nous reprîmes notre route. Le territoire qui entoure Carcassone, s'appelle *le Carcassé.* Nous passâmes à *Alzonne*, après avoir traversé une petite rivière appelée *Lampi*, à la jonction de *la Bernasson;* nous vîmes *Montréal*, puis *Villepinte;* nous traversâmes une plaine étendue, riche et bien cultivée, bornée tout autour par de petites collines. Nous avions rencontré quelques prairies où paissoient de grands troupeaux de bœufs : les oliviers devenoient assez rares, cependant on en rencontre encore quelques-uns. Il y avoit long-temps que nous n'avions vu

(1) *Infrà*, p. 415.
(2) *Suprà*, p. 385.

labourer avec des bœufs : c'étoit pour nous un coup-d'œil agréable que de voir le soc de la charrue ouvrir la terre pour lui arracher de nouveaux produits, et forcer le blé à sortir de l'épi que des chevaux foulaient sous leurs pieds : une femme tenoit les rênes des chevaux; une ou deux petites filles excitoient avec un fouet la marche de ces animaux; le paysan paroissoit content de son travail; le propriétaire se réjouissoit en voyant grossir son tas de blé. Le foulage se fait en Languedoc comme en Provence (1), avec une extrême gaieté, et présente des scènes animées et pittoresques.

Nous étions partis à trois heures de Carcassone; à huit nous étions à *Castelnaudari.*

Cette ville étoit autrefois la capitale du *Lauraquais,* petit pays appelé ensuite, par euphonie, *Lauragais.* Il doit son nom à *Laurac,* qui en étoit la principale place, et qui n'a plus aujourd'hui aucune importance. Lorsqu'il fut détaché du comté de Carcassone, il tomba au pouvoir des comtes de Barcelone; puis, après avoir été réuni sous Louis IX au domaine royal, il en fut séparé sous Louis XI, qui le donna à Bertrand de la Tour, comte d'Auvergne, pour le dédommager de la perte du comté de Boulogne. Enfin il fut de nouveau réuni à la couronne sous Louis XIII, et érigé en duché en

(1) *Suprà*, p. 7.

1731 en faveur de la famille de Villars-Brancas. Le nom de ce pays est encore porté par un homme connu par ses aventures et par la tournure de son esprit. Castelnaudari est situé sur une éminence : ce n'étoit d'abord qu'un château qui fut souvent pris, repris, saccagé et brûlé pendant les guerres contre les Albigeois et celles contre les Anglais. Cette ville est sur-tout célèbre par la défaite des troupes du parti de *Monsieur* et la prise du duc de Montmorenci : nous allâmes visiter le lieu du combat sur les rives du Fresquel, un peu au-dessous de la ville, et nous donnâmes un douloureux souvenir à un guerrier dont le plus grand malheur fut de s'être attaché au parti d'un prince sans valeur et sans amitié. Cet intrépide amiral étoit alors un rebelle, il est vrai; mais le courage trompé par la fortune a toujours des droits sur les ames élevées et sensibles. On ne peut voir sans intérêt le champ où il a été vaincu pour la première fois, et la maison où il fut porté blessé après la bataille.

L'hôtel-de-ville doit être visité à cause de la vue agréable et variée dont on y jouit. Le chœur de l'église est assez bien bâti : il y a un tableau très-estimé, peint par Rivals, artiste né à la Bastide près de Toulouse; il représente *la Flagellation.* Du reste, la ville n'offre rien de remarquable : quelques maisons sont assez bien bâties; mais le toit de plusieurs dépasse d'une manière excessive le corps du bâtiment.

Ce genre de construction conserve les murs; mais il rend l'aspect des maisons désagréable et leur intérieur triste, parce qu'il empêche le jour d'y pénétrer. Le commerce consiste en grains ; la culture du pastel, qui y étoit autrefois en vigueur, est aujourd'hui presque abandonnée. Il y a près de la ville un chantier de construction pour les barques du canal. Castelnaudari a vu naître Germain la Faille, auteur des *Annales de Toulouse*, et Piganiol de la Force.

Mon intention étoit de visiter le *réservoir de Saint-Ferréol*, construction prodigieuse et à laquelle le canal du Midi doit tout son succès. On peut aller en voiture au bassin, mais il vaut mieux faire la route à cheval. Le maître de poste y conduit en payant deux postes et demie. Le terrain sur lequel on passe est très-bien cultivé, et traverse une chaîne de petites montagnes qui appartiennent à la *montagne Noire*. On arrive enfin à ce prodigieux ouvrage, qu'on ne sauroit décrire sans entrer dans de froids détails de construction difficiles à saisir, mais dont on ne peut parler sans enthousiasme, et qu'on ne sauroit voir sans admirer le génie du grand homme qui en a conçu le projet, et celui du grand roi qui en a ordonné l'exécution (1). Je suis incapable d'en donner la haute idée

(1) On peut consulter, sur le canal de Languedoc, *Avis du cardinal de Richelieu pour la jonction de la mer Océane avec la Méditerranée*, par *Étienne* RICHOT et *Ant.* BAUDOIN ; Paris, 1633, in-8.° — *Discours sur la jonction des deux mers*, par *Ch.* SOREL ;

qu'il mérite; mais aussi je dois épargner au voyageur la peine de recourir à de volumineuses descriptions.

Il a été naturel de penser que l'on retireroit un grand avantage d'un canal qui, traversant l'isthme que forme le sol du midi de la France pressé au pied des Pyrénées entre la Méditerranée et l'Océan, joindroit ces deux mers. On a prétendu que les Romains en avoient conçu les premiers l'idée : il est probable qu'elle ne leur a pas échappé; mais ils ne s'y sont point arrêtés, parce que le commerce étoit trop peu considérable dans cette partie des Gaules pour que l'utilité de semblables travaux fût

---

Paris, 1664, in-4.° — *Traité de la mesure des eaux courantes*, par *Jean* CASTELLI; Paris, 1665, in-8.° — *Édit du Roi de 1666;* Paris, 1757, in-4.° — *Lettre de M. Froidour à M. Barillon, contenant la description et la relation des travaux qui se font pour la communication des deux mers;* Toulouse, 1672, in-8.° — *Le canal de Languedoc*, dans le *Mercure de France*, juin 1681, p. 162, et dans le *Choix de Mercures*, t. VIII, p. 161, et t. IX, p. 121. — *Dissertation de L.* MAUMENET *sur la jonction des deux mers;* Paris, 1689, in-8.° — *Visite du canal royal, par M.* PAVILLIER, *en 1723;* Nancy, 1723, in-4.° — Le *Dictionnaire géographique de* LA MARTINIÈRE; — le *Dictionnaire de la France*, d'EXPILLY; — la *Description de la France*, de PIGANIOL DE LA FORCE, DULAURE, &c. — *Lettre de M.* DE LALANDE *sur le canal de Languedoc; Journal des Savans*, 1774. — *Traité des canaux navigables*, par LALANDE, 1778, in-fol. — *Histoire du canal du Midi*, par M. ANDRÉOSSY, 1800, in-8.°; la même, 1804, in-4.° — *Histoire du canal de Languedoc, par les descendans de Pierre-Paul* RIQUET DE BONREPOS, 1805, in-8.° — *Précis historique du canal de Languedoc, servant d'explication au plan en relief de ce canal;* Paris, 1809, in-8.° L'ouvrage du général Andréossy est le plus important.

en raison de la dépense qu'ils pouvoient occasionner. Dans le v.e siècle, cette contrée fut partagée entre plusieurs souverains. On croit que lorsque ses différentes parties furent réunies sous l'empire de Charlemagne, ce grand prince voulut exécuter ce projet (1); mais rien ne prouve qu'il y ait pensé. Ce dessein n'a été réellement conçu que sous François I.er : cependant il resta sans exécution, parce qu'on crut que le terrain présentoit des difficultés insurmontables. Henri IV reprit cette idée, et la chose parut encore impossible. Les députés de Languedoc aux états-généraux réclamèrent du roi Louis XIII, en 1614, l'envoi de commissaires pour un nouvel examen; mais cette demande, une proposition faite en 1617 par Bernard Aribal, et un projet formé en 1632 par le cardinal de Richelieu, ne furent encore suivis d'aucun effet. Cependant les projets se succédèrent en 1633 et 1636, et les différens plans qui avoient été proposés furent regardés comme inexécutables. Enfin Pierre-Paul Riquet de Bonrepos (2) présenta le sien,

(1) OBERLIN, *Jungendor. marium molimina recentiora*, p. 76.

(2) On a voulu contester à Riquet la gloire d'être l'auteur du projet de ce magnifique ouvrage. Le général Andréossy, zélé pour la gloire de son aïeul, François Andréossy, en a réclamé pour lui l'invention. Il est vrai que cet habile ingénieur a puissamment secondé Riquet; peut-être même que, si son savoir n'avoit dirigé l'esprit inventif de celui-ci, l'entreprise auroit échoué. Andréossy a tracé les plans, donné les devis; mais c'est Riquet qui a poursuivi avec ardeur l'exécution du projet, et à qui on en doit le succès. La

en 1662, au grand Colbert : il exposa les raisons qui avoient fait échouer les projets précédens, et les moyens qu'il avoit conçus pour remédier à toutes les difficultés. Colbert fut entraîné par la grandeur de l'entreprise; il communiqua au Roi son juste enthousiasme (1), et les travaux furent commencés. Le

---

France reconnoissante ne separera pas le nom de François Andréossy du sien ; mais elle conserve à Riquet la gloire de lui avoir donné ce grand ouvrage, qui fait l'admiration de l'Europe et contribue puissamment à la prospérité de l'Empire. Le titre d'auteur lui a été donné par le grand Colbert, par le grand Louis; et ses contemporains le lui ont décerné. Il a été loué comme inventeur dans tous les écrits du temps, et célébré par plusieurs poëtes. L'esprit répugne à lui ravir ce titre après une possession de plus de cent quatre-vingts ans.

Il joignit les deux mers qui joignent les deux mondes,

a dit M. DELILLE. Voici les vers qui lui furent adressés par Vanière, son compatriote (*suprà*, p. 367) :

Hæc tua laus, Riquete; suo tibi Blittera civi
Divitias urbisque decus, tibi Gallia debet
Quo nihil ad regni splendorem grandius, usu
Quo nihil uberius. Mutato flumina cursu,
Jussa novas intrare vias, diruptaque saxa,
Alcidem vetuere mori. Vicere labores
Herculeos quæ tu, per prodigiosa locorum
Intervalla, mari gemino commercia præbes :
Magnæ mentis opus, &c.

Ja.. VANIERII *Prædium rusticum;* Paris, 1786, in-12, p. 13.

(1) Voici les vers que Pierre Corneille a composés sur la construction du canal (*Œuvres diverses ;* Paris, 1738, in-12, p. 43) :

La Garonne et l'Atax, en leurs grottes profondes,
Soupiroient de tout temps pour voir unir leurs ondes,

parlement et les capitouls de Toulouse posèrent les deux premières pierres en 1667 (1). Mais Riquet n'eut pas le bonheur de voir accomplir ce grand projet, dont l'exécution avoit été l'objet constant de ses travaux. L'entreprise touchoit presque à sa fin, lorsqu'il mourut le 1.er octobre 1680 (2).

Et faire ainsi couler, par un heureux penchant,
Les trésors de l'aurore aux rives du couchant :
Mais à des vœux si doux, à des flammes si belles,
La Nature, attachée à ses lois éternelles,
Pour obstacle invincible opposoit fièrement
Des monts et des rochers l'affreux enchaînement.
France, ton grand Roi parle, et ces rochers se fendent ;
La terre ouvre son sein, les plus hauts monts descendent ;
Tout cède, et l'eau, qui suit les passages ouverts,
Le fait voir tout-puissant sur la terre et les mers.

(1) Pour connoître ce bel ouvrage, on peut consulter les différens plans qui en ont été tracés : *Canal de Languedoc*, par *Fr.* ANDRÉOSSY, 1669, sept feuilles in-fol. ; par *Nicolas* DE FER, 1669; par *Pierre* DUVAL, 1683. — *Plan du canal de Languedoc*, par *Vincent* CORONELLI ; Bologne, 1685, in-fol. — *Canal de Languedoc*, par *J. B.* NOLIN, 1684, in-fol. ; par le même, trois feuilles in-folio, 1697 ; ce plan est le meilleur. *Voyez* aussi les belles planches qui accompagnent l'ouvrage de M. le général ANDRÉOSSY. On peut encore consulter les *Règles du jeu du canal royal de Languedoc, avec l'explication des travaux ;* Castelnaudary, 1681, in-4.° Mais pour prendre une juste idée de ce chef-d'œuvre, il faut voir le magnifique plan en relief exécuté par MM. GUÉRIN, BIDAULD, *Louis* LACOSTE et LACOSTE le jeune.

(2) Ce fut ce qui donna lieu à cette épitaphe, composée par Cassan :

Ci-gît qui vint à bout de ce hardi dessein,
De joindre des deux mers les liquides campagnes,

Sans des plans, sans des cartes, il est impossible de se former une idée de cet ouvrage : une description pittoresque est insuffisante ; une description technique seroit trop étendue ; ceux qui peuvent la desirer doivent recourir aux ouvrages que j'ai indiqués : il suffira ici de tâcher d'en donner une idée en peu de mots. Riquet a voulu que la navigation sur son canal ne pût dépendre ni de l'abondance ni de la disette des eaux dans les différens temps de l'année, et que leur source, comme celles des cataractes du Nil, fût intarissable ; c'est pourquoi il leur a procuré d'immenses réservoirs qui paroissent comme ceux que l'Éternel a destinés à alimenter les mers et les fleuves. Ce bassin prodigieux, qu'on appelle *le bassin de Saint-Ferréol*, est creusé entre deux montagnes dans le lit du Landon : il est le point de réunion de la petite rivière d'*Alzan*, de différens ruisseaux, des torrens formés par les eaux pluviales, et enfin de toutes les eaux de la montagne Noire. Sa figure est irrégulière : il a douze cents toises dans sa plus grande longueur, à-peu-près cinq cents dans sa plus

---

Et de la terre ouvrant le sein,
Aplanit même les montagnes,
Pour faire couler l'eau suivant l'ordre du Roi.
Il ne manqua jamais de foi,
Comme fit une fois Moïse.
Cependant de tous deux le destin fut égal ;
L'un mourut près d'entrer dans la terre promise,
L'autre est mort sur le point d'entrer dans son canal.

grande largeur, et une lieue et demie de tour, ou deux mille deux cent vingt-deux toises. Du côté du couchant, il est fermé par une chaussée en maçonnerie de quatre cents toises de longueur, de trente-six toises d'épaisseur et de deux cents d'élévation ; sa profondeur est de cent soixante pieds. Il contient neuf cent mille toises cubes d'eau, près d'un sixième de plus que le canal. Ce mur ferme la gorge des montagnes qui environnent le canal ; il est fait avec le granit qui constitue leur base. On cultive sur ces montagnes le seigle et la pomme de terre; le chêne, le hêtre et le châtaignier en font l'ornement; les pâturages y sont abondans, les troupeaux nombreux. On y a trouvé, il y a quelque temps, une tête fossile énorme qui paroît appartenir à l'espèce du *palæotherium*, animal dont l'analogue vivant n'existe plus, et à qui le savant Cuvier a donné une nouvelle existence en rassemblant les diverses parties de son squelette, et en décrivant sa forme singulière. Près d'Alzan, il y a une forge à la catalane; un peu au-dessus, une papeterie, et, dans le vallon du Sar, des usines où l'on fabrique des ouvrages en cuivre. C'est là qu'est l'école de Sorèze, célèbre par le succès qu'elle obtient depuis plusieurs années; je regrette bien de n'avoir pas eu le temps de la visiter.(1).

(1) C'étoit une célèbre abbaye de Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Il y a, dans les archives de l'archevêché

Lorsque le bassin est plein, les eaux s'épanchent en cascades; mais, dans les temps de sécheresse, on les tire du fond du réservoir. On a pratiqué dans l'épaisseur de la digue deux voûtes qui se prolongent sous ce réservoir jusqu'à quarante pieds de distance : à l'une de ces voûtes, qu'on appelle *la voûte d'enfer*, sont adaptés verticalement trois tubes de bronze du calibre des plus gros canons, par lesquels, quand les robinets sont ouverts, l'eau tombe dans un aqueduc pratiqué le long de la seconde voûte; de sorte que, quand on pénètre sous ces robinets, on a cent soixante pieds d'eau sur la tête : celui qui y conduit porte une poêle remplie de goudron enflammé ; aucune lumière ne tiendroit à

---

d'Auch, dont ce monastère a dépendu long-temps, des transactions et des actes passés entre les abbés et les prélats d'Auch, qui remontent aux X.e et XI.e siècles. Dans le XVIII.e siècle, les religieux de Sorèze se consacrèrent à l'instruction publique; et ils obtinrent, quelque temps après l'érection de *l'École militaire*, que leur maison seroit une des succursales de cet établissement : elle étoit sous la direction de M. *Despaux*, depuis inspecteur général des études, et aujourd'hui conseiller de l'université impériale. Cette maison n'a rien perdu de sa réputation pendant les temps les plus orageux de la révolution, et ses succès ont toujours été en croissant depuis cette époque désastreuse. Cet état florissant est dû au zèle et aux talens de MM. *François Ferlus*, correspondant de l'Institut de France, et *Raymond-Dominique Ferlus*, de plusieurs académies, homme de lettres recommandable, directeurs de l'école. Parmi les élèves distingués qu'a fournis Sorèze, je citerai le général *Caffarelli*, mort à Saint-Jean d'Acre; le général *Andréossy*, &c. &c.

la commotion de l'air que le mouvement des eaux excite sous la voûte. On est frappé de l'effet des trois robinets qui versent l'eau de ce réservoir dans les rigoles qui la conduisent au bassin de Naurouse, et vont ensuite alimenter tout le canal. Quand ces robinets sont ouverts à-la-fois, on croit entendre le bruit de cent tonnerres: les longues et épaisses voûtes en sont ébranlées, et l'eau s'échappe avec un horrible fracas ; elle coule par une seule rigole étroite et tortueuse, et va se rendre, après avoir parcouru huit milles, dans le *bassin de Naurouse*, qui mérite également l'attention du voyageur.

Après avoir imaginé le bassin de Saint-Ferréol, pour rassembler les eaux trop abondantes dans quelques saisons et insuffisantes dans d'autres, et pour être le réservoir perpétuel du canal, Riquet pensa qu'il devoit choisir encore un autre bassin, moins élevé, d'où les eaux n'eussent plus qu'à s'épancher depuis ce point jusqu'à Toulouse et à Beziers par une pente naturelle, et pussent porter les barques, d'un côté dans la Garonne, et de l'autre dans la Méditerranée. La branche qui se dirige vers l'Océan suit d'abord le vallon des marais, va joindre le vallon du Lers, et se jette dans le bassin de la Garonne, où elle débouche au-dessous de Toulouse ; celle qui va vers la Méditerranée, suit le vallon de Tréboul, entre dans celui de Fresquel, passe dans la vallée creusée par la rivière de l'Aude,

traverse celle de l'Orb, et va se joindre à l'Hérault, après avoir coupé plusieurs ravins et plusieurs ruisseaux. Sa jonction avec l'Hérault se fait par deux branches dont l'une a son embouchure dans le port d'Agde, l'autre dans l'étang de Thau.

Riquet a choisi Naurouse comme le point le plus favorable pour y former le réservoir dont je viens de parler. Il est à six mille toises de Castelnaudari, sur la route de Toulouse; sa forme est octogone; il a deux cents toises de longueur, cent cinquante de largeur et sept pieds de profondeur; par-tout il est revêtu de pierres de taille. Les vagues que le vent excite dans ce bassin, y rendoient autrefois la navigation peu sûre; mais aujourd'hui il a été en partie comblé par les dépôts successifs des eaux de la rigole : cet attérissement est planté de peupliers et forme une île (1). On a d'ailleurs pratiqué sur sa rive occidentale une traverse qui joint les deux branches du canal sans qu'on soit obligé d'entrer dans le bassin.

De cette manière, la quantité d'eau nécessaire au canal dans tous les temps lui a été assurée par le bassin de Saint-Ferréol; et celui de Naurouse entretient dans toutes ses parties un équilibre constant. En examinant attentivement le bassin de Saint-Ferréol

(1) On avoit conçu le projet de placer au milieu la figure de Louis XIV dans l'idéal de Neptune, et de bâtir une ville sur ses bords.

et celui de Naurouse, on conçoit tout le mécanisme de ce grand ouvrage; on admire cette entreprise à-la-fois simple et hardie; on connoît les moyens qui ont servi à former cette rivière factice dont les eaux retenues et comme suspendues ne peuvent jamais tromper l'attente du commerçant, ni détruire l'espoir du cultivateur.

Cependant il restoit encore à vaincre d'autres difficultés : le canal devoit traverser dix rivières dont quelques-unes ne sont que des torrens, et l'on auroit été sujet à les voir tantôt déborder, tantôt demeurer à sec; c'est pourquoi l'on a imaginé ces ponts-aqueducs dont j'ai déjà parlé à l'article de Carcassone, en décrivant celui qui a été bâti sur le Fresquel (1). On en a construit en tout cinquante-huit, dont treize vont de Naurouse à la Garonne, et quarante-cinq à la Méditerranée. Il fallut aussi établir des écluses dans tous les points où les barques ont à monter ou à descendre: leur nombre est de cent trois, dont vingt-huit du côté de Toulouse, et soixante-quinze du côté de la Méditerranée. On sait que l'effet de ces écluses est d'offrir une suite de petits bassins, bâtis graduellement les uns au-dessus des autres: en les remplissant ou en les vidant, on y fait monter ou descendre les barques à volonté; et en passant successivement

(1) *Suprà*, p. 401.

d'un bassin dans l'autre, on voit les barques s'élever sur des hauteurs ou descendre dans des plaines pour se mettre au niveau du canal (1). Parmi ces écluses, dont chacune a un nom particulier, les plus remarquables sont l'écluse ronde, près d'Agde, qui reçoit à-la-fois trois branches du canal, à trois niveaux d'eau différens, et celle de Fonserane, près de Beziers (2), où, du pied de la colline, on voit les barques la descendre ou la monter avec facilité, à l'aide de huit écluses qui leur servent comme d'escalier. Sur plusieurs autres points, il y a des séries de deux, trois, quatre et jusqu'à cinq écluses. On a aussi imaginé des épanchoirs à siphon.

On retient l'éboulement des terres par des contre-forts, par des murs de soutenement qui repoussent les eaux, par des contre-canaux. Un des moyens les plus ingénieux est celui du bateau submersible, comme il y en a sur le Libron, à peu de distance de Beziers: lorsque les eaux de ce ruisseau sont limpides, on les laisse se mêler au canal; mais, lorsqu'elles sont bourbeuses, un commis à qui ce soin est confié, conduit un bateau qui occupe toute la capacité de cette partie du canal, et il l'y submerge au moyen de soupapes qui le remplissent d'eau. Ce bateau offre ainsi un lit au torrent qui passe dessus,

(1) ANDRÉOSSY, pl. X et XI.

(2) Pour épargner le temps, on change quelquefois de bateau aux écluses.

et

et entraîne avec lui la bourbe dont son onde est pleine. Quand les eaux troubles sont passées, on remet le bateau à flot en épuisant l'eau qui est dedans, et on le conduit dans la gare qui lui est destinée (1).

Le canal a une étendue de cent vingt-deux mille quatre cent quarante-six toises; sa largeur est de dix à douze toises; celle de son lit, de cinq; sa profondeur est de six à neuf pieds : on évalue l'eau qu'il contient à sept cent quarante-sept mille toises cubes. On le traverse sur soixante-onze ponts, dont seize sont du côté de Toulouse et cinquante-cinq du côté de la Méditerranée : les bords sont plantés d'arbres pour diminuer l'évaporation. Il y a, sur chaque rive, un chemin de tirage. Ceux qui veulent voyager sur ce canal, peuvent faire usage du bateau de poste (2).

On trouve sur ses bords un grand nombre de magasins pour les besoins du commerce ou les usages du canal, des auberges pour les voyageurs, des logemens pour les employés des ports, des chantiers pour la construction des barques. Près de chaque écluse, il y a des moulins mis en mouvement par l'eau qui est inutile à la navigation : les

(1) ANDRÉOSSY, pl. XXIII.

(2) Il en part deux tous les jours, un d'Agde et l'autre de Toulouse. On peut s'arrêter par-tout sans inconvénient, puisqu'on est toujours sûr de retrouver le lendemain une occasion semblable à celle de la veille.

roues de ces moulins, au lieu d'être placées verticalement, ont une position horizontale.

On estime les frais de régie et d'entretien du canal à quatre cent mille francs, et le produit net à cinq cent mille : ce produit se compose du loyer des moulins et des magasins, de la recette de franc-bord, de l'entreprise des bateaux de poste, et plus particulièrement du droit de navigation. On y voit continuellement les denrées coloniales, les vins et les eaux-de-vie qui viennent de Bordeaux, les oranges de Majorque, les huiles de Gènes, de Provence et d'Espagne, les drogues et les épiceries qui arrivent de Cette, le sel de Languedoc. L'article des grains surpasse seul tous les autres.

Nous revînmes à Castelnaudari, d'où nous repartîmes le lendemain pour Toulouse. La fertile et riante campagne que traverse la route de Castelnaudari à *Villefranche*, est tapissée de vertes prairies, sur lesquelles on voit à-la-fois paître des bœufs, bondir des moutons, et qui sont couvertes de nombreuses bandes de pigeons et de troupeaux d'oies. Villefranche n'est guère qu'une très-longue rue formée par une suite de maisons bâties le long de la grande route. Comme la terre argileuse est abondante dans le pays, et que le bois y est rare, toutes les maisons sont en briques ; et c'est ainsi qu'ont été construites les deux tours de l'église. Depuis ce bourg jusqu'à Toulouse, on trouve peu

d'arbres, mais d'immenses champs de maïs : on fait alterner cette plante avec le blé. Les Grecs et les Romains n'ont point connu le maïs, et l'on n'en trouve aucune mention dans les ouvrages européens avant le voyage de Christophe Colomb : les premiers auteurs qui en ont parlé ne remontent point au-delà du XVe siècle, et c'est aux Espagnols que nous en devons la description la plus exacte. Mais, dès qu'il a été connu, on a commencé à le cultiver en France ; vers la fin du XVIe siècle, il faisoit partie des récoltes ordinaires. Cette belle graminée est un des plus beaux présens que le nouveau monde ait faits à l'ancien : elle fournit une nourriture saine aux hommes, un très-bon fourrage aux chevaux, un excellent engrais pour la volaille : c'est à elle que le pays doit en partie l'excellence de ses oies, qui contribuent à l'enrichir.

Dans toute la ci-devant Gascogne, dans le haut et le bas Languedoc, et sur-tout dans le Lauragais, sur les bords du canal, des étangs, des ruisseaux, des bassins, et dans tous les lieux bourbeux ou couverts d'herbes, on voit pâturer en troupe ces oiseaux vigilans, qui donnent souvent l'alarme dans les basses-cours, et par leurs cris perçans et aigus avertissent de l'approche furtive des voleurs ; ces oiseaux à qui l'on doit tous les grands événemens de l'Empire romain, puisqu'ils sauvèrent le Capitole, qui alloit être pris par les Gaulois. Au

commencement du printemps et de l'automne, on leur dépouille le cou, le ventre et le dessus des ailes, de leur précieux duvet qui va remplir les coussins sur lesquels s'endort la mollesse. Les grandes plumes des ailes, qui se détachent d'elles-mêmes, sont destinées à garnir de languettes les sautereaux des instrumens dont Dusseck et Steibelt font résonner si habilement les cordes sous leurs doigts magiques, ou à empenner les flèches qui, dans les jeux champêtres, servent à disputer le prix de l'adresse. Chacun connoît l'emploi des plus grosses pennes, qui, après avoir subi différentes préparations, sont également propres à fixer sur le papier les nobles pensées ou les conceptions sublimes du génie, les sottises ou les rêveries de l'imagination qui s'égare. Outre le produit de la dépouille de ces utiles animaux, on obtient encore celui de leur ponte. On les fait après cela vivre largement, c'est-à-dire qu'on les engraisse. Ce n'est pas que, par reconnoissance pour de tels bienfaits, on veuille les laisser arriver paisiblement au terme de leur vie : ces soins perfides n'ont pour objet que d'en abréger le cours. Comme ils ne doivent plus vivre que pour manger, on les prive de la faculté de voir et d'agir, en leur crevant les yeux et en les enfermant dans un lieu où ils ne peuvent se mouvoir. On ne se contente pas alors de leur prodiguer les alimens simples qui leur conviennent, tels que la farine d'orge et de froment,

et sur-tout le maïs et le millet; on excite encore leur appétit, en composant pour eux des mélanges succulens de glands, de raves, de navets, de pommes de terre, auxquels on ajoute du miel et des figues. Leur chair devient ainsi plus blanche et plus ferme; leurs cuisses savoureuses sont destinées à former la base et le meilleur assaisonnement de la *garbure;* leur graisse blanche et douce est préférée au beurre le plus parfait pour une foule de préparations culinaires; leur foie acquiert un volume considérable. Ces foies exquis font tressaillir de joie nos modernes Apicius, au moment où on lève la croûte d'un blond doré qui les couvre; mais ce mets si recherché porte à son tour le désordre dans les estomacs, et, par une sorte de talion, punit le gourmand pour qui l'on fait mourir ces pauvres animaux dans une abondance si funeste (1).

Mais ce n'est pas seulement pour flatter la gourmandise, ou pour procurer un agréable repos à la mollesse, qu'on nourrit les oies; cet oiseau est un des principaux moyens de subsistance dans les départemens que nous parcourons. On en sale la chair coupée en quatre quartiers; les cuisses sont

(1) On a employé, pour engraisser les oies et faire grossir leur foie, des moyens encore plus barbares : après les avoir aveuglées, on leur clouoit les pattes. Cette pratique est abandonnée. Il n'est pas vrai qu'on entretienne des brasiers sous leur cage pour exciter en eux le besoin de boire.

principalement estimées, et les abatis servent encore à la nourriture des artisans (1). Ce n'est donc pas sans raison que nos pères faisoient tant de cas de l'oie (2), qui a été remplacée par le coq d'Inde depuis l'importation de cet oiseau en Europe. Cependant son règne n'est pas encore passé en France, où les artisans se réunissent toujours en famille pour manger *l'oie de la Saint-Martin* (3).

Le millet est aussi une des principales cultures de cette partie du Midi : on sème une année du blé et une autre du millet. Les paysans en font une espèce de bouillie qu'ils appellent *milas;* il sert également à engraisser la volaille.

Après avoir relayé à *Bassiége* et à *Castanet,* on entre dans Toulouse par un beau faubourg où chaque maison possède un petit jardin potager.

---

(1) On a calculé que le souper et le dîner de l'artisan ne lui coûtent qu'environ douze sous.

(2) Voyez la *Farce de maître Patelin à quatre personnages*, et *l'Avocat Patelin* de BRUEYS et PALAPRAT.

(3) *J. C.* FROHMAN a écrit un traité sur cet antique usage; il est intitulé *Tractatus curiosus de ansere Martiniano;* Lipsiæ, 1720, in-4.°

CHAPITRE CXXI.

Volcæ Tectosages. — Languedoc. — Département de la Garonne. — Histoire. — *Tolosates.* — TOULOUSE; ses comtes. — Histoire. — Description. — Hôtel-de-ville. — Illustres. — Bustes et portraits des illustres Toulousains. — MONTMORENCI. — Jeux floraux. — Prix. — Salle du grand consistoire. — Statue d'Isaure. — Tableaux. — Annales.

AVANT l'invasion des Romains, le beau pays qui a été connu depuis sous le nom de *Languedoc*, étoit occupé par deux peuples à qui le nom de *Volcæ* étoit commun : ils possédoient toute la contrée située entre la Garonne et le Rhône, la mer, les Cévennes et les Pyrénées. L'un étoit désigné par le surnom d'*Arecomici*, l'autre par celui de *Tectosages*. J'ai souvent eu occasion de parler du premier. Nous venons de parcourir son territoire, depuis qu'en sortant d'Avignon nous avons quitté celui des *Cavares*. Les *Arecomici* occupoient la contrée qui s'étend entre les Cévennes, l'Orb, la mer et le Rhône; Nîmes étoit leur capitale. Lorsque Narbonne devint, sous les Romains, celle de toute la province, il paroît que son territoire s'agrandit aux dépens de celui des Volces Arécomices et Tectosages : mais, avant ce temps, ceux-ci occupoient tout le pays depuis l'Orb jusqu'à la Garonne; *Narbo* et *Carcasso* leur appartenoient; et Toulouse, appelée

alors *Tolosa*, étoit leur capitale. On donnoit aux Volces Tectosages qui occupoient ce territoire, le nom de *Tolosates :* la limite entre les peuples qui habitoient celui de Carcassonne, étoit dans un lieu appelé *Fines;* il partageoit à-peu-près le pays qui s'étend entre ces deux villes.

Ce sont ces braves Tectosages qui, à la suite de quelque guerre civile, ou ne pouvant nourrir leur nombreuse population, allèrent, sous la conduite de Bellovèse et de Sigovèse, neveux de leur roi Ambigat, chercher une nouvelle patrie au nord et au midi de l'Europe. Les guerriers de Bellovèse répandirent l'épouvante dans l'Italie, et se fixèrent sur la rive du Pô, dans le pays qu'on appelle *la Gaule cisalpine.* Les trois cent mille Tectosages qui avoient suivi Sigovèse, s'établirent dans l'Illyrie, la Germanie et la Pannonie; ils pénétrèrent enfin dans la Thrace : de là quelques-unes de leurs colonies passèrent ensuite jusque dans l'Asie mineure, et, s'étant réunies aux Gaulois qui vinrent la ravager sous la conduite de Brennus, elles s'y établirent avec eux sous le nom de *Galates.*

Les Romains subjuguèrent les Tectosages avec les autres peuples de la Narbonnoise ; et nous avons déjà vu le sort qu'éprouva cette contrée jusqu'au temps où elle fut gouvernée par les ducs de Septimanie (1).

(1) *Suprà*, p. 373.

Le Languedoc eut alors des comtes qui, après avoir été seulement les gouverneurs de la province, se rendirent indépendans, et prirent le titre de *comtes de Toulouse*, du nom de leur capitale. La volumineuse *Histoire du Languedoc*, *l'Art de vérifier les dates*, et beaucoup d'ouvrages particuliers, donnent les détails de toutes leurs actions. Raymond Ier fut celui qui assura l'hérédité de cette souveraineté dans sa famille; les autres Raymond, ses successeurs, expulsèrent entièrement les Normands, et réunirent à leur couronne le marquisat de Septimanie. Raymond IV, dit de Saint-Gilles, le plus puissant de tous, conduisit une armée de cent mille hommes à la première croisade, fit vœu de consacrer sa vie entière à combattre les infidèles, et mourut en 1105, devant Tripoli. Bertrand et Alfonse, ses successeurs, montrèrent le même zèle pour la défense des lieux saints. Ce fut sous le règne de Raymond V, fils de ce dernier, que l'hérésie des Albigeois prit naissance; on connoît les malheurs affreux dont elle fut la cause. Le descendant de tant de nobles défenseurs de la foi, Raymond VI, vit une croisade se former contre lui-même, et Simon de Montfort ravager ses États à la tête de ceux qui la composoient. Innocent III lança contre Raymond les terribles foudres de l'excommunication. Ce prince, après avoir essuyé l'humiliation d'être publiquement battu de verges par un légat, fut contraint de se croiser lui-même

contre ses malheureux sujets ; et cette indigne foiblesse ne put même le garantir du sort qui le menaçoit : il fut chassé de sa capitale avec ses fils, et dépouillé de ses possessions. La haine le poursuivit jusqu'après sa mort ; il ne put obtenir de reposer dans la sépulture que la religion avoit consacrée à ses pères ; et des historiens vendus à ceux qui le poursuivoient, ou égarés par la superstition, ont peint ce foible et malheureux prince comme le plus exécrable des tyrans.

Raymond VII, trop occupé à combattre Amaury de Montfort et Louis VIII, roi de France, qui vouloient lui ravir son héritage, ne put, malgré ses brillantes qualités, rendre ses peuples heureux. Enfin Alfonse, comte de Poitiers, fils de Louis VIII et frère de S. Louis, épousa Jeanne, fille et héritière de Raymond. Ce prince mourut en 1271, sans postérité ; et le comté de Toulouse fut réuni à la couronne.

Ce fut vers 1292 que ces provinces furent appelées *Langue d'oil* et *Langue d'oc*, d'après la manière dont on y prononçoit le mot *oui*. Le Languedoc comprenoit alors tout le pays entre la Dordogne, l'Océan, la Méditerranée et le Rhône, et c'est du mot *oc* qu'on le nommoit aussi *Occitanie*.

Cette réunion ne préserva pas ce beau pays de nouveaux désastres : il devint le théâtre de guerres sanglantes pendant l'invasion des Anglais et les

guerres civiles qui désolèrent la France sous les règnes de Charles VI et de Charles VII; le fanatisme y secoua son flambeau; et l'égarement des peuples, servant l'ambition des chefs de parti, y causa des maux de toute espèce.

Le Languedoc se partageoit en haut et bas : le bas Languedoc s'étendoit depuis Carcassone jusqu'à la mer; Toulouse étoit la capitale du haut Languedoc. Cette ville, comme nous l'avons vu, est fort ancienne, et les Romains l'ont connue sous ce nom (1). Sa position sur les bords de la Garonne en avoit fait une place de commerce très-importante : Ausone, qui l'appelle *quintuplicem*, donne par cette expression une idée de l'étendue de son enceinte (2).

Adolfe, roi des Visigoths, étant devenu l'allié d'Honorius, vint s'établir dans le midi de la Gaule; Toulouse fut la métropole de son nouveau royaume et le lieu de sa résidence. Cette ville étoit, sous l'ancienne monarchie, la capitale du haut Languedoc; c'est aujourd'hui le chef-lieu du *département de la Haute-Garonne.*

Les bâtimens de cette ville célèbre n'annoncent point son ancienne splendeur : ses rues sont étroites et tortueuses; les maisons sont bâties en briques;

---

(1) STRAB. IV, 13.

(2) POMPONIUS MELA, II, 4, la regarde comme la capitale des Tectosages; et PTOLÉMÉE lui donne le titre de *colonie.*

on n'a guère employé la pierre que pour y fixer les gonds des portes. Il y a peu d'édifices qui aient une belle apparence ; les places manquent de régularité.

M. Picot-Lapeyrouse, maire de la ville, reçut notre première visite : l'illustre auteur de la *Flore des Pyrénées* étoit au milieu de son magnifique herbier. Nous en examinâmes les richesses : j'eus le plaisir de causer avec lui d'une science qui a été autrefois mes délices, et qui réveille toujours en moi les idées que fait renaître le souvenir des premières passions. Il nous donna des renseignemens utiles, et voulut même nous accompagner dans quelques-unes de nos courses.

Nous allâmes avec lui à l'hôtel-de-ville. Cet ancien édifice avoit conservé le nom que l'on donnoit à ceux où s'assembloient les magistrats des villes de la Gaule devenue romaine; on le nommoit le *capitole:* mais les huit magistrats chargés de la police et de l'administration de la ville n'étoient point des duumvirs et des décurions ; ils remplissoient les fonctions d'échevins sous le nom pompeux de *capitouls* (1).

---

(1) Cette charge donnoit la noblesse; d'où étoit venu ce proverbe :

Cil de noblesse a grand titoul,
Qui de Toulouse est capitoul.

La salle des illustres Toulousains devoit attirer notre curiosité : les tableaux qui décoroient ses murs ont été emportés ; mais les bustes qui en sont le véritable ornement, existent encore. Notre attention se porta d'abord sur ceux du grand jurisconsulte *Cujas*, et de *Fermat*, qui a jeté les fondemens de la géométrie des infinis, que Leibnitz et Newton ont fixée par leurs savantes méthodes. On éprouveroit le même plaisir à voir celui de *Pibrac*, auteur des célèbres quatrains qui portent son nom, si l'on ne se rappeloit pas qu'il a été l'apologiste de la Saint-Barthélemi. L'œil se détourne pour se fixer sur celui du généreux magistrat *Duranti*, qui, après avoir garanti ses concitoyens de la peste, avoir fondé pour eux des établissemens qui attestent la bonté de son ame et sa noble libéralité, devint leur victime ; il avoit donné sa vie pour son roi, et il mourut en priant pour ses assassins (1).

C'est pourquoi Francaleux, dans *la Métromanie*, dit à Baliveau, capitoul de Toulouse :

> Mais apprenez, monsieur, qu'un ouvrage d'éclat
> Anoblit bien autant que le capitoulat.

(1) On y voit encore ceux du poëte *Campistron* ; de *Catel*, historien exact, et qui donna un des premiers l'exemple de joindre au récit des faits les preuves qui les certifient ; de *Gui du Faur*, qui unissoit l'étude de l'antiquité aux fonctions de la magistrature, et à qui, entre autres, l'on doit l'ouvrage curieux intitulé *Agonisticon* ; de *Fieubet*, auteur gracieux de quelques poésies légères ; de *Maynard*, l'un des quarante de l'Académie, dont quelques

Cette salle donne d'un côté sur la grande place, de l'autre sur la cour de l'édifice. C'est dans cette cour que fut dressé l'échafaud sur lequel on trancha la tête au brave Montmorenci : on choisit ce lieu, dans la crainte que le peuple, qui admiroit sa bravoure, ne voulût l'arracher au supplice. Louis XIII, dominé par Richelieu, fut inflexible ; les larmes de ses plus fidèles serviteurs ne purent le toucher. Ce grand capitaine, qui avoit mérité la sentence de ses juges, mais qui devoit éprouver la clémence de son roi, mourut avec la résolution que donne un grand courage, et avec la résignation qu'inspire le christianisme. On montre encore sur les murailles, des traces qu'on dit être celles de son sang ; supposition ordinaire

---

pièces de vers élégamment tournés sont consignées dans tous les recueils ; du P. *Magnan*, bon physicien, qui a sur-tout enrichi la catoptrique d'observations et de découvertes ; du modeste *Mairan*, qui préféra la profession d'avocat aux dignités qu'on lui offroit dans la magistrature ou dans l'église ; de *Pierre Caseneuve*, auteur de dissertations curieuses sur plusieurs points de l'histoire de son pays ; du peintre *Rivals*, qui étoit né à la Bastide d'Anjou, mais que les Toulousains ont adopté, parce qu'il a passé une grande partie de sa vie dans leur ville ; d'*Augé Ferrier*, médecin de Catherine de Médicis ; de *Jacques Fornieri* ou *Fournier*, qui fut pape sous le nom de Benoît XII ; d'*Arnould Ferrier*, grand jurisconsulte, qui fut ambassadeur de son roi au concile de Trente ; de *Pierre Bunel*, qui a contribué au retablissement de la pureté de la langue latine ; de *Jean Pius*, évêque de Rieux, ambassadeur à la cour de Rome ; de *Bachelier*, qui avoit formé son goût d'après l'étude des ouvrages de Michel-Ange, et qui a laissé à Rome plusieurs ouvrages très-estimés ; enfin de *Gardachi*, dont j'aurai bientôt occasion de

dans tous les lieux qui ont été témoins du meurtre des hommes célèbres. Quinze blessures encore ouvertes sur son corps, cinq balles qui en furent extraites, attestoient la brillante valeur de ce guerrier, qui auroit pu rendre d'importans services, si on l'eût placé sous la loi des obligations que la clémence impose aux cœurs généreux.

Quittons ces lieux consacrés au souvenir de grandes actions et de nobles travaux, mais où l'on se sent l'ame contristée en songeant à cette scène tragique, et passons dans les salles destinées aux aimables combats de poésie connus sous le nom de *jeux floraux*.

L'institution de ces jeux remonte à une époque

---

parler. Les images prétendues du sénateur *Antonius Primus*; des rhéteurs *Æmilius Magnus Arborius* et *Victorinus*; du roi *Théodoric I.er* et de son fils; du brave comte *Raymond de Saint-Gilles*, un des plus illustres croisés; du comte *Bertrand*, son fils, qui fut comme lui la terreur du croissant; de *Guillaume de Nogaret*, qui eut une si grande part aux démêlés du pape Boniface VIII et de Philippe-le-Bel, rappellent sans doute de grands souvenirs : mais ces personnages ont vécu dans des temps où l'art étoit dans sa décadence, et ces bustes ne nous font point voir leurs traits; ils sont, comme tant d'autres représentations de ce genre, exécutés d'après la fantaisie de l'artiste, et l'on pourroit aussi bien mettre à la place une pierre brute avec une inscription. C'est une chose utile que de placer dans les lieux d'assemblée les images des hommes qui ont honoré leur patrie. Ces galeries offrent de vives leçons à la jeunesse, et sont toujours, pour celui qui les voit, une source d'intéressantes réflexions. Les bustes de cette salle sont l'ouvrage de DARCIS, sculpteur toulousain.

très-ancienne de notre histoire. On présume qu'il y avoit déjà dans le XIIIe siècle une espèce de collége de poésie qui prenoit le nom de *gai consistoire, gaie compagnie,* dont les membres portoient celui des *sept trobadors mainteneurs de la gaie science* ou *du gai savoir,* et s'assembloient dans un agréable verger (1). Il est certain qu'on trouve leur nom dans des actes du siècle suivant. Selon une ancienne tradition, une jeune fille, appelée *Clémence Isaure,* rétablit, dans le XIVe siècle, ces jeux, qui étoient tombés en désuétude, et elle consacra tous ses biens au noble usage de perpétuer les prix qu'on y distribuoit. Dans une circulaire curieuse que les sept troubadours adressèrent, au mois de novembre 1323 (2), *à tous les honorables seigneurs qui possèdent la science d'où naissent la joie et le plaisir,* ils les prient de venir, le 1.er mai, *dans le vergier qu'ils tiennent des poëtes leurs devanciers, si bien fourni de vers harmonieux et d'un si beau sens, que le siècle en deviendra plus gai.* Ils promettent une violette d'or à l'auteur du meilleur poëme. Ils invitent aussi à cette aimable cérémonie toutes les personnes de distinction qui se trouvent à Toulouse.

Les officiers municipaux voulurent partager la gloire de cette institution avec les premiers fonda-

(1) Ils l'appellent eux-mêmes *loc* [lieu] *meravillios et bel.*

(2) *Mémoire sur les jeux floraux.* Preuves, pièce I.

teurs :

teurs : ils se joignirent à eux, et firent les frais de la violette d'or qu'on devoit distribuer. L'assemblée fut nombreuse et brillante. Arnaud Vidal de Castelnaudari (1) obtint la violette d'or, *la joya de la violetta*, pour un petit poëme qu'il avoit composé en l'honneur de la Vierge. On dressa, dans le même temps, les statuts de la compagnie, qui reçurent l'heureux nom de *leys d'amor*, c'est-à-dire, *lois d'amour.*

Pendant la guerre contre les Anglais, le gai consistoire perdit son beau et merveilleux vergier : le faubourg où il étoit ayant été détruit en 1346, il fut obligé d'accepter une retraite dans l'hôtel-de-ville; et l'humeur joviale de ces bons troubadours s'éteignit dans ces murs épais. La dépense qu'on fit ajouta plus de luxe et de magnificence à leurs réunions, mais elle en diminua l'intérêt : on y donna des repas somptueux ; on distribua des quartiers de veau gras; on jeta, avec profusion, des gâteaux aux assistans ; et depuis cette époque, les jeux se célébrèrent avec plus ou moins d'appareil, selon les circonstances. Ces fêtes poétiques étoient devenues de véritables orgies. M. de la Loubère, ayant été nommé intendant de Toulouse, fut révolté de voir

(1) Son poëme est intitulé : *Cirventès, laqual fe' n'Arnauto Vidal del Castelnaud'arri e gazannet la violetta de l'aür à Tolosa, so ès assaber la premiera qui si donet, et ce fo en l'an* MCCCXXIIII.

des poëtes courir autour des tables pour réciter leurs vers à des juges plus occupés de la bonne chère que de les entendre : il obtint du Roi des lettres patentes du 8 janvier 1694, qui érigèrent sous la forme d'une *académie* la compagnie *des mainteneurs et des maîtres des jeux floraux*, et assignèrent à perpétuité une somme de quatorze cents livres, à prendre sur les revenus de la ville, pour en faire la dépense. Ces dispositions ont été confirmées par un édit de 1773.

Ces faveurs des rois pour l'*académie des jeux floraux* auroient dû être bien reçues par les magistrats chargés de l'administration municipale de Toulouse ; mais ils n'y virent qu'une atteinte portée aux prérogatives de leur place, en ce que l'académie étoit, par ces lettres patentes, affranchie de leur autorité. Les capitouls vouloient être juges des ouvrages, avoir de droit la présidence et siéger en robe : la querelle devint vive, toute la bourgeoisie se rangea de leur côté. L'animosité fut encore augmentée par des écrits publics, des épigrammes, des chansons adressées tour-à-tour aux capitouls et aux académiciens : enfin l'académie ne cessa plus d'être contrariée dans ses droits, et par conséquent d'être distraite dans ses travaux ; elle publia son dernier recueil en 1790. Les officiers municipaux qui succédèrent aux capitouls, annoncèrent encore de plus hautes prétentions : ils ne voulurent plus payer les frais de la fête sans avoir

le droit de présider l'académie. Ce corps fit lui-même les frais des prix qui furent distribués en 1791. Les jeux floraux cessèrent alors, et ils n'ont été rétablis qu'en 1806.

Cette académie est composée de quarante membres, qui portent le nom de *mainteneurs ;* ceux qui y ont remporté des prix ont le titre de *maîtres ès jeux floraux.* Ces prix se distribuent le 1.er de mai : on y donne une *amarante* d'or à l'auteur de la plus belle ode, une *églantine* d'or à celui d'un discours d'un quart d'heure de lecture, une *violette* d'argent à la meilleure composition d'un petit poëme de cent vers ; l'idylle la mieux faite obtient le *souci* d'argent ; et le *lis* d'argent, symbole de la pureté et de la candeur, est la récompense du meilleur sonnet composé en l'honneur de la Vierge. La forme de ces fleurs étoit consacrée depuis l'origine des jeux ; mais l'académie n'a pu retrouver celles qu'elle avoit laissées dans son trésor : le creuset révolutionnaire n'avoit pas plus épargné les aimables fleurs de Clémence Isaure, que les vases précieux consacrés aux saintes cérémonies de la religion. Il ne s'est pas trouvé un modèle pour les reproduire, et l'on a été obligé d'en refaire de mémoire et d'après de nouveaux dessins.

La salle où s'assemble l'académie est appelée *salle du grand consistoire :* elle étoit alors décorée de la statue d'Isaure, qui est peut-être moins dignement

placée aujourd'hui dans la salle des illustres Toulousains, qu'elle ne le seroit dans le lieu où l'on distribue les prix qu'elle a fondés.

Nous avons parlé de la tradition qui veut que cette jeune fille ait légué, par son testament, une rente annuelle pour faire les frais des fleurs dont on couronnoit les poëtes dans les jeux de Toulouse ; mais cette institution n'est pas aussi ancienne que celle des jeux. Pendant plus de trois siècles depuis leur établissement, il n'est point question d'Isaure ; les registres ne parlent que des mainteneurs et des capitouls : c'est ce qui a fait douter de son existence. Un avocat de Toulouse, appelé *maître Lagane*, ardent défenseur des droits des capitouls, prononça, dans une séance du conseil de ville (1), un discours

(1) *Discours prononcé au conseil de ville de Toulouse, contenant l'histoire des jeux floraux et celle de dame Clémence*, par M. LAGANE; 1775, in-4.° — *Mémoire contenant l'histoire des jeux floraux et celle de Clémence Isaure, pour servir de réponse au discours de M.* LAGANE, par M. l'abbé FOREST; Toulouse, 1775, in-4.° Les autres ouvrages qu'on peut consulter sur cette question, sont *l'Origine des jeux floraux*, par *Pierre* DE CASENEUVE, publiée par *J.* FOURNIER; Tolose, 1669, in-4.° — *Mémoire sur les jeux floraux de Toulouse ;* 1689, in-4.° — *Réponse à des mémoires qui ont paru contre l'établissement d'une académie des belles-lettres dans la ville de Toulouse*, par M. DE MARTEL; 1692, in-8.° — *Traité de l'origine des jeux floraux*, par *Simon* DE LA LOUBÈRE; Toulouse, 1715, in-8.° — *Notice de l'académie des jeux floraux, avec la liste de ses académiciens.* Voyez *France littéraire*, 1769. Voyez aussi l'*Histoire de Toulouse*, par LAFAILLE, t. I, p. 64; l'*Histoire du Languedoc*, par D. VAISSETTE, t. IV, p. 196.

dans lequel il nia l'existence de Clémence Isaure. Son but étoit de diminuer ainsi la faveur dont jouissent les jeux floraux. L'académie nomma une commission pour défendre la renommée de sa fondatrice chérie; et son travail parut en 1775 : M. l'abbé Forest, qui en fut le rédacteur, accumula les autorités pour prouver que celle qu'on regarde comme l'institutrice des jeux, n'est pas un être supposé.

Ce n'est, il est vrai, qu'au XVIe siècle qu'on a commencé à parler de Clémence Isaure : alors elle est nommée comme l'institutrice des jeux; le consistoire de la gaie science perd tout-à-coup son nom, ses usages, son ancienne manière d'être. En 1528, Antoine *de Vinhalibus* prononça un éloge de dame Clémence; et les capitouls qui furent présens à cet éloge, ne firent aucune réclamation. Depuis ce temps, l'éloge d'Isaure a été répété chaque année dans la cérémonie de la distribution des prix. Guillaume Benoît, célèbre jurisconsulte, qui mourut en 1520, parle de cette fondatrice (1). En 1527, Étienne Dolet (2) et Boyssoné avoient composé des poëmes en son honneur. Le président Bertier, Alexandre Bodin, Godolin, Jean Bodin, le président de Thou, Pierre Dufour, Papire Masson, Catel, &c. en

(1) *Gulielm.* BENEDICT. *Repetitio capituli* Raynutius, *de Testamentis*, Lugd. 1545, part. II, fol. 71 verso.

(2) *De muliere quadam quæ ludos litterarios Tolosæ instituit;* DOLETI *Opera*, 1527.

parlent dans leurs écrits. Les capitouls eux-mêmes ont couronné des vers français où elle étoit célébrée, et ont fait cent fois mention d'elle dans leurs décisions. Le parlement a cité son nom dans ses arrêts; les rois l'ont rappelé dans des édits; et la ville lui a élevé des monumens publics pour consacrer sa reconnoissance. Le principal est la statue dont je viens de parler, et que j'ai fait figurer *planche LXXV, n.° 3.* On pense que cette statue étoit autrefois sur sa tombe dans l'église de la Daurade. On ne sait pourquoi elle a été transportée, avant 1549, dans l'hôtel-de-ville (1). Auprès est cette inscription (2):

(1) Ce fait est constaté par le titre de cette pièce de *Pierre* DE SAINT-AIGNAN, qui remporta le prix des jeux en 1549 : *Ballade sur l'épitaphe de Clémence Isaure, trouvée à son sépulcre de la Daurade, qui institua les jeux floraux à Thôlose, de laquelle avons la statue de marbre, céans apportée dudit sépulcre.*

(2) Cette inscription étoit gravée sur un marbre, ainsi que le dit Bodin; elle fut enlevée et portée à Paris. Papire Masson la vit, et elle lui inspira les vers dans lesquels il invite les poëtes à aller répandre des roses sur le tombeau d'Isaure, qui existoit encore. Après sa mort, l'abbé Masson envoya cette pierre aux capitouls. Comme cette épitaphe avoit été reproduite sur l'airain, le marbre parut sans doute moins précieux; il fut négligé, et il a disparu. A l'époque de la révolution, des mains barbares arrachèrent l'épitaphe du piédestal de la statue : heureusement elle tomba entre les mains d'un honnête fondeur, M. Jacques-Antoine Flottard, qui la conserva avec soin et l'a restituée à l'académie pour le prix du cuivre. L'académie a consigné les témoignages de sa reconnoissance dans ses registres, en lui faisant remettre un jeton par son président.

EPITAPHIUM CLEM. ISAUR.

CLE. ISAU. L. ISAU. F. EX PRAECLARA ISAU.
FA. QUUM IN PP. CAELI. OP. VITA. DELEGI.
CAST. Q. ANNIS. L. VIXI. FOR. FRU. VINA.
PISCA. ET. HOLITO. P. S. IN PUB. USUM. STA
TUIT. C. P. Q. T. L. G. HAC LEGE UT QUOT
ANNIS LUDOS FLO. IN AEDEM PUB. QUAM
IPSA SUA IMPENSA EXTRUXIT CAELEBR
ENT RHOSAS AD M. EIUS DEFERANT
ET DE RELIQUO IBI EPULEN. QUOD SI
NEGLEXE. SINE CO. FISCUS VENDICET
CONDITIONE SUPRA DICTA H. S. V. F. M.
UBI R. I. P. V. F.

En voici la traduction, d'après l'explication qu'en a donnée M. *de Ponfan* (1):

Clémence Isaure, fille de Louis Isaure, de la noble famille des Isaure, ayant choisi le célibat comme le genre de vie le plus parfait, et après avoir vécu chastement pendant cinquante ans, a fait établir un marché

(1) *EPITAPHIUM CLEMentiæ ISAURæ. CLEmentia ISAURa, Ludovici ISAURi Filia, EX PRAECLARA ISAURorum FAmilia, QUUM IN PerPetuum CAELIbatum, OPtimam VITAm DELEGIsset, CASTèQue ANNIS quinquaginta VIXIsset, FORum FRUmentarium, VINArium, PISCArium ET HOLITOrium Pecuniâ Suâ IN PUBlicum USUM STATUIT, Capitolinis, PopuloQue Tolosano LeGavit, HÂC LEGE UT QUOTANNIS LUDOS FLOrales IN AEDEM PUBlicam, QUAM IPSA SUÂ IMPENSÂ EXTRUXIT, CAELEBRENT, RHOSAS AD Monumentum EJUS DEFERANT, ET DE RELIQUO IBI EPULENTur. QUOD SI NEGLEXErint, SINE COntroversia FISCUS VENDICET CONDITIONE SUPRÀ DICTÂ. Hìc Sibi Voluit Fieri Monumentum, UBI Requiescit In Pace. Vivens Fecit.*

(une halle) *au blé, au vin, au poisson et aux herbes, pour l'usage public de son pays, et en a légué la propriété aux capitouls et aux habitans de Toulouse, à condition que, chaque année, ils célébreront les jeux floraux dans l'édifice public qu'elle a fait construire à ses dépens; qu'ils apporteront des roses à son tombeau, et qu'avec le reste de l'argent ils donneront sur les lieux un festin. Que s'ils négligeoient de se conformer à ces clauses, le fisc pourra, sous la même condition et sans forme de procès, revendiquer la propriété ci-dessus. Elle a voulu qu'on lui érigeât ici ce monument, où elle repose en paix. Elle a fait cela de son vivant.*

Tant de titres et d'autorités ne permettent plus que l'on doute de l'existence de Clémence Isaure. D'après les détails qui ont été donnés et le style de sa statue, il paroît qu'elle a vécu dans la dernière moitié du XVe siècle, et qu'elle est morte au commencement du XVIe Loin de vouloir la regarder comme un être imaginaire, je m'inclinai devant sa noble image, et je regrettai de ne pouvoir y déposer ces fleurs, qui sont si dignes de la parer.

Outre la société des jeux floraux, Toulouse a eu une *académie des sciences, inscriptions et belles-lettres*, établie par lettres patentes en 1746 : elle étoit composée de savans distingués, et elle a publié cinq volumes *in-4.°* de ses Mémoires; ce recueil doit être mis au nombre des meilleures collections académiques.

La plupart des autres salles portent des marques du vandalisme qui a détruit les ouvrages de l'art (1).

(1) La baïonnette a déchiré les grands tableaux de l'escalier, qui représentoient l'entrée de Louis XI encore dauphin, celles de

Nous entrâmes dans celle où l'on conservoit, dans deux armoires fermées d'une grille de fer, les *Annales de Toulouse*, comme les flamines gardoient celles de l'ancienne Rome ; les capitouls étoient chargés de les continuer (1). C'étoit là qu'ils s'assembloient; et on lit encore sur les murs cette ancienne formule romaine : *Vidcant consules ne quid detrimenti respublica capiat.*

Louis XIII et de Louis XIV ; les capitouls haranguant les princes petits-fils de ce dernier, lors de leur passage à Toulouse; les fêtes données lors du rétablissement de la santé du roi Louis XV, après son retour de Metz. Ces tableaux étoient importans pour l'histoire des usages et des costumes dans le Languedoc, à ces différentes époques de la monarchie.

(1) L'exemplaire de ces Annales étoit remarquable par les vignettes dont il étoit orné, et qui offroient les véritables costumes du temps; il a été détruit pendant la révolution. Quelques particuliers possèdent des fragmens de ces vignettes.

CHAPITRE CXXII.

Musée. — Tableaux. — Peintres Toulousains. — Prix. — Antiquités. — Roues d'un char. — Bas-reliefs. — Ustensiles. — Inscriptions. — Cabinet de M. Lucas. — Poids. — Inscriptions. — Cordeliers. — Charnier. — Cathédrale. — Saint-Étienne. — Fontaine. — Garonne. — Pont. — Promenades. — Bibliothèque. — Blagnac. — Amphithéâtre. — Commerce. — — Industrie.

M. Lapeyrouse nous avoit donné une lettre pour M. Lucas, directeur du *musée.* On a consacré à cet établissement l'ancienne église des Augustins. On y arrive par le cloître, dans lequel on remarque quelques fragmens de sculptures, quelques inscriptions qui ont été presque toutes décrites dans les Mémoires de l'académie de Toulouse. Nous y remarquâmes un beau tombeau antique orné de feuillages et de rameaux, et un autre où Jésus-Christ et ses apôtres sont représentés sous un portique soutenu par des colonnes (1). La salle du musée est très-belle et bien éclairée par le haut : le fond, où étoit l'autel, est orné de quatre colonnes et de statues qui font un

(1) Comme sur d'autres sarcophages que j'ai décrits dans le tome III, et figurés *pl. LVIII, LIX, LXI, LXIV, LXV, LXVII.*

bon effet. Les tableaux sont placés autour de l'église : il y en avoit alors quatre cent vingt-trois. En général, ces tableaux ne sont que des copies plus ou moins heureuses de tableaux de grands maîtres des différentes écoles (1). Nous nous attachâmes surtout aux ouvrages des artistes languedociens ou qui ont travaillé dans Toulouse (2). Au milieu de la salle, et dans toute sa longueur, il y a une grande table sur laquelle on a posé divers objets de

(1) Quelques artistes travailloient d'après ces copies, dont plusieurs sont très-médiocres. Il seroit plus utile que l'administration se procurât des plâtres des plus beaux monumens du musée Napoléon, et les accoutumât ainsi à imiter l'antique.

(2) Une *Vierge*, de CHALETE, né à Troyes en Champagne, et mort à Toulouse en 1645 ; une *Fuite en Égypte*, d'*Hilaire* PADER, qui est mort aussi dans cette ville; une *Sainte-Famille*, d'*André* LÈBRE, né à Toulouse en 1629 ; une *Adoration des bergers* et un *Repos en Égypte*, de *François* FAYET, né à Reims, et mort à Toulouse en 1708 ; une *Résurrection*, par FERGUZON, peintre hollandais, mort à Toulouse vers 1730 ; une *Nativité* et *Clémence Isaure*, par *Jean-Pierre* RIVALS, né à la Bastide-d'Anjou, près Saint-Papoul, et mort à Toulouse en 1706; le *Songe de S. Joseph*, la *Conception de la Vierge*, une *Madeleine*, par *François* DE TROY, né à Toulouse en 1645, *suprà*, t. III, p. 211 ; les *Noces de Cana*, par *Jean* MICHEL, son élève, né à Lusignan en 1659, et mort à Toulouse en 1709 ; un assez grand nombre de tableaux d'*Antoine* RIVALS, élève de son père, *Jean-Pierre*. On y distingue une *Sainte-Famille;* la *Guérison de l'aveugle né ; Sostrate, roi de Macédoine, fait prisonnier par les Tectosages ;* la *Fondation d'Ancyre* par ce peuple ; sa *Victoire sur Littorius*, général romain ; *Raymond de Saint-Gilles recevant la croix ;* la *Victoire du comte Raymond sur Henri II*, roi d'Angleterre; *Urbain II consacrant l'église de Saint-Sernin ;* une longue suite

curiosité : on y remarque un assez beau torse antique en marbre, qui a été donné à l'académie par Jean-Antoine Rivals (1); quelques figurines qui ont été décrites dans les Mémoires de l'académie de Toulouse ; des vases, des lampes; une corne d'ivoire semblable à celles que l'on conserve dans plusieurs collections ; un poignard assez riche, dont le manche représente Moïse tenant les tables de la loi. Je distinguai, parmi ces monumens, deux roues (2) de

---

de tableaux, par *Jean-Baptiste* DESPAN, parmi lesquels on remarque *l'Adoration des bergers*, *Jésus chez Simon le pharisien*, et beaucoup de sujets pieux; d'autres par FAURE, son élève; le *portrait d'un peintre*, par LAZZANE, de Toulouse. Cette suite d'artistes prouve que les Toulousains ont toujours joint le goût des arts à celui des lettres. Il y a encore parmi eux quelques artistes dont les noms figurent avec honneur dans l'école française; je citerai particulièrement MM. Ingres.

(1) Cet artiste a fait le fonds d'un louis de rente, pour donner tous les ans un porte-crayon, le jour de S. Jean, patron de son père, à celui des élèves qui a le mieux dessiné une académie d'après le modèle vivant.

(2) Ces roues ont été trouvées au village de Fa, près d'Aleth, par un laboureur, qui les porta à un marchand de bois d'Esperazès; celui-ci voulut les vendre à un chaudronnier, qui refusa de les acheter, parce qu'il n'en connoissoit pas le métal, et qu'il ne le croyoit pas propre à son commerce. Ce marchand de bois les garda six ans. M. l'abbé Bertrand, qui les vit, engagea M. de Saint-Amand à les acheter pour soixante livres. Ce dernier refusa de les vendre à Benoît XIV, parce qu'il destinoit son cabinet à l'académie; libéralité que des revers l'ont empêché d'exercer : mais, à sa mort, cette compagnie en a fait l'acquisition.

bronze qui ont appartenu à un char antique; monument extrêmement rare. *Voyez pl. LXXV, n.° 4* (1).

Le marbre que M. de Puymaurin a envoyé de Constantinople, attira aussi mon attention *(planche LXXV, n.° 5)* : on y voit un vieillard assis sur une chaise; au-dessus de lui, on lit, ΣΠΙΝΘΑΡΩΣ; il prend la main à un autre homme appelé ΕΥΒΥΛΟΣ; derrière Spintharus est un jeune homme au-dessus duquel on lit ΒΟΥΛΗΤΗ. M. Dumas pense que cet Eubulus doit être le fils de Spintharus dont parle Pausanias (2), qui étoit inhumé à Athènes avec d'autres guerriers dont le sort n'avoit pas

(1) J'ai fait copier la figure qui en a été donnée dans les *Mémoires de l'académie*, t. II, pl. V, p. 180. Elles ont cinq rais qui sortent du milieu de l'essieu, et d'un ove entouré de filets très-bien tournés. Ce moyeu et les roues sont creux, pour que l'air circule et rafraîchisse le métal pendant la rotation. Ainsi tout est d'une pièce; il y a une rainure évasée pour recevoir les jantes, qui étoient en bois, et des trous pour y placer les boulons destinés à les river. Les bords du métal sont usés; ce qui indique qu'elles ont éprouvé du frottement, et que ces roues ont servi et n'ont pas été destinées pour un char de pur ornement. Le Cabinet impérial des médailles en possède une à-peu-près semblable.

(2) Pausanias ne dit pas, comme l'avance M. Dumas, que cet Eubulus fût du nombre de ceux qui s'armèrent pour empêcher Philippe de prendre Périnthe. PAUSANIAS *(loco cit.)* nomme *Apollodore* celui qui commandoit cette expédition. Rien ne prouve non plus que le Spintharus père d'Eubulus fût celui qui étoit de Tarente, et lié avec Épaminondas, ainsi que l'avance M. Dumas : il auroit été trop vieux.

secondé la valeur. Pausanias dit que, parmi ces guerriers, les uns avoient conspiré contre le tyran Lacharès, et que les autres avoient voulu chasser la garnison macédonienne qui occupoit le Pirée : tous périrent par la trahison de ceux à qui ils avoient confié leurs projets.

On voit encore un autel votif en marbre, qu'on prétend avoir été dédié à Hercule par Pompée (1); mais il a seulement été fait par un affranchi de la famille Pompeïa, ainsi que le dit l'inscription, qui nous apprend que *ce vœu a été consacré à Hercule Ilunnus d'Anduse par Cnëius Pompeius Hyla, affranchi de Cnëius, qui a fait faire une statue d'argent du poids de douze livres* (2). On y trouve de plus des figurines, des urnes, des vases d'argile, deux colonnes milliaires qui ont été apportées des environs de Narbonne, des fibules, des instrumens de différentes espèces (3), quelques divinités égyptiennes, et enfin plusieurs inscriptions (4). Au milieu de tout cela, on remarque la médaille de

(1) *Catalogue des tableaux*, p. 63, n.° 79.

(2) Ce beau monument a été trouvé près de Narbonne. On en peut voir la gravure dans *l'Antiquité expliquée* de MONTFAUCON, t. II, part. I, pl. CIII, p. 251.

(3) La plupart de ces pièces viennent du cabinet de M. de Montégut; et il en a donné la description et la figure dans les *Mémoires de l'académie de Toulouse*, t. I, pl. X-XII; III, pl. XI-XIV.

(4) *Ibid.* II, p. 14.

Tristan de Saint-Amand, célèbre antiquaire, qui est mort à Toulouse.

En sortant du musée, nous entrâmes chez M. Lucas, qui eut la bonté de nous montrer la collection qui lui appartient particulièrement; c'est une suite de quelques inscriptions qui sont inédites.

(1) *Au dieu* ABELLIO : nom donné à Apollon dans quelques contrées. *Voyez* mes *Monumens antiques inédits*, I, 100. Celui-ci a été consacré par *Titullatio Mullia*. Peut-être ces noms désignent-ils deux personnes, *Titullatio* et *Mullia* sa femme; c'est ce qu'on ne peut décider. Dans ce dernier cas, les sigles doivent s'expliquer ainsi : *Votum Solverunt Libentes Meritò*.

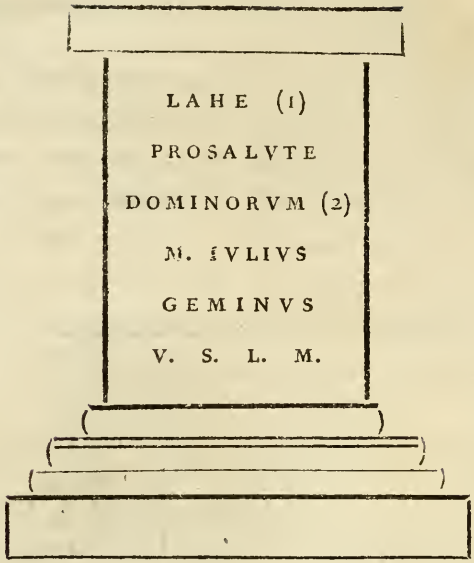

(1) On pourroit remplir ainsi ces sigles, *LAElius HErennius*, si on ne lisoit pas, à la quatrième ligne, le nom de *Marcus Julius Geminus*, qui a consacré ce monument. D'après cela, on doit croire que le mot *LAHE* désigne, comme *Abellio*, une divinité *topique*, c'est-à-dire, particulière à la contrée. *Suprà*, t. II, 189; IV, 447, &c. GRUTER, MLXXIV, *Ins.* 6, 7, nous a conservé le nom de *Leherennus*, sur une inscription qui a été trouvée, comme celle-ci, dans la Novempopulanie, à Saint-Bertrand, au pied des Pyrénées. *Voyez* aussi MARTIN, *Relig. des Gaul.* II, 357. Si c'est le même dieu qui est ici nommé *Laherennus* au lieu de *Leherennus*, cela fortifieroit l'opinion de KEYSLER, *Antiq. septentrion.* 275, que ce dieu étoit le même que le *Lahran* de la Thuringe.

(2) *DOMINORVM*. On peut choisir, parmi les empereurs du III.e siècle, Septime Sévère et son fils, les deux Gordiens, Pupien et Balbin, les deux Philippe, Valérien et Gallien, Dioclétien et ses collègues, &c.

C.

89-B4093 v.4 pt.1 c.2